UNIVERSITY OF JORDAN
LIBRARY

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 834

— JEUDI 29 NOVEMBRE 1979

Pékin s'apprête à réprimer plus sévèrement les contestataires

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Nominations à Moscou

Le premier adjoint de M. Kossyguine devient membre titulaire de la direction suprême

Un nouveau au Politburo

Un homme de soixante-quatorze ans vient d'être nommé membre titulaire du bureau politique soviétique : M. Nicolas Tikhonov, premier vice-président du conseil des ministres. Il remplace en fait M. Kossyguine depuis que celui-ci, frappé une nouvelle fois par la maladie, a été obligé à la mi-octobre d'interrompre ses activités. Sera-t-il amené dans un proche avenir à prendre la tête du gouvernement ? Si tel était le cas, la solution retenue ne pourrait être que provisoire.

L'arrivée de M. Tikhonov dans une direction collective dont la moyenne d'âge est de soixante-neuf ans confirme que le système soviétique n'a pas encore résolu le problème qui se pose à toute société : le renouvellement du pouvoir.

La seconde puissance du monde est entre les mains d'un groupe d'hommes qui forment un club du troisième âge et dont les principaux connaissent de sérieux ennuis de santé. M. Brejnev doit s'astreindre à de longues périodes de repos et ne paraît guère en état d'exercer pleinement une charge qui fut accablante. M. Kossyguine souffre du cœur.

Sans doute est-il humain, lorsqu'on a été presque tout, de se refuser à n'être presque plus rien. Les cas de pensionnés heureux sont rares parmi ceux qui tinrent le haut du pavé au Kremlin. Mikoyan constitua une exception. Beaucoup d'autres — de Khrouchtchev à M. Podgorny — sont tombés dans le silence après avoir connu la disgrâce. Trop de précédents ont montré qu'un hiérarque qui se retirait « en raison de son âge et de son état de santé » n'était qu'un limogé, privé du jour au lendemain des propos flatteurs qui s'adressaient à lui quand il était en poste, dépouillé des privilèges attachés à sa charge. L'U.R.S.S. n'a pas encore trouvé une procédure normale de succession.

Staline avait résolu le problème à sa façon. Pour faire des mutations, il comptait sur l'épuration. Les serviteurs devenus inutiles rejoignaient les ennemis du peuple dans la cohorte des suppliciés. Les hiérarques actuels, bien qu'ils aient commencé leur carrière à la faveur de ces purges, se sont juré d'en finir une fois pour toutes avec une procédure aussi brutale. Depuis 1953, les membres de l'appareil ne risquent plus leur vie en prenant part au pouvoir.

Khrouchtchev fut le premier à mettre hors la loi le renouvellement par le sang des organismes dirigeants. Mais, souffrant de ne pas voir les résultats attendus et promis des projets politiques qu'il lançait imprudemment, il fit constamment valser les dirigeants tenus pour responsables de ses déboires. Il sema la révolte parmi ses fidèles. L'équipe Brejnev-Kossyguine fut choisie parce qu'elle garantissait la sécurité de l'emploi.

Elle a tenu parole. Les quelques changements opérés au sommet depuis quinze ans l'ont été avec d'infinies précautions. Et il faut un grand scandale pour destituer un secrétaire de région, de république, un ministre. La stabilité au sommet n'assure-t-elle pas la pérennité de toute la pyramide ?

Divers pays communistes ont, certes, essayé des procédures qui assurent le renouvellement du personnel sans jeter l'opprobre sur les dirigeants écartés. La rotation systématique, appliquée — sauf au sommet — en Yougoslavie et dans un tout autre style en Roumanie, a aussi des inconvénients sérieux. Pour s'en tenir à la règle, on change d'affectation des hommes dont il serait parfois utile de prolonger le mandat. Les expériences de l'Est confirment le mot célèbre de Churchill selon lequel la démocratie, avec ses mécanismes parlementaires, est le pire des systèmes à l'exclusion de tous les autres.

Le Soviet suprême a ouvert, mercredi matin 28 novembre, sa session de fin d'année consacrée traditionnellement à l'examen du plan et du budget. M. Kossyguine, chef du gouvernement — qui est malade depuis un mois et demi, — n'assiste pas à cette réunion.

Comme c'est la coutume, la session du Soviet suprême a été précédée par un plenum du comité central du parti. M. Brejnev a, une fois de plus, dénoncé les insuffisances de l'économie.

Le comité central a, d'autre part, élu membre titulaire du bureau politique M. Tikhonov, qui, premier vice-président du conseil des ministres, a la charge du gouvernement en l'absence de M. Kossyguine. M. Gorbatchev, secrétaire du comité central, a été nommé suppléant du bureau politique : âgé de quarante-huit ans, il est le plus jeune membre de cet organisme.

(Lire en page 6 l'article de Daniel Vernet.)

Le sommet de Dublin

Mme Thatcher ne semble pas disposée à céder sur la revendication budgétaire

Le quinzième Conseil européen (sommet triannuel de l'Europe des Neuf), qui se réunit à Dublin jeudi 29 et vendredi 30 novembre, aura un ordre du jour particulièrement chargé : conjoncture économique et sociale, système monétaire, affaires budgétaires, énergie, fonctionnement de la Communauté élargie, grands problèmes internationaux. Il est envisagé d'ajouter une séance supplémentaire vendredi après-midi aux deux séances habituelles.

Parlant mardi sur Antenne 2 du point le plus épineux : la revendication budgétaire britannique, M. Giscard d'Estaing a estimé que le projet de la Commission (le Monde *du 23 novembre) est* « généreux » *mais se situe* « dans l'esprit des règles communautaires » et « pourra donc être éventuellement examiné ».

Cependant, Mme Thatcher ne semble pas disposée à céder sur cette revendication.

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher arrivera jeudi au Conseil européen de Dublin plus résolue que jamais à faire prévaloir ses revendications budgétaires et, à quelques nuances tactiques près, soutenue dans sa fermeté par la grande majorité de ses compatriotes.

Au cours de leur entretien de lundi 26 novembre, M. Jenkins, président (britannique) de la commission de Bruxelles, n'a pu fléchir la détermination du premier ministre. Mme Thatcher lui aurait dit que les propositions de la Commission (*le Monde* du 23 novembre) étaient insuffisantes. Elle veut toujours atteindre un « *équilibre global* », c'est-à-dire, pratiquement, l'effacement intégral du solde négatif de la Grande-Bretagne, qui devrait atteindre 1 milliard de livres (9 milliards de francs) l'an prochain.

Si elle juge que le Conseil a suffisamment progressé dans sa direction, elle se prêtera à des discussions ultérieures, sinon elle payera la contribution britannique de 1980 mais en prenant des contre-mesures. Si « *une volonté politique* » ne se dégage pas pour régler le problème « *équitablement* », aurait-elle souligné, elle engagera un programme qui, sans mettre en cause les fondements de la Communauté à laquelle elle a réaffirmé son attachement, aboutirait à en paralyser le fonctionnement.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 6.)

Jean-Paul II en Turquie

Le pape a été accueilli à Ankara par le président Koroturk

Le pape Jean-Paul II est arrivé, ce mercredi 28 novembre, à l'aéroport d'Ankara, quelques minutes avant 13 heures (heure locale, 11 heures, heure de Paris). Il a été accueilli par le président de la République turque, M. Fahri Koroturk, M. Suleyman Demirel, premier ministre, M. Hayrettin Erkmen, ministre des affaires étrangères, ainsi que diverses autres personnalités turques et les membres du corps diplomatique.

Après une halte à la nonciature, le pape doit visiter le mausolée d'Ataturk avant de recevoir les membres du corps diplomatique. Jean-Paul II devrait rencontrer, en fin d'après-midi, les membres du gouvernement turc.

Déférence et indifférence

De notre envoyé spécial

Ankara. — Ankara n'est ni Varsovie ni Dublin. L'arrivée d'un pape dans la capitale turque laisse parfaitement indifférent. Il est vrai que les musulmans représentent plus de 98 % de la population et que les quelques chrétiens n'ont même pas d'église. La communauté catholique fréquente deux petites chapelles.

Réaction significative que celle de cette musulmane bourgeoise d'Ankara, croyante et pratiquante sans être intégriste, qui espère faire un jour le pèlerinage à La Mecque, à l'exemple de ses parents : « *Le pape ? Cela ne m'intéresse pas* », dit-elle avec un haussement d'épaules.

Sa visite à Ephèse, en revanche, est bien accueillie parce que le site est considéré comme un « lieu béni » par les musulmans qui ont une vénération particulière pour Myriam (Marie).

La vie de la capitale, avec ses deux millions d'habitants, continue donc comme si tension politique et climat de violence, embouteillages et difficultés d'approvisionnement, n'existaient pas.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 18.)

L'intervention télévisée de M. Giscard d'Estaing

Au cours de l'émission « Une heure avec le président de la République », mardi soir 27 novembre à Antenne 2, M. Valéry Giscard d'Estaing a traité de la situation intérieure et de la politique étrangère.

Dans les milieux politiques français, les responsables de l'U.D.F. expriment leur satisfaction après la prestation du chef de l'Etat. Au R.P.R., aucune réaction officielle n'a été publiée.

Dans l'opposition, on reproche son optimisme à M. Giscard d'Estaing. On observe que les commentateurs de la presse quotidienne, et en particulier ceux du « Figaro » et de « l'Aurore » (groupe Hersant), nuancent nettement leur approbation.

Du côté des syndicats, on regrette que quelques problèmes cruciaux n'aient pas été abordés. On qualifie certaines affirmations du chef de l'Etat de « hasardeuses » ou d'« excessivement optimistes ».

Vous avez dit confiance ?

par GILBERT MATHIEU

Il reste aux Français, qui « *n'ont pas conscience de la nature de la crise* » à « *acquérir la confiance* »... Le pouvoir continuera, lui, à mener « *une politique qui sait où elle va* ». En plaçant ces deux bornes à son propos économique, le chef de l'Etat a repris, mardi, à son compte l'opposition — souvent formulée par M. Barre — entre les citoyens méfiants, parce que mal informés, et un gouvernement clairvoyant et performant. Ces termes correspondent-ils à la réalité ? Et, dans l'affirmative, comment expliquer le phénomène ?

Si le président fait allusion à l'incrédulité assez répandue concernant les conséquences de la hausse du pétrole, il a en partie raison. Un moment stupéfaite devant le quadruplement du prix du « brut », en 1974, l'opinion s'est d'autant mieux habituée au phénomène que, pendant quatre ans, le coût de l'« or noir » n'a plus augmenté, et a même baissé en valeur relative (compte tenu de la hausse des prix des produits manufacturés vendus aux pays de l'OPEP). Le pouvoir n'a d'ailleurs pas fait grand-chose pour sensibiliser les citoyens à cette nouvelle donne du jeu international, vite intégrée dans les comptes de la France comme dans ceux des grandes nations grâce au développement considérable des achats — et des dépôts de devises — des pays pétroliers.

(Lire la suite page 11.)

Approximations

par JACQUES AMALRIC

L'Afrique, l'Iran, le Cambodge. La politique étrangère a tenu une place non négligeable dans l'entretien accordé mardi soir par le président de la République. Force est de constater qu'en dépit d'un ton ferme et résolu, M. Giscard d'Estaing nous a livré plus d'approximations que d'explications.

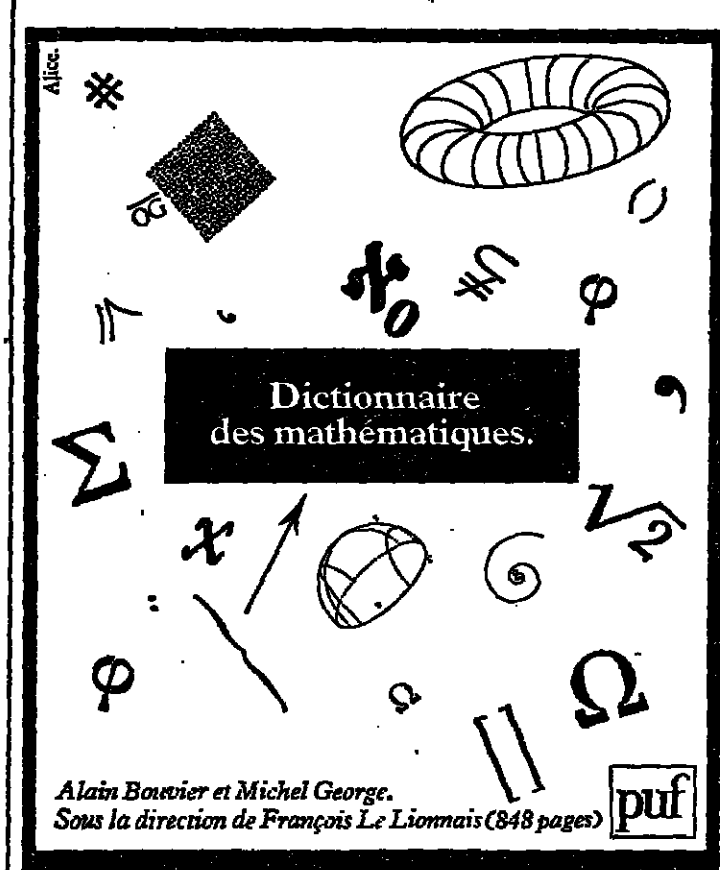
L'Afrique d'abord. Personne ne songera à contredire M. Giscard d'Estaing lorsqu'il revendique les « *risques* » qu'il y a pris — des risques, confirme-t-il, « *que peu de gens auraient pris à ma place et qu'en tout cas ceux qui étaient autour de moi ont paru ne pas vouloir prendre et parfois même partager* ». La pique, selon toute vraisemblance, ne vise pas l'entourage direct du président de la République, mais plutôt les affaires étrangères et la coopération, accusées indirectement de fuir leurs responsabilités. Les titulaires de ces deux ministères apprécieront. Nous voici, en tout cas, confirmés dans nos présomptions : il existe bien un domaine réservé et l'Afrique en fait partie.

M. Giscard d'Estaing a été beaucoup plus vague lorsqu'il s'est attaché à expliquer l'action de la France en Centrafrique. Selon lui, ce n'est qu'au début de cette année que le régime Bokassa est apparu insupportable. La version ainsi présentée par le président de la République n'est guère acceptable. La réalité Bokassa — que l'Elysée a tenté de masquer même après les massacres du début de l'année — était connue en haut lieu depuis de nombreuses années. M. Albert de Schonen, ambassadeur de France à Bangui de 1969 à 1971, n'avait-il pas mis en garde les autorités françaises dès cette époque contre les abus de Bokassa ? N'avait-il pas démenti à l'avance certaines des déclarations de M. Giscard d'Estaing en contant par le menu, dans ces colonnes, les innombrables interventions qu'il a dû effectuer pour arracher des Français aux prisons de Bokassa ? (1).

« *La France, a dit M. Giscard d'Estaing, n'a pas à soutenir les gouvernements* ». C'est pourtant ce qu'elle a fait avec une rare constance dans le cas de la Centrafrique, couvrant de ses deniers et de son silence tous les excès, toutes les folies et tous les caprices sanglants du bourreau chamarré. Pourquoi ? La question reste posée. Laisser entendre qu'en tolérant de tels crimes on évite des « *situations du type Téhéran* », relève au mieux d'une analyse à courte vue. En réalité, cela revient à préparer un, deux, trois Téhéran supplémentaires.

(Lire la suite page 12.)

(1) Voir *le Monde* du 21 septembre.



LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

AU JOUR LE JOUR

Heurs et malheurs

Le président, heureusement, a compris l'urgence des problèmes de l'Iran et du Cambodge, malheureusement, pour les résoudre, il propose seulement de les soumettre à des instances internationales. Heureusement, il a évoqué l'ombre de Robert Boulin ; malheureusement, il n'en a rien dit. Heureusement, il a parlé des diamants ; malheureusement, en omettant de rappeled les relations qu'il entretenait avec son parent Bokassa. Heureusement, il a évoqué l'absence d'une majorité ; malheureusement, simplement pour la nier. Heureusement, il a parlé des inégalités ; malheureusement, il a aussi affirmé que nous avons tous la même manière de vivre.

Bref, ce qu'a dit le président, heureusement, n'a pas été malheureux, mais, malheureusement, ce ne fut pas vraiment heureux.

MICHEL CASTE.

LE DÉBAT CHOMSKY-PIAGET

Pourquoi savons-nous parler ?

C'est un débat hors du commun — certainement l'un des plus importants de notre époque — que nous présente ce livre, prolongement d'un colloque de trois jours qui a réuni à l'abbaye de Royaumont, en 1975, autour du psychologue Jean Piaget et du linguiste Noam Chomsky, une vingtaine de chercheurs de qualification mondiale (1).

Le colloque et le livre sont le résultat d'une collaboration exemplaire entre deux fondations privées (Volkswagen et Ford) et un organisme français public : la Délégation générale de la recherche scientifique et technique.

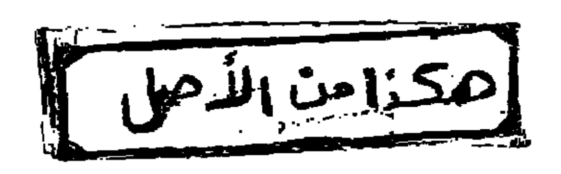
Le problème posé est celui des mécanismes d'apprentissage du langage (maternel) chez l'enfant ; en entendant restrictivement par « langage » la combinaison des éléments syntaxiques qui permettront par la suite à l'enfant, puis à l'adulte, de multiplier à peu près indéfiniment son pouvoir de connaissance et de communication.

L'acquisition de ces mécanismes est un fait social dans la mesure où elle n'est effective qu'en société, celle-ci fût-elle réduite au couple parental ou à un seul « autrui ».

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 29.)

(1) Centre Royaumont pour une science de l'homme, *Théories du langage, théories de l'apprentissage*, le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky, organisé et recueilli par Massimo Piatelli-Palmarini, les Editions du Seuil, 501 pages.



مكتبة الأصل

Le Monde

idées

Les événements d'Iran suscitent chez nombre de lecteurs du « Monde », comme parmi ses collaborateurs habituels, bien des réactions intéressantes entre lesquelles le manque de place nous a contraints à un choix particulièrement difficile. Mais ce débat ne fait que commencer...

L'ÉPREUVE DE FORCE

Le jardin de Firouz

par JEAN-FRANÇOIS LHÉRÉTÉ (*)

FIROUZ était accroupi sur un de ces tapis que l'on se transmet, en Iran, de génération en génération, et que la patine des âges rend à chaque héritage un peu plus beau. Il fumait quelque chose qui ressemblait à de l'opium.

La nuit distillait sa langueur tiède. On venait de servir le thé pour la quatrième fois.

Le jardin sentait le jasmin et l'eucalyptus, dont les parfums pénétrants et doux assaillaient le visiteur chaque fois qu'il poussait la vieille porte de bois toujours aussi grinçante qui donnait accès à cette miraculeuse oasis perdue au milieu de la capitale iranienne. Seuls le roulement lointain des voitures et le vacarme assourdi des klaxons rappelaient la présence lancinante de Téhéran, comme une irruption incongrue du vingtième siècle au sein d'un temps demeuré largement immobile.

C'était en juin 1978, quelques mois avant la révolution.

Ce soir-là, nous devisions, Firouz, quelques amis et moi, comme d'autres soirs, de l'amour, de la vie, de la mort, des couleurs changeantes du désert, ou nous nous taisions. Firouz savait cultiver le silence comme les fleurs de son jardin. Nous venions de parler de l'Iran, de son histoire, à propos de laquelle Firouz était intarissable, et de son avenir, dont il ne disait jamais rien, avec la sagesse de ceux qui connaissent trop le passé pour parler du futur.

Après un long silence, il nous montra d'un geste du menton le parterre de fleurs odorantes, les tapis déposés sur l'herbe, le samovar qui gardait le thé dans sa carapace de cuivre, puis les femmes qui, un peu à l'écart, brodaient en pouffant de rire de temps en temps.

« Ce que nous voulons, dit-il, *c'est conserver tout cela ; le soustraire à cette forme de barbarie que l'on appelle la civilisation américaine* (par égard pour moi, il ne disait pas occidentale) *et qui nous étouffera tous.* » Il prit une fleur et l'arracha. *« Nous sommes comme elle*, reprit-il, *sans nos racines nous mourrons. Il faudra bien qu'un jour l'Iran se referme sur lui-même, comme ce jardin, dans un dialogue unique entre le ciel et la terre. A l'image de vos cloîtres »*, ajouta-t-il, en se tournant vers moi.

Il s'arrêta un instant, but son thé à longues gorgées, tira sur sa pipe à eau, puis reprit : *« l'impérialisme, ce n'est pas seulement une sujétion politique et militaire, c'est aussi un mode de pensée, un art de vivre venus d'ailleurs, qui subtilement, perfidement, pénètrent un peuple »*. Il contempla longuement le verre à thé qu'il tenait dans sa main. *« Bientôt ces verres ne recevront plus que du coca-cola, et des « carpet made in japan » remplaceront nos tapis. D'ailleurs, c'est déjà presque fait. »*

Et si l'histoire était un cercle...

Je regardai Firouz. Il n'avait pourtant pas grand-chose du révolutionnaire tel que nous l'imaginons. Il traînait la silhouette un peu lasse d'un aristocrate d'Ancien Régime qui aurait éprouvé la difficulté de devenir vieux dans un monde trop neuf. Il m'avait souvent fait penser à une réincarnation à la mode persane du Chateaubriand des *Mémoires d'outre-tombe*. Il avait vu surgir, au rythme de l'afflux des pétrodollars, les instruments préfabriqués « *spécial* exportation » du bonheur à la californienne. Supermarchés, boîtes disco, gadgets électroniques avaient envahi l'univers sécurisant et clos, au fragile équilibre en ces temps de modernité galopante, dans lequel il vivait, comme ses ancêtres avaient vécu. Il voyait chaque jour partir au musée aléatoire des souvenirs les saveurs délicates de l'ancien mode de vie persan. Des jeunes filles aux jeans moulants, sans doute des créatures sataniques, poussaient même parfois la vieille porte de bois de son jardin, sous l'œil affolé des servantes dodues sous leurs tchadors.

Quand je lui alléguais qu'on ne lutte pas contre l'histoire, pas plus qu'on ne remonte à la nage une rivière à contre-courant, il souriait malicieusement.

« L'idée de progrès des civilisations, c'est bon pour vous. La familiarité du désert nous a appris à parcourir du même pas des paysages immuables. Et si l'histoire était un cercle, au lieu d'une ligne droite comme vous le croyez ? Et si ce que vous appelez régression n'était que retrouvailles ? »

Etait-ce la fumée de l'opium, mêlée à toutes les senteurs du jardin ? Dans le jardin de Firouz, tout devenait différent, très simple soudain. On se laissait aller à comprendre la fascination qu'avaient éprouvée les voyageurs occidentaux en Perse, du dix-septième siècle à nos jours. Entre deux friandises, Firouz m'expliquait comment la perception persane du monde emprunte des voies étrangères à l'esprit occidental, selon un itinéraire où Descartes et Hégel paraîtraient aussi déplacés que des bikinis dans une mosquée. Il m'initiait pendant de longues heures à cette philosophie complexe où le détour et le contour l'emportent toujours sur la ligne droite, et où les esprits attachés aux *« idées claires et distinctes »* ont bien du mal à se retrouver. Firouz me fit vite comprendre que la pensée, dans son pays, était à l'image du lacis de ruelles qui constituent les bazars, en leur donnant cette allure de labyrinthe dans lequel le profane a tant de mal à se retrouver.

Et puis le temps a passé. Le décor en carton pâte de l'Iran impérial s'est effondré aussi vite qu'on l'avait édifié, dans le crépitement macabre des rafales de mitraillette. Les anciennes attitudes, les vieux réflexes et les vieilles rancunes ont réapparu derrière le vernis écaillé de modernisme qui dissimulait mal la permanence des structures traditionnelles. La parole inspirée du patriarche de Qom est venue signifier l'allégeance au message de Dieu et au poids de la tradition, faisant frémir ou ricaner le monde, mais continuant de subjuguer la majorité des Iraniens qui trouvent là une réponse *confuse à des aspirations qui ne* le sont pas moins.

Dans le tumulte de l'actualité, je me reporte alors vers le jardin de Firouz.

J'aimerais que ceux qui fulminent aujourd'hui contre la folie iranienne entendent les paroles qu'il égrenait de sa voix douce et monotone, et qu'ils *« écoutent la différence »*. La sienne et celle de son peuple. Peut-être prendraient-ils conscience que l'Occident a toujours eu tendance à donner un caractère universel aux formes de pensée et aux concepts qui ont édifié sa civilisation et qui en assurent la cohérence.

Et si la démocratie, la tolérance, la pensée rationnelle ou la sacralisation de la vie n'étaient après tout que des formes spatialement et historiquement déterminées, une végétation idéologique originaire en grande partie d'Europe, implantée dans certains pays, mais qu'il serait vain de vouloir acclimater dans d'autres ?

Il ne s'agit pas de justifier, mais de comprendre. Ce qui se passe en Iran est assez grave pour que la communauté internationale s'inquiète de cette suspension des règles du jeu politique et diplomatique qui peut un jour mener aux extrémités les plus tragiques. Mais ce retour au jardin de Firouz n'avait pour but que d'essayer de surprendre l'attitude d'un peuple trop longtemps dessaisi de la substance de ses traditions, grignoté par une culture étrangère à son milieu, et à propos duquel l'interrogation de Montesquieu : *« Comment peut-on être Persan ? »* n'en finit tragiquement pas de se poser.

Par bien des aspects, la réaction de l'Iran khomeiniste, à l'image de son guide charismatique, est démesurée et semble irrémédiablement portée vers une fuite en avant suicidaire, en faisant appel aux vieilles racines de fanatisme solidement accrochées au fond des individus et des peuples. La fréquentation du jardin de Firouz, cependant, apprend aussi que cette irruption brutale du mysticisme négateur ne constitue pas la trame profonde de la civilisation iranienne. Rilke, que ne connaît pas Firouz, disait déjà qu'il y a de grandes nuits, même pour des petits jardins. Celui de Firouz plaide pour l'harmonie des êtres et la saveur des choses. C'est plus qu'un message d'espoir, un gage d'optimisme pour l'avenir.

(*) Agrégé de l'Université.

Le droit, la justice et les tyrans

par DJAMCHID MOMTAZ (*)

L'OCCUPATION de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran par un groupe d'étudiants dévoués à l'imam Khomeiny est généralement considérée, tant dans la presse internationale qu'au sein des peuples occidentaux, comme l'une de ces affaires qui ne laissent place à d'autre sentiment que l'indignation. L'opinion publique internationale condamne d'autant plus un tel acte que figurent, parmi les victimes, des diplomates protégés par l'immunité diplomatique. On invoque à satiété la violation du droit international qu'aggrave encore la prise de position des autorités locales en faveur d'« agresseurs » unanimement regardés comme les auteurs d'un « acte terroriste ».

Rares sont ceux qui, sans pour cela approuver l'occupation de l'ambassade et la détention d'otages, ont analysé en profondeur les mobiles qui en sont l'origine, en l'occurrence la présence de l'ex-empereur d'Iran aux Etats-Unis et le refus catégorique des autorités américaines de l'extrader. Une telle analyse apporte pourtant la preuve de l'iniquité des règles internationales en vigueur et permet, en dépassant le cadre du cas d'espèce, la réévaluation d'une règle de droit dans ses rapports avec la réalité.

La réalité est en effet qu'il existe des tyrans sanguinaires, oppresseurs de peuples, qui ne peuvent s'en libérer qu'à la faveur de circonstances propices, dont la réunion est aléatoire, ou, plus souvent, par la violence.

L'année 1979 a été le témoin de l'élimination définitive de plusieurs de ces despotes honnis par leurs peuples. Les chutes d'Idi Amin Dada, du Chah, de Somoza et de Bokassa, ont été non seulement considérées comme une délivrance par leurs ex-sujets, mais encore largement applaudies par une opinion internationale de plus en plus sensible aux violations des droits élémentaires des peuples et des individus.

Pour les peuples libérés, qui ont vécu de longues années de tyrannie, le sentiment de leur dignité retrouvée ne peut effacer un passé douloureux. Alors se fait jour la volonté de voir juger et châtier de façon exemplaire le responsable de tant de souffrances. Réaction on ne peut plus naturelle et juste retour des choses.

La moindre des présomptions

Comment ne pas se souvenir des sentiments qu'ont éprouvés, à l'égard de criminels comme Guillaume II et Hitler, les peuples occidentaux ?

Il est évident que, dans de telles circonstances, les arguments juridiques étayant le refus de l'extradition, même s'ils sont conformes au droit en vigueur, n'ont guère de chances d'être entendus par un peuple uni dans une même haine. Il devient dès lors difficile d'éviter actes de violence et explosions populaires, que les gouvernements ou autorités en place ont toute peine à endiguer, soit qu'ils se voient dépassés, soit qu'ils appréhendent de susciter la déception. Les peuples meurtris ressentent comme une nouvelle injustice à leur égard l'existence d'une règle de droit qui, en dernière analyse, aboutit à assurer l'impunité à un tyran.

De façon générale, il faut bien reconnaître que, dans un monde qui aspire à une plus grande justice, une telle impunité touche à l'immoralité.

De la même façon que l'opinion publique internationale n'a pu se résoudre à admettre que restent impunis les auteurs de détournements d'aéronefs et les terroristes de tous bords menaçant la vie de personnes innocentes, elle ne doit pas plus tolérer que d'autres criminels, fussent-ils présidents, rois ou empereurs, ne subissent pour peine que l'exil. On se souvient également combien les auteurs de crimes de guerre ou crimes contre l'humanité, et de génocides, ont soulevé d'indignation en leur temps, à tel point que les gouvernements avaient dû réagir pour limiter, dans la mesure du possible, au moyen de l'élaboration de conventions, les chances d'impunité. C'est ainsi que, dans certains cas, l'extradition d'un tel criminel ou, à défaut, son jugement par l'Etat détenteur ont été rendus obligatoires. Honnêtement, les tyrans méritent-ils un traitement plus favorable que les criminels précédemment évoqués ? On doit rappeler ici que les persécutions politiques constituaient l'un des chefs d'accusation au tribunal de Nuremberg et qu'elles y étaient qualifiées de « crime contre l'humanité ». Et c'est bien là la moindre des présomptions qui puissent peser sur les despotes en cause.

Ce qui est proposé ici c'est une modification des règles de droit existantes de façon à éviter l'impunité de tout chef d'Etat coupable d'avoir exercé la tyrannie, laquelle serait dès lors considérée comme un crime international en ce qu'elle représente intrinsèquement une offense au genre humain.

Plus précisément, un petit nombre d'Etats, en particulier ceux qui, pour l'avoir bien connue, éprouvent la plus grande répulsion pour la tyrannie, pourraient dès à présent entreprendre la négociation d'une convention internationale pour laquelle ils s'engageraient à extrader, sous certaines conditions, tout chef d'Etat présumé coupable de crime contre l'humanité.

Au rang des présomptions justifiant l'extradition figureraient : l'atteinte grave et répétée aux *droits de l'homme*, la pratique de la torture comme méthode habituelle de gouvernement — tous délits pouvant être considérés comme une offense au genre humain et une atteinte à la personne humaine — la corruption, la dilapidation des richesses et revenus nationaux, l'atteinte à l'indépendance nationale, etc...

L'Etat demandeur dirigerait l'instruction à laquelle participeraient les Etats membres de la convention qui le désirent, puis, une fois les faits établis, s'engagerait à organiser un procès en bonne et due forme et en présence d'observateurs des Etats parties à la convention.

Une telle initiative, si elle prend forme, ainsi que nous l'espérons, non seulement contribuerait à répondre au vœu de nombreux peuples encore opprimés ou récemment libérés du joug des tyrans, mais encore devrait être bien accueillie par les peuples libres imbus de principes démocratiques.

Quant aux gouvernements — il faut bien en parler puisque ce sont eux qui, principalement, créent le droit — on ne peut évidemment pas compter sur ceux qui sont dirigés par des despotes pour apporter leur appui à une initiative qui pourrait se retourner contre eux.

En revanche, des considérations tant éthiques que pratiques devraient amener les Etats occidentaux à adhérer à une telle convention, qui éviterait sans conteste de les plonger dans l'embarras qu'a connu la France récemment et qui empoisonne aujourd'hui les relations irano-américaines.

D'une trempe peu ordinaire

De surcroît, l'adhésion de l'Etat d'accueil d'un tyran à la convention rendrait sans fondement le recours à la violence à son encontre.

Enfin, il est permis d'espérer que les règles nouvelles pourraient éventuellement avoir, sur les tyrans en exercice, un effet dissuasif, et, par là, mieux garantir dans l'avenir les droits des peuples.

Le droit international, en perpétuelle évolution, ne peut, en effet, ignorer les exigences des peuples, qui aspirent à le voir devenir l'expression d'une plus grande justice.

On objectera bien sûr qu'une telle proposition est *a priori* insoutenable puisqu'elle ignore délibérément certains principes régissant les relations entre Etats, tels le droit d'asile reconnu à tout Etat, la courtoisie internationale commandant d'accueillir un ancien chef d'Etat en difficulté, pour ne pas parler des principes humanitaires mis en avant dans l'affaire iranienne.

Ces principes, que transgresse la proposition ci-dessus exposée, ne sont en rien condamnables, et ce n'est pas notre propos que de les rejeter ; mais, à cas exceptionnel mesure exceptionnelle, car les chefs d'Etat en cause, il faut le rappeler, sont bien d'une trempe peu ordinaire.

(*) Professeur de droit international à l'université de Téhéran.

L'imam Ali et la voix de la sagesse

M. Najah Jamal el-Din, professeur d'arabe au lycée Polhier d'Orléans, nous communique des extraits du Nahj al-Balagha de l'imam Ali, cousin et gendre du prophète, dont il dit qu'il constitue le « vade-mecum du musulman chiite ». (Fi Dhilâli Nahj al-Balagha, commenté par M. J. Mughaniya. Ed. Dar al-Ilmill Malayin, Beyrouth, 1972.)

● Je me trouvai devant un dilemme : ou bien faire la guerre en répandant le sang, ou bien endurer l'insupportable iniquité. La sagesse me dicta alors la patience. Je me résignai, les yeux aveuglés par les outrages, l'arête du dépit plantée dans la gorge, voyant piller mon patrimoine par les usurpateurs qui accablaient le peuple de leurs avanies et de leurs brimades. (Du troisième discours dit le rugissant, t. I, p. 83-86.)

● Qu'est-ce qu'un croyant ? Le croyant est l'homme sage et perspicace..., l'homme le plus patient et le plus humble... Il ne connaît ni rancune, ni jalousie, ni injure, ni médisance... celui dont le savoir est à la mesure de la magnanimité. Pondéré dans la colère, doux pendant la querelle et la contestation, il ne s'emporte ni ne s'en orgueillit, toujours patient et philosophe... (1)

● Le bon musulman accepte les excuses et ne se venge jamais... Il mêle la mansuétude à la science, la sagesse à la patience...

Il réprime son courroux lorsqu'il est victime d'une injustice et patiente jusqu'à ce que Dieu lui-même lui assure la victoire. Le croyant est le guide des hommes charitables et magnanimes. (2)

(1) Cf. « Mustadrak Nahj al-Balagha ». Supplément à « la Voie de la pertinence » publié par Al-Hadi Kachif al-Ghitâ. Edité par « Mahtabat al-Andalous. Beyrouth, Liban (édition récente ne portant pas de date), p. 69.

(2) Idem, p. 70.

Réplique à... Christian Bromberger et Jean-Pierre Digeard

M. Claude Weill, de Paris (16e), nous écrit :

J'ai été très intéressé par l'article de Christian Bromberger et Jean-Pierre Digeard : « Vous avez dit *Khomeiny* ? » *(le Monde* du 21 novembre).

Toutefois, je voudrais faire les remarques suivantes :

— S'il est vrai que le chah a eu (et a peut-être encore) une image *Jour de France* rassurante *dans l'esprit des Français*, c'est, comme le faisait remarquer J.-F. Kahn, parce qu'il parle français, qu'il apparaît beau, somptueux, énergique. Ce n'est certainement pas la faute d'organisations comme Amnesty International, qui ont toujours dénoncé l'atrocité de sa répression. Sans doute n'y a-t-il pas eu suffisamment d'échos dans la presse, et cela est vrai également pour de nombreux pays qui violent allègrement les droits de l'homme (*Guinée-Conakry, Uruguay, Singapour*, Bulgarie, etc.) sans que la presse française en général semble beaucoup s'émouvoir.

— Si l'ayatollah Khomeiny, malgré son aspect de « père *noble* » *tant prisé* des cœurs français, est si décrié actuellement, c'est d'abord à cause de *son fanatisme*, qui, à juste raison, fait peur. Le chah représentant l'ordre (si injuste et violent soit-il), l'imam représente le désordre : non seulement il provoque l'anarchie politique, économique, sociale, etc., mais il laisse le pouvoir à la rue, ses décisions sont irrationnelles, personnelles et explosives, avec tous les dangers que cela représente dans un monde en état d'équilibre instable. Ainsi, d'un point de vue égoïste mais justifié, il est bien évident qu'il est beaucoup plus dangereux que le chah, bien que ses violations des droits de *l'homme soient* (encore ?) *moins* nombreuses que celles du chah (mais y a-t-il une appréciation quantitative dans ce cas ?).

En fait, il semble que l'on assiste aujourd'hui à ce que tout le monde prédisait depuis des dizaines d'années et à quoi personne ne croyait : la révolte du tiers-monde.

Bien entendu, cela crée des *situations inacceptables, injustes*, cruelles. Et comme toujours, ce ne sont pas les plus pauvres qui se révoltent. *Mais la situation qui* consiste à utiliser ou à gâcher les richesses du monde entier au *profit de moins du quart* de ses habitants ne peut aboutir qu'à des violences graves et peut-être fatales pour tous.

Nous savons que le fanatisme, l'intolérance, la recherche de l'intérêt immédiat (vente d'armements, par exemple), les ambitions personnelles ou nationalistes nous précipitent vers des tragédies. Mais, malheureusement, *nous n'avons trouvé aucune* recette pour les éviter.

Alice.

L'écriture de la fiction.

Par Jean Decottignies

INSTRUIRE la question de la situation idéologique du texte romanesque est une préoccupation actuelle. On a tenté ici d'en déplacer le projet en prenant l'idéologie comme instigatrice d'un certain fonctionnement du récit. L'analyse du discours, qui met à jour la formation des énoncés et des objets, dégage tout d'abord un appareil formel du roman, qui ne relève pas plus de la description linguistique que de la relation du contenu. Modalités et dispositifs qui constituent la méthode du romancier apparaissent d'autant plus prégnants que tout narrateur aspire à tenir un discours recevable ; mais d'autant plus fragiles aussi, que toute prise de parole libère une forme d'impatience, une disposition mélancolique, qui portent la fiction à excéder toutes les bornes de la narrativité.

C'est ce moment d'humeur et ce mouvement de curiosité que désigne dans les textes le regard nietzschéen. Tel regard est ici proposé comme instrument de la critique littéraire.

Collection "Puf écriture" dirigée par Béatrice Didier

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Le Monde

ENTRE TÉHÉRAN ET W

L'éventuelle libération

Le Japon cherche à se m

t, la justice et les tyr

Le Monde

étranger

ENTRE TÉHÉRAN ET WASHINGTON

L'éventuelle libération des otages ne mettra pas fin à la crise

déclare le président Carter

La réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, qui finalement eu lieu mardi après-midi 27 novembre, a été très brève et seuls le secrétaire général, M. Waldheim, et le président du Conseil, M. Palacios de Vizzio, ont pris la parole. L'un et l'autre ont lancé des appels au calme et à la modération en soulignant la gravité de la situation des otages à Téhéran. Après un quart d'heure de séance, le Conseil s'est ajourné jusqu'au samedi 1er décembre, à 21 heures, en attendant l'arrivée à New-York du chef de la diplomatie iranienne, M. Bani Sadr.

Notre correspondant à New-York nous câble à ce sujet que le malaise persiste à l'ONU, où on a le sentiment que le Conseil de sécurité s'est donné beaucoup de mal pour redonner vie à une initiative mort-née. Des doutes subsistent même su rla venue de M. Bani Sadr, qui avait déjà annoncé son arrivée dimanche dernier avant que le Conseil de la révolution n'annule ce voyage. Tandis que les pays occidentaux membres du Conseil de sécurité et les Chinois poussaient à un débat immédiat sur la situation des otages, le groupe des pays du tiers-monde, l'U.R.S.S. et la France, note Nicole Bernheim, ont fait valoir que la moindre erreur tactique de langage risquait de provoquer un drame à Téhéran dans la tension de ces jours de ferveur religieuse du mois de deuil de Moharram.

Le pessimisme régnait d'autant plus aux Nations unies que dans la matinée l'iman Khomeiny avait dénié au Conseil de sécurité « *toute compétence* » dans l'affaire des otages, affirmant que ses conclusions étaient « *connues à l'avance* ». « *Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *insistent sur le fait que le Conseil doit se limiter à l'examen de la libération des otages. Notre peuple sait parfaitement que toute juridiction de ce genre prend ses décisions sous la dictée eds Etats-Unis et ainsi nous condamnera. Le chah déchu et les otages doivent être jugés en Iran seulement, car les crimes ont été commis en Iran.* »

Les étudiants islamiques ont annoncé, pour leur part, que des explosifs et des mines avaient été placés dans les bâtiments et notamment à proximité de celui où se trouvent les otages, « *pour se prémunir contre toutes les activités d'agents américains pendant les deux prochains jours de deuil. la Tessoua* (jeudi) *et l'Achoura* (vendredi) *commémorant la mort d'Hussein, fils d'Ali le fondateur du chiisme.* »

A Washington, le président Carter a déclaré mardi que l'éventuelle libération des otages ne mettra pas fin à la crise ouverte le 4 novembre dernier par l'assaut contre l'ambassade de Téhéran. M. Carter a ajouté que cette libération ne voudra pas dire que « *l'ardoise a été nettoyée* » et que cette action aura « *des conséquences prolongées sur nos relations avec l'Iran* ». Le chef de l'exécutif américain a, par ailleurs, qualifié de « *honte pour la civilisation* » les conditions dans lesquelles sont détenus les diplomates américains. Le département d'Etat a recommandé à tous les ressortissants américains d'éviter, pour le moment, de voyager dans onze pays islamiques : Abou Dhabi, Bahrein, le Bangladesh, l'Irak, le Liban, la Libye, le Nord et le Sud Yémen, Oman, Qatar et la Syrie.

L'état de santé de l'ancien chah

Le dernier obstacle médical au départ du chah des Etats-Unis a été levé mardi par l'extraction d'un calcul biliaire. Le porte-parole de l'hôpital Cornell de New-York a précisé que l'équipe médicale conduite par un éminent radiologue canadien, le Dr Joachim Burbenne, avait réussi cette extraction grâce à une méthode révolutionnaire qui n'implique aucune intervention chirurgicale. Le souverain déchu, a indiqué toutefois le porte-parole, devra encore rester « *quelques jours* » en observation à New-York, pour vérifier qu'aucune infection ne se développe.

Le représentant de l'Idaho, M. George Hansen, qui poursuit à Téhéran une mission à titre personnel auprès des autorités iraniennes, a suggéré mardi dans une interview, à la chaîne de télévision ABC, que MM. Henry Kissinger et David Rockefeller qui, a-t-il dit, ont joué un rôle majeur dans la décision des Etats-Unis d'accorder un visa au chah, assument les conséquences de leur acte en « *se portant volontaires pour remplacer les otages* ».

A ce propos, les milieux officiels de Washington, cités par l'agence U.P.I. affirment que la décision d'admettre le chah aux Etats-Unis a été prise au début d'octobre par le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance. Ces mêmes milieux précisent que les « *documents* » produits, à ce sujet, par les étudiants islamiques de Téhéran sont « *véridiques* ».

L'un de ces documents, un télégramme signé Cyrus Vance demandait au début d'octobre au département d'Etat et à l'ambassade américaine de Téhéran de donner leur accord à l'entrée du chah aux Etats-Unis avant la fin du mois. Ces officiels précisent toutefois que la décision finale d'admettre le chah aux Etats-Unis n'a été prise qu'à la suite de fermes assurances reçues par le gouvernement Bazargan qui se serait engagé à deux reprises à garantir la protection des ressortissants et propriétés américains en Iran.

Selon l'agence U.P.I., seuls M. Bruce Laingen, chef de la mission diplomatique de Téhéran et M. David Newsom, sous-secrétaire d'Etat, se sont opposés à la décision d'admettre le chah aux Etats-Unis estimant qu'elle constituerait « *un risque inutile* ». Mais leurs objections n'auraient pas été prises en considération par M. Vance et le président Carter qui auraient fait valoir que les Etats-Unis ne devaient pas abandonner « *un ami dans le malheur* ».

Alger soutiendrait l'Iran en cas d'intervention militaire américaine

De notre correspondant

Alger. — Venant de Tripoli et de Tunis, une délégation du conseil de commandement de la révolution iranienne a été reçue mardi 27 novembre par le président Chadli Bendjedid, à qui elle a remis un message des autorités de Téhéran, ainsi que par le coordinateur du parti F.L.N., M. Yahiaoui et le ministre des affaires étrangères, M. Benyahia.

Interrogé sur une éventuelle médiation algérienne, le Dr Mohamed Ali Hadi, chef de la délégation, a insisté sur le fait que « *l'Algérie comme l'Iran demande l'extradition du chah. Aucune médiation n'est nécessaire*, a-t-il dit, *le problème est simple : on nous donne le chah et nous rendons les otages* ». La délégation iranienne doit quitter Alger ce mercredi pour se rendre à Paris puis à Londres où elle espère expliquer aux autorités le point de vue du gouvernement iranien.

Les dirigeants algériens suivent de très près les événements et sont d'autant mieux informés que leur ambassadeur à Téhéran fait partie des diplomates admis auprès des otages américains.

Au cas où les Etats-Unis interviendraient militairement en Iran, Alger se rangerait aux côtés de Téhéran. Mais une telle évolution n'est cependant pas envisagée, ici, de gaieté de cœur. D'abord parce que l'Algérie, qui n'a rétabli qu'en 1975 ses relations diplomatiques avec Washington, rompues lors de la guerre israélo-arabe de 1967, ne souhaite pas voir se dégrader à nouveau ses rapports avec les Etats-Unis, son premier partenaire commercial.

En outre, lors d'une récente visite, M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les problèmes de sécurité, a fait savoir que la Maison Blanche appréciait le non-alignement algérien, qu'elle considérait comme positif le rôle joué par Alger sur la scène internationale. M. Brzezinski a, d'autre part, indiqué que son pays n'encouragerait pas une agression marocaine contre l'Algérie. Les dirigeants algériens, de leur côté, ont une nouvelle fois réaffirmé qu'ils ne cherchaient pas à déstabiliser la monarchie chérifienne et qu'ils étaient prêts à aider à un règlement politique et négocié du conflit du Sahara occidental.

Le silence éloquent de la presse

Parallèlement, la tournure prise parfois par la révolution iranienne et certaines décisions et déclarations de l'imam Khomeiny n'ont pas toujours fait ici l'unanimité. A aucun moment la presse algérienne n'a approuvé, par exemple, l'invasion de l'ambassade des Etats-Unis non plus que la prise d'otages. Son silence sur ce point est éloquent.

Cela étant, les dirigeants algériens donneront la priorité à la solidarité dans la lutte anti-impérialiste. Tout en évitant de durcir le ton, de publier des proclamations solennelles et d'échauffer les esprits, ils savent qu'ils possèdent un grand crédit à Téhéran et sont résolus à soutenir fermement la révolution iranienne au cas où celle-ci devrait affronter une épreuve de force. Celle-ci les y encourage d'ailleurs en proclamant de son côté la « *légitimité* » de la lutte du Front polisario. Les Sahraouis, a-t-on appris mardi à Alger, vont ouvrir prochainement un bureau à Téhéran.

DANIEL JUNQUA.

Le Japon cherche à se mettre à l'abri de la vague d'hostilité à l'égard des Etats-Unis

De notre correspondant

Tokyo. — Le risque d'escalade dans l'affaire d'Iran, la flambée d'hostilité à l'égard des Etats-Unis qui s'est emparé du monde islamique, liés à l'accélération de la chute du yen par rapport au dollar, conséquence de la situation au Proche-Orient et des anticipations de nouvelles augmentations du prix du pétrole inquiètent vivement les Japonais. Derrière l'attitude de prudente expectative qu'ils ont adoptée depuis le début de l'affaire iranienne et leur solidarité affichée avec l'allié américain, ils sont apparemment à la recherche d'une politique pétrolière qui les mettrait à l'abri de la vague d'hostilité à l'égard de Washington.

Pour juger sur place de l'évolution de la situation au Proche-Orient et en Iran, Tokyo a dépêché une mission du ministère du commerce international et de l'industrie qui doit se rendre en Arabie Saoudite, en Egypte et en Syrie avant d'aller à Téhéran. Plusieurs dirigeants des milieux pétroliers nippons se trouvent également dans la région.

Deuxième puissance économique du monde occidental, premier importateur de pétrole après les Américains — 230 millions de tonnes en 1978 — et dépendant à 80 % du Proche-Orient pour ses approvisionnements, le Japon ne tient pas à se retrouver dans une situation analogue à celle qui fut la sienne en 1973, lorsqu'il mesura la légèreté avec laquelle il s'en était remis aux Américains pour défendre ses intérêts vis-à-vis des pays producteurs. Certes, au cours des cinq dernières années, le Japon a considérablement renforcé ses liens directs avec les pays arabes — en 1973 il n'avait même pas d'ambassadeur au Koweït — et en Iran. Il n'est pas aujourd'hui sans cartes en mains. Certains dirigeants et hommes d'affaires pensent néanmoins que l'affaire d'Iran n'est peut-être que le prélude à d'autres actes d'hostilité envers l'Amérique et estiment qu'il faut aller plus loin. En évitant de paraître se désolidariser ouvertement des Etats-Unis, il s'agirait de jeter les bases d'une politique qui permettrait de ne pas risquer d'être assimilé pleinement à Washington.

L'atmosphère à la fin de la semaine dernière à Tokyo a été symptomatique de l'ambivalence des réactions. D'un côté, la confiance affichée du gouvernement Ohira, qui affirme que le Japon est en mesure de faire face à la situation internationale créée par l'affaire iranienne. De l'autre, une fébrilité de plus en plus perceptible de la part des milieux pétroliers. Par solidarité avec les Etats-Unis, les autorités ont officiellement découragé les maisons de commerce nippones, très actives sur le marché pétrolier, d'acheter le pétrole que les Iraniens ne peuvent livrer aux Etats-Unis. Dans les milieux pétroliers, on s'attend en fait à ce que la part des importations de pétrole achetée sur le marché libre dépasse rapidement son niveau actuel (11 % des approvisionnements).

En fait, il paraît pratiquement établi que plusieurs transactions ont été réalisées la semaine dernière. Selon le quotidien économique *Nihon Keizai*, toujours bien informé, plusieurs accords de principe ont été signés pour un total de 12,6 millions de barils. Quant à l'*Asahi*, il affirmait vendredi que la maison de commerce C. Itoh avait acheté 6,6 millions de barils à 40 dollars l'unité. « *Ce ne serait pas étonnant : tout le monde le fait* », concède un employé d'une maison concurrente.

Selon des sources bancaires, les paiements, qui ne peuvent se faire par le biais de banques américaines, — les avoirs iraniens aux Etats-Unis étant bloqués, — seraient effectués en marks achetés à Londres et transférés à Francfort. Plusieurs banques et maisons de commerce japonaises ont, d'ailleurs, déjà fait part aux Iraniens qu'elles acceptaient de renoncer aux dollars pour leurs paiement. Apparemment, les banques japonaises ne tiennent pas, en s'alignant sur leurs homologues américaines, à s'aliéner les Iraniens. Pas plus qu'elles ne semblent mettre en doute la capacité de paiement de Téhéran, malgré la déclaration, vendredi, du ministre des affaires étrangères, M. Bani Sadr, affirmant que l'Iran ne rembourserait pas ses dettes extérieures. Le gouvernement japonais a, d'ailleurs, accordé récemment un prêt de 80 millions de dollars à l'Iran, destiné à la poursuite du projet du groupe Mitsui de construction d'un complexe pétrochimique géant à Bandar- Khomeiny.

En marge de ses opérations quelque peu fébriles et affairistes de coulisses, il y a surtout des manœuvres à plus long terme, beaucoup plus significatives d'une probable réorganisation de la politique pétrolière japonaise. Jusqu'à présent, les Japonais ont surtout joué sur l'accumulation des stocks (qui aujourd'hui sont proches d'une centaine de jours) et la possibilité d'agir sur le marché libre.

Une stratégie à moyen terme

Conscients cependant que, dans les cinq prochaines années, ils ne peuvent espérer réduire à moins de 65 % leur dépendance à l'égard du pétrole pour satisfaire leur demande en énergie, ils semblent chercher à définir une stratégie à moyen terme. Ils ont deux préoccupations. La première est de dépendre de moins en moins des « majors ». Entamée depuis plusieurs années, cette politique, accélérée en 1979 par la diminution des livraisons faites par les grandes compagnies pétrolières, doit se poursuivre. Assurant 70 % des importations de pétrole au Japon, il y a quelques années, les « majors » ne fournissent aujourd'hui qu'un peu plus de 40 %, selon un source nippone.

Ce sont les grandes maisons de commerce, ou « shosha », qui jouent et sont appelées à jouer un rôle essentiel. Une révision de la loi sur l'industrie pétrolière devrait d'ailleurs bientôt faciliter leurs activités dans ce domaine. Actuellement, la majorité des contrats directs, qui représentent 40 % des achats nippons, sont passés par les « shosha. Celles-ci sont, généralement, bien placées dans les pays producteurs où elles participent aux projets de construction et aux appels d'offre. Les maisons de commerce sont le fer de lance de la nouvelle politique énergétique du Japon pour les années 1980.

La seconde orientation que les Japonais voudraient donner à celle-ci consisterait à étendre le plus possible leurs réseaux de contacts avec les pays producteurs, qui sont considérés comme radicaux, mais aussi à trouver des modes de coopération avec ceux qui sont des alliés.

Davantage sans doute que la situation en Iran, où ils ne sont pas mal placés et ont, aux yeux des autorités, l'avantage de ne pas avoir été directement en contact avec la Savak, les Japonais sont préoccupés par l'avenir des pays pro-américains, et notamment de l'Arabie Saoudite dont ils dépendent pour 38 % de leurs approvisionements.

L'avenir des pays du Golfe

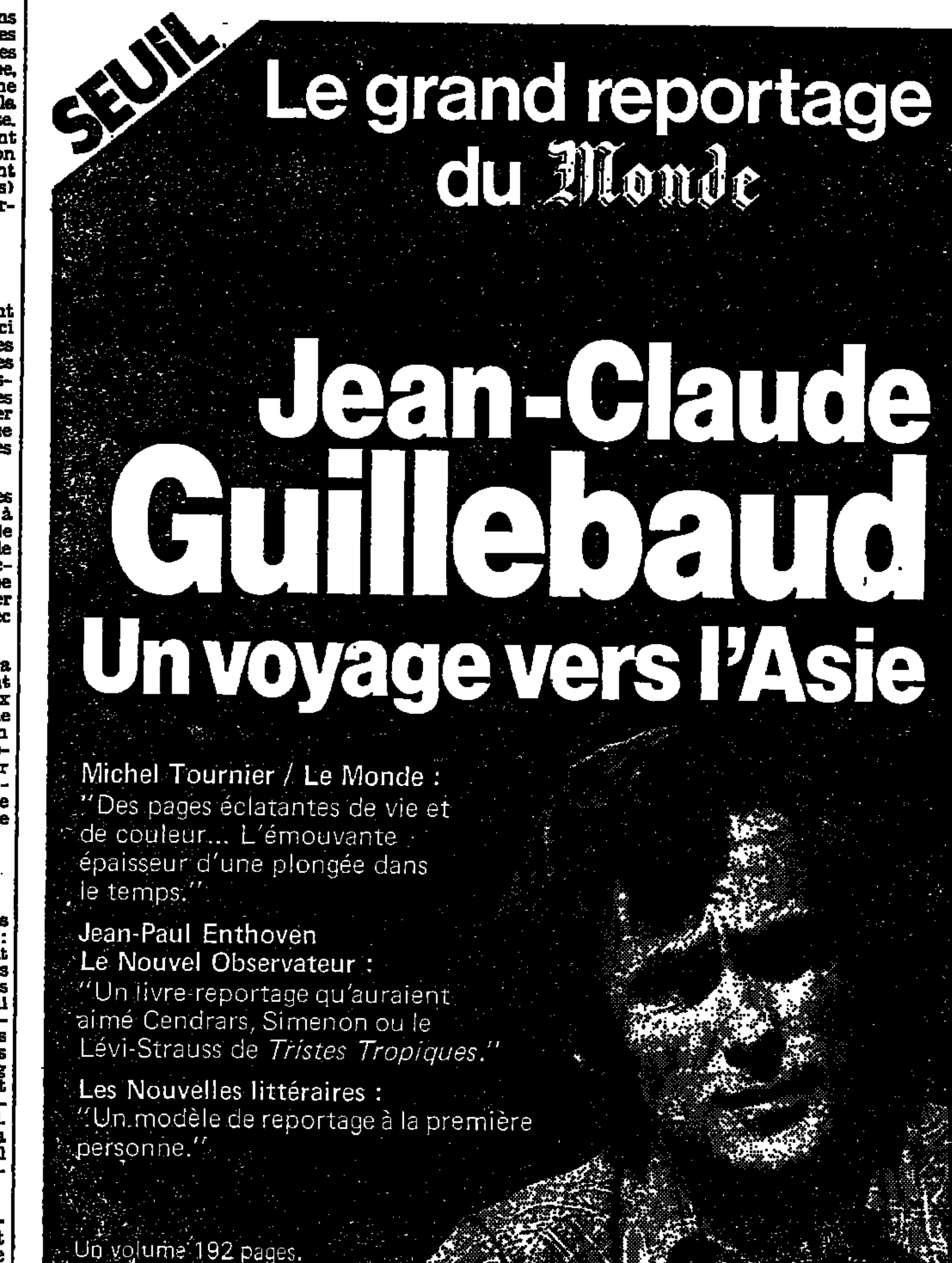
La question qu'ils se posent est de savoir d'abord si les cheiks des Emirats ou la famille royale en Arabie Saoudite pourront maintenir leur pouvoir, mais aussi s'ils ne seront pas, à l'avenir, amenés à modifier, ne serait-ce qu'en apparence, leur attitude pro-américaine, surtout si l'hostilité à Washington se perpétue dans le monde islamique. Dans cette perspective, l'idée d'un pôle de développement avec les Européens, caressée depuis longtemps par ceux-ci et que M. Servan-Schreiber a récemment relancée à Tokyo en la précisant (*le Monde* des 25 et 26 novembre), retient leur attention.

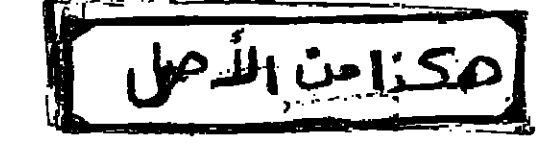
Ce qu'ils souhaitent surtout, comme les Européens, c'est d'inciter les Arabes à placer les bénéfices qu'ils tirent du pétrole dans autre chose que de la monnaie : En d'autres termes, ils voudraient les pousser à investir en dehors du Proche-Orient. Ne doit-on pas voir un signe de l'évolution qui se dessine dans le fait que, dernièrement, le Koweït a acquis une partie importante des actions de Teikoku Oil et Nippon Mining Co ? Le Koweït envisagerait également de prendre une participation dans Maruzen Oil. Comme par le passé lorsqu'il a acquis des actions japonaise, il a choisi deux sociétés sans participations étrangères.

A Tokyo on interprète l'opération koweïtienne comme reflétant la nouvelle stratégie financière de certains pays arabes. On s'attend en général sur le marché boursier à plusieurs autres opérations de ce type.

La « révolution scientifique » que serait en train de vivre le Japon devrait donner confiance aux investisseurs arabes en étant la garantie de bénéfices à venir. Il est évident que cette évolution intéresse surtout les pays pro-occidentaux, les plus radicaux ne voyant là, peut-être non sans raison, qu'un biais pour détourner une nouvelle fois des vrais problèmes et freiner le dialogue Nord-Sud. Tout en poursuivant par d'autres voies les contacts qu'ils entretiennent avec ces derniers pays, où ils semblent beaucoup plus demandeurs qu'autrefois — en Algérie notamment, — les Japonais cherchent, semble-t-il, parallèlement, à mettre en place un autre type de relations avec les Etats du Golfe, qui leur permettrait de créer, en collaboration éventuellement avec les Européens, une structure d'interdépendance. C'est du moins le projet que semblent avoir un certain nombre de dirigeants du monde des affaires.

PHILIPPE PONS.





مكان الأصل

PROCHE-ORIENT

En Cisjordanie

LEURS VOITURES AYANT ÉTÉ LAPIDÉES

Des colons israéliens saccagent une école dans un camp de réfugiés

De notre correspondant

Jérusalem. — Quelques colons israéliens paraissent de plus en plus tentés de faire eux-mêmes la police en Cisjordanie où une certaine tension continue de régner dans l'attente d'une décision définitiuve sur le décret d'expulsion dont fait l'objet le maire de Naplouse, M. Bassam Chaka (*le Monde* du 28 novembre). En tirant des coups de feu en l'air, les passagers de deux voitures israéliennes ont fait irruption mardi 27 novembre dans une école de filles du camp de réfugiés de Jalazoun, près de Ramallah, alors que des pierres venaient d'être lancées sur leurs véhicules. Ils ont dispersé les enfants, brisé des vitres et causé des dégâts importants dans le bâtiment scolaire, selon la police qui tente d'identifier les intrus. De même source on déclare qu'il s'agit vraisemblablement de membres d'une implantation israélienne proche de Ramallah.

A plusieurs reprises au cours des mois passés des groupes de colons, reprochant à l'armée son «*inaction*» avaient menacé de «*rétablir l'ordre*» et de prendre en charge leur propre défense. Au début de l'année des raids punitifs avaient été ainsi menés à Ramallah et à Bir-Zet contre des manifestants arabes.

Les civils israéliens avaient été également à l'origine des violents affrontements qui s'étaient produits le 15 mars à Khalkhoul près d'Hébron où deux jeunes Arabes avaient été tués. — F. C.

● A BRUXELLES, M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, a exprimé son opposition à la « *politique du fait accompli* » pratiquée par les Israéliens dans les territoires occupés. Il a accusé Jérusalem de créer « *inutilement* » une situation conflictuelle en Cisjordanie. « *Nous devons*, a-t-il souligné, *faire savoir clairement aux Israéliens que sur certaines places ils se trompent, et montrer clairement aux Arabes, et en particulier aux Palestiniens, que nous comprenons la légitimité de revendications.* » .. *(Corresp. de leurs revendications.* — (Corr.)

● A PARIS, l'Association France-Palestine organise vendredi 30 novembre, de 18 heures à 22 heures, à la Mutualité, « une soirée de solidarité avec le peuple palestinien, à l'occasion de la journée décidée par l'ONU ». os.-) (c

ASIE

Chine

Pékin s'apprête à adopter de nouvelles mesures répressives contre les contestataires

De notre correspondant

Pékin. — De nouvelles mesures répressives sont imminentes en Chine pour éliminer les formes de contestation politique jugées dangereuses pour « *la stabilité et l'unité* » du régime. La question a été examinée mardi 27 novembre lors d'une réunion du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, dont l'agence Chine Nouvelle rend compte dans les termes les plus inquiétants.

« *De nombreux orateurs*, dit-elle, *ont fait observer que le mur du carrefour de Xidan à Pékin souvent appelé* «Mur de la démocratie» *et le seul où l'affichage de* Dazibaos *soit encore autorisé est utilisé par certaines personnes, à des fins inavouées, pour perturber l'ordre social et la sécurité.* » Plusieurs participants ont en outre dénoncé « *la collusion avec les étrangers* » dont se rendent coupables à leur sens les auteurs de journaux muraux. D'autres ont exigé que de « *sévères punitions* » soient infligées à ceux qui « *contestent ouvertement les quatre principes fondamentaux* » (rôle dirigeant du parti, dictature du prolétariat, soutien au régime socialiste, fidélité au marxisme-léniniste et à la pensée de Mao Tse-toung. Les orateurs, conclut le compte rendu de Chine Nouvelle, ont proposé que « *des mesures résolues soient prises au sujet du mur de Xidan* ».

De nombreux signes avaient laissé prévoir une accentuation de la répression contre la contestation politique. Le plus grave avait été la condamnation à quinze ans de prison, le 16 octobre, de M. Wei Jingsheng.

M. Deng Xiaoping a encore répété lundi à des visiteurs britanniques que si cette condamnation était «*sévère*», elle était néanmoins nécessaire pour «*faire un exemple*».

Entre-temps, d'autres arrestations ont été opérées au carrefour de Xidan, en particulier parmi les jeunes gens qui diffusaient la transcription intégrale du procès de Wei Jingsheng, pourtant affiché tout à côté sous forme de journal mural.

De multiples articles enfin ont été publiés depuis le début de novembre pour demander que des mesures soient prises afin d'enrayer les tendances « anarchiques » qui se manifestent particulièrement dans la jeunesse.

La pratique de l'amalgame

L'offensive qui se dessine s'oriente autour de deux axes principaux. L'amalgame systématique d'abord entre la contestation politique et les désordres de toutes catégories, y compris les crimes et délits de droit commun.

Cet amalgame se fait notamment à l'occasion d'incidents dont la nature est complexe, par exemple à des manifestations organisées par des pétitionnaires qui ne parviennent pas à faire recevoir leurs plaintes et qui finissent par occuper les loucaux officiels.

Une affaire assez grave de ce genre s'est ainsi produite au début du mois à Shenyang, — où les manifestants s'étaient emparés de deux trains pour venir envahir le siège du comité provincial du parti, — et s'est terminée par trois arrestations. Le cas est loin d'être isolé. D'une manière générale, tout désordre est plus ou moins qualifié de « *contre-révolutionnaire* » sous prétexte qu'il nuit à « *la stabilité et à l'unité* » et perturbe la production. C'est sur ce fond que se développe une vaste campagne pour « *la défense de la légalité* » qui fait progressivement apparaître la discipline politique comme un devoir fondamental de tout citoyen respectueux des lois.

L'accent est mis d'autre part sur les dangers des contacts avec les étrangers. Ce thème est particulièrement choquant à l'heure où la Chine prétend justement s'ouvrir au monde extérieur, tant sur le plan humain que dans les relations économiques et culturelles. C'est pourtant dans ce sens qu'il fallait déjà interpréter l'accusation de trahison contre Wei Jingshen sous prétexte que le jeune homme avait communiqué à des journalistes étrangers des « *renseignements militaires* » concernant le conflit avec le Vietnam. L'avertissement est en tout cas, aujourd'hui, sans ambiguïté et tout citoyen chinois qui se permettrait de discuter politique avec un étranger sait désormais à quoi il s'expose. Les timides relations qui avaient ocmmencé de s'ébaucher depuis l'hiver dernier ne peuvent en être encouragées.

Politiquement, cette campagne de reprise en mains ne fait pas l'unanimité. Elle survient au contraire au moment même où un courant «*libéral*» se fait sentir avec vigueur dans les milieux académiques et le monde artistique. Le 14 novembre, le *Quotidien du Peuple* a aussi fait écho à ce courant de pensée en affirmant qu'en «*société socialiste, le peuple devait être maître de décider de sa propre liberté d'expression*». L'auteur du même article soulignait qu'il fallait distinguer «*les problèmes idéologiques et les actes*». Les «*propos contre-révolutionnaires*», poursuivait-il, ne sauraient être des motifs d'arrestation.

Il est difficile de dire si ces dissonnances affectent l'homogénéité de l'équipe dirigeante. Il ne fait aucun doute en tous cas qu'elles révèlent de graves tensions dans des cercles plus larges où s'opposent clairement des conceptions très différentes de la démocratie, de la liberté en régime socialiste, voire de la « *modernisation* » des mentalités.

ALAIN JACOB.

Pakistan

UN JOURNALISTE DOIT COMPARAITRE DEVANT UN TRIBUNAL MILITAIRE

Islamabad *(A.P. - UPI - Reuter)*. — Le correspondant au Pakistan de l'hebdomadaire asiatique *The Far Eastern Economic Review*, Salamat Ali, arrêté le 13 novembre, devrait être traduit dans les prochains jours devant un tribunal militaire. Il est accusé d'avoir écrit, en violation des dispositions de la loi martiale, un article «*présentant une image déformée de la situation au Pakistan, en créant la haine entre les peuples des diverses provinces*». L'article incriminé, paru dans le numéro du 19 octobre de l'hebdomadaire, décrivait, à partir de témoignages recueillis sur place, la situation politique dans la province du Baloutchistan, au sud-ouest du pays, où depuis plusieurs années, certaines tribus sont épisodiquement en révolte contre l'autorité centrale. Les populations baloutches sont de mêmes souches que celles établies en Iran.

Pour les délits qui lui sont reprochés, Salamat Ali risque, aux termes de la loi martiale, des peines pouvant aller jusqu'à la condamnation à mort et comprenant la lapidation publique. Mais, à quarante-six ans, il a un an de plus que l'âge maximum auquel sont administrés des coups de fouet aux condamnés.

[La Fondation de la presse asiatique, dont le siège est à Manille, a déclaré que l'arrestation de Salamat Ali «sape un peu plus la liberté de la presse, déjà bien menacée au Pakistan» et risque de «supprimer le droit de chaque journaliste dans ce pays d'exercer sa profession avec honnêteté et intégrité». La Fondation lui a décerné, le 20 novembre, le prix Mitsubishi. Malgré les restrictions, et notamment la censure imposée par le régime militaire, Salamat Ali continuait ses correspondances avec une probité et une indépendance remarquables. En engageant, pour un prétexte futile, des poursuites contre lui, les autorités pakistanaises veulent surtout, semble-t-il, «faire un exemple», afin d'interdire tout jugement critique sur la situation intérieure à un journaliste national.]

AFRIQUE

LA CONFÉRENCE SUR LE ZIMBABWE-RHODÉSIE

Londres souhaiterait associer Pretoria à l'application du cessez-le-feu

M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, rencontre à Londres, ce mercredi 28 novembre, son homologue britannique, lord Carrington, au moment où la négociation sur le conflit rhodésien semble de nouveau sortir de l'impasse. M. Botha serait porteur, nous signale notre correspondante à Johannesburg, Christiane Chombeau, d'un message de prudence, Pretoria craignant que le Front patriotique ne dispose de trop d'avantages, pendant une période transitoire, sur le gouvernement de Muzorewa, lequel demeure le favori des Sud-Africains. M. Botha se rendra ensuite à Bonn.

De notre correspondant

Londres. — L'espoir renaît à Lancaster House où la négociation constitutionnelle sur le Zimbabwe-Rhodésie, qui paraissait gravement compromise, a de nouveau été sauvée de l'échec. En dépit des déclarations publiques virulentes des représentants du Front patriotique à leur retour de Dar-Es-Salaam, où ils avaient obtenu le soutien total des présidents africains de la « ligne de front », et malgré des positions officielles divergentes sur l'organisation et la surveillance du cessez-le-feu, un compromis paraît s'ébaucher en coulisse.

Mais, cette fois, le gouvernement britannique a dû jeter du lest en renonçant pratiquement à la tactique de l'ultimatum. Les Britaniques acceptent en fait que la discussion se prolonge au-delà du délai limite que lord Carrington avait fixé la semaine passée. Certes, le porte-parole de la délégation britannique a encore répété mardi 27 novembre que l'accord devrait se faire « *dans les tout prochains jours* » et « *fondamentalement* » sur la base des propositions britanniques. « *Sinon, il n'y aura pas d'accord* », a-t-il déclaré. Mais, dans les milieux de la conférence, on considère qu'il s'agit là d'une prise de position publique qui n'affecte pas la discussion sérieuse menée en privée entre lord Carrington et MM. Nkomo et Mugabe. Aussi bien, il est probable que lord Carrington retardera de vingt-quatre heures son départ pour le sommet européen de Dublin.

Le Front patriotique insiste toujours sur une augmentation du contingent du Commonwealth et l'élargissement de son rôle, sur la dissolution de certaines unités de l'armée rhodésienne et sur une durée minimale de deux mois pour l'exécution du cessez-le-feu. Mais, surtout, il refuse énergiquement la suggestion britannique de regrouper les guérilleros dans quinze centres de rassemblement qu'il qualifie de «*camps de concentration*». Le Front souligne que les guérilleros ainsi parqués seraient vulnérables aux attaques aériennes tandis que les forces rhodésiennes continueraient d'être déployées dans le pays.

Apparemment, les Britanniques sont disposés à tenir compte du souci de sécurité du Front patriotique. En premier lieu, ils accepteraient d'augmenter le contingent du Commonwealth et surtout d'élargir son rôle, qui ne serait plus celui de surveillance *(monitoring)* mais d'intervention *(peace keeping)*. Sans atteindre les «*quelques milliers*» d'hommes que souhaitait le Front, le contingent du Commonwealth primitivement fixé à «*quelques centaines*» serait augmenté grâce à une participation plus grande de détachements africains. Le projet britannique envisageait seulement la présence de soldats britanniques, australiens, néo-zélandais, fidjiens et kényans. Rappelant que l'Australie et la Nouvelle-Zélande avaient longtemps maintenu des relations diplomatiques avec le régime illégal de Salisbury, M. Mugabe insiste pour qu'il soit fait appel à d'autres pays «non blancs».

D'autre part, le gouvernement britannique paraît prêt à négocier avec le Front les emplacements assignés aux forces des deux camps après le cessez-le-feu. Les Britanniques n'ont pas précisé leurs intentions à ce sujet, afin de ne pas durcir l'opposition attendue du gouvernement de Salisbury. Enfin, dans ses conversations avec M. Botha, lord Carrington insisterait sur une coopération sud-africaine à l'application du cessez-le-feu, afin de rassurer la Front patriotique, lequel craint, en cas de victoire électorale de sa part, une intervention militaire sud-africaine.

HENRI PIERRE.

Algérie

La visite de M. Benyahia à Paris est reportée à fin janvier

De notre correspondant

Alger. — M. Mohammed Seddik Benyahia, ministre algérien des affaires étrangères, ne se rendra à Paris qu'à la fin du mois de janvier, a-t-on indiqué mardi 27 novembre, à Alger. Ce voyage prévu pour le début de décembre (*le Monde* du 16 novembre) aurait été retardé d'un commun accord en raison d'un calendrier chargé, notamment pour l'Algérie : réunion à Monrovia du comité *ad hoc* de l'O.U.A. sur le conflit du Sahara occidental, élections communales le 14 décembre et, aux alentours du 20, session du comité central du F.L.N.

Il n'est pas impossible, cependant, que ce report ait d'autres raisons. Le dossier des relations algéro-françaises est particulièrement délicat et les déclarations faites sur ce sujet par le président Chadli Bendjedid à l'occasion de l'anniversaire du 1er novembre 1954 ont été diversement appréciés. Nombreux sont ceux qui estiment que le dialogue ne pourra pas être sérieusement rétabli tant que Paris n'aura pas adopté une attitude de « *véritable neutralité* » dans le conflit du Sahara occidental et précisé ses intentions à l'égard des travailleurs immigrés.

Les Algériens sont certes disposés à « *écrire un nouveau chapitre* » des relations bilatérales, mais les avis divergent sur les conditions à remplir pour atteindre ces objectifs. Le report du voyage de M. Benyahia fournit, à cet égard, un délai supplémentaire de réflexion. Cela ne fait sans doute pas l'affaire de Paris, qui souhaitait voir s'ouvrir avant la fin de l'année le cycle de discussion et de concertation prévu lors de la visite effectuée au mois de juin dernier à Alger, par M. François-Poncet. — D. J.

● *Le gouvernement algérien* a fait savoir au secrétariat général de l'O.U.A. qu'il était d'accord pour une réunion urgente du conseil des ministres de l'organisation africaine demandée par Nouakchott, qui a dénoncé la présence de troupes marocaines à Bir-Moghrein, en Mauritanie (*le Monde* du 27 novembre). — *(Corresp.)*

(Publicité)

CÉLIBATAIRES
FAUT-IL VOUS ADRESSER A UNE AGENCE MATRIMONIALE ?

Lisez d'abord « la Source du bonheur », passionnante brochure illustrée gratuite. Il suffit d'envoyer vos nom, âge et adresse au Centre familial (N.E.), 43, rue Laffitte, 75009 Paris. Discrétion.

(Publicité)

FÊTONS LE 35e ANNIVERSAIRE DE L'ALBANIE

SAMEDI 1er DÉCEMBRE
SALLE DU BATACLAN
50, boulevard Voltaire, 75011 Paris
(Métro : Oberkampf)
de 12 heures à 19 heures

En présence de S.E. Mr l'Ambassadeur de la République Populaire Socialiste d'Albanie

L'ASSOCIATION DES AMITIÉS FRANCO-ALBANAISES

Dans le cadre du 35e anniversaire de la libération de la R.P.S.A.

ORGANISE :

Des expositions, des projections, des débats sur
● LA DÉMOCRATIE EN ALBANIE
● L'ALBANIE, PAYS SANS CRISE
● LA CULTURE POPULAIRE ALBANAISE

AVEC SUR SCÈNE
DES ARTISTES VENUS DE TIRANA
Participation aux frais : 20 FRANCS

35 ANNÉES DE VICTOIRES SUR LA VOIE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE ET DE LA CONSTRUCTION DU SOCIALISME

— **LE 29 NOVEMBRE 1944** : le pays le plus arriéré de l'Europe (analphabétisme à 85 % — durée moyenne de vie : 38 ans...) se libère seul des nazis et s'engage sur la voie du socialisme, en comptant sur ses propres forces.
— **35 ANS PLUS TARD, LE BILAN** : malgré la cessation brutale de l'aide soviétique en 1961, de l'aide chinoise en 1978 et le blocus organisé par les deux Super-Puissances (U.S.A., U.R.S.S.),
● UNE INDUSTRIE MODERNE ET DIVERSIFIÉE (taux de croissance annuel moyen de 14,5 %), EN RAPPORT ÉTROIT AVEC UNE RICHE AGRICULTURE; A L'ABRI DU CHOMAGE ET DE L'INFLATION.
● NI IMPOTS, NI TAXES.
● MÉDECINE ET ENSEIGNEMENTS GRATUITS.
● ÉCHELLE DES SALAIRES DE 1 A 2.
● LES FEMMES (+ de 40 % des cadres moyens - + de 30 % des cadres supérieurs) A ÉGALITÉ AVEC LES HOMMES.
— **A LA BASE DE CETTE RÉUSSITE :**
● UN PARTI, DIRIGÉ PAR ENVER HOXHA, TOTALEMENT DÉVOUÉ A SON PEUPLE (LE P.T.A.).
● UNE PLANIFICATION INTÉGRALE.
● LE CONTROLE DE LA CLASSE OUVRIÈRE SUR TOUTES LES INSTITUTIONS.
● UNE TOTALE INDÉPENDANCE A L'ÉGARD DU CAPITAL ÉTRANGER ET DES DEUX SUPER-PUISSANCES.

ASSOCIATION DES AMITIÉS FRANCO-ALBANAISES : 11, rue Bichat, 75010 PARIS

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● LE CONGRES a décidé, mardi 27 novembre, de lever l'immunité parlementaire de MM. Telesforo de Monzon et Francisco Letamendia, deux députés appartenant à la coalition basque Henri Batasuna (proche de l'ETA). Les deux hommes sont poursuivis en justice pour apologie du terrorisme, à la suite de diverses déclarations qu'ils ont faites à la presse sur la situation au Pays basque espagnol. C'est la première fois qu'une levée de l'immunité parlementaire est prononcée depuis le rétablissement de la démocratie. — *(A.F.P.)*

Ghana

● LE LIEUTENANT D'AVIATION JERRY RAWLINGS, qui a présidé le Conseil révolutionnaire des forces armées du Ghana depuis le coup d'Etat du 4 juin jusqu'aux élections du 24 septembre, a été mis à la retraite, a annoncé, mardi 27 novembre, Radio-Accra. La radio a expliqué cette décision en déclarant que le maintien de M. Rawlings dans l'armée « *était incompatible avec le fait d'avoir été chef de l'Etat* ». Ont également été mis à la retraite d'office le chef d'état-major de la défense et le commandant en chef de l'armée de terre. — *(Reuter.)*

Lesotho

● LE GOUVERNEMENT DU LESOTHO a démenti, mardi 27 novembre, les informations selon lesquelles un affrontement armé entre policiers et membres du Parti du congrès clandestin s'était produit la veille dans le nord du royaume (*le Monde* du 28 novembre). Contredisant des témoignages de réfugiés, qui ont gagné le territoire sud-africain et ont fait état de quinze morts, le communiqué officiel de Maseru affirme qu'« *il n'y a eu aucun affrontement entre nos hommes et le Parti du congrès* ». — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

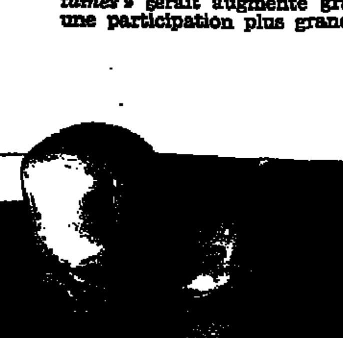
● M. ALBERT CERNY, membre du VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies), a été condamné, mardi 27 novembre, à trois ans et demi de prison pour «subversion» par le tribunal régional de Brno. Arrêté le 26 mars dernier, il a été jugé non seulement pour ses activités au sein du comité, mais aussi pour avoir «*constitué chez lui des archives antisocialistes et recopié des ouvrages d'auteurs clandestins*». — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LA COMMISSION DE VERIFICATION DES MANDATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE TUNISIENNE a déclaré nul, le mardi 27 novembre, le résultat des élections législatives du dimanche 4 novembre dans la deuxième circonscriptions de Kairouan (*le Monde* du 15 novembre). De nouvelles élections devront être organisées dans un délai de trois mois. C'est la première fois que des irrégularités dans un scrutin sont officiellement reconnues en Tunisie. Elles avaient été dénoncées par l'un des candidats évincés. Ce dernier avait été reçu par le président Bourguiba quelques jours après la consultation. En revanche, la requête en annulation présentée pour la circonscription de Gabès a été rejetée. — *(Corresp.)*

Zaïre

● LA TROISIEME CONFERENCE DES PAYS CREANCIERS DU ZAIRE s'ouvre ce mercredi 28 novembre à Bruxelles. La dette globale de Kinshasa s'élèverait à 4,6 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*



ASIE

LE CAMBODGE A ANTENNE 2

Le prince Sihanouk en accusation ?

Le prince Norodom Sihanouk a fait sa rentrée sur les écrans de télévision français, mardi 27 novembre. C'était au cours des « Dossiers de l'écran » sur le thème : « Cambodge, un peuple assassiné ». Après un montage de bandes d'actualité juxtaposant de façon peu cohérente des images parfois bouleversantes et comprenant nombre d'erreurs historiques, une dizaine d'invités se sont pressés au chevet de ce peuple khmer agonisant. Trop sans doute, si l'on en juge par les très brèves interventions de la moitié des participants, qui auraient sans doute eu bien plus de choses à dire, tels les journalistes Wilfred Burchett, Jean Lacouture ou William Shawcross.

Le Cambodge est victime d'un troisième massacre en moins de dix ans : le premier, a rappelé M. Shawcross, a commencé sous les bombes américaines à l'instigation de MM. Kissinger et Nixon ; le second — et c'est le seul point sans doute sur lequel tous les participants étaient d'accord — a livré aux Khmers rouges une population sans défense ; quant au troisième, *« subtil et planifié »* selon le Père Ponchaud, il est l'œuvre de l'occupant vietnamien, qui contrôle la distribution du riz et a pillé le pays. Confirmant les informations de notre correspondant à Bangkok (*le Monde* daté 11-12 novembre), il a affirmé que, dans certaines régions, les Vietnamiens empêchaient les paysans de récolter pour leur compte et même confisquaient les faucilles.

Une question fondamentale

Un des rares témoins ayant pu se rendre à Phnom-Penh sans être un *« ami »* du Cambodge nouveau, le député U.D.F. Alain Madelin, rentré le matin, a abondé dans ce sens, et posé la question fondamentale de savoir à qui allait l'aide internationale. Pourquoi, a-t-il demandé, M. Heng Samrin affirme n'avoir reçu que 4 039 tonnes d'aide occidentale alors que plus de vingt mille ont déjà été débarquées ?

La réaction des deux participants à la discussion, favorables au nouveau régime, ne s'est pas fait attendre. M. Burchett a justifié, comme on pouvait le penser, la présence des Vietnamiens tandis que le docteur Follezou, responsable du Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne, affirmait sur un ton catégorique que *« la vie commence à renaître au Cambodge »*. Mais puisque les Khmers rouges ont détruit les élites du pays, ne laissant en vie que quelques dizaines de médecins, pourquoi les artisans vietnamiens de cette *« renaissance »* interdisent-ils aux médecins qui ne sont pas *« dans la ligne »* de venir soigner les Khmers ? a demandé le docteur Malhuret au nom de Médecins sans frontières. Soixante-dix praticiens attendent, en effet, des visas depuis longtemps.

La survie d'un peuple

Principal invité du débat, le prince Sihanouk, resté longtemps silencieux, s'est trouvé placé, curieusement, en position d'accusé. Pourtant, en comparaison avec les protagonistes principaux du drame — Khmers rouges et Vietnamiens, — tous deux absents, sa responsabilité n'est certainement pas la plus grande. Il a semblé à certains moments dérisoire d'ergoter sur des points d'histoire alors que le problème *« prioritaire »* est la survie d'un peuple. Le prince, pris au piège de ce procès, s'est lancé dans un plaidoyer vivant et émouvant mais n'a guère précisé les moyens de sauver le Cambodge de la mort. Le mot de la fin devait revenir au seul autre Khmer invité, M. Pin Ya Thai. *« Si vous êtes sincères,* a-t-il lancé aux Vietnamiens, *ouvrez au monde extérieur les frontières du Cambodge ! »* Sera-t-il entendu ?

P. de B.

● *A la suite de la publication dans « le Monde »* d'une interview du prince Sihanouk (voir nos éditions du 27 novembre), nous avons reçu de M. Khim Khan Keo, responsable de l'information de l'Association générale des Khmers à l'étranger (A.G.K.E.), la déclaration suivante : *« Une union à tout prix des nationalistes khmers, formée à la hâte, sans tenir compte de l'intégrité des membres qui la composent, ne peut être prise au sérieux. »* Critiquant l'affirmation du prince selon laquelle certains nationalistes *« ne sont pas très mordants et aiment les beaux uniformes »*, il déclare que *« les nationalistes du F.N.L.P.K.* (Front national de libération du peuple khmer dirigé par M. Son Sann, ancien premier ministre du prince Sihanouk) *sont des authentiques patriotes prêts à porter secours et protection aux réfugiés souffrant de tous les maux et à défendre la terre khmère contre les envahisseurs nord-vietnamiens, contrairement à certains qui font de la résistance dans des palais ou des hôtels luxueux hors du Cambodge, se contentant de prodiguer des bonnes paroles (...) et des déclarations fracassantes sans conséquences positives pour le pays et le peuple khmer »*.

JOHN RAPAL
Maintenant, les hommes grands peuvent suivre la mode...
Spécialiste des grandes tailles de 1,80 m à 2,10 m (forts ou minces).
Elégante et virile la collection d'automne est arrivée avec ses grands classiques et ses "numéros" mode.
40, av. de la République Paris 11ème
Tél. : 355.66.00
du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 h.
JOHN RAPAL
Les sommets de la mode.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez.

EUROPE

Roumanie

Le bureau permanent du P.C. comprend cinq nouveaux membres

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'élargissement et le rajeunissement des instances dirigeantes du P.C. roumain, notés à l'issue du douzième congrès qui s'est tenu du 19 au 23 novembre à Bucarest, ont été confirmés avec l'annonce, mardi 27 novembre, de la composition du bureau permanent du parti. Le nombre des membres de ce bureau, organe suprême de direction, a été porté de onze à quinze, et plusieurs personnalités nommées ces dernières années à des postes importants de responsabilité y font leur entrée.

Le seul départ parmi les anciens est celui de M. Manéa Manescu, l'ex-chef de gouvernement, dont on dit qu'il serait très malade, et qui a complètement disparu de la scène depuis mars dernier. De ce fait, le nombre des nouveaux membres est de cinq. Il s'agit de M. Emil Bobu, ministre du travail, chef des syndicats ; de MM. Virgil Cazacu, Constantin Dascalescu et Dumitru Popescu, tous trois secrétaires du comité central, et de M. Nicolas Constantin, président du comité du plan.

Le bureau permanent a été créé dans le parti roumain en 1974. Il a supplanté l'ancien présidium sans modifier l'édifice à trois étages (comité central, comité exécutif, présidium) propre à ce parti depuis 1965 (neuvième congrès), année où M. Ceaucescu fut porté au secrétariat général. A l'origine, ses membres devaient être désignés *ex officio* et leur nombre s'élever à une dizaine. Mais lorsque sa composition fut communiquée pour la première fois en novembre 1974, à l'issue du onzième congrès, on constata avec étonnement qu'il ne comptait que cinq titulaires : MM. Ceaucescu, Andrei, M. Manescu, Oprea et Patsan.

En janvier 1977, une nouvelle série de nominations permettait à Mme Elena Ceaucescu, la femme du secrétaire général, de se voir reconnaître officiellement le rôle qu'elle jouait dans les coulisses depuis plusieurs années. Avec elle, trois autres personnalités entraient au bureau : MM. Burtica, G. Radulescu et Verdets, qui sera désigné en 1978 à la tête du gouvernement. Puis, en 1978, deux autres promotions étaient communiquées : celles de M. Iosif Banc et de M. Paul Niculescu, aujourd'hui ministre des finances et l'un des personnages clefs de la direction.

Depuis sa création, cette instance dirigeante a donc vu avec les dernières nominations le nombre de ses membres multiplié par trois. Ce gonflement des effectifs lui permet de regrouper aujourd'hui toutes les personnalités de premier plan du régime, à l'exception, sans doute, de M. Trofin. Celui-ci, après avoir appartenu au présidium élu en 1969 (dixième congrès) et subit par la suite une longue disgrâce, coordonne la politique énergétique.

Entre autres caractéristiques, la nouvelle composition du bureau permanent fait ressortir encore davantage la différence de statuts existant parmi les membres du secrétariat, dont certains participent aux activités essentielles du parti, tandis que d'autres ne sont même pas membres du comité politique exécutif. Enfin, il faut noter l'absence dans ce bureau de tout représentant de la minorité hongroise.

MANUEL LUCBERT.

Yougoslavie

LE CAS DU PROFESSEUR ARAS

La branche médicale de la section française d'Amnesty International signale le cas du professeur Davor Aras, ancien archiviste de l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences de Zadar, en Croatie, âgé de quarante-six ans.

Arrêté avec quinze autres personnes en 1974, il avait été condamné à six ans de prison pour *« atteinte à l'intégrité territoriale de la Yougoslavie »* et *« association illégale contre le peuple et l'Etat »*. Au cours de sa détention, son état de santé s'est considérablement aggravé, en raison des conditions de travail très dures alternant avec de longues périodes de détention au secret.

Il souffre d'une sévère insuffisance cardiaque qui nécessiterait une intervention chirurgicale urgente. Celle-ci ne peut être pratiquée sur place. Le visa de sortie, pour la Suisse ou la France, où l'opération pourrait avoir lieu, est refusé. (En France, la gratuité a été assurée tant pour l'intervention que pour l'hospitalisation.) Les autorités yougoslaves sont pourtant conscientes du mauvais état de santé du prisonnier, puisque ces huit derniers mois des suspensions successives de peine lui avaient été accordées pour lui permettre de se soigner. La femme du professeur Aras a perdu son emploi d'assistante à la faculté des sciences humaines de Zadar, elle élève leur fils né en 1974 et a à sa charge son père âgé. Peut-être ce prisonnier sera-t-il parmi les amnistiés à l'occasion de la fête nationale yougoslave ?

Chypre

L'ONU FIXE UN DÉLAI POUR LES POURPARLERS INTERCOMMUNAUTAIRES

L'Assemblée générale des Nations unies a fixé au 31 mars 1980 le terme avant lequel les pourparlers intercommunautaires sur Chypre devraient avoir progressé. Si tel n'est pas le cas, le président sera autorisé à nommer un comité « ad hoc » de sept membres. Le secrétaire général devra présenter un rapport avant cette date.

La résolution votée le 20 novembre par l'Assemblée se déclare en faveur d'une démilitarisation de Chypre et de son unité. Elle propose que le Conseil de sécurité prenne « des mesures appropriées selon la charte » si le calendrier n'est pas observé. Elle « exige » enfin le retrait de toutes les forces armées étrangères.

Ce texte a été adopté par quatre-vingt-dix-neuf voix contre cinq (Bangladesh, Djibouti, Pakistan, Arabie Saoudite, Turquie). Il y a eu trente-cinq abstentions, dont celle de la France.

Selon la presse chypriote grecque, la base aérienne britannique d'Akrotiri, dans le sud de l'île, aurait été utilisée ces jours-ci par des appareils américains Phantom et des fusiliers marins américains. La haute commission britannique à Nicosie a démenti le fait. — (A. F. P.)

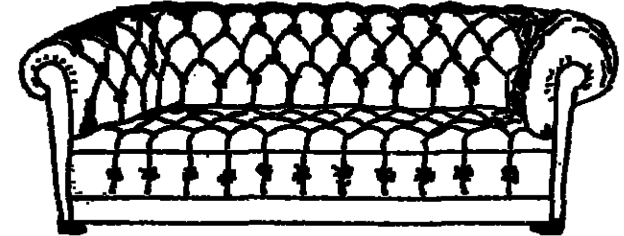
● RECTIFICATION. — Mme Veil, présidente de l'Assemblée européenne, nous précise qu'elle n'a pas dit à Luxembourg lundi 26 novembre que, d'après les accords de 1965, *« les sessions »* se déroulent à Strasbourg et à Luxembourg, mais que *« les lieux de travail sont Strasbourg et Luxembourg »*, les sessions se tenant à Strasbourg et le secrétariat de l'Assemblée étant installé dans le Grand-Duché (*le Monde* du 28 novembre). En fait, les *« réunions »* se tiennent dans les *« lieux de travail »* de Strasbourg et Luxembourg depuis 1965 ; elles ont même eu lieu une plus souvent dans le Grand-Duché qu'à Strasbourg. L'ambiguïté vient du mot *« session »*. D'après les traités, il n'y a qu'une *« session annuelle »*, mais elle a été divisée en plusieurs *« réunions »* pour les deux *« lieux de travail »*, la *« session »* restant de droit mais non de fait à Strasbourg seule.

11e SALON des ANTIQUAIRES
23 NOVEMBRE - 3 DECEMBRE 1979
pavillon spodex
PLACE DE LA BASTILLE
ts. les jrs. 10 h à 20 h
mardi et jeudi 10 h à 23 h

Si vous faites partie du monde des hommes grands ou costauds...
... notez 2 bonnes adresses à Paris pour vous habiller en prêt à porter : des jeans au smoking, du blouson à l'ensemble de ski...
86 av. Ledru-Rollin 12e 628.18.24
et 79 av. des Ternes 17e 574.35.13
BERDY (PUBLICITÉ)

CHOISIR DE DONNER LA VIE
Colloque international de "Choisir" des 5, 6 et 7 octobre 1979 à l'Unesco.
Avec, en particulier les interventions de Marie-Antoinette Macciochi, Miou-Miou, Madeleine Chapsal, Alexandre Minkowski, Jacqueline Nonon, Dr Christopher Tietze, Professeur Paul Milliez, Jeanette Laot, et des parlementaires.
Précédé de
LA LIBERTÉ DES LIBERTÉS
par Gisèle Halimi
Gallimard

Venez voir votre CHESTERFIELD en fabrication !
Vraie garantie cuir pleine fleur
CRIN - RESSORTS



ZENNER VOUS PROPOSE UNE GAMME DE CHESTERFIELD TOUTES DIMENSIONS
AU PRIX DE 9.000 F
UNE VISITE S'IMPOSE ! ! !
ZENNER 10, rue Faidherbe, PARIS (11e) 371-86-14 - Métro : Faidherbe
50, rue de Montreuil, PARIS (11e) - 372-27-57 - Métro Nation
PARKING

Le nouveau livre de l'auteur de "L'esprit, cet inconnu"
MORT voici ta défaite
Jean E. Charon
Et si l'homme était immortel...
Si nous sommes tous résignés à la Mort physique, nous nous raccrochons toujours aux croyances religieuses qui nous promettent l'immortalité de l'âme. Or, la science aujourd'hui est en voie de démontrer que notre Esprit prend ses racines dans un passé aussi vieux que l'Univers et continuera, après notre mort, à partager l'aventure du monde jusqu'à la fin des temps. Cette théorie, basée sur les dernières découvertes de la physique, est sans doute la plus révolutionnaire et la plus déterminante pour l'avenir de l'homme.
Albin Michel

PIERRE CABANNE: "Déjà Picasso dans Masaccio?"
Depuis le XVe siècle l'influence de Masaccio est effective et reconnue. D'une part, par sa stricte répartition géométrique, d'autre part par son sens de l'espace. Les prémices du cubisme? A vous de juger.
Etonnant, le nouveau Dictionnaire des Arts de Bordas. Il est surtout le premier à avoir rassemblé tout ce qui touche à l'art et à l'esthétique de tous les peuples, des origines à nos jours, en accordant une large place à l'art contemporain et d'avant-garde. 1000 articles abondamment illustrés tout en couleur.
Ecrit par Pierre Cabanne, ce dictionnaire est aussi un livre d'art qui vous fera découvrir l'ensemble des arts du monde entier, dans votre fauteuil.
Le Cabanne. Le dictionnaire vivant des arts.
Bordas

هكذا من الأصل

مركز الأهرام

EUROPE

Union soviétique

Le premier adjoint de M. Kossyguine devient membre titulaire du bureau politique

De notre correspondant

Moscou. — A la fin du plénum du comité central du parti communiste soviétique réuni le mardi 27 novembre, aucun bouleversement dans la direction du parti et de l'Etat n'a été annoncé, contrairement à ce que des rumeurs persistantes avaient laissé entendre ces dernières semaines. Le « Parlement du parti » a simplement élu membres à part entière du bureau politique M. Nicolas Tikhonov, premier vice-président du gouvernement (qui était suppléant depuis un an), et membre suppléant M. Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire du comité central depuis 1978. Ce fut à plus d'un titre « une séance très brejnevienne ». Le secrétaire général a prononcé un « grand » discours dont de larges extraits sont publiés ce mercredi par toute la presse, et dans lequel, selon son habitude, il s'est montré très sévère pour les insuffisances de l'économie soviétique. D'autre part, M. Brejnev a encore renforcé sa position au sein du parti comme du gouvernement avec la promotion de M. Tikhonov. Celui-ci est, en effet, un membre du groupe dit de Dniepropetrovsk constitué dans les années d'après-guerre autour de M. Brejnev, alors premier secrétaire de cette région. M. Tikhonov, qui est ingénieur de formation, a été vice-président du Gosplan et pendant quatorze ans vice-premier ministre. Depuis un an il est le seul à occuper un poste, et il est probable qu'il est appelé à remplacer M. Kossyguine, en fait sinon en droit.

La maladie de M. Kossyguine

Le chef du gouvernement, qui n'a pas été vu en public depuis le 17 octobre dernier, est toujours malade, et les sources soviétiques donnent différentes informations sur son état. Selon les unes il y aurait peu de chances qu'il revienne au pouvoir, selon d'autres sa santé s'améliorerait, bien qu'il ne soit pas encore en mesure d'assister à la session actuelle du Soviet suprême. On remarquera en tout cas que les dirigeants du parti ont voulu préserver l'avenir en conservant à M. Kossyguine sa place au bureau politique. Il est vrai qu'une mise à la retraite, même pour « raisons de santé », serait apparue comme un désaveu. En U.R.S.S. l'expression a pris depuis longtemps le sens bien précis d'une condamnation politique. Elle ne peut plus être utilisée, même dans les cas où elle serait appropriée.

M. Tikhonov sera donc, provisoirement au moins, le premier ministre par intérim. Il en assumait déjà les fonctions depuis la disparition de M. Kossyguine de la vie publique. Sa nomination au bureau politique lui permettra, le cas échéant, de devenir chef du gouvernement du jour au lendemain. En attendant, elle renforce sa position vis-à-vis de ses collègues, et elle correspond aussi à une pratique qui veut que le premier vice-président du gouvernement appartienne à la plus haute instance du parti.

La question de la succession de M. Kossyguine se posera tôt ou tard, avec celle de quelques autres membres du bureau politique, dont la moyenne d'âge dépasse soixante-neuf ans. M. Tikhonov, qui a soixante-quatorze ans, ne peut représenter une solution d'avenir, qu'il continue à assurer l'intérim ou qu'il devienne bientôt chef du gouvernement en titre. Les choix sont reportés jusqu'au vingt-sixième congrès, dont la date, contrairement à certains bruits, ne sera sans doute pas avancée. M. Brejnev a, en effet, déclaré que 1980 serait l'« *année de la préparation active du congrès* » qui devrait avoir lieu au printemps 1981.

Le seul élément de rajeunissement est l'entrée au bureau politique comme suppléant de M. Gorbatchev, qui, avec ses quarante-huit ans, est le plus jeune d'un aréopage dominé par des vieillards. C'est une position qui n'est pas sans danger. Les précédents montrent que les « jeunes » à la carrière prometteuse sont souvent les plus en vue, et donc les plus menacés. M. Gorbatchev a repris au secrétariat le secteur de l'agriculture après la mort de M. Fedor Koulakov.

Dans son discours au plénum, M. Brejnev a dressé un bilan critique et circonstancié des maux dont souffre l'économie soviétique. Non content, cependant, d'énumérer les secteurs dans lesquels le plan n'a pas été rempli, il a cité nommément les responsables, ministres et directeurs d'entreprises qui pourraient bien payer de leur place cet honneur involontaire. Parlant, par exemple, de la pénurie de viande, M. Brejnev a déclaré : « *Je pense que les camarades Leine et Antonov* (respectivement ministres de l'industrie alimentaire et de la viande) *comprennent que ces questions s'adressent à eux, et qu'elles exigent des décisions pratiques.* » Ainsi pour douze

Dans la première partie de son exposé — le plus court, — le chef de l'Etat et du parti soviétiques a aligné des statistiques flatteuses, dans la seconde il a constaté que malgré les énormes moyens mis en œuvre, malgré des investissements considérables, les résultats sont médiocres. M. Brejnev n'est pas content du projet de plan pour 1980 qui reste en deçà des objectifs du quinquennat. Sans doute existe-t-il des causes objectives — cette année les conditions atmosphériques ont été très mauvaises, — mais pour lui la raison fondamentale réside dans la trop faible amélioration de l'efficacité et de la qualité du travail. M. Brejnev a cité les secteurs où se situent les principaux goulets d'étranglement. La liste en est bien connue : transports, énergie, métallurgie et constructions mécaniques, construction des usines, approvisionnement de la population. A la suite de l'industrialisation de la Sibérie et de l'Extrême-Orient, les transports jouent un rôle économique accru. Or la situation est chaotique, notamment dans les chemins de fer. En janvier 1977 le comité central avait adopté une résolution spéciale sur cette question, mais, a dit M. Brejnev, « *elle n'a été appliquée ni par le ministère ni par le Gosplan* ».

En ce qui concerne l'énergie et les combustibles, le secrétaire général a rappelé la position dominante de l'U.R.S.S., mais il a souligné que le plan n'avait pas été réalisé et il a lancé un appel aux économies. Etant donnés les besoins croissants, il convient d'améliorer la balance énergétique en réduisant la part du pétrole dans la production d'électricité, de développer l'énergie atomique par l'utilisation des réacteurs à neutrons rapides et le contrôle de la fusion thermonucléaire, de développer les combustibles liquides de synthèse, ainsi que les énergies solaire et géothermique. M. Brejnev a annoncé la création d'une commission spéciale chargée de coordonner la politique énergétique.

Dans la métallurgie et la construction mécanique, la production a diminué par rapport à l'année dernière. Le métal manque, les machines sont de mauvaise qualité, les équipements ne sont pas adaptés à leur destination, les changements qualitatifs sont lents, le gaspillage des matières premières est trop élevé. Dans le secteur de la construction des usines, qui consomme plus d'un cinquième du revenu national, « *la situation ne saurait nous satisfaire* », a déclaré M. Brejnev. On accumule les retards, un grand nombre de chantiers ne sont pas terminés, les moyens financiers et techniques sont investis dans des objectifs non prioritaires.

Evoquant le cas de très grosses entreprises de production d'engrais qui ne marchent pas, parce qu'il n'y a ni énergie ni matières premières, M. Brejnev a déclaré : « *Pourquoi a-t-on investi de l'argent dans la construction d'usines si on n'était pas sûr qu'elles pourraient fonctionner ? Nous sommes en droit de poser cette question au camarade Konstandov, ministre de l'industrie chimique, et aux collaborateurs du Gosplan.* » Pour 1980, il propose une nouvelle fois de réduire le nombre des nouveaux projets et des mises en chantier ainsi que de faire le maximum pour terminer les constructions et assurer la mise en service des puissances installées.

Pour l'approvisionnement de la population en produits alimentaires et en viande, M. Brejnev a constaté que l'« *on a fait beaucoup pour un maigre résultat* ». Il a annoncé que la récolte de céréales de cette année — avec 179 millions de tonnes — serait largement inférieure non seulement à celle record de l'année dernière, mais encore à l'objectif du plan (il manque 40 millions de tonnes). Le tableau tracé par le chef du parti apparaît plutôt sombre. La production de viande augmente trop lentement, la qualité des produits agricoles laisse à désirer, l'assortiment des produits planifiés et des confiseries se rétrécit, l'approvisionnement en produits laitiers, beurre et fromages, subit des à-coups, ce qui est un euphémisme étant donnée la situation dans certaines villes de la Russie d'Europe.

Pour les produits industriels de consommation courante, le bilan n'est pas meilleur. La liste des produits déficitaires ressemble à un inventaire à la Prévert : on manque de médicaments très simples, de savon, de produits à lessive, de brosses à dents, de pâte dentifrice, d'aiguilles, de fil, de langes pour enfants et d'autres articles de l'industrie légère. « *Cela, camarades, est impardonnable... Il convient de redresser la situation dès 1980. Il faut trouver les coupables de chaque « déficit » provoqué par la négligence, l'irresponsabilité, l'idiotie et il faut les punir.* » Cette philippique a été accueillie par des applaudissements et des exclamations : « *très juste* », indiquent les comptes rendus de la presse.

Pour remédier à ces défauts, M. Brejnev n'a pas proposé de solutions très originales. Il a annoncé une modification du système de direction de l'économie, à la fois par un renforcement de la centralisation et par un élargissement de l'initiative laissée aux organisations de base. Il a, d'autre part, lancé un appel au renforcement de la discipline dans tous les domaines et à un développement du travail idéologique de masse. Il s'agit, selon lui, de développer l'émulation socialiste pour augmenter la qualité, de soutenir les « expériences d'avant-garde », de promouvoir des économies financières et matérielles, et de lutter contre tous les infractions à la discipline du travail.

DANIEL VERNET.

M. NICOLAS TIKHONOV

M. Nicolas Tikhonov, né en 1906, premier vice-président du conseil des ministres depuis septembre 1976, et qui a été promu, le 27 novembre, membre titulaire du bureau politique du comité central du P.C., n'était entré qu'il y a un an dans l'organe de direction du parti communiste. Il devint suppléant au bureau politique le jour même où M. Kyril Mazourov, considéré alors comme le dauphin de M. Kossyguine, le quittait pour « raisons de santé ». Ingénieur métallurgiste, M. Tikhonov a travaillé pendant longtemps en Ukraine. Il a dirigé à Dniepropetrovsk, entre 1957 et 1960, sous Nikita Khrouchtchev, le comité économique régional (Sovnarkhoze). Nommé au poste de vice-président du conseil scientifique et économique près le conseil des ministres de l'U.R.S.S. en 1960, il devint en 1963 vice-président du Gosplan (plan d'Etat), et ainsi ministre de l'U.R.S.S. Il accéda en 1965 à la vice-présidence du conseil des ministres, et devint, en 1976, premier vice-président du conseil.

M. MIKHAÏL GORBATCHEV

M. Mikhaïl Gorbatchev, né en 1931, est le benjamin des dirigeants soviétiques de haut niveau. Entré au P.C. en 1952, diplômé de l'université de Moscou en 1955, il a fait toute sa carrière dans l'appareil du parti, après être passé par la filière des Jeunesses communistes de l'U.R.S.S. (Komsomol) dans la région de Stavropol. Elu au Comité central du parti au vingt-quatrième congrès du P.C. en avril 1971, il a dirigé l'organisation du parti pour la région de Stavropol jusqu'en novembre 1978, puis fut nommé secrétaire du Comité central du parti.

DIPLOMATIE

Le sommet de Dublin

(Suite de la première page.)

Les dirigeants britanniques refuseraient de contribuer aux prochaines augmentations du budget, gèleraient les pri xagricoles, bloqueraient toute initiative et même la discussion des affaires courantes. Enfin la Grande-Bretagne boycotterait les réunions ministérielles, selon l'exemple donné par le général de Gaulle en 1965, ce que recommandent beaucoup de commentateurs.

Il est encore difficile d'apprécier si cette extrême fermeté affichée est tactique ou si Mme Thatcher est vraiment décidée à précipiter une crise majeure.

Le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, uses cependant d'un ton plus modéré et parle de « *querelle de famille* ». Sir Ian Gilmour, porte-parole pour les affaires étrangères aux Communes tout en assurant que ce qu'offre la commission « *n'est absolument pas acceptable* », souligne que la Grande-Bretagne ne fera rien d'« *illégal* », contrairement à ce que fait la France dans la « bataille du mouton ». Le Foreign Office réprouverait l'attitude du « *tout ou rien* » et aurait étudié une position de repli, mais elle n'a pas été discutée par le cabinet. En tout cas il ne serait pas de bonne politique d'en révéler le contenu à ce stade.
haqu'ilp,d

Pas de marchandage

Le premier ministre refuse aussi tout marchandage qui porterait sur la pêche et le pétrole. A cet égard, on souligne que la Grande-Bretagne exporte vers la Communauté 28 % de sa production de pétrole au cours mondial et non pas aux prix bien supérieurs du marché libre de Rotterdam : vendredi, aux Communes, le chancelier de l'Echiquier a rappelé que le pétrole de la mer du Nord n'empêchera pas la Grande-Bretagne de connaître un large déficit des paiements. Regrettant que la Communauté ne comprenne pas la gravité du problème, il a souligné les principaux points forts de la'rgumentation britannique : la Grande-Bretagne ne demande pas un « juste retour » mais l'élimination d'un « *fardeau non équitable* » ; les mécanismes de compensation existants ne sont pas efficaces ; le grouvernement britannique a réorienté ses échanges commerciaux vers l'Europe en augmentant de 31 % à 38 % ses importations communautaires. La préférence communautaire donne déjà aux exportateurs des autres pays membres un avantage sur les producteurs en dehors de la Communauté, a-t-il dit, et la C.E.E. ne peut raisonnablement espérer que le gouvernement britannique fasse plus. Selon l'article 110 du traité de Rome, a-t-il précisé, la Communauté s'est engagée à promouvoir le commerce international.

Au nom de l'opposition travailliste M. Shore a vigoureusement approuvé le chancelier, en ajoutant qu'il ne suffisait pas « *de secouer les chaînes mais de les briser, qu'il faudrait peu de temps à la Chambre pour amender la loi sur les Communautés européennes* ».

Plusieurs journaux évoquent comme un exemple à suivre l'usage du veto par le général de Gaulle, notamment lors de la crise de la « chaise vide » en 1965-1966. Ainsi, un récent éditorial du *Daily Mail* (conservateur) soulignait que la Grande-Bretagne était mieux placée pour menacer de saboter la Communauté de l'intérieur qu'avant son adhésion.

Le *Telegraph* (conservateur), tout en recommandant une approche plus souple, écrit : « *Des concessions doivent être faites à la Grande-Bretagne maintenant, sinon le gouvernement devra recourir à son pouvoir de veto pour bloquer les initiatives de la Communauté et, au printemps, pour empêcher de nouvelles augmentations des prix agricoles.* »

Le *Times* (indépendant) recommande *d'employer des arguments raisonnables accompagnés de propositions d'une réforme constructive, et, seulement si tout cela échoue, d'envisager prudemment une application progressive et souple de mesures de pression* ».

Le *Financial Times* ne cache cependant pas son hostilité à la politique d'obstruction.

Enfin, dans le *Guardian*, M. Peter Jenkins (qui n'est pas apparenté au président de la Commission), tout en approuvant la fermeté, pour faire comprendre à ses partenaires le sérieux de la situation, est beaucoup plus nuancé. Reprochant à Mme Thatcher d'avoir dit que « *les Européens avaient plus besoin de nous que nous d'eux* », il ajoute : « *Une Europe sans la France est impensable, alors qu'une Europe sans la Grande-Bretagne ne l'est pas. Pour toutes sortes de raisons, les Allemands et les Français préféreraient la Grande-Bretagne dans la Communauté qu'à l'extérieur, mais de plus en plus, alors que l'espoir d'une Grande-Bretagne jouant un rôle constructif dans la Communauté disparaît, le rôle directeur direct est assumé par l'Allemagne et la France.* »

HENRI PIERRE.

L'« île derrière une île » attend l'Europe...

De notre envoyé spécial

Dublin. — La réunion du conseil européen des 29 et 30 novembre suscite en République d'Irlande un intérêt qui dépasse celui — pourtant bien réel — que Dublin porte ordinairement aux activités communautaires. Depuis le 1er juillet dernier, date à laquelle l'Irlande a accédé à la présidence du conseil des ministres des Communautés européennes, elle a d'ailleurs multiplié les efforts pour donner un certain lustre à cette présidence, qui prendra fin le 31 décembre prochain.

L'attachement aux institutions européennes demeure très vif en République d'Irlande. « *Probablement plus fort encore qu'au moment où nous sommes entrés dans la Communauté* », estime M. Kester Heaslip, directeur des affaires économiques au ministère des affaires étrangères, qui ajoute : « *Pour nous, le principal bénéfice que nous retirons de notre appartenance à la Communauté est de pouvoir faire entendre notre point de vue et de peser sur des décisions qui, de toute façon, nous affecteraient même si nous y étions restés extérieurs.* »

Mais la République d'Irlande y a également trouvé un autre avantage politique, dont les dirigeants de Dublin font moins volontiers état même s'ils sont bien placés pour en mesurer tout le poids : celui de rompre un tête-à-tête diplomatique avec Londres, auquel la guerre d'indépendance de 1919-1921 n'avait pas mis fin.

Depuis l'entrée de l'Irlande dans la C.E.E., la part de la Grande-Bretagne dans le commerce extérieur irlandais a baissé de 70 %, essentiellement au profit de ses autres partenaires européens. D'autre part, la livre irlandaise a « décroché » de la livre britannique cet été ; même si ce n'est évidemment pas là une mesure d'ordre communautaire, et si ce léger décalage entre les deux devises pose bien des problèmes pratiques, on y voit à Dublin une des heureuses conséquences du surcroît d'indépendance paradoxalement conféré à l'Irlande par son appartenance à la C.E.E.

Enfin, à l'inverse de l'A.E.L.E., qui n'intéresse que l'industrie, la Communauté a aux yeux des Irlandais l'avantage d'organiser la protection des agriculteurs européens. On se montre particulièrement attaché, à Dublin, à la défense de la politique agricole commune, même si l'on reconnaît que la part du budget communautaire consacrée à cette politique témoigne d'un certain déséquilibre.

C'est dire que la République d'Irlande souhaiterait particulièrement que son semestre de présidence s'achevât par un succès pour les institutions communautaires, et tout particulièrement par le règlement du différend budgétaire qui oppose les Britanniques à leurs partenaires.

Sur le fond du problème, la position de l'Irlande est nuancée : elle reconnaît volontiers que la disparité de développement entre Etats membres est réelle et pose un problème, mais elle ne manque jamais de rappeler que l'Eire est elle-même sensiblement moins prospère que la Grande-Bretagne et que celle-ci ne verse de telles contributions qu'en raison des liens économiques privilégiés qu'elle a voulu conserver avec le Commonwealth. « *Le vrai problème, c'est cette division entre Européens riches et Européens pauvres ou relativement pauvres*, dit-on aux affaires étrangères. *La question britannique n'en est qu'un aspect que l'on a probablement tort de vouloir traiter isolément.* » La nécessité de trouver une issue à la crise conduit Dublin à souhaiter que les partenaires de la Grande-Bretagne, si c'est vraiment indispensable, consentent un effort de solidarité à l'égard de Londres, mais à titre exceptionnel et non pas « *pour dispenser définitivement Londres d'une importante contribution au budget communautaire, qui s'inscrit à la fois dans la lettre et dans l'esprit des traités* ». Effort qui devrait surtout venir — spontanément... — des partenaires « *riches* » (France, R.F.A., pays du Benelux), mais que l'on ne saurait évidemment exiger d'eux.

Sénateur indépendant, longtemps secrétaire général des finances puis gouverneur de la Banque centrale d'Irlande, et personnalité très écoutée à Dublin, M. Whitaker ne s'embarrasse pas d'autant de précautions pour déclarer : « *Les Anglais ont toujours très bien su présenter un dossier. L'affaire de la contribution britannique au budget communautaire ne fait pas exception à la règle : ils mettent à merveille l'accent sur ce qu'ils paient, non sur ce qu'ils reçoivent. Il peut y avoir quelques ajustements à faire, mais c'est tout.* »

Il reste qu'on ne souhaite pas, à Dublin, que l'affrontement entre la Grande-Bretagne et ses partenaires prenne le tour particulièrement « dur » que les dernières déclarations de Mme Thatcher, faisant suite au courtois mais ferme constat de désaccord que le premier ministre britannique vient de dresser avec M. Giscard d'Estaing à Londres, auront laissé jusqu'au bout redouter. A Dublin, les 29 et 30 novembre, l'« *île derrière une île* » — comme se plaisent à dire les Irlandais — attend l'Europe. Elle attend aussi beaucoup de l'Europe.

BERNARD BRIGOULEIX.

L'ELYSÉE SE PRÉOCCUPE DE LA « COHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ »

Faisant implicitement allusion au point le plus controversé du chapitre sur la « convergence économique », la revendication budgétaire britannique, M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, a déclaré mardi 27 novembre : « Les affaires qui seront examinées au conseil européen de Dublin doivent être avant tout considérées au regard de la cohésion et de la solidarité de la Communauté européenne. Telle sera la préoccupation de la France, soucieuse de dégager des solutions conformes aux principes sur lesquels la Communauté est fondée et tenant compte, de façon équitable, des préoccupations de tous les partenaires de la Communauté, de façon à ce que l'organisation européenne puisse accomplir de nouveaux progrès. »

AMÉRIQUES

Argentine

L'EX-PRÉSIDENT CAMPORA A ÉTÉ AUTORISÉ A S'EXILER AU MEXIQUE

(De notre correspondant.)

Mexico. — L'ex-président argentin Hector Campora est arrivé mardi 27 novembre à Mexico, après avoir obtenu un sauf-conduit du gouvernement argentin. M. Campora s'était réfugié à l'ambassade du Mexique à Buenos-Aires peu après le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976 et il y demeurait avec sa famille. L'ancien président est atteint d'un cancer du larynx.

Depuis 1976, la présence de M. Campora à l'ambassade mexicaine pesait sur les relations entre le Mexique et l'Argentine, les autorités de Buenos-Aires refusant obstinément de lui accorder le sauf-conduit nécessaire pour quitter le pays. Il a fallu de fortes pressions de la diplomatie mexicaine et la campagne d'opinion à propos de la maladie de l'ancien chef d'Etat pour que le gouvernement argentin accepte de réviser sa position. Un des fils de M. Campora, ainsi qu'un dirigeant péroniste, M. Juan Manuel Abal Medina, n'ont cependant pas reçu de sauf-conduit et demeurent en conséquence à l'intérieur de l'ambassade. — J. C.

[M. Campora avait remporté l'élection présidentielle du 11 mars 1973, qui a frayé la voie au retour au pouvoir de Juan Peron. Il avait démissionné en faveur de ce dernier le 13 juillet de la même année.]

États-Unis

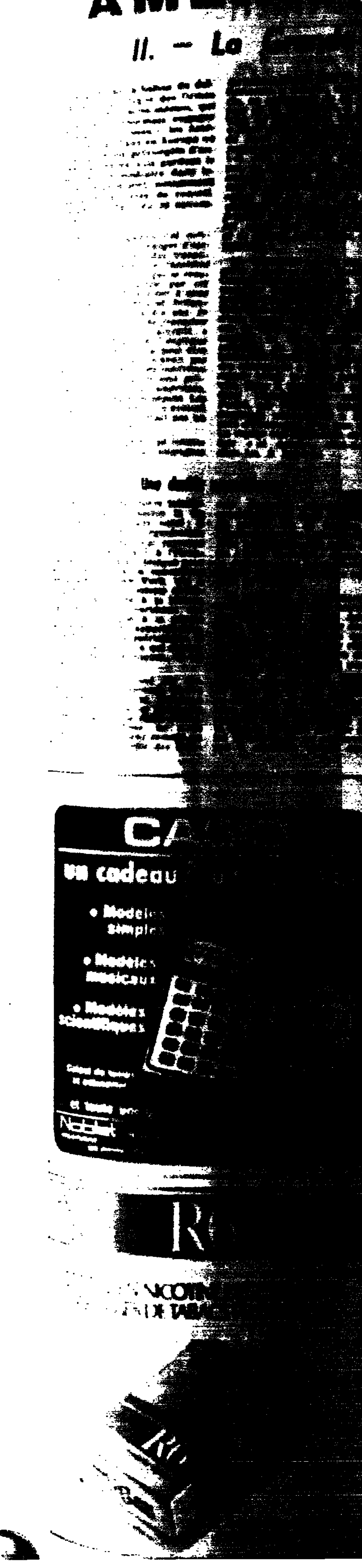
● Mme MARY FRANCES BERRY, secrétaire adjointe à l'éducation, a donné sa démission, lundi 27 novembre, a-t-on appris mardi, à Washington. Mme Berry, qui est de race noire, était entrée dans l'administration Carter en 1977 après avoir dirigé l'université de Boulder (Colorado).

(Publicité)

PERUANOS EN FRANCIA

Se pone en conocimiento de los peruanos residentes en la jurisdiccion de esta Oficina Consular, que, de conformidad con el art. 5º del Decreto Ley 22652, estan obligados a sufragar en las elecciones politicas generales del 18 de Mayo de 1980 y que para tal efecto deben regularizar su inscripcion en el Registro de Nacionales de esta Oficina, indicando el numero de su Libreta Electoral expedida por el Registro Electoral del Peru. Fecha limite de inscripcion 31 de DICIEMBRE.

CONSULADO GENERAL DEL PERU
50, av. Kléber,
Paris



ENQUÊTE

AMERICAINS D'EUROPE

II. — La Grande-Bretagne, si proche et si lointaine

Frappés par la baisse du dollar et la politique des firmes américaines elles-mêmes, qui préfèrent désormais engager des « autochtones », les Américains résidant en Europe ne sont plus les privilégiés d'autrefois, même s'ils gardent le rôle d'intermédiaire dans lequel ils excellent, notamment dans les sociétés de conseil. (« Le Monde » du 28 novembre.)

par
DOMINIQUE DHOMBRES

Londres. — *« Quand j'ai commencé à faire des sondages d'opinion pour le compte des travaillistes, je pouvais sentir l'hostilité des caciques du parti, qui se résumait ainsi : qu'est-ce que cet Américain peut bien avoir à nous apprendre sur l'électorat britannique ? C'était il y a dix ans. Je n'ai pas cessé depuis de travailler pour eux. On m'a accepté... »* M. Robert Worcester explique avec un sourire qu'il a peut-être été choisi parce qu'il n'avait pas — à la différence de ses confrères britanniques — d'ambitions politiques. Etant citoyen américain, il ne pouvait pas être député. Les permanents du parti n'avaient rien à craindre : il n'était pas un concurrent éventuel.

M. Worcester a participé comme conseiller à toutes les campagnes du Labour depuis 1970. En période électorale, il assistait chaque matin, en compagnie de M. Wilson, puis de M. Callaghan, à la réunion de l'état-major travailliste. *« Etant Américain, j'avais le droit de poser des questions directes, jugées naïves ou brutales,* raconte-t-il. *Dès que je ne comprenais pas, je demandais des éclaircissements. En fait, cela arrangeait tout le monde ; mes voisins n'auraient pas osé poser de telles questions eux-mêmes, partant du principe très répandu ici qu'on est censé tout savoir d'avance, et ils étaient, grâce à moi, mieux informés. »*

M. Worcester est un des cent mille Américains établis en Grande-Bretagne. Il cite volontiers la boutade célèbre selon laquelle l'Angleterre et les Etats-Unis sont séparés par la barrière d'une langue commune. Il ironise sur la longueur des week-ends anglais, la fuite éperdue des employés de bureau dès cinq heures de l'après-midi, la lenteur des entreprises à répondre à une simple lettre, la faible productivité. Mais il termine un article, dans l'hebdomadaire satirique *Punch*, par l'évocation émue des douaniers britanniques à l'aéroport d'Heathrow, et la joie, après un voyage aux Etats-Unis, de rentrer *« at home »*, c'est-à-dire, chez lui, à Londres.

Une double appartenance

En même temps, notre interlocuteur suit avec passion la vie politique de son pays natal ; il fait partie de l'organisation Democrats Abroad, qui regroupe les démocrates vivant à l'étranger ; en 1976, il était délégué pour ce mouvement, à la convention démocrate de New-York, qui a désigné M. Carter comme candidat pour la course à la Maison Blanche. L'esprit cartésien des Français s'offusque à la pensée de cette double appartenance, voire de ce double patriotisme. Il n'y a pourtant rien là qui choque vraiment les Britanniques... ni les Américains.

« Des solidarités ont été tissées pendant la seconde guerre mondiale, explique M. Kingman Brewster, ambassadeur américain auprès de la cour de Saint-James. *La Grande-Bretagne ne nous apparaît pas vraiment comme un pays étranger. Le rôle des hommes d'affaires américains est considérable ici dans le domaine du pétrole, de la banque, de l'électronique, des ordinateurs. Ils sont particulièrement actifs dans les « villes nouvelles » créées par le gouvernement pour décongestionner Londres et dans les industries de pointe. »*

En revanche, la différence de système politique crée certaines incompréhensions : les Américains, habitués au pouvoir décentralisé des Etats, ont du mal à comprendre qu'il faille en référer à Londres pour la moindre autorisation. Ils sont surpris par la règle de la solidarité ministérielle : l'accord d'un seul ministre ne suffit pas, et peut être remis en cause par un de ses collègues, alors qu'aux Etats-Unis chaque ministre traite directement avec la Maison Blanche. De leur côté, les Britanniques ne parviennent pas à admettre qu'une équipe théoriquement majoritaire comme celle de M. Carter ne puisse faire voter les lois qu'elle propose.

Mais ce sont les industriels, confrontés au « socialisme » britannique, qui connaissent les plus grandes surprises : ils découvrent que, contrairement à la pratique américaine, il est très difficile de licencier un salarié en Grande-Bretagne. Ils font l'expérience du chômage technique provoqué par les grèves des entreprises qui les approvisionnaient. Il suffit qu'une firme sous-traitante de Ford ou de Chrysler se mette en grève pour arrêter les chaînes de montage. Le « socialisme » britannique touche aussi les hommes d'affaires américains par le biais de la fiscalité. L'impôt personnel sur le revenu atteint 83 % pour les plus hautes tranches (le cabinet conservateur a décidé de le ramener à 60 %). En revanche, l'impôt sur les sociétés est beaucoup moins élevé en Grande-Bretagne qu'aux Etats-Unis et, tous comptes faits, les entreprises américaines installées au Royaume-Uni s'y retrouvent. Et surtout, en vertu du traité de navigation entre les deux pays, qui date de 1813, le commerce et la circulation des capitaux sont à peu près libres. Il n'y a pas de limite au rapatriement des bénéfices : l'autorisation de la Banque d'Angleterre est nécessaire, mais elle est presque toujours accordée.

Les grandes années d'« invasion » économique américaine sont pourtant passées. Les investissements les plus importants ont eu lieu entre 1962 et 1968 et ont tendance aujourd'hui à piétiner. La faiblesse du dollar incite en revanche les investisseurs britanniques à acheter outre-Atlantique. Le flux des capitaux, qui était à peu près à sens unique, il y a une dizaine d'années, tend à s'équilibrer dans les deux sens.

La « colonie » d'Aberdeen

D'une façon générale, les sociétés d'outre-Atlantique n'envoient du personnel américain à l'étranger que pour lancer une entreprise, créer une branche d'activité nouvelle, acclimater une technologie encore peu répandue. Dès que la filiale ainsi constituée atteint le stade de l'exploitation normale, les ingénieurs et cadres américains rentrent chez eux ou partent refaire la même expérience dans une autre partie du monde.

Le cas du pétrole de la mer du Nord est le plus significatif : la « colonie » américaine d'Aberdeen, *« capitale pétrolière de l'Europe »*, en Ecosse, a presque diminué de moitié ces dernières années et ne compte plus qu'environ deux mille cinq cents personnes. La grande période d'exploitation, inaugurée par quelques grands gaillards venus du Texas ou de l'Oklahoma, a fait place à la routine de l'exploitation. Les sociétés américaines engagent de plus en plus des employés britanniques. *« La Grande-Bretagne a été longue à comprendre ce qui lui arrivait,* explique un responsable américain d'Occidental Petroleum, *mais maintenant la politique de notre société est de remplacer les ingénieurs américains par des Britanniques, le gouvernement britannique nous y pousse d'ailleurs. »*

Les Américains n'ont pas toujours eu bonne réputation à Aberdeen et dans les environs : souvent payés le double de leurs collègues locaux, ils ont fait considérablement monter les prix. Certaines manières un peu voyantes ont choqué. Les bottes ouvragées et les ceinturons des pétroliers texans ont surpris. En revanche, la tension qui a pu régner dans quelques pubs de la ville a cessé dans la mesure où les aventuriers des premières années ont fait place à de nouveaux arrivants mariés et pères de famille, moins remuants. Il n'y a pratiquement plus d'ouvriers (« roughnecks ») américains sur les plates-formes, des Anglais et des Ecossais ayant été formés sur le tas. Les Américains se sont fondus dans le paysage : le luxueux « club pétrolier » situé au milieu d'un parc dans une gentilhommière à quelques kilomètres d'Aberdeen a facilité cette intégration. Créé par un Américain, il est largement fréquenté par les Britanniques...

Certains responsables américains ont soulevé des tempêtes en critiquant les compagnies pétrolières britanniques dont ils jugent les effectifs excessifs et les méthodes désuètes. La règle, rappelée par des notes venues d'outre-Atlantique, semble être de ne plus rien confier aux journalistes, et d'adopter un profil bas. Nos interlocuteurs américains nous ont affirmé, avec un ensemble touchant et en termes presque identiques, qu'ils étaient *« tout à fait satisfaits »* de la façon dont on les laissait exercer leurs activités en Grande-Bretagne...

Prochain article :

DES SOLDATS-CLOCHARDS ?

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	238 F	428 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

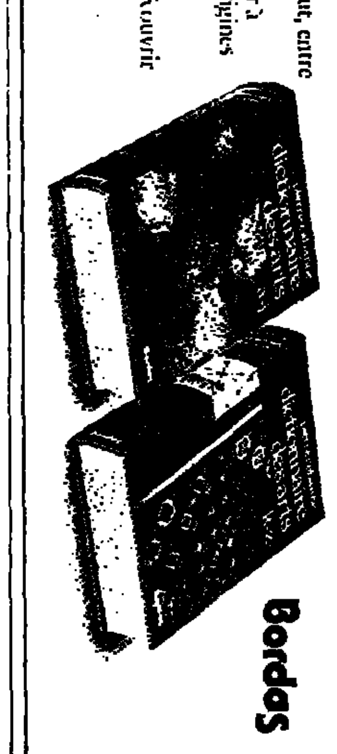
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PIERRE CABANNE: "Quelle relation entre Brasilia et le PC Français?"

Un Brésilien, Oscar Niemeyer, l'un des grands architectes contemporains, conçut, entre autres, Brasilia et le siège du P.C.F. à Paris en 1967.
Étonnant, le nouveau Dictionnaire des Arts de Bordas. Il est surtout le premier à avoir rassemblé tout ce qui touche à l'art et à l'esthétique de tous les peuples, des origines à nos jours, en accordant une large place à l'art contemporain et à l'avant-garde. 4000 articles abondamment illustrés tout en couleur.
Écrit par Pierre Cabanne, ce dictionnaire est aussi un livre d'art qui vous fera découvrir l'ensemble des arts du monde entier, dans votre fauteuil.

Le Cabanne. Le dictionnaire vivant des arts.

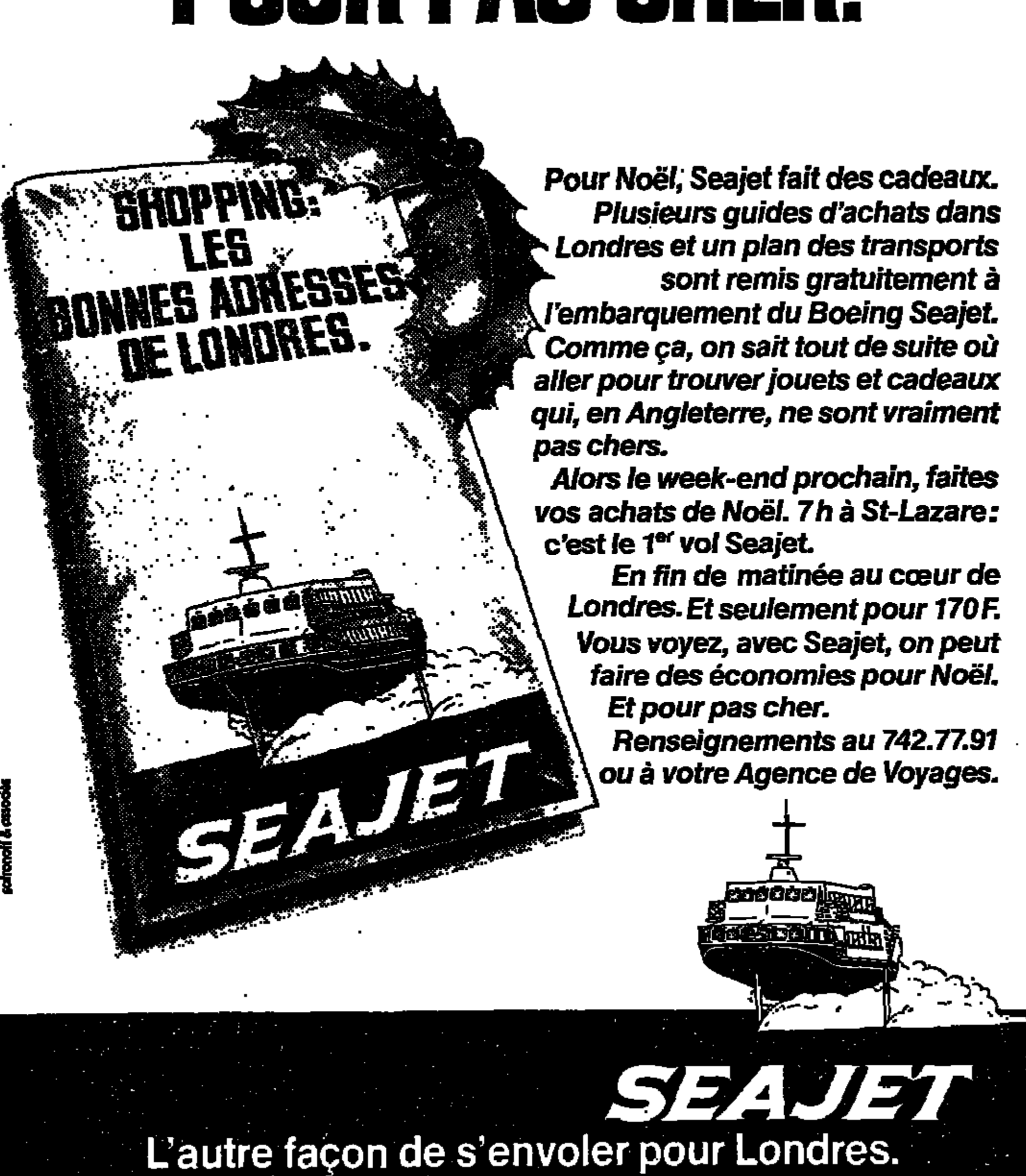


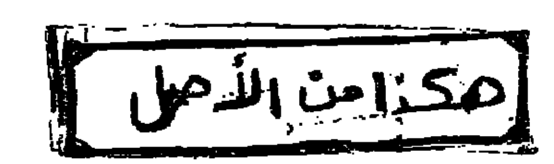
Bordas



CASIO
un cadeau? une CASIO
• Modèles simples
• Modèles musicaux
• Modèles scientifiques
HL 801
pour vos cadeaux choisissez une Casio
Calcul du temps et calendrier.
...et toute une gamme de calculatrices
CASIO haute qualité
Noblet 175, rue du Temple, 75139 PARIS - CEDEX 03 importateur
en vente: Papeteries et magasins spécialisés.







مكزامن الأصل

L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ

« Si j'agissais en fonction de la critique,

Voici le texte de l'entretien de M. Valéry Giscard d'Estaing avec MM. Jean-Pierre Elkabbach (A 2), Alain Duhamel (A 2) et Gérard Saint-Paul (TF 1) au cours de la quatrième émission de la série « Une heure avec le président de la République » diffusée en direct mardi 27 septembre, de 20 heures à 21 heures, sur Antenne 2.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Monsieur le président, bonsoir. Vous savez que votre intervention de ce soir est très attendue, avec une curiosité plutôt passionnée. Le dernier entretien du genre, qui vous permet d'informer les Français et de leur expliquer tous les deux mois ce que vous voulez et ce que vous faites...*

M. VALERY GISCARD D'ESTAING. — ...et ce que je sais.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *...et ce que vous savez, remonte à la mi-septembre. Or, depuis deux mois, l'histoire s'emballe, en quelque sorte, et nous inquiète. (...)*

L'heure sera probablement trop brève, c'est pourquoi nous allons commencer tout de suite et, avec Alain Duhamel, par la politique intérieure.

ALAIN DUHAMEL. — *Oui, monsieur le président. On présente souvent la situation de la France en ce moment comme si nous étions en somme au bord d'une crise, une crise du régime ou une crise dans le régime.*

Alors, d'abord, qu'en pensez-vous ?

M. VALERY GISCARD D'ESTAING. — J'observe qu'il y a une grande différence entre l'excès des mots qu'on utilise et l'importance des faits politiques réels dans notre vie intérieure.

Nous parlerons tout à l'heure de la situation du monde, où il se passe beaucoup de choses qui ont des conséquences pour nous. Mais, si l'on prend la vie politique intérieure de la France, il ne s'est pas passé de grands événements depuis plusieurs mois.

Qu'est-ce qu'on a vu?

On a vu pendant l'été une campagne très tenace contre l'action du premier ministre et du gouvernement. On a vu ensuite un long et difficile débat budgétaire, puis l'adoption du budget. Finalement, il n'y a pas eu de changement de gouvernement, il n'y a pas eu au Parlement de vote qui ait modifié les conditions de l'équilibre politique.

La vérité, c'est qu'il n'y a pas en 1979, il n'y aura pas en 1980, d'élections. Or, ce sont elles qui donnent le rythme de la vie politique française. Il y a eu les élections législatives en 1978, les élections européennes du printemps dernier, et chaque fois un grand débat. A l'heure actuelle, il n'y a pas de grand débat ni de préparation d'élections. C'est ce qui explique que les partis politiques aient surtout à s'organiser à l'intérieur, à régler leurs problèmes, à définir leur doctrine. En l'absence de grands événements, il y a des prises de positions, des déclarations à propos desquelles je dirai seulement que l'excès des mots ne décrit pas la réalité de la situation politique française.

GERARD SAINT-PAUL. — *Monsieur le président, vous venez de parler à l'instant du Parlement. On constate, à la lumière de certains débats et de certains votes, qu'il n'y a plus vraiment de majorité parlementaire. Alors, est-ce qu'un gouvernement peut gouverner, puisque c'est son métier, durablement et efficacement sans majorité ?*

— Vous vous trompez absolument. Les majorités se font et se défont par des votes. Elles ne se font pas et ne se défont pas par des déclarations. Or, quels sont les votes ?

Il y a eu le vote des Français en 1978 : les élections législatives, grand débat national. C'est à l'occasion de ces élections qu'est apparue la majorité, c'est-à-dire la majorité des électeurs français.

Ces électeurs ont voté pour deux partis : le R.P.R. et l'U.D.F., qui ont fait une alliance électorale, et dont un seul candidat s'est retrouvé en piste au second tour. Ce qui fait que ces députés ont été élus, en réalité, par une addition de voix R.P.R. et U.D.F. C'est là que s'est formée la majorité.

Une majorité peut ensuite se défaire ; elle peut se défaire par un vote. Dans notre système constitutionnel, le changement de majorité n'intervient pas avec la disparition de la majorité ancienne, mais par l'apparition d'une majorité nouvelle. S'il y a la technique de la motion de censure, comme dans d'autres pays, par exemple en Allemagne fédérale, c'est pour éviter de retomber dans la situation d'autrefois, où on assistait à une majorité qui se décomposait : une partie de ses membres ne votaient plus, s'abstenaient ou votaient un texte particulier, mais en votaient un autre le lendemain, sans pour autant constituer une majorité de rechange.

Et donc il n'y aurait de nouvelle majorité en France que s'il apparaissait une nouvelle majorité par le vote commun d'une motion de censure. Cela ne s'est pas produit.

Jusqu'à démonstration du contraire, il y a une majorité

ALAIN DUHAMEL. — *Quand on voit la façon dont les partis, qui sont théoriquement alliés, polémiquent entre eux et, au contraire, dont des partis qui sont théoriquement adversaires semblent se courtiser plus ou moins, est-ce qu'on ne peut pas imaginer qu'il y ait des renversements de majorité, des renversements d'alliance soit avant 1981, soit, en tout cas, au lendemain de ce qui sera une nouvelle élection ?*

— C'est l'affaire des partis. Vous interrogez de temps en temps les dirigeants des partis, je les vois à l'écran. C'est à eux qu'il faut poser les questions.

Le président de la République ne juge la vie politique de la France qu'au travers de sa forme institutionnelle. Je suis très attaché aux institutions parlementaires. J'ai moi-même été formé par la fonction parlementaire. Je souhaite que les travaux du Parlement se déroulent d'une manière positive. C'est sur les votes du Parlement que j'observe s'il y a ou non majorité.

Tant qu'une majorité nouvelle dans nos institutions n'est pas apparue, je n'ai aucune raison de mettre en doute la majorité ancienne. Je vous rappelle que les grands dirigeants de la majorité ont indiqué à plusieurs reprises qu'ils ne voteraient jamais une motion de censure. Or c'est le vote d'une motion de censure qui fait le changement de majorité. Donc, jusqu'à la démonstration du contraire, il y a une majorité.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *La majorité nouvelle ne peut pas apparaître à l'occasion de l'élection présidentielle ?*

— Non, l'élection présidentielle est une élection populaire, c'est l'élection de quelqu'un à qui une grande responsabilité nationale est confiée. Bien entendu, il apparait une expression de la volonté politique du pays. Mais ce n'est pas une élection qui se retrouve nécessairement sur le plan parlementaire.

Dans mon cas, j'ai été élu en 1974. La majorité parlementaire était antérieure. Vous vous en souvenez fort bien, elle n'a pas été modifiée par l'élection présidentielle.

ALAIN DUHAMEL. — *Ce qui est quand même un peu insolite, c'est que le R.P.R., qui est le principal groupe de la majorité à l'Assemblée nationale, n'a pas voté positivement le budget. Depuis quelques jours, on voit que commence à se poser en public la question de savoir si on peut être à la fois membre du R.P.R. et membre du gouvernement. Autrement dit, l'idée d'une crise politique approfondie, par exemple l'année prochaine, n'est pas simplement de la politique fiction... Alors on peut imaginer trois solutions politique-fiction... Alors on théoriques : la première solution, ce serait un compromis entre le gouvernement et sa majorité ; la deuxième solution, ce serait des élections anticipées par dissolution de l'Assemblée nationale, cela dépend de vous, monsieur le président ; la troisième solution, ce serait d'avancer les élections présidentielles.*

— Il faut tout de suite écarter la troisième solution. Je vais vous répondre, mais je souhaiterais que, dans l'heure que nous avons et avec l'angoisse qui nous vient du monde extérieur, nous ne consacrions peut-être pas trop de temps à des subtilités de l'action politique.

D'abord, le vote du budget : j'ai été secrétaire d'Etat aux finances chargé du budget en 1959. C'était la première année de fonctionnement de la V[e] République. Le budget a été voté dans les mêmes conditions que cette année. Le premier ministre était M. Michel Debré. M. Pinay était ministre des finances, j'étais secrétaire d'Etat. On a utilisé la même procédure pour faire voter le budget. Il y avait à l'époque une difficulté qui tenait à la suppression de la retraite des anciens combattants qui avait été décidée par le gouvernement. La procédure a donc été la même pour la première année de la V[e] République.

ALAIN DUHAMEL. — *L'enjeu était un peu moins vaste, parce que ce n'était pas la politique économique du gouvernement qui était remise en jeu !*

— C'était le budget... Ayant observé le débat budgétaire — sans y participer, parce qu'il s'agit d'une responsabilité qui n'est pas celle du président de la République, — j'ai bien vu le moment à partir duquel la difficulté était certaine : quand il a été décidé que l'on commencerait à examiner les dépenses budgétaires après avoir rejeté les recettes. Pour la première fois le débat budgétaire n'a pas eu un grand écho dans l'opinion. Je l'ai regretté. Je souhaite que les travaux parlementaires soient suivis avec attention par l'opinion. Pourquoi ? Pour une raison simple, l'opinion ayant vu que les recettes avaient été écartées, et qu'on parlait des dépenses, s'est dit que le gouvernement serait bien obligé, à un moment ou à un autre, de proposer une solution globale; ce serait à la fin que tout se réglerait; ce qui se passerait dans l'intervalle n'aurait pas beaucoup d'importance. Puisque le gouvernement avait indiqué qu'il serait amené à engager son existence et que, d'autre part, les dirigeants du R.P.R. avaient dit qu'ils ne voteraient pas une motion de censure, on connaissait le résultat. Ce débat, au fond, était à la fois passionné et sans enjeu concret. C'est pourquoi il y a eu une telle véhémence dans le débat.

Je ne fais pas de politique-fiction, ce n'est pas mon rôle. J'agis en fonction des faits politiques. Je n'ai aucune raison de soupçonner les députés de la majorité, que je connais, que je rencontre lorsque je fais mes voyages dans les régions. Je n'ai aucune raison de les soupçonner d'un changement fondamental de majorité, d'un fait politique entièrement nouveau. S'il y avait un fait politique entièrement nouveau, bien entendu j'agirais.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Si vous n'avez pas changé de premier ministre, comme on vous l'a demandé ici ou là, c'est parce que vous avez jugé qu'il n'y avait pas de raison de le faire ou parce qu'il n'y avait pas de solution de rechange ?*

— D'abord, permettez-moi de vous dire : on ne discute pas du choix du premier ministre à la télévision. Ensuite, M. Barre accomplit et a accompli un travail considérable. Si, tout à l'heure, nous parlons des questions économiques et sociales, qui, pour moi, sont vitales pour la France, je pourrai vous dire que la France me paraît mieux supporter le deuxième choc pétrolier que le premier. Cela est dû en grande partie au travail qui a été accompli par Raymond Barre et son gouvernement. C'est pour cette raison qu'il continue sa tâche ; qu'il continue sa tâche, jusqu'à la limite de ses forces. Les Français l'ont vu au cours des semaines dernières et, d'ailleurs, dans un récent sondage, ils lui ont manifesté leur reconnaissance.

ALAIN DUHAMEL. — *Vous parliez des rapports au sein de la majorité... Ils ne sont pas très bons !*

— Non. Il y a eu, en effet, une vive tension à l'occasion du débat budgétaire. Il faut dire que depuis le début du débat budgétaire des critiques très vives avaient été adressées au budget ; par écrit, oralement dans tous les discours ; il était donc tout à fait naturel que le premier ministre réponde. Quel serait son rôle si, au Parlement, il ne pouvait pas s'exprimer franchement, ce qui, au surplus, est dans son caractère.

Je vois M. Raymond Barre, et je le connais depuis longtemps. Il a été appelé souvent par le général de Gaulle, qui lui demandait son avis, et M. Raymond Barre a toujours donné au général de Gaulle des avis empreints d'une grande fermeté. Il reste dans la même ligne de pensée, et quand je vois son attitude vis-à-vis de l'Etat, vis-à-vis de la nation, son comportement vis-à-vis du président de la République, je pense qu'il reste très proche de la pensée de ceux qui sont fidèles aux conceptions du général de Gaulle. Et donc, je pense que ces oppositions sont appelées à s'atténuer.

QUANT A CEUX QUI PRETENDENT QUE JE SUIS ANTHROPOPHAGE...

Konk

(Dessin de KONK.)

Paix et repos à Robert Boulin

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Un des événements qui ont peut-être le plus frappé les Français depuis trois semaines, c'est le suicide de votre ministre du travail, M. Robert Boulin. Alors, c'est une question que nous nous posons tous, comme probablement beaucoup de Français : vous qui le connaissiez bien, et depuis longtemps, comment avez-vous expliqué son geste ?*

— Je ne répondrai pas là-dessus, il a écrit lui-même et a expliqué son geste. Paix et repos à l'homme public qu'était Robert Boulin. Nous l'avons connu, les uns et les autres, peut-être certains d'entre vous plus spécialement. Il a été ministre très longtemps, dans son dernier poste il était ministre du travail, il a reçu les partenaires sociaux et, d'ailleurs, j'ai noté avec quelle dignité les syndicats ont pris position au moment de sa disparition. Quand quelqu'un a travaillé pendant des années, que tout le monde le connaissait, il n'est pas possible de faire à son propos des campagnes comme celles qui ont eu lieu. En tout cas, paix et repos à l'homme public.

Pour ce qui est de l'homme privé, de quoi s'agissait-il ? Il s'agissait des conditions dans lesquelles, à un moment où M. Robert Boulin n'était pas ministre puisque c'était en 1974, il avait acquis un terrain, non pas pour le revendre, mais pour y construire sa maison de vacances. Quelles étaient ses relations avec le vendeur du terrain ? L'inculpation en justice est une inculpation qui visait le vendeur du terrain, et donc le problème était de savoir quelles avaient été ses relations avec lui, mais il n'y a jamais eu d'inculpation contre M. Robert Boulin.

Qu'a-t-on observé dans cette affaire ?

D'abord, qu'on ne pouvait rien reprocher à aucun des fonctionnaires de l'Etat, soit les agents de l'équipement lorsqu'il s'est agi de l'utilisation de ce terrain, soit par la suite les magistrats, lorsqu'il s'est agi de la procédure en cours.

Quelle était la seule critique qp'on aurait pu faire, qui eût été grave ? C'eût été de dire, s'agissant d'un sujet auquel se trouvait mêlé, même indirectement, un membre du gouvernement : on a ralenti ou compliqué l'action de justice. Personne n'a pu le dire, il n'y a eu aucune intervention, aucun magistrat n'a reçu la moindre directive pour freiner, pour ralentir l'action de justice.

Je voudrais attirer votre attention sur un aspect de morale politique à cet égard. Ce qui a joué dans le cas de M. Robert Boulin et qui peut jouer un jour pour un autre, c'est le fait qu'à l'heure actuelle l'impact de l'information est tel que lorsqu'une rumeur est lancée, elle devient certitude. Lorsqu'on parle d'une instruction qui est en cours, ont croit que cela veut dire qu'on est coupable alors que notre droit fondamental, en France, est que même un inculpé est présumé innocent. Jusqu'à sa mort, à mes yeux, Robert Boulin était présumé innocent. Il ne faudrait pas que par un changement d'attitude de tel ou tel moyen d'information — je ne porte pas de jugement collectif — quelqu'un soit en posture d'être accusé alors qu'il n'est même pas inculpé !

ALAIN DUHAMEL. — *Est-ce qu'on n'a pas fait un peu aussi de la presse le bouc émissaire dans cette affaire ?*

— Je ne parle pas de la presse. Il ne faut jamais porter de jugement collectif, je n'en porte jamais. M. Boulin a écrit qu'il avait été conduit au désespoir par la campagne dont il était l'objet. Ce n'était pas la presse, mais j'ai noté qu'il y a eu une campagne...

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Peut-être ses accusations posthumes contre ses amis politiques ou contre d'autres ont fait croire un certain nombre de choses...?*

— Ceci est tout à fait autre chose. Je m'occupe de ce qui intéresse l'Etat, je ne m'occupe pas du reste. J'ai été frappé par un sondage dans lequel il était dit que les Français, en majorité, pensaient qu'ils ne connaîtraient pas la vérité.

C'est d'ailleurs un vieux problème dans notre pays que cette méfiance vis-à-vis de nos institutions, et de nos institutions de justice en particulier. Je tiens à vous dire que les Français connaîtront la vérité. C'est une vérité qui porte sur une situation de droit privé. C'est donc la justice qui établira cette vérité. Elle l'établira sous sa responsabilité et sans aucune interférence ou ingérence.

Le président de la République a, dans ses attributions, à veiller à l'indépendance de la magistrature, assisté par le conseil supérieur de la magistrature. Je ferai en sorte, sans intervenir dans la procédure, que cette vérité soit connue entièrement par la justice.

GERARD SAINT-PAUL. — *Donc, vous êtes certain, monsieur le président, que lumière sera faite de façon inattaquable ?*

— Absolument.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Deux questions, la première...*

— ...Je vous rappelle : paix à Robert Boulin.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *On a eu le sentiment, en apprenant un certain nombre de choses à propos de Robert Boulin, que finalement, malgré ses fonctions, malgré son style personnel, peut-être, qui était plutôt jovial, ouvert, c'était un homme solitaire et qu'il avait eu du mal, peut-être, à trouver des interlocuteurs, je veux dire y compris parmi les membres du gouvernement, y compris le premier ministre, y compris peut-être le président, à qui il puisse parler...*

— Vous touchez une question fondamentale qui, pour moi, est une question de principe.

Je peux vous dire que je ne lui en ai jamais parlé. Je ne lui en ai jamais parlé pour des raisons de principe. J'estime que lorsqu'il s'agit d'une affaire de droit privé portée devant les tribunaux qui l'examinent, il n'y a pas lieu, pour des hommes dont les fonctions sont publiques et dont les relations sont liées à l'exercice de leurs fonctions publiques, d'intervenir, ou même de débattre de questions de cette nature.

C'était pour garder à cette situation son caractère privé que je n'en ai jamais parlé.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Quant on voit la façon dont évolue le climat politique depuis plusieurs semaines, est-ce que vous ne craignez pas un petit peu que le débat ne se dégrade pour l'année qui se prépare ?*

— Oui... Il ne faut pas que ce soient ceux qui dégradent qui se plaignent ensuite de sa médiocrité. Vous observerez que les principaux personnages de l'Etat, dont moi-même, n'attaquent jamais personne et ne rabaissent jamais le débat. Si le débat est rabaissé, il faut en rechercher ou en apercevoir les auteurs.

Deuxièmement, je ne voudrais pas qu'on porte un jugement que je considère comme inexact. La France est un pays dans lequel la lutte politique est particulièrement honnête. Prenez des exemples simples : notre administration est tout à fait honnête. Il y a, dans le monde, beaucoup d'administrations corrompues. Notre vie politique est exceptionnellement honnête. Quand on pense que tout le débat à propos de M. Boulin aura porté sur l'acquisition de deux hectares de terrain, non revendus par lui, et ceci il y a cinq ans, cela montre bien que nous avons une vie politique honnête.

Les moyens d'information, en respectant le fait que même un inculpé est présumé innocent, peuvent y apporter leur contribution.

On ne peut pas accepter la destruction de la loi internationale

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Monsieur le président, ce qui nous intéresse également, c'est évident, c'est votre explication de la situation internationale, qui nous semble confuse et dangereuse. Je voudrais que nous commencions par l'Iran. (...) On peut se demander s'il n'y a pas risque de dégradation de la situation internationale, et peut-être même un risque de guerre.*

— Oui. Le monde se désorganise. D'une façon qui était dans une certaine mesure prévisible, et qui correspond aux mouvements de grandes forces.

A propos de l'Iran, la France, depuis l'origine, a considéré que la révolution iranienne était une réalité. Au début, certains ont cru qu'on pouvait nier l'existence de cette révolution. Voyez ce qui se passe à l'heure actuelle : cette révolution iranienne est une réalité et une force fondamentale de la vie de l'Iran.

C'est une force qu'on dépeint souvent comme étant religieuse. C'est en réalité l'expression à la fois du mécontentement, de la souffrance, des besoins d'une population qui, sur le plan social, sur le plan politique, a été maintenue pendant longtemps dans une situation de misère et de dépendance, et qui cherche à trouver son expression ; elle utilise pour cela l'expression religieuse, mais je suis convaincu que ce ne sont pas les satisfactions d'ordre religieux qui mettraient fin à la révolution iranienne.

Il faut reconnaître ces faits, et ils m'ont conduit, il y a déjà plusieurs années, à mettre l'accent sur le dialogue Nord-Sud, parce que ce sont des situations qui vont se reproduire dans le monde. Situations de pauvreté, de populations très nombreuses maintenues dans la misère et dans l'ignorance qui, tout à coup, accèdent à la connaissance, à l'information, à la comparaison avec la situation des autres, et qui n'accepteront pas leur situation.

Le deuxième aspect c'est qu'on ne peut pas accepter la destruction de la loi internationale et la prise d'otages. Notamment la prise d'otages d'un personnel diplomatique, qui est couvert dans le monde entier par des conventions respectées par tous, est quelque chose d'inacceptable. C'est la raison pour laquelle la France a pris une position et continuera d'ailleurs de prendre position...

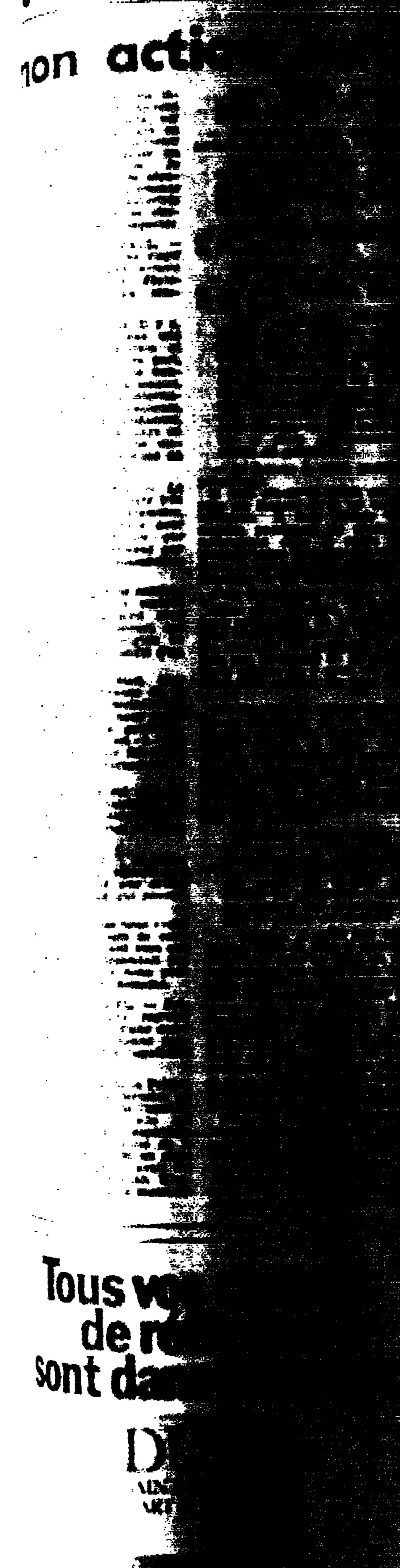
GERARD SAINT-PAUL. — *Qu'est-ce que l'on peut faire concrètement contre cela, contre une prise d'otages à un tel niveau ?*

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Est-ce que vous croyez qu'il y a un risque de guerre ?*

— La violation de la loi internationale est une chose inacceptable et il faut savoir que cette violation, finalement, comme toujours, pèsera sur les plus faibles. A l'heure actuelle, on a l'air de croire que ce sont les Etats-Unis qui en souffriront, mais les puissants se défendront toujours, tôt ou tard ils prendront des précautions, ils en ont les moyens. Si on laisse détruire la loi internationale, sur le plan diplomatique, sur le plan financier par le non-remboursement des dettes, etc., ce sont les petits pays, les pays pauvres, qui en seront les victimes, parce qu'il n'y aura plus de système de crédit international en leur faveur ou parce qu'ils n'ont pas, eux, les moyens de se protéger.

C'est pourquoi il faut obtenir le respect de la loi internationale et, à mon avis, c'est aux organisations internationales de le faire.

Il faut sortir du tête-à-tête, car le tête-à-tête, à cet égard, ne comporte pas de solution. Il faut, au contraire, rechercher les prises



L'ENTRETIEN TÉLÉVIS

ion de la critiqu

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

mon action serait totalement incohérente »

de position des organisations internationales. Elles ne doivent pas intervenir dans un débat sur l'antagonisme entre les pays en question ; elles doivent intervenir sur la manière de respecter les obligations internationales. Je souhaite que le Conseil de sécurité puisse apporter des éléments qui permettent aux autorités iraniennes de percevoir les obligations qu'elles doivent respecter.

GERARD SAINT-PAUL. — *Donc, à vos yeux, il ne s'agit plus seulement d'une affaire bilatérale entre les Etats-Unis et l'Iran, d'un tête-à-tête...*

— Il y a deux affaires. Il y a, d'une part, un contentieux très vaste entre les Etats-Unis et l'Iran, mais il y a, d'autre part, le fait que la violation, le non-respect des lois internationales, intéressent la collectivité internationale tout entière et, d'ailleurs, tous les pays, de toutes tendances, Union soviétique, Chine, pays en développement, l'ont, d'une manière ou d'une autre, exprimé au cours des derniers jours.

ALAIN DUHAMEL. — *La France n'a pas manifesté très haut, très fort, et la première, une solidarité immense avec les Etats-Unis. Est-ce que cela s'explique justement par le partage des responsabilités dont vous parliez ?*

— L'action politique ne consiste pas à faire des discours, surtout lorsque les discours sont sans portée, et que les discours qui ont eu lieu depuis l'origine de cette crise n'ont pas modifié d'un iota la situation.

Je pensais qu'il était plus important pour la France de se manifester par des déclarations de son gouvernement, nous avons donc attendu que le gouvernement se réunisse c'est-à-dire mercredi dernier, pour faire une déclaration du gouvernement à ce sujet.

Enfin, nous avons été en contact avec nos partenaires et j'ai eu deux entretiens téléphoniques avec le président Carter au cours de cette période.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Ce qui signifie que nous avons mené une action plus réelle que ce qui pouvait apparaître ?*

— Ce qui prouve que nous avons été très actifs au cours de cette période, tout en sachant bien que le dénouement ne dépendait pas de l'action isolée que nous pouvions mener dans ce domaine.

ALAIN DUHAMEL. — *Est-ce qu'on n'a pas regretté d'une manière ou d'une autre l'accueil qu'on a donné pendant un moment à l'ayatollah Khomeiny ?*

— Voyez la réalité. Si la France avait commis l'année dernière un geste brutal vis-à-vis de l'ayatollah Khomeiny, c'est elle qui aurait déclenché l'explosion. Voyez l'état de sensibilité de la population iranienne. Si un geste violent ou désobligeant avait été commis contre l'ayatollah Khomeiny, c'était nous, à ce moment-là, qui étions en scène.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Vous l'aviez pressenti ?*

— Absolument. C'est nous qui serions dans la situation actuelle.

ALAIN DUHAMEL. — *Il avait une liberté de parole un peu inhabituelle pour une personnalité étrangère vivant en France.*

— Nous n'avons jamais été saisis de la part du gouvernement de l'époque.

QUESTION. — *Du chah ?...*

— Oui... de demande visant à ce que cette liberté de parole lui soit retirée.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *La contagion continue à gagner dans le Proche-Orient puisque vous avez dit qu'il y avait un risque. Est-ce que vous pensez que les Occidentaux seraient conduits à une intervention militaire, à des représailles économiques pour sauvegarder leur mode de vie et leurs approvisionnements en pétrole ?*

— Je reviens à votre question précédente.

Il faut placer le débat sur le plan du respect de la loi internationale. Il faut utiliser des moyens pacifiques de pression, notamment dans le cadre des Nations unies pour convier, conduire le gouvernement iranien à respecter la loi internationale.

C'est la première action.

Dans cette situation, les autres pays producteurs de pétrole, les pays arabes notamment, ont pris des attitudes très modérées. Il ne faut pas les traiter ou les considérer comme s'il y avait un bloc dans cette affaire. Ce n'est pas le cas.

Il appartient à chacun d'assurer la protection de ses ressortissants. La France l'a fait lorsqu'elle avait à le faire. Nous n'avons pas à évaluer la manière dont tel ou tel autre pays le ferait. Simplement, nous devons rechercher par tous les moyens les voies pacifiques pour dénouer une telle situation.

GERARD SAINT-PAUL. — *En dehors de la prise d'otages proprement dite, en dehors de l'action de l'ayatollah, est-ce que nous ne devons pas essayer de comprendre mieux les réflexes des Iraniens, de tout ce peuple en révolte ?*

— Ecoutez, je crois que nous l'avons fait ! Il faut à nouveau rechercher avec les pays en développement les voies d'un dialogue permettant de mieux organiser cette grande mutation du monde. Il faut le faire, pour l'instant, avec les pays qui sont disposés à le faire. C'est pourquoi j'attache beaucoup d'importance au dialogue avec les pays producteurs de pétrole, du Golfe et de la région du Proche-Orient. Nous continuons nos efforts pour progresser dans cette direction.

C'est par la reconnaissance de leurs réalités, de leurs difficultés, qu'on peut créer une situation psychologiquement et politiquement différente. D'ailleurs, les contrats d'approvisionnement que nous avons avec ces pays sont renouvelés, avec même une légère amélioration concernant les quantités. Cela montre bien que la France entretient avec eux des relations d'un ton et d'un climat autres que ceux qu'on observe à l'heure actuelle.

En fait, nous assistons à cette désorganisation du monde. Elle a deux aspects.

Le premier est l'aspect Nord-Sud. La France a pris des initiatives. Il faudra en prendre de nouvelles.

L'autre, c'est la désorganisation interne du monde industrialisé. Elle est illustrée par le désordre monétaire extravagant dont on voit les oscillations d'un mois à l'autre.

Nous avons réussi à éliminer ce désordre monétaire en Europe. Notre système monétaire européen marche bien. A ce niveau, les relations du franc avec les monnaies voisines sont stables. Mais on ne peut pas avoir à la fois un système monétaire désorganisé entre les pays industrialisés et une relation désorganisée entre les pays industrialisés et les autres.

C'est pourquoi, au printemps prochain, je compte prendre une initiative en vue de la préparation du sommet des pays industrialisés pour que nous reconstruisions un système monétaire organisé entre les pays industriels.

GERARD SAINT-PAUL. — *Dans ce cadre mondial, monsieur le président, il y a l'Afrique, et là notre influence est très importante. Précisément il arrive qu'on nous la reproche, cette influence, notamment lorsqu'elle s'appuie sur des troubles comme au Tchad, au Zaïre, en Centrafrique, et parfois on a l'impression que c'est là tenir à bout de bras certains régimes ?*

— Oui, on me la reproche souvent. Mais où ? On me la reproche en France.

Je voudrais vous rappeler des choses tout à fait simples : il y a actuellement des instances internationales réunies. C'est l'automne, c'est la session des Nations unies. Il y a une Organisation de l'unité africaine. La politique africaine de la France n'a été critiquée, moins encore condamnée, ni aux Nations unies pendant la session ni par l'Organisation de l'unité africaine. Au contraire, ses objectifs ont été très clairement perçus.

Au moment où les Français voient le monde comme il est, au moment où ils voient la situation en Iran telle qu'elle est, le fait est que le continent africain voisin, où vivent nombre de nos compatriotes, entretient à l'heure actuelle avec nous des relations pacifiques et connaît une relative sécurité. Si la France n'avait pas agi en son temps, qui vous dit que nous n'aurions pas des situations tout autres dans telle ou telle capitale africaine ?

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Il y a des risques, monsieur le président ?*

— Il y a plus que des risques.

J.-P. E. — *Il y a une responsabilité certaine du président de la République, à l'époque ?*

— Lorsque des questions étaient posées, on disait : les Affaires étrangères déclarent que ce ne sont pas elles... la Coopération dit que ce n'est pas elle, c'est l'Elysée.

J'accepte cette responsabilité parce que j'estime qu'en effet il y a de grandes orientations de la politique française qu'il faut prendre. Ces orientations de la politique française figureront parmi celles qui seront à l'actif de la période actuelle.

Pour la France, avoir eu la capacité toute seule, alors que les autres nous encouragent mais ne font rien, de contribuer à maintenir le continent africain dans une situation de sécurité et de paix, sans prêter à l'accusation d'ingérence ou d'interférence, représente pour l'équilibre du monde, à mon avis, un grand succès.

Vous parlez de notre présence militaire. Elle n'est jamais que temporaire ; elle n'a aucune vocation à rester permanente. Elle ne s'exerce jamais contre le vœu des gouvernements en place. A l'heure actuelle, ce sont ces gouvernements qui nous demandent le maintien de nos effectifs, d'ailleurs faibles et naturellement appelés à disparaître.

Vous avez parlé de la Centrafrique. Que s'est-il passé en Centrafrique ? Il y avait un régime autoritaire qui faisait vivre le pays dans des conditions pour lui insupportables. Les dirigeants de ce pays nous ont demandé, depuis le début de cette année, si, le moment venu, on pourrait les aider à établir un régime d'un type différent. C'est ce que nous avons fait, à leur demande.

J'aurai d'ailleurs l'occasion de publier les documents par lesquels, bien avant ces événements, ils nous ont demandé s'ils pourraient, à condition qu'ils prennent les initiatives, compter sur notre appui.

QUESTION. — *Ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui ?*

— Oui, ceux qui sont au pouvoir, et notamment ceux qui résidaient dans le pays.

Que s'est-il passé ? Le régime a été éliminé sans un coup de feu français. Nous sommes le 27 novembre. Cela a eu lieu le 21 septembre. Pas un Français n'a tiré un coup de feu en Centrafrique. Pas un.

QUESTION. — *Mais il y a des Français ?*

— Oui, il y a des militaires français qui progressivement seront retirés.

A l'heure actuelle, il y a un gouvernement qui gouverne avec des hommes de diverses tendances et qui est représentatif de la réalité centrafricaine.

Notre objectif est de faire en sorte que ce gouvernement puisse traiter le vrai problème centrafricain qui est celui du développement et de l'équilibre du pays. Pour cela, il pourra compter sur notre aide.

ALAIN DUHAMEL. — *La France soutenait en fait le régime de Bokassa depuis qu'il était en place ; si j'ai bonne mémoire, depuis 1965. On savait depuis longtemps que ce n'était, pour employer une litote, pas un tendre. Alors, à partir de quel moment est-ce devenu tellement insupportable qu'on a pu justement considérer que, si certains Centrafricains nous le demandaient, c'était vraiment le moment de mettre fin à sa présence. On aurait très bien pu imaginer que ce soit il y a trois ans, il y a cinq ans, avant même que vous la considériez...*

— Le régime du président de la Centrafrique était en place depuis 1965. Il était donc en place, lorsque j'ai été élu président de la République, depuis neuf ans. C'est du temps de ma présidence qu'il a changé, je le répète, par la volonté du peuple centrafricain, mais avec l'appui de la France.

La France n'a pas à soutenir les gouvernements. Elle constate qu'il y a des gouvernements en place. Elle peut avoir un jugement sur ces gouvernements. Mais ce n'est pas à elle de les soutenir. Le gouvernement centrafricain n'avait pris durant toute cette période une attitude inamicale ou condamnable ni vis-à-vis des Français sur place ni sur le plan des relations entre la France et cet Etat. Nous n'avions donc pas de motifs, ni d'ailleurs le droit, d'intervenir.

A partir du début de cette année 1979, la situation a changé car les forces centrafricaines ont tiré sur la foule. Elles ont tiré sur une foule d'étudiants, de lycéens, peut-être même d'enfants. A partir de ce moment, il n'était plus possible d'accorder quelque soutien que ce soit. Mais il ne fallait pas que cela apparaisse comme, que cela soit, une intervention de type colonial. Ce n'était pas à la France de le dire. Notre objectif a été que ce soient les Africains qui le disent et ce sont les Africains qui l'ont dit.

Je suis allé à Kigali au mois de mai. J'ai dit que lorsque les Africains auraient conclu, la France en tirerait toutes les conséquences.

Les Africains ont conclu, pendant cet été, à la condamnation du régime centrafricain. A partir de ce moment, nous étions disposés à aider les Centrafricains qui souhaitaient mettre en place un nouveau régime. Mais je vous le répète, il fallait l'accord des Africains.

Un démenti catégorique et méprisant sur la valeur de « ce que j'aurais reçu comme ministre des finances »

ALAIN DUHAMEL. — *Monsieur le président, à propos des événements de Centrafrique, justement, vous avez vous-même été personnellement mis en cause à propos d'un cadeau, des diamants, que vous auriez reçu de Bokassa en 1973, quand vous étiez alors ministre des finances. Vous avez répondu sur le moment que vous vous en expliqueriez — je cite à peu près de mémoire — le moment venu, et dans des conditions qui répondraient à la confiance des Français. Est-ce que le moment est venu ?*

— Vous avez d'autres questions sur ce sujet ?

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *On peut vous demande s'il s'agit bien d'une plaquette de diamants, et si elle a la valeur de 100 millions de centimes comme on l'a affirmé ?*

GERARD SAINT-PAUL. — *Que faites-vous, d'une façon générale, des cadeaux que vous recevez ?*

— Je vais d'abord vous dire pourquoi je n'ai pas répondu tout de suite.

Lorsque j'ai été élu, au premier conseil des ministres, qui avait lieu le 29 mai 1974, j'ai dit que je ne poursuivrais jamais un journal. Depuis, je n'ai jamais poursuivi aucun journal. Je suis le premier président de la République française à n'avoir jamais poursuivi un journal. Pourtant j'en ai le droit, car il y a une loi fondamentale sur la presse, une loi de 1881, dont l'article 26 protège le président de la République : par application de cet article, il peut faire condamner à des peines sévères toute publication qui met en cause son honneur et sa dignité.

Il n'a même pas besoin d'apporter la preuve de quoi que ce soit, il suffit que son honneur ou sa dignité soit mis en cause pour qu'il obtienne la condamnation.

C'est une loi qui a été votée par le Parlement pour mettre le président de la République à l'abri de débats et de querelles de ce genre.

Cette loi, le général de Gaulle l'a utilisée cent dix-huit fois, le président Pompidou, pendant la durée plus courte de son mandat, l'a utilisée dix-sept fois. Je ne l'ai jamais utilisée une fois.

Par contre, je ne suis pas à la disposition de ceux qui utilisent vis-à-vis de moi l'attaque ou la calomnie. A partir du moment où ils savent pouvoir le faire sans que le président de la République utilise les moyens de condamnation dont il dispose, ils ne vont pas s'attendre, en plus, à ce que tous les matins je réponde aux attaques et aux calomnies !

Je réponds à vos questions.

D'abord, les cadeaux officiels. Comme chef de l'Etat, je reçois et je donne des cadeaux officiels.

Je ne demande de cadeau à personne. Ces cadeaux sont apportés à l'Elysée. Ils y sont conservés. Ils n'en sortent que pour deux usages : ils peuvent être attribués à des œuvres de bienfaisance ou, lorsqu'ils ont un intérêt culturel, être remis à des musées.

(Lire la suite page 10.)

Tous vos champs de réflexion sont dans Champs.



Synergie, K.E.

Pendant le XIIe siècle et le début du XIIIe, une entreprise artistique, cohérente et splendide, se déploie sur toute la Chrétienté occidentale. Saint Bernard en est l'inspirateur; les moines et les convers, par centaines, en poursuivent l'élaboration.

Georges Duby aborde dans ce livre l'un des problèmes majeurs qu'affrontent aujourd'hui les sciences de l'homme, celui des rapports entre la création artistique et les courants complexes qui font se transformer les civilisations.

CHAMPS/FLAMMARION

Tous vos champs de réflexion sont dans Champs.



Synergie, K.E.

Le quatrième et dernier volume de l'*Esthétique* est consacré à la poésie. "Nous parlerons donc, en premier lieu, de *poétique* en général et de l'*œuvre d'art poétique*, et, en dernier lieu, de la division de la poésie en *épique, lyrique et dramatique*." (Hegel).

CHAMPS/FLAMMARION

Tous vos champs de réflexion sont dans Champs.



Synergie, K.E.

"Dieu est une sphère dont le centre est partout, la circonférence nulle part". Cette définition du XIIe siècle donne à Georges Poulet le schéma de pensée – théologique, métaphysique, philosophique – qui lui permet d'en examiner les variations à travers les penseurs et les poètes, depuis saint Augustin jusqu'à Dante, de la Renaissance jusqu'à nos jours, en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre.

CHAMPS/FLAMMARION

مركز الأهرام

DU PRÉSID

L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ

(Suite de la page 9.)

Depuis que j'exerce mes fonctions, de nombreux cadeaux ont été remis à des œuvres de bienfaisance. De nombreux cadeaux ont été remis à des musées. Tous les autres ont été conservés à l'Elysée par le secrétariat général, et sous sa responsabilité.

Voilà comment les choses se passent.

Avant que mon mandat ne s'achève, tous les cadeaux que j'ai reçus, et dont la liste sera conservée, auront été utilisés à l'une ou l'autre de ces fonctions, c'est-à-dire œuvres de bienfaisance ou musées.

Je ne vous cache pas qu'il est assez désobligeant pour moi de répondre à des questions de cette nature. Je peux vous dire que déjà, ces dernières années, de nombreux cadeaux ont été envoyés à des œuvres de bienfaisance, qui le savent et qui, d'ailleurs, m'en envoient par écrit le témoignage, ou à des musées où ils sont, à l'heure actuelle, présentés.

Enfin, à la question que vous m'avez posée sur la valeur de ce que j'aurais reçu comme ministre des finances, j'oppose un démenti catégorique et, j'ajoute, méprisant.

ALAIN DUHAMEL. — *Il y a une question complémentaire, celle de savoir si vous seriez favorable ou non à ce qu'il y ait en France un statut, comme cela existe aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, qui interdise en fait aux personnalités officielles, pas seulement au président de la République mais aussi aux ministres, aux chargés de mission, etc., de recevoir des cadeaux au-delà d'une certaine valeur.*

— Je n'ai aucune objection. Je dirai même que je suis allé plus loin puisque j'ai pris l'initiative, à laquelle personne ne m'obligeait en tant que président, de verser tous mes droits d'auteur à des œuvres de bienfaisance pour des montants qui sont considérables. Personne ne m'y obligeait.

J'ai récemment donné la propriété de mon vivant, ce qui n'a jamais été fait, de toutes les archives de la présidence, qui ont un autre intérêt et une autre valeur, aux Archives nationales. Donc aucune objection.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *J'en termine avec cette question. Votre silence n'était ni de l'embarras ni de l'indifférence, ni du mépris ?*

— C'était quelque chose qui tenait aussi à mon caractère et à l'idée que j'ai de ma fonction. Il faut laisser les choses basses mourir de leur propre poison.

Europe - Grande-Bretagne : quand on entre dans une institution on commence par en respecter les règles

GERARD SAINT-PAUL. — *Il est temps peut-être, Monsieur le président, de parler de l'Europe, si vous voulez bien...*

— Et de l'économie, et des problèmes sociaux.

GERARD SAINT-PAUL. — *L'Europe nous y amènera peut-être, puisque après-demain vous êtes à Dublin pour le sommet du conseil européen. Rien ne va très bien dans le théâtre, sur la scène européenne, notamment vis-à-vis des Britanniques. Alors on en arrive à se poser cette question : que font les Britanniques dans l'Europe ? Avec tous ces différends ?*

— Les Britanniques posent un problème qui existe, celui du montant de leur contribution au budget des Communautés. Ce problème, comme tous les problèmes communautaires, on peut naturellement l'examiner. Mais il faut accepter que ce soit une décision communautaire, tenant compte des intérêts de tout le monde, qui apporte une solution.

Jusqu'à présent, ils n'ont pas adopté une telle attitude.

Il va de soi que la France est prête à rechercher une solution communautaire. Par contre elle n'acceptera aucune solution qui ne soit pas conforme à l'esprit communautaire.

La Commission a présenté un projet de solution. C'est un projet généreux, mais qui est dans l'esprit des règles communautaires. Il pourra donc être, éventuellement étudié.

ALAIN DUHAMEL. — *Il ne peut être question d'accepter de remise en cause à cette occasion, puisque le débat lui aussi existe, de la politique agricole commune ?*

— Bien sûr que non. La politique agricole commune est une des réalités de la Communauté. D'ailleurs, c'est un faux débat car nos partenaires sont tous attachés à la politique agricole commune. Contrairement à ce que l'on croit, la France n'en est pas le principal bénéficiaire. Il y a là une erreur d'information, de diagnostic. La France en était le principal bénéficiaire jusqu'à il y a quelques années, mais à l'heure actuelle ce sont certains pays plus petits de la Communauté, c'est-à-dire l'Irlande, le Danemark, les Pays-Bas, même la Belgique et le Luxembourg, qui sont beaucoup plus avantagés que nous. Nous demanderons la publication d'un chiffre très intéressant, celui du montant que la politique agricole commune apporte à chaque exploitation. Vous verrez que la France, en raison de l'importance de son agriculture, reçoit beaucoup moins par exploitation que ses autres partenaires du Marché commun. Nous sommes attachés à la politique agricole commune, mais nous sommes persuadés que nos partenaires y sont en réalité aussi attachés que nous.

ALAIN DUHAMEL. — *Sauf les Britanniques !*

— Sauf les Britanniques.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Ils vont peut-être changer ?*

— Quand on arrive dans une institution, on commence par en respecter les règles. Au bout d'un certain temps on peut proposer telle ou telle amélioration ou modification de ces règles. Nous ne pouvons pas accepter que l'élargissement d'une communauté qui vit et qui a son acquis fondamental la remette en cause. C'est contraire à toute logique.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Une question à propos du Cambodge. Vous savez que le prince Sihanouk vient d'arriver à Paris. Il vous regarde d'ailleurs, puisqu'il va participer dans quelques minutes aux « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2. Est-ce qu'il reste aujourd'hui une chance de règlement de caractère politique à propos du Cambodge, et est-ce qu'elle peut passer aussi par le prince Sihanouk ?*

— Quelques mots sur cette situation. Ce n'est pas une situation politique, c'est la mort d'un peuple. La mort d'un peuple par les traitements dont il a été l'objet, et le caractère d'auto-extermination de la politique de ses dirigeants précédents ; et à l'heure actuelle, la mort par la famine, la misère, la misère psychologique. Il faut donc traiter ce problème d'urgence, et en comprenant qu'il s'agit de la mort d'un peuple.

Peut-on sauver un peuple de la mort par des solutions militaires ? Je pose la question. On peut au contraire précipiter un peuple dans la mort par des solutions militaires. A l'heure actuelle, il y a des centaines de milliers de Cambodgiens qui se massent aux frontières et peuvent devenir à nouveau un immense monde de réfugiés, comme le sont les Palestiniens dans une autre partie du monde.

Ce n'est donc pas une solution militaire qui peut régler le problème, c'est une solution politique. Cette solution politique, quels devraient en être les caractères ? D'une part, il faudrait un Cambodge qui soit neutre, qui soit indépendant, qui choisisse librement ses dirigeants. Ceux-ci ne peuvent pas être imposés de l'extérieur, ne peuvent pas être les auteurs de son propre génocide. Cela suppose le départ des forces étrangères du pays et enfin une volonté de coopération avec l'ensemble des pays voisins.

Ce sont des principes que la communauté internationale affiche à tout propos dans d'autres régions du monde. Il faut les appliquer au Cambodge. Le prince Sihanouk, qui a été le souverain de ce pays et a une grande expérience internationale, est un de ceux qui peuvent, en effet, plaider pour une solution politique. En tout cas, la France appuiera la recherche d'une solution politique au Cambodge.

QUESTION. — *Est-ce que vous allez le recevoir pendant son séjour ici ?*

— Je le recevrai pendant son séjour. J'ai veillé, en raison des liens du passé, à ce qu'il soit reçu dans notre pays comme un ami de la France.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Si vous le voulez bien, Monsieur le Président, nous allons aborder les conséquences de toute crise pétrolière sur la situation économique et sociale et le point pour la fin de cette année, et en tout cas, les perspectives pour 1980.*

ALAIN DUHAMEL. — *Votre premier ministre, Raymond Barre, a donné le sentiment ces derniers temps d'être un peu plus optimiste sur les perspectives de l'économie française, notamment au moment de son discours tout récent au Sénat. Il y a eu depuis un mauvais chiffre, qui a été rendu public, de l'indice des prix. Est-ce que, effectivement, la situation économique de la France se serait légèrement améliorée, malgré la tourmente internationale.*

— Depuis 1974, les Français ont pris conscience, successivement, d'abord de la nature de la crise. Ils en ont pris conscience cette année à l'occasion du deuxième choc pétrolier. Ensuite, ils ont fait preuve d'une volonté pour surmonter les effets de la crise. Il leur reste à acquérir la confiance ; ils ne l'ont pas encore.

J'étais à Clermont-Ferrand, il y a quelques semaines. J'ai discuté avec des jeunes ayant des responsabilités dans le monde du travail, dans le monde universitaire. J'ai vu que tous avaient une idée pessimiste de ce que serait l'avenir de la France.

Nous avons actuellement des points forts. Premier point fort, notre monnaie. Elle est une monnaie solide, maintenant aussi solide que les grandes monnaies solides du monde. Cela malgré l'annonce plus ou moins apocalyptique qu'on a faite régulièrement, lors de notre entrée dans le système monétaire européen. On disait que nous en sortirions aussitôt dans le désarroi. Pas du tout, nous sommes dans les premiers rangs du système monétaire européen.

Deuxièmement, une production en hausse. C'est assez difficile à expliquer. Les économistes ne l'avaient pas prévu, notamment pour la rentrée. Nous aurons cette année un taux de croissance relativement élevé et supérieur au dernier chiffre qui a été annoncé. Il sera probablement entre 3,5 et 4 : 3,7... un chiffre de ce genre. Donc, une forte activité.

Notre niveau actuel d'activité industrielle est supérieure de 6 % par rapport à l'année dernière, donc une certaine incidence sur l'emploi. Nous avons créé en un an — quand je dis nous, c'est l'économie française, — de juillet 1978 à juillet 1979, 100 000 emplois salariés...

QUESTION. — *Plus...*

— ... Nous avons créé en un an 100 000 emplois salariés dans le secteur privé, sans compter le secteur public.

Les statistiques de l'emploi des deux derniers mois ont montré que le nombre des demandeurs d'emploi non satisfaits avait diminué de 66 000, corrigé des variations saisonnières. Ce n'est pas encore considérable, mais c'est un certain changement de tendance. Il y a des facteurs positifs.

Facteurs négatifs : la hausse des prix persistante et forte, les indices, hier, étant en forte augmentation, et le déséquilibre du commerce extérieur. Et ce déséquilibre, dû au prix du pétrole que nous payons, est inférieur cette année à l'augmentation de notre facture pétrolière. S'il n'y avait pas eu l'augmentation, nous serions en excédent. On voit à la fois les points forts et les points faibles de l'économie française. Il faut acquérir la confiance.

Les trois termes, c'est : gravité, volonté, confiance.

Gravité pour juger la situation, volonté pour en sortir, confiance pour voir l'avenir. Nous développons systématiquement les secteurs d'avenir.

ALAIN DUHAMEL. — *Je voudrais en revenir un instant à l'emploi, parce que c'est probablement lié à la confiance, justement, dont vous parlez. Je dirai qu'il y a une contradiction au moins apparente entre, d'une part, les deux derniers chiffres mensuels, qui, effectivement, sont, je ne dirai pas bons, mais un peu moins mauvais qu'auparavant, et, d'autre part, soit des prévisions, soit en tout cas des hypothèses à moyen terme, par exemple à l'échelon 1983-1985, qui ont été rendues publiques récemment. D'un côté, on a l'impression que cela va un peu mieux, d'un autre, on dit : « Pas du tout, cela va être catastrophique. »*

— Je n'attache aucune valeur à ces prévisions, aucune. Les changements du monde sont tellement rapides ou tellement forts, que ces prévisions sur trois ou cinq ans sont aléatoires. On ne peut pas nous dire le 27 novembre quel est le taux de croissance en 1979. J'ai demandé le chiffre hier, on ne peut pas nous le donner. On ne peut pas nous dire le chiffre de l'emploi en 1983 ou en 1985. Tout dépend des facteurs internationaux, tout dépend de notre propre effort.

D'abord un effort d'éducation et de formation. J'ai été frappé dans tous mes déplacements en province de voir que le problème de l'éducation, de la préparation au travail, est au centre du problème de l'emploi. Si nous avions un système de formation plus adapté à notre besoin du marché du travail, nous aurions une situation de l'emploi déjà meilleure.

Deuxièmement, nous allons maintenir un taux de croissance en 1980 qui est supérieur à ce qu'on annonce à l'heure actuelle, qui donc devra poursuivre l'amélioration constatée à l'automne de 1979.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Mais la situation peut être maîtrisée sur le plan économique ?*

— Il semble que la France soit passée, dans les années 78-79, du groupe des pays très vulnérables, dans lequel elle était lors du premier choc pétrolier, au groupe des pays moins vulnérables, où elle rejoint les pays comme l'Allemagne fédérale et le Japon. En fonction du travail accompli, notamment par le gouvernement mais également par tous les chefs d'entreprise, par tous ceux qui ont amélioré la gestion de notre économie, la France me paraît commencer à entrer dans le groupe qui est moins vulnérable à certains accidents extérieurs. Cela est dû également à l'effort de développement de certains secteurs.

ALAIN DUHAMEL. — *On se rapproche de ce que vous appeliez une fois le peloton de tête ?*

— C'est cela. A mon avis — il faut être prudent et modeste, — nous sommes en train de rejoindre le peloton de tête.

QUESTION. — *Comment cela s'explique-t-il ?*

— Les changements de la politique économique, fondamentalement. Le choix d'une monnaie forte et stable. La libération des prix industriels, qui a rendu une certaine souplesse de gestion à l'économie française en remplaçant des circuits administratifs trop compliqués, ce qui lui permet de s'adapter très vite. Le changement de génération de ceux qui gèrent l'économie française ; ce sont aujourd'hui des gens beaucoup plus actifs, beaucoup plus attentifs à la gestion, et le fait qu'on a traité la situation de grands secteurs qui étaient en grande difficulté. Je vous rappelle la sidérurgie l'année dernière.

J'ai voulu systématiquement placer l'économie française dans les secteurs d'avenir. Ces secteurs d'avenir sont ce que j'appellerai l'air, l'intelligence, l'atome, la vie.

L'air : c'est-à-dire espace et industrie aéronautique. Nous avons la première industrie aéronautique de l'Europe continentale. Nous sommes la première industrie spatiale de l'Europe continentale.

L'intelligence : l'informatique et les communications. Vous savez qu'en matière d'informatique nous avons maintenant la première société d'informatique européenne.

Au point de vue communications, depuis que je suis président de la République, en cinq ans, on a installé en France plus de téléphones qu'on n'en avait installé entre 1880 et 1974 — ce qui nous place maintenant parmi les exportateurs. Nous ne l'étions pas dans ce domaine.

L'atome : nous avons le programme nucléaire le plus ambitieux du monde, et le monde sait que la France fait, à cet égard, un effort d'indépendance énergétique unique et qui, à partir des années 1982, va améliorer notre situation. L'électricité nucléaire est déjà moins chère que l'électricité de centrales à fuel, de 60 %. En plus, ce sera une électricité autonome pour la France.

Enfin, la vie : c'est-à-dire toutes les sciences de la biologie, de la biotechnique. Nous sommes à l'heure actuelle, en retard. Nous pouvons rattraper ce retard.

Et puis, deux grands secteurs : l'agriculture et la mer.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Est-ce que ce sont des secteurs qui créent des emplois, parce qu'il y a une situation de chômage évidente ?*

— On a créé 100 000 emplois industriels en France en un an. Si nous n'avions pas cette situation démographique heureuse, puisque nous avons des jeunes qui arrivent nombreux sur le marché du travail, nous serions dans une situation plus forte vis-à-vis des demandeurs d'emploi.

ALAIN DUHAMEL. — *Ceux qui font le procès — on l'entend beaucoup dans l'opposition — de la majorité, ceux qui disent que la France sacrifierait son industrie, font un mauvais procès ?*

— Je crois qu'ils se trompent tout à fait. Ils n'ont pas vu que ce qu'il fallait, c'était préparer la France de demain. Puisqu'il y a un changement dans le monde, la question n'est pas de s'arc-bouter à la France d'hier comme ceux qui, sur la mer, tiennent à bras-le-corps les poutres d'un radeau. Cela ne sert à rien. Il faut prévoir la France de demain. On voit tout à coup apparaître des secteurs entiers d'activité économique créateurs d'emplois. La réalisation de notre programme nucléaire va employer plus de 100 000 personnes. L'informatique est, à l'heure actuelle, génératrice de plus d'emplois que la sidérurgie n'en supprime. Tout ceci est créateur d'emplois.

LE PRIX GISCARD D'ESTAING 1979.
EST ATTRIBUÉ À Mr GISCARD D'ESTAING
PLANTU

(Dessin de PLANTU.)

Il faut aller plus loin dans les réformes

GERARD SAINT-PAUL. — *Dans la France d'aujourd'hui, monsieur le président, il y a beaucoup d'inégalités et la réduction n'avance pas. Qu'en pensez-vous ?*

— Ces questions sont difficiles. Je ne prétends pas que l'on vive dans un état de perfection sociale, loin de là. Mais il se trouve que demain le conseil des ministres augmentera, par exemple, le minimum vieillesse. Il passera à 40 francs par jour. Quand j'ai été élu, il était à 14,40 francs par jour. Une personne âgée en France à ce moment-là touchait, je crois, 40 000 anciens francs, 40 000 centimes par mois. Elle va en toucher un peu plus de 1 200 maintenant, et pour un ménage un peu plus de 2 400 francs par mois. C'est-à-dire qu'on est passé de la misère — c'était une situation de misère, 14 francs par jour — à une situation qui n'est pas l'abondance, mais qui devient décente. La vieillesse a vu sa situation transformée.

Si vous regardez toutes les évolutions de rémunérations, vous verrez qu'elles se font toutes à l'heure actuelle dans le sens de la réduction des inégalités. On le voit très bien avec les accords salariaux du secteur public — M. Bergeron en faisait état récemment, — qui ont resserré les inégalités. Dans le secteur privé, il y a aussi un resserrement.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Si la majorité parlementaire le permettait, le gouvernement irait plus loin dans ses réformes ?*

— Je crois qu'on peut aller plus loin et je pense qu'il faut aller plus loin, qu'il faut en même temps tenir compte des difficultés de l'époque. Ce n'est pas la même chose de modifier une situation de revenus dans une période d'abondance, ou de très grande abondance, et dans une période qui est plus difficile. A l'heure actuelle, on ne peut demander à aucune catégorie de voir ses revenus diminuer, mais dans la redistribution on peut aller plus vite.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Quel jugement portez-vous sur l'année 1980, comment s'annonce-t-elle ? Est-ce que, s'il y a un choc pétrolier, des incertitudes sur le plan international, les Français pourront les subir, les accepter sans trop de problèmes nouveaux ?*

— Nous ne pouvons pas évaluer à l'avance ce que sera la répercussion du choc pétrolier, nous avons parlé tout à l'heure des incertitudes internationales.

Les objectifs pour 1980, c'est le maintien de la stabilité du franc pour suivre le développement de l'activité économique sur la trajectoire actuelle, avec ses conséquences sur l'emploi, et essayer de faire revenir le taux de l'inflation français au-dessous de 10 %, ce qu'on aurait eu cette année s'il n'y avait pas eu le phénomène pétrolier, et qu'il faut essayer d'obtenir l'année prochaine.

ALAIN DUHAMEL. — *Vos adversaires du parti socialiste, par exemple, vous reprochaient de faire des voyages en province ou de faire des promesses à différentes catégories socioprofessionnelles, en fonction d'objectifs électoraux, on vous reproche de faire de l'électoralisme.*

— Je ferais à la rigueur de l'électoralisme s'il y avait des élections.

J'ai dit, je crois que c'était au cours de la dernière émission, qu'il n'y avait pas d'élections en 1979, qu'il n'y avait pas d'élections l'année prochaine. Vous n'allez pas demander au président de la République de ne rien faire sous prétexte qu'il y a des élections dans deux ans ! C'est quelqu'un qui exerce une fonction, et j'ai l'impression d'ailleurs que ceux qui me critiquent hésitent, parce que de temps en temps ils voudraient pouvoir dire que je ne fais pas assez de choses, que je ne suis pas assez actif, et puis, à d'autres moments, ils veulent jouer sur un autre thème en disant : il en fait trop, pour des motifs électoraux.

Je vous dis simplement ceci : personne n'empêchera le président de la République de remplir sa mission.

ALAIN DUHAMEL. — *Je vais vous poser une autre question, que vous n'aimez pas, je le sais bien, mais il faut bien la poser quand même.*

Mme Giscard d'Estaing, votre femme, a dit récemment dans une interview qui a fait un peu de bruit qu'au fond vous n'étiez pas tellement tenté par un second septennat. Vous-même avez évoqué le moment où vous mettriez un terme à votre mission. Je ne vous demande pas si vous serez candidat pour un second septennat — vous ne me répondriez pas — mais à quel moment vous comptez vous exprimer sur ce point ?

— Je vous parlais tout à l'heure de la bassesse et je vous dirai que quand j'ai envie de regarder ce que sont la dignité et la qualité françaises, il me suffit de regarder Anne-Aymone.

Par contre, je ne vais pas commenter ses déclarations, qui ont d'ailleurs je crois été faites à une journaliste espagnole qui était venue parler du mode de vie à l'Elysée et qui n'avait pas l'ambition de faire une grande déclaration politique. J'ai dit que je ne parlerai pas de ce sujet, je n'en parlerai pas.

— *Les hommes politiques qui vous critiquent disent que la politique française manque d'énergie, de détermination, parfois de souffle. Est-ce que c'est un reproche qui vous touche, puisque vous avez depuis tout à l'heure, à plusieurs reprises, employé le mot de « volonté ». Or c'est quelquefois le contraire qui est employé comme argument critique : qu'est-ce que vous en pensez ?*

— D'abord, je vous dirai que je n'agis pas en fonction de la critique, et heureusement, car si j'agissais en fonction de la critique, mon action serait totalement incohérente.

On me reproche à certains instants ce que vous dites, trop de libéralisme, à d'autres trop d'autoritarisme... Je ne suis pas les journaux, mais je suis censé influer les moyens d'information, tantôt je suis laxiste, tantôt je suis autoritaire... Vous imaginez bien que si je tenais compte de toutes ces critiques, je ne pourrais pas conduire une politique cohérente. Je cherche à conduire une politique cohérente qui respecte deux principes :

Le premier principe est une politique qui sait où elle va et qui parfois prend de grands risques. J'ai pris, par exemple, en Afrique, des risques que peu de gens auraient pris à ma place, et que tous ceux qui étaient autour de moi ont paru ne pas vouloir prendre, ni même partager quelquefois, donc une politique cohérente qui prend quand il le faut des risques, de même que la politique monétaire et la politique économique que poursuit le gouvernement de M. Raymond Barre est une politique d'une extrême fermeté et qui a une trajectoire tout à fait claire.

En même temps, je ne veux pas être un diviseur des Français, et je terminerai si vous voulez, je crois que c'est l'heure, par cela.

Nous nous connaissons bien les uns et les autres. Quand je vais en province, je sens que nous faisons tous partie de ce même peuple, que nous avons la même façon de vivre, quels que soient nos antagonismes et nos disputes. Seulement, ce que nous ne savons pas, c'est que d'ici moins de vingt ans, il y aura dans le monde un Français sur cent, c'est-à-dire qu'il y aura une personne qui parlera français et quatre-vingt-dix-neuf qui ne parleront pas le français, qui ne connaîtront pas notre culture, notre langue, et quand nous voudrons influer sur les autres, nous serons un contre quatre-vingt-dix-neuf. Cela mérite qu'on y réfléchisse.

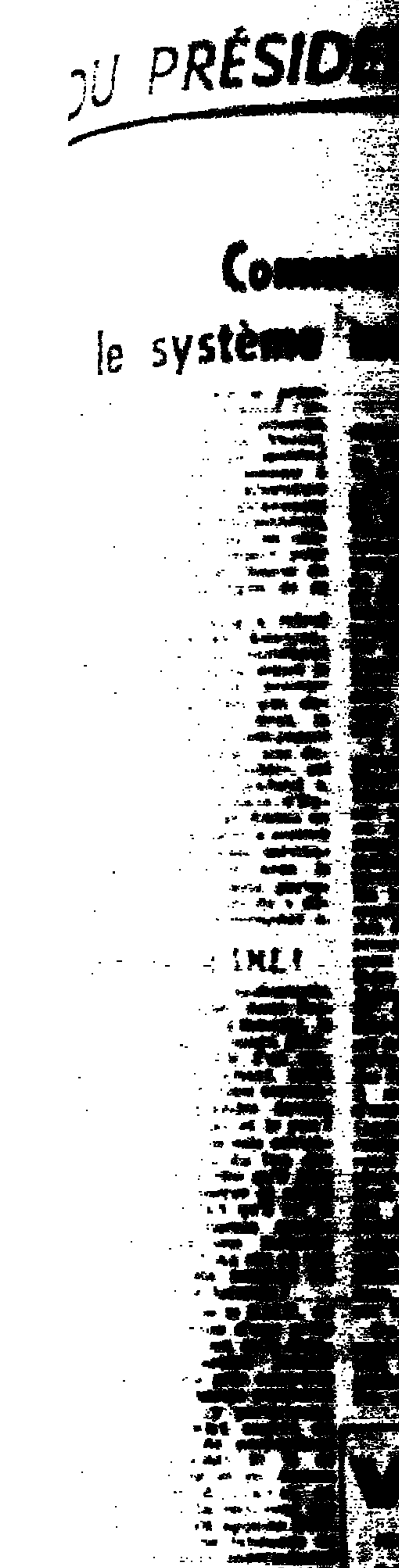
Nous avons été en classe les uns et les autres, et quand on est en classe, on est un sur trente, et un sur trente ne dicte pas sa volonté aux vingt-neuf autres.

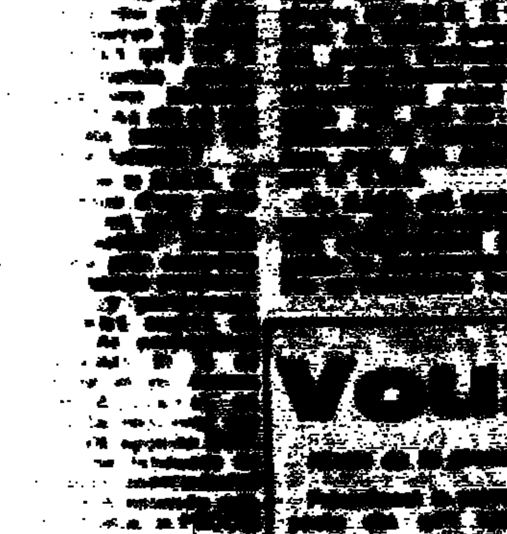
Eh bien, nous serons un sur cent à la fin du siècle, ce qui pose pour la France, en tant que telle, un problème de survie. Est-ce qu'on parlera notre langue ? Est-ce que notre culture sera connue dans le monde, pourra se défendre ? Est-ce que nos moyens d'expression, notre littérature, notre cinéma, notre télévision auront une clientèle avec ce 1 % ? Est-ce que nous pourrons dans le grand débat international faire entendre notre voix avec ce 1 % ?

C'est un vrai problème ; un problème de survie pour la France au sens noble ; ce n'est pas une crainte, c'est : comment être pour exister à ce moment-là ?

Ce qui est clair, c'est que toute l'énergie que nous dépensons à nous disputer, à nous diviser, à nous insulter, est une énergie perdue pour la survie de la France. Donc, je veux à la fois une politique cohérente et ferme, mais je ne veux pas être le diviseur des Français.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Monsieur le Président, nous venons de passer avec vous une heure dense et importante. Nous vous remercions. Bonsoir.*





DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Comment « reconstruire » le système monétaire international ?

par PAUL FABRA

Quelles propositions le président de la République a-t-il l'intention de faire au printemps, en vue du sommet de Venise, pour *« reconstruire un système monétaire organisé »*, comme il l'a annoncé dans son allocution télévisée ? On ne peut qu'avancer un certain nombre d'hypothèses, avant de s'interroger sur les conditions minimales à réunir pour engager avec quelque chance de succès une réforme digne de ce nom.

M. Giscard d'Estaing a relevé avec insistance le bon fonctionnement du système monétaire européen (S.M.E.), dans lequel le franc se trouve *« au premier rang »*, allusion au fait que, depuis une semaine ou deux, la monnaie française, en compagnie de la couronne danoise (une devise en général très faible), est la plus proche du « plafond ». Grâce au S.M.E., les pays d'Europe continentale — et disons en passant que le président a semblé considérer comme quasi inévitable une longue crise avec la Grande-Bretagne — sont parvenus à se mettre à l'abri du *« désordre monétaire extravagant »*.

Un modèle : le S.M.E. ?

De l'analyse présidentielle, doit-on conclure que, dans l'esprit de M. Giscard d'Estaing, le S.M.E. tel qu'il a été conçu pourrait fournir le modèle d'un système monétaire englobant, outre les monnaies de l'Europe occidentale, les autres grandes devises convertibles, le dollar et le yen ? Une telle formule est-elle envisageable, compte tenu du fait que le dollar, de par le rôle qu'il joue d'instrument de réserve et même de par le simple fait qu'il est la monnaie de l'économie américaine, n'est pas une monnaie comme les autres ? Au cas où elle serait viable, quels seraient les avantages de cette formule ?

Ce qui caractérise le S.M.E., en dehors de l'existence d'une grille de parités fixes, c'est qu'il organise une mobilisation jusqu'à maintenant à peu près contrôlée des réserves de change possédées par les pays qui y participent. Ceux-ci déposent auprès du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM) 20 % de leurs avoirs en or et en devises (c'est-à-dire en dollars), en échange de quoi ils reçoivent des certificats de dépôt appelés ECU. Ces dépôts ont une échéance de trios mois et sont indéfiniment renouvelables, étant entendu que, sous sa forme actuelle, le FECOM ne porte le nom de fonds que pour la forme, car il n'a aucune autonomie. Chaque pays dépositaire continue à gérer les avoirs qu'il a mis à la disposition du système. Quant aux ECU, ils circulent entre les banques centrales des pays participants.

Un tel mécanisme serait-il transposable sur la scène internationale ? Théoriquement, oui. La conséquence la plus importante serait de réintroduire dans le circuit les réserves des Etats-Unis, constituées presque exclusivement par de l'or. Le secrétaire américain au Trésor, M. Miller, n'a-t-il pas déclaré que, évaluées sur la base d'un prix dérivé du marché, les réserves de son pays étaient de l'ordre d'une centaine de milliards de dollars (1) ? Jusqu'à maintenant, les Etats-Unis, fidèles à la thèse de la démonétisation, se sont refusés de réévaluer leurs avoirs métalliques. Politiquement, un tel changement de cap est-il concevable ? La seule chose qu'il est possible de dire est que, en cette matière comme dans d'autres, ce qui apparaissait la veille comme impossible psychologiquement devient tout d'un coup possible si la nécessité s'en fait sentir et est perçue comme telle. Voilà qui dépendra beaucoup de l'évolution — imprévisible — des événements au cours des prochains mois.

L'action énergique menée depuis le 6 octobre par le président du système de réserve fédérale (institut d'émission), M. Volcker, comporte des risques considérables sur le plan économique (mise en difficultés, sinon en faillite, de nombreuses entreprises et établissements financiers, qui ne pourront pas longtemps supporter le niveau actuel du loyer de l'argent). Mais elle pourait aussi faire baisser la fièvre inflationniste dans des proportions beaucoup plus grandes qu'on ne l'admet généralement aujourd'hui.

A supposer — ce qui apparaît probable aux yeux de nombreux observateurs américains — que la Maison Blanche continue à laisser agir M. Volcker, il pourrait en résulter, à terme, un raffermissement du dollar qui a, jusqu'à maintenant, traversé la crise iranienne sans trop de dommages. En tout cas, c'est à cette seule condition que Washington pourrait éventuellement écouter, sinon accepter, une proposition française s'inscrivant — pure hypothèse — dans la ligne que nous venons d'esquisser. Ajoutons que M. Giscard d'Estaing pourrait être d'autant plus tenté de proposer une formule calquée sur l'ECU qu'en 1964, lorsqu'il était ministre des finances du général de Gaulle, il avait préconisé la création d'une unité de réserve composite (appelée à l'époque CRU), qui comporte certains liens de parenté avec l'actuelle unité de réserve du S.M.E. Il reste que le droit de tirage actuel (D.T.S.), qui permet d'obtenir auprès de l'ONU des devises convertibles, est complètement coupé de l'or, et qu'on voit mal en conséquence comment il pourrait servir de base pour une réforme calquée sur le S.M.E.

Un S.M.E. qui engloberait l'ensemble des monnaies convertibles n'impliquerait pas par lui-même la stabilisation du prix de l'or qu'interdisent les statuts du F.M.I. Mais ses chances de durée seraient bien faibles dans un monde en proie à l'inflation, qui entraîne la hausse indéfinie de l'or.

La condition *sine qua non* du succès d'une telle entreprise serait d'empêcher que le retour à des parités fixes ne se traduise par un soutien illimité accordé au dollar. Dans une telle éventualité, le système serait vite emporté, comme l'a été en 1971, puis de façon définitive en 1973, l'ancien système de Bretton-Woods. Même aujourd'hui, sans parités fixes, les interventions officielles sur le dollar sont d'une ampleur insupportable et sont une des sources permanentes de l'inflation mondiale. Il faudrait donc en réduire substantiellement le montant, ce que l'adoption de règles inspirées de celles du S.M.E. pourrait, en principe, permettre. Dans le système européen, le pays dont la monnaie a dû être soutenue sur le marché des changes est obligé de rembourser dans le délai relativement court de sept mois. Les Américains seraient-ils prêts à accepter un tel mécanisme, qu'ils ont toujours refusé jusqu'à maintenant ? Telle est la question cruciale, et l'on serait tenté d'écrire la seule question vraiment importante.

Une stabilisation monétaire impliquerait encore une contraction si possible ordonnée du marché des eurodollars. L'opération serait d'autant plus délicate qu'en stopper la progression entraînerait automatiquement un processus — qui pourrait être brutal — de résorption. Dans un monde menacé par de fortes hausses du prix du pétrole, par une récession peut-être aussi sévère qu'en 1975, de pareilles perspectives peuvent paraître illusoires. En sens contraire, on peut faire remarquer qu'il fallait une bonne dose d'optimisme au printemps de 1978 pour reconstruire un système monétaire européen après les échecs répétés essuyés par le franc dans l'ancien « serpent ».

(1) 267 milloins d'onces à 400 dollars valant 106,8 milliards de dollars.

« DES AVIS EMPREINTS DE GRANDE FERMETÉ » DONNÉS AU GÉNÉRAL DE GAULLE

Souvent consulté par le général de Gaulle, M. Barre « lui a toujours donné des avis empreints d'une grande fermeté », a dit le président de la République.

Tel a été le cas, notamment, pendant la crise sur le franc, en novembre 1968, alors que M. Barre était vice-président de la Commission européenne. Les partenaires de la France au sein de la C.E.E. (qui comprenait alors six membres), et notamment la République fédérale, poussaient Paris à dévaluer. M. Barre déconseilla formellement une telle décision. Il fut écouté.

Après un extraordinaire « suspense », le général de Gaulle devait, au cours d'un conseil des ministres tenu le samedi 23 novembre dans l'après-midi (alors que la presse avait annoncé comme certaine la dévaluation), décider que la valeur du franc ne serait pas modifiée.

Analyses et commentaires

Le grand « synthétiseur »

par NOEL-JEAN BERGEROUX

Un chef de l'Etat à l'aise, ayant soigneusement préparé ses formules et s'appliquant à les placer au bon moment ; didactique et clair, comme à l'accoutumée, mais laissant aussi paraître fugitivement une émotion sans doute non programmée. Autant, quand il parle des institutions, de l'économie ou de sa fonction, M. Giscard d'Estaing offre à son auditoire l'image d'une mécanique parfaite, ne s'enrayant jamais et pour tout dire un peu froide, autant, mardi, quand il répondait aux questions relatives à l'affaire des diamants et au Centrafrique, il a paru touché, quelque peu affecté. Le débit s'est fait un peu haché, le souffle sensiblement plus court. Une nervosité furtive, avant l'esquive. Avant les trois mots minutieusement polis, sans qu'on sache exactement à quoi ils s'appliquaient : à la réalité ou à la valeur du cadeau : *« Démenti catégorique et méprisant »*...

Ce fut là un fugace moment de réalité humaine, plus naturel en tout cas que le brevet, mérité mais inattendu, de *« dignité »* et de *« qualité française »* décerné un peu plus tard à *« Anne-Aymone »*.

Dans le développement sur l'affaire Boulin, ce fut la circonspection qui prévalut : *« Paix et repos à Robert Boulin. »* Mais aussi quelle prudence ! Le défunt ministre du travail est *« présumé innocent »*. Rien de plus et rien de moins, mais ces mots, s'ils ne sont pas le résultat d'un contresens, ne manquent pas de soulever bien des interrogations.

Pour le reste, le chef de l'Etat a une fois de plus, œuvré dans la continuité et la fidélité à l'image qu'il s'applique à donner de lui-même. Il devient banal de dire que cette émission périodique tient, d'une manière de plus en plus évidente, une place centrale dans le dispositif présidentiel. Et cela aussi bien en ce qui concerne le souci d'explication et de vulgarisation souvent vague mais intelligente qu'en ce qui concerne l'avenir électoral. C'est pendant cette heure d'entretien que s'élabore, se consolide, l'image d'un président presque parfait, ayant apparemment réponse à tout, proche du public et bannissant les intermédiaires. Les voyages en province, les adresses aux diverses catégories socio-professionnelles, les interventions « ponctuelles » constituent un puzzle qui s'ordonne, ce soir-là, sur le petit écran. Celui que les citoyens ont vu ou entendu, quelques jours plus tôt, se préoccuper de leur ville, de leur département ou de leur profession, apparaît dans le même rôle mais, cette fois, vis-à-vis de la nation tout entière. Une sorte de « grand synthétiseur » en prise directe avec ses mandants.

Les contingences de la politiques quotidienne ? Des *« subtilités »* auxquelles il ne convient pas de consacrer *« trop de temps »*. Les attaques du R.P.R. contre M. Barre ? Des *« oppositions qui sont appelées à s'atténuer »* compte tenu des références gaulliennes du premier ministre. Les déchirements de la majorité ? *« Il n'y a pas eu de grand événement politique. Il n'y a pas eu de vote qui ait modifié les conditions de l'équilibre politique. »*

Une lecture « orthodoxe » de la Constitution

La « lecture » de la Constitution est on ne peut plus orthodoxe : tant que l'adoption d'une motion de censure n'établit pas l'existence d'une majorité de rechange, il n'y a *« aucune raison de mettre en doute la majorité »* actuelle, puisque les majorités *« se font et se défont par des votes »*. Au Parlement et lors des élections législatives, non lors du scrutin présidentiel.

C'est, au-delà de l'orthodoxie gaulliste, la préoccupation première du chef de l'Etat, à nouveau illustrée mardi, de ne pas vouloir se placer à un niveau autre que celui des institutions : *« le président de la République ne juge la vie politique qu'à travers sa forme institutionnelle »*. On remarquera toutefois, que jadis, dans des démonstrations identiques, M. Giscard d'Estaing soulignait le fait que les députés de la majorité votaient les textes du gouvernement et que, aujourd'hui, la manière dont s'est déroulée la session budgétaire l'oblige à tempérer son propos. Il peut seulement invoquer le fait qu'une motion de censure n'a pas été adoptée. L'argument est passé du positif au négatif. C'est tout de même une évolution.

Le chef de l'Etat ne fait pas de *« politique fiction »* et exclut toute idée d'élection présidentielle anticipée. Il agit en fonction des *« faits »*, comme pourrait presque dire M. Michel Rocard. L'avenir du premier ministre paraît plus assuré qu'à l'époque où M. Giscard d'Estaing rendait, au cours d'une précédente émission (le 19 avril) un hommage appuyé à Robert Boulin. Celui-ci apparaissait alors comme un successeur possible. Il en est allé différemment ce 27 novembre, où M. Raymond Barre a été félicité pour le *« travail considérable »* qu'il accomplit. On n'a toutefois pas entendu le chef de l'Etat lui fixer une mission et une durée précises...

Quant aux réformes, on est toujours aussi loin de l'optimisme et des grandes instentions du début du septennat. On peut aller plus loin et *« il faut aller plus loin »*, mais les temps sont difficiles...

Un président qui se garde de *« l'excès des mots »*, qui gouverne près des « faits », qui ne définit pas sa politique *« en fonction de la critique »*, qui ne veut pas être un *« diviseur des Français »*, et qui conçoit son action dans la durée, n'est pas forcément un président qui *« fait de l'électoralisme »*. C'est certainement un président qui prépare habilement sa réélection.

Vous avez dit confiance ?

(Suite de la première page.)

Précisément le propos présidentiel pèche dès qu'il oppose à cette inconscience populaire la sagacité des autorités. Car celles-ci n'ont guère su prévoir le *« deuxième choc pétrolier »*, pourtant inévitable dès lors que se détérioraient les recettes des pays de « l'or noir » et que l'Occident se montrait incapable de calmer leur inquiétude concernant le pouvoir d'achat du dollar. Cela est si vrai que les autorités donnent, aujourd'hui encore, l'impression d'être surprises par la réapparition du déficit commercial et l'aggravation de l'inflation, liées — la première plus que la seconde — aux hausses du pétrole décidées en juin. M. Giscard d'Estaing n'a d'ailleurs pas pu s'empêcher de faire remarquer mardi que sans le renchérissement subit du pétrole le commerce extérieur *« serait* [encore] *bénéficiaire »* et la hausse des prix *« inférieur à 10 %... »*. Sans bien connaître les tenants et les aboutissants de la situation économique mondiale, une grande partie de l'opinion a le sentiment que le pouvoir la prévoit mal et la maîtrise peu. D'où le manque de confiance que regrette le chef de l'Etat.

Second exemple, plus simple encore, le chômage. Le président n'a pas tort de rappeler que le nombre des demandeurs d'emploi a cessé de s'aggraver depuis quelques mois. Grâce notamment au troisième pacte pour l'emploi des jeunes, qui permet d'offrir un poste temporaire à plusieurs centaines de milliers d'adolescents. Il a raison également quand il indique que l'essor d'industries nouvelles est créatrice d'emplois et le restera tant que ces secteurs continueront à se développer rapidement.

Mais l'opinion a constaté d'expérience que le nombre de demandeurs d'emploi s'était accru d'environ un million en cinq ans ; que le chômage recommencerait à s'aggraver lourdement dès la fin des pactes pour l'emploi ; que, dans des régions entières, l'anémie économique ou l'abandon d'industries anciennes, reconverties trop tard, engendraient le marasme. S'agissant de l'avenir, la méfiance populaire peut s'expliquer par le fait que les *« secteurs d'avenir »*, dont a parié le chef de l'Etat, s'ils sont indispensables pour faire face au « défi industriel » des nations d'outre-mer qui commencent à s'industrialiser, créent, pour la grande majorité d'entre eux, peu d'emplois non qualifiés, puisqu'ils reposent précisément sur une haute technologie et un progrès rapide de la productivité.

Que va faire la France de ses travailleurs non qualifiés ? Et peut-elle compter sur une amélioration rapide de la qualification de ses O.S. pour résorber le chômage, malgré la *« croissance molle »* ? L'hésitation de l'opinion devant ces questions explique aussi le manque de confiance dans un avenir que le pouvoir aurait pu préparer plus sérieusement : combien de conversions industrielles retardées ? Combien de créations d'emplois d'« intérêt collectif » refusées faute d'avoir voulu les financer ? Combien de « poches de chômage » maintenues faute d'un développement régional cohérent ?

On pourrait multiplier les exemples d'imprévision — ou de fausses prévisions — des pouvoirs publics de nature à expliquer le scepticisme d'une bonne partie de l'opinion : les assurances sur la modération future des prix, régulièrement démenties par l'événement ; l'annonce de déficits budgétaires modérés, doublés ou triplés en cours d'année ; les promesses de « gel » de la pression fiscale et sociale, oubliées après les élections... Le franc, lui-même, qui se tient mieux depuis les élections de mars 1978, n'a pu complètement résister à l'érosion, puisqu'il a dû céder 3 % sur le deutschemark en vingt mois, ce qui porte à 8,5 % son recul sur le deutschemark depuis l'élection du président de la République.

Entre le quotidien et le siècle futur

A l'évidence, s'il reste aux Français à *« acquérir la confiance »*, malgré d'incontestables performances économiques dans de nombreux domaines, la responsabilité du pouvoir est grande dans la genèse de cette incrédulité. L'avenir va-t-il enfin permettre de balayer ces miasmes de scepticisme ?

Le chef de l'Etat a cité mardi trois de ses espoirs (ou intentions) :

1) S'appuyant habilement sur le regain actuel de la conjoncture, il s'est donné pour objectif de maintenir celle-ci *« sur sa trajectoire actuelle »*. Si effectivement la production industrielle continuait toute l'année à son rythme des trois derniers mois, la situation de l'emploi pourrait connaître un léger mieux. Mais la quasi-totalité des conjoncturistes non officiels pensent précisément que le sursaut récent d'activité, lié à un climat très inflationniste, ne pourra pas se prolonger en 1980. Pour des raisons multiples : le prélèvement pétrolier (quelque 80 à 85 milliards de francs d'importations à payer l'an prochain, au lieu de 51 l'an dernier et 66 cette année) déprimera l'économie ; la ponction sur l'épargne, qui permet actuellement à la consommation de se maintenir (malgré l'amputation du pouvoir d'achat opérée par le relèvement des cotisations sociales), ne pourra pas se prolonger longtemps ; rien n'assure que l'investissement privé, qui a légèrement repris, se poursuivra si l'économie mondiale connaît une nouvelle décélération. L'expérience montrera si les cieux donnent raison à l'optimisme présidentiel, en particulier sur le ralentissement de la hausse des prix.

2) Les réductions d'inégalités : le chef de l'Etat souhaite aller plus loin dans ce domaine et commence, ce jour même, par le relèvement du minimum vieillesse et du SMIC ; mais l'incrédulité de l'opinion est ici énorme. Combien a-t-elle entendu de promesses non tenues, sur l'imposition des grandes fortunes, le resserrement des disparités de revenus entre salariés et non salariés ? L'affirmation mardi du président de la République selon laquelle il est, à ses yeux, impossible de diminuer les revenus des plus riches ne facilitera pas, en tout cas, la recherche de nouvelles réductions d'inégalités.

3) Troisième thème d'avenir : l'élargissement à d'autres grands pays industriels de la stabilité monétaire relative des Neuf : M. Giscard d'Estaing n'a pas dit ce qu'il comptait faire pour sortir de l'actuel *« désordre monétaire extravagant »*. On est donc réduit aux conjectures. Là aussi, l'événement tranchera.

Au total, il apparaît, une fois encore, que le chef de l'Etat est plus à l'aise sur les perspectives à très long terme que sur les pronostics plus courts. Le souci de « voir loin » est certes louable : le troisième millénaire n'a pas à être improvisé et des changements de structures sont indispensables pour adapter le pays aux nouvelles conditions énergétiques et à la montée en puissance de certains pays du tiers monde. Mais, comme disait Keynes, *« à long terme nous serons tous morts »*.

S'il est nécessaire de penser à de nouvelles relations Nord-Sud, à une *« croissance sobre »*, à une civilisation urbaine moins concentrationnaire et plus conviviale, il faut aussi songer à ce qui se passera dès les prochaines années. Le mépris affiché par le président à l'égard des études menées et des « scénarios » élaborés par certains des meilleurs techniciens français ou européens de la prévision, n'est pas de bon augure. Entre la gestion à vue de l'économie quotidienne et les rêves sur le siècle futur, il est indispensable d'envisager l'avenir à moyen terme. Ne serait-ce que pour tenter de fournir aux Français des éléments de nature à leur donner *« confiance »*. L'impasse sur le sujet n'est ni sérieuse ni digne.

GILBERT MATHIEU.

LE PROGRAMME NUCLÉAIRE LE PLUS AMBITIEUX DU MONDE

Le programme nucléaire engagé en 1974 — au lendemain de la première crise pétrolière — permettra à l'atome d'assurer, en 1985, près de 20 % de notre consommation totale d'énergie et plus de 55 % de la consommation d'électricité. En 1990, il devrait même couvrir 70 % de cette consommation. Actuellement, 12 000 mégawatts d'origine nucléaire — y compris les réacteurs graphite-gaz, dont la construction avait été décidée avant 1974 — sont en service, 46 000 en construction et 30 000 sont en projet avec des procédures en cours d'instruction. En 1979, le nucléaire aura fourni en moyenne 15 % de notre électricité.

La France est non seulement le pays industrialisé dont la part du nucléaire dans la production d'électricité est la plus importante, mais aussi le seul pays où ce programme se déroule presque normalement (moratoires de fait en R.F.A. et aux Etats-Unis, retards importants au Japon). Pour rattraper le retard du programme français — de l'ordre d'un an — 11 000 mégawatts seront engagés en 1980 et en 1981.

CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT PÉTROLIER : des promesses mais rien n'est signé en Arabie Saoudite

« Les contrats d'approvisionnement pétrolier sont renouvelés avec amélioration des quantités », a affirmé le président de la République. En fait, la France négocie encore en Arabie Saoudite le renouvellement du « contrat Jobert », qui arrive à expiration à la fin de 1979. Il semble que Paris ait obtenu des « promesses » de Ryad, mais ELF-Aquitaine et la C.F.P. n'ont toujours pas signé. Les deux compagnies avaient un contrat de 12 millions de tonnes par an pendant trois ans. Il est possible qu'elles obtiennent effectivement 2 millions de tonnes supplémentaires à la fin de 1979 ou au début de 1980.

En revanche, le contrat avec l'Irak aurait été signé dans son principe sans amélioration de quantités. Il resterait à définir les modalités techniques, mais ELF et C.F.P. n'auront donc que 5 millions de tonnes par le biais de ce contrat étatique. Même la « rallonge » de 1 million de tonnes, qui avait été obtenue au début de 1979, n'aurait pas été renouvelée, mais elle pourrait l'être, dit-on, en cours d'année.

On est loin de la promesse faite à M. Barre, en juillet, de livrer à la France de à 5 millions de tonne de pétrole supplémentaires. Il faut d'ailleurs noter que le pétrole irakien est cher car le contrat comporte, pour que compte soit tenu de l'érosion du dollar, une clause d'indexation monétaire. — B. D.

F.O. : aucune raison d'être excessivement optimiste.

« Il est certain que personne ne peut dire quelle sera la situation en 1984 ou 1985. Cela dit, nous n'avons, à court terme, aucune raison d'être excessivement optimistes. Je ne sais pas si on a créé cent mille emplois. En 1978, on en a créé un peu moins de cinquante mille, alors qu'il eût fallu en créer deux cent cinquante mille à trois cent mille », a déclaré M. Bergeron, secrétaire général de F.O., qui a ajouté au sujet de l'Iran : *« Je demeure pour ma part convaincu que le moment est venu pour les vieilles nations industrialisées de s'entendre d'abord pour mettre un terme à des rivalités qui paraissent aujourd'hui puériles et, ensuite, en vue d'imaginer une sorte de plan Marshall à l'échelle de la planète, qui permettrait de réduire les différences de niveau de vie entre les pays riches et les autres où on manque de tout. Ainsi, tout en aidant ceux qui peinent et qui souffrent, les nations industrielles relanceraient dans le même temps leur propre économie. »*



L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Analyses et commentaires

LES « AFFAIRES »

Robert Boulin : contresens

par JAMES SARRAZIN

A force de dire que l' « affaire Boulin » n'existe pas, on finit par en mal parler. C'est ce qui est arrivé au président de la République qui, en quelques minutes, a accumulé quelques contre-vérités et des interprétations *hasardeuses* à propos des divers éléments connus du dossier.

Nul n'a jamais prétendu que l'ancien ministre du travail avait acheté un terrain à Ramatuelle dans l'intention de spéculer. En revanche, il ne pouvait pas ne pas savoir que le « *vendeur du terrain* » avait, lui, des visées spéculatives puisqu'il était intervenu en sa faveur à plusieurs reprises auprès de diverses administrations pour obtenir des droits à construire qui auraient valorisé considérablement la propriété. Et d'ailleurs ces interventions — qu'on dit « normales » dans les sphères gouvernementales — ont-elles été le fait, comme le prétend le chef de l'Etat, de Robert Boulin en tant qu' « homme privé » ?

Le chef de l'Etat commet aussi un contresens lorsqu'il affirme qu'aucun magistrat n'a reçu de directives pour freiner l'enquête. Nul n'a jamais proféré une telle accusation, mais bien au contraire, pour certains, le reproche inverse. Car depuis le printemps, a-t-on assisté à un « *enterrement* » *de l'enquête ou* au contraire à l'accélération soudaine d'une instruction qui sommeillait depuis quatre ans ? Dans sa lettre posthume à l'Agence France-Presse, Robert Boulin n'accuse pas le magistrat instructeur de Caen d'avoir voulu étouffer le dossier, mais bien au contraire de l'avoir exploité pour, écrivait-il, « *me mettre au centre d'une affaire où je vois mal ce que j'y fais* ».

Quand aux insinuations particulièrement nettes de Robert Boulin sur la responsabilité de certains milieux politiques, elles intéressaient l'Etat, contrairement à ce qu'a dit M. Giscard d'Estaing, surtout si, comme l'écrivait le défunt, certains membres du gouvernement avaient pu n'être pas étrangers à la campagne lancée contre lui. Une campagne ? Mais de qui ? Pas de la presse, ni de ses amis politiques, mais une campagne quand même. Comprenne qui pourra.

Enfin, M. Giscard d'Estaing, que sa qualité de président du Conseil supérieur de la magistrature devrait pourtant porter à une interprétation pointilleuse du droit, a donné de certaines phases de la procédure judiciaire des définitions surprenantes. « *Notre droit fondamental en France, c'est que celui qui n'est pas inculpé est présumé innocent* », a-t-il dit, avant d'ajouter : « *A mes yeux, Robert Boulin était présumé innocent.* » Or, dans le *droit français, un individu non* inculpé n'est pas *présumé* innocent, il *est* innocent. C'est l'inculpé qui est *présumé* innocent jusqu'à ce qu'un procès vienne, éventuellement, apporter une preuve contraire. Et pourtant Robert Boulin, qui n'était pas inculpé dans l'affaire de Ramatuelle, n'apparaissait plus, aux yeux du président, que comme un *présumé* innocent. Simple lapsus ?

Les diamants : quel démenti ?

« *Le président de la République fera justice de ce sujet le moment venu et dans des conditions qui répondent à la confiance que lui font les Français* », déclarait, le 17 octobre, M. Hunt, porte-parole de la présidence de la République.

En l'occurrence, le « sujet » choisi par M. iGscard d'Estaing se situe dans le domaine des cadeaux officiels qu'il donne et qu'il reçoit en sa qualité de président de la République.

Sur le cas précis des diamants que Bokassa lui « aurait » fait remettre en 1973 — date à laquelle il n'était pas chef de l'Etat mais ministre des finances — M. Giscard d'Estaing a eu une réaction aussi brève que peu explicite. Nul ne peut dire, en relisant l'unique phrase qu'il a prononcée à ce propos, si son « *démenti catégorique et méprisant* » visait ce qu'il « *aurait* » reçu o usimplement la « *valeur* » du cadeau (estimé à 1 million de francs). *Il y a* dans cette réflexion un substantif ou un verbe malheureux. Le 10 octobre, l'Elysée n'avait pourtant pas contesté la réalité de ce cadeau-là, mais soulignait qu'il n'avait, comme les autres, « *ni le caractère ni la valeur qui ont été mentionnés...* »

La tension qui se lisait à cet instant sur le visage du chef de l'Etat suffit-elle à expliquer une réponse aussi ambiguë sur un sujet aussi grave ?

L'affaire Boulin

LE JOURNALISTE PHILIPPE ALEXANDRE CITE CINQ TÉMOINS R.P.R.

M. Philippe Alexandre, journaliste à R.T.L., assigné en diffamation par le R.P.R., nous a déclaré, mercredi 28 novembre :

« *Malgré les réticences que tout journaliste peut avoir en pareille circonstance, j'ai été contraint d'apporter les preuves que mes propos du 3 novembre dernier, dans ma chronique de R.T.L., reflétaient la réalité, et j'ai été amené à citer un certain nombre de témoins. Ceux-ci, j'en suis convaincu, n'hésiteront pas à servir, par leur témoignage à la barre, la vérité et l'honneur, même si cette obligation devait apporter quelque dommage à leur carrière politique.* »

Les témoins cités par notre confrère Philippe Alexandre, sont MM. Jean de Lipkowski, Philippe Dechartre, Jacques Foccart, Jean-Claude Servan-Schreiber, membres du conseil politique du R.P.R., et Pierre Charpy, directeur de *la Lettre de la Nation.*

LE DIRECTEUR DU « CANARD ENCHAINÉ » : UN PROPOS VAGUE ET CONFUS

Pour M. Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné*, interrogé mercredi matin, le propos du chef de l'Etat sur les cadeaux et les diamants était « *vague et confus* » et n'a apporté « *aucune réponse précise* ». « *A propos des diamants, c'est le ministre des finances de 1973 qui était questionné ; c'est le chef de l'Etat de 1979 qui a répondu*, dit-il. *Quant au démenti de M. Giscard d'Estaing, je le vois opposé à la valeur du cadeau, et non au fait qu'il l'ait reçu* ».

A propos des cadeaux, « *nous nous attendions à ce que le président annonce la mise en œuvre d'une législation plus stricte sur l'usage des cadeaux officiels* », dit M. Fressoz. Le directeur du *Canard enchaîné* affirme d'autre part que, contrairement à ce qu'a dit M. Giscard d'Estaing, il n'a jamais fait don de cadeaux reçus (à l'exception de bibelots de peu de valeur) à des musées français. « *Nous apporterons des précisions sur ces dons aux musées dans notre prochain numéro* », affirme-t-il.

Approximations

(Suite de la première page.)

A propos de l'Iran, M. Giscard d'Estaing a condamné, pour la première fois, la prise en otages des diplomates américains de Téhéran. Il l'a fait fermement, clairement, insistant à plusieurs reprises sur la nécessité de respecter la loi internationale. Il n'en demeure pas moins que l'attaque de l'ambassade américaine remonte au 4 novembre et que le président de la République, toujours prompt à insister sur sa responsabilité personnelle dans d'autres affaires, n'avait rien dit jusqu'à présent. « *Il était plus important*, nous explique-t-il, *de se manifester par des déclarations du gouvernement* ». Soit. Mais dans ce cas, pourquoi avoir attendu le conseil des ministres du mercredi 21 novembre pour faire connaître notre désapprobation ?

En bon représentant des Français, le peuple le plus malin de la planète comme chacun soit, M. Giscard d'Estaing nous a ensuite expliqué que l'asile politique et la liberté d'action offerte pendant plusieurs mois à l'imam Khomeiny n'avaient qu'un seul but : détourner de la France l'explosion, qui avai « pressentie », à laquelle nous assistons actuellement à Téhéran. On ne peut qu'admirer tant de perspicacité. Souhaitons seulement qu'elle soit tous azimuths...

Dernier sujet étranger : le Cambodge. Là, M. Giscard d'Estaing a été plus heureux, laissant présumer que la valse-hésitation de la France à l'égard du prince Sihanouk était terminée. Le président de la République est favorable à un Cambodge « *neutre et indépendant (...) qui choisisse librement ses dirigeants* ». On comprend qu'il ait écarté et les Khmers rouges assassins et les hommes mis en place par Hanoï. Attendons maintenant que Paris aille plus loin et, par une initiative internationale, contribue à faire éclater au grand jour l'hypocrisie des puissances concernées. Mais pourquoi, alors qu'un peuple se meurt, ne pas réclamer dès à présent le déverrouillage des frontières qui sont aussi le murs de sa prison ?

JACQUES AMALRIC.

Centre ISTH Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
Institut privé des Sciences et Techniques humaines
EXPERTISE COMPTABLE
DECS
trois certificats
• Préparation intensive complète par certificat. Début Août début Sept.
• Encadrement 13 à 16 heures hebdo. par certificat.
• Groupes de 12 à 15 étudiants
AUTEUIL 6, Av. Léon Heuzey 75016 Paris Tél. 224.10.72
TOLBIAC 83, Av. d'Italie 75013 Paris Tél. 585.59.35 +



Préparation à distance
aux épreuves de
CULTURE GÉNÉRALE
doc. contre 8 F en timbres.
ACADEMEIA
408, Bd des Sources
34270 St Clément-la-Rivière



POINT DE VUE

Ils savent, mais ne le disent pas...

par PIERRE MARCILHACY (*)

JE voudrais espérer que mon pays ne va pas poursuivre sa route vers le cap des tempêtes avec des dirigeants que seul semble animer le souci d'une réélection.

Je voudrais espérer que va surgir du plus profond de la nation des hommes qui cesseront de mettre en équation ou tableaux statistiques le sort des autres hommes et femmes qu'ils ont la charge de diriger dans le cadre démocratique.

Je voudrais espérer qu'une foi profonde dans le destin de la France animera ces nouveaux responsables et leur fera comprendre que, sans morale et sans honneur, une nation n'a plus ni raisons de vivre ni moyens d'exister.

Je voudrais espérer que mon pays pourra, un jour, avec ses défauts et ses qualités instinctives, redevenir la France.

Ces réflexions ne cessent de m'obséder en suivant le déroulement de notre vie politique qui ne me fait plus sourire et qui, parfois, lasse mon indignation.

Loin de moi la pensée d'accabler ceux qui tiennent actuellement les premiers rôles. Ils sont, le plus souvent, intelligents, travailleurs, consciencieux et désireux de bien fair... Je leur fais grief d'être aujourd'hui toujours satisfaits des résultats qu'ils obtiennent alors que, en maints domaines essentiels, ils n'ont pas lieu de se vanter, et de pratiquer l'autosatisfaction là où devrait sévir une rigoureuse autocritique. Mais ce n'est encore rien auprès de mon angoisse en présence de la profonde « déspiritualisation » de notre existence nationale dont ils sont les responsables.

En effet, ils « matérialisent » à outrance une situation politique mondiale, sans prendre ou sans pouvoir prendre les mesures nécessaires pour que ce destin matériel puisse tourner à notre avantage.

Ils savent que nous allons, à relativement court terme, manquer d'énergie et qu'il faudra nous placer en économie de restriction, sinon de guerre.

Ils savent que le déficit budgétaire de 31 milliards ne sera pas « maîtrisé ».

Ils savent que les nations jadis *les plus riches du monde* ne parviendront pas à normaliser leurs monnaies et qu'au désordre de la production et de la consommation viendra s'ajouter — si ce n'est déjà fait — le désordre des échanges.

Ils savent que, si nous ne pouvons fournir aujourd'hui du travail à ceux qui en cherchent, demain nous ne pourrons offrir le pain quotidien des pays de haute civilisation à ceux qui en auront besoin.

Ils savent tout cela et ils ne le disent pas. Bien plus, ils le cachent derrière le rideau de fumée des mots creux, des débats parlementaires byzantins parfois, comme pour le budget, dans l'irrespect des règles constitutionnelles.

Ils ne nous disent pas la vérité, ni sur ce qu'ils sont ni sur la manière dont disparaissent certains d'entre eux.

Ils se contentent de nous laisser couler des jours aussi tranquilles que possible avec l'espoir que cela durera jusqu'à cette échéance électorale qui leur tient lieu de conscience et d'espérance.

En ce qui concerne notre présence dans le monde, ils ne sont plus que des muets du sérail pour cause de castration volontaire.

Pas plus qu'ils n'ont osé condamner les malversations du chah, ils n'osent dire clairement notre horreur des procédés de l'ayatollah Khomeiny que nous avons, cependant, reçu et respecté sur notre sol.

Certains s'abritent derrière le mirage d'une Europe qui s'acharne à se défaire. D'autres rêvent d'une *France orgueilleuse et solitaire.* Les uns regardent avec anxiété vers Washington, les autres du côté de Moscou. Rares, malheureusement, sont ceux qui comprennent que le poids de neuf cent cinquante millions de Chinois pèsera, un jour, de manière décisive sur le destin du monde. Et, cependant, tous voudraient qu'on les prenne au sérieux.

Avant d'avoir entendu les propos du président de la République, j'aurais voulu pouvoir comprendre qu'on tournerait le dos à cette politique sclérosée, inefficace et destructrice de nos vertus fondamentales.

Il ne reste plus à tous ceux qui pensent, comme moi, que la France peut encore au fond d'elle-même découvrir le chemin de la générosité sociale et de l'honneur qu'à espérer que les mauvais bergers des temps présents sauront partir d'eux-mêmes avant que d'être chassés par la plus saine des réactions nationales.

(*) Sénateur non inscrit de la Charente.

Les réactions dans les milieux politiques et syndicaux

M. JEAN LECANUET : un langage de mesure.

M. LECANUET, président de l'U.D.F. : « *Le président de la République a replacé le débat politique à son vrai niveau. Les Français condamnent l'agitation et les mauvaises querelles dont notre vie politique a été le théâtre récemment. Ils attendent de leurs responsables un langage de mesure et de vérité et des réponses concrètes, réalistes à leurs véritables préoccupations : hausse des prix, emploi, sécurité... Le président a répondu, je crois, sur ce point, à leur attente.* »

● M. JACQUES BLANC, secrétaire général du parti républicain : « *Un président maître de sa politique et qui a confiance en la France : voilà ce que j'ai vu à la télévision. Lucide devant les désordres du monde et le risque qui pèse sur notre pays, Valéry Giscard d'Estaing a démontré aux Françaises et aux Français qu'ils avaient toutes les raisons de regarder avec fierté ce qu'ils ont fait depuis cinq ans, comme ils ont toutes les raisons d'avoir confiance en leur avenir. Après tant de semaines de vaine agitation, je souhaite, avec le président de la République, que les Français mesurent où sont leurs vrais problèmes et quel est leur espoir.* »

● M. JEAN-PIERRE FOURCADE, président des Clubs Perspectives et réalités : « *L'analyse* [du] *président de la République fait clairement apparaître que face aux périls extérieurs et aux querelles intérieures, la France dispose d'un certain nombre d'atouts (...). Encore faut-il que les Françaises et les Français ne se laissent pas distraire par des jeux politiques stériles et se rassemblent autour du président de la République.* »

● M. DIDIER BARIANI, président du parti radical : « *Le président de la République a su dresser une nouvelle fois un tableau lucide des grands problèmes de l'heure. On voudrait partager l'optimisme du chef de l'Etat sur l'évolution de la situation économique et sociale. On voudrait croire que la réduction des inégalités va prendre un rythme plus accéléré, comme il nous l'a promis. Il faut alors que le gouvernement tire pleinement partie de son action, des vertus de diagnostic de Valéry Giscard d'Estaing.* »

● M. BERNARD STASI, vice-président du C.D.S. : « *Dans la sérénité de son attitude et la franchise de son propos, le président a voulu dissiper le malaise des Français. Ceux-ci comprendront, je l'espère, que dans le monde dangereux où nous vivons, il serait suicidaire pour la France de perdre ses forces dans des divisions partisanes exacerbées ou de perdre sa dignité dans la dégradation du combat politique. (...) C'est-à-dire que doit être encore accentué l'effort de réduction des inégalités entrepris au cours de ces dernières années et dont le président a reconnu lui-même qu'il était encore insuffisant.* »

M. LAJOINIE : politique en rose.

M. André LAJOINIE, membre du bureau politique du parti communiste : « *Comme à son habitude, M. Giscard d'Estaing a peint sa politique en rose, au mépris des difficultés aggravées que connaissent les travailleurs dont la lutte se développe. Il continue à mettre en avant l'alibi du pétrole pour justifier la crise, conséquence de sa politique, bien que tous les rapports officiels aient établi que le prix du pétrole brut ne fait que suivre, souvent avec retard, l'inflation. Il a fait l'impasse sur la détérioration du pouvoir d'achat des travailleurs qui, après avoir subi la ponction des augmentations des cotisations sociales à la rentrée et des autres hausses de prix, connaît actuellement de nouvelles atteintes avec l'accélération de l'inflation atteignant un rythme annuel de 13,5 %, ce qui aggrave encore les inégalités. Il a nié l'augmentation du chômage qui a, pourtant, progressé de plus de 10 % d'après les chiffres officiels, par rapport à l'année dernière. Il a justifié l'abandon de secteurs entiers de notre économie, sacrifiés au redéploiement des sociétés multinationales.*

» *Heureusement que les luttes qu'ignore le président, et qu'animent et soutiennent les communistes, parviennent souvent à faire reculer le pouvoir et le patronat et à défendre ainsi l'intérêt national. En ce qui concerne la politique extérieure, le chef de l'Etat qui doit reconnaître certains échecs de l'impérialisme comme en Iran, n'en continue pas moins à vouloir faire jouer à la France le rôle de gendarme du néo-colonialisme en Afrique et d'intriguer au Cambodge avec des personnages aussi discrédités que Sihanouk, qui parle de recommencer la guerre alors qu'il faudrait reconnaître le gouvernement légal de ce pays et apporter une aide humanitaire à ce peuple.* »

M. JOSPIN : des perles ajoutées aux diamants.

M. LIONEL JOSPIN, membre du secrétariat national du parti socialiste, a constaté « *beaucoup d'académisme dans la façon d'aborder les problèmes, notamment en ce qui concerne le Centrafrique qui laisse une impression de malaise* ». Parlant d'une « *impression relativement négative* », il a déclaré avoir cru « *entendre Pangloss, le personnage de Voltaire qui dit « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes* ». Il a ajouté : « *En ce qui concerne la situation économique et sociale, le président dit qu'on n'est sûr de rien mais est, néanmoins, optimiste pour l'avenir. Il oublie le chômage, c'est sans doute que cela correspond à sa conception des problèmes sociaux. Aux diamants, le président ajoute encore quelques perles qui consistent à découvrir que le régime de Bokassa était autoritaire alors que le président allait chasser avec lui.* »

La C.F.D.T. : des affirmations hasardeuses.

« *On entend des affirmations hasardeuses sur la croissance*, a déclaré la commission exécutive de la C.F.D.T., *des promesses une fois encore renouvelées sur une modération prochaine de l'inflation, sur la France qui rejoindrait un peloton de tête sans dire comment, à quel prix, au bénéfice de qui. Selon lui, le chômage serait stabilisé, en oubliant de dire qu'il est de plus 10 % par rapport à l'an dernier. Il affirme que la politique du gouvernement va dans le sens de la réduction des inégalités, alors que les bas salaires réclament toujours satisfaction, que les négociations traînent un peu partout et que le Parlement va débattre de mesures scandaleuses à l'encontre des immigrés. Cette déclaration oublie ce qui pèse tous les jours sur les épaules des travailleurs. Le président voit la France d'en haut.* »

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : sommes nous en 1940 ?

« *Inquiéter sans raison est une faute morale et politique. Rassurer quand le péril est à la porte est immoral et suicidaire. En 1940, Winston Churchill disait à son peuple : « Je ne peux » vous offrir que du sang, de » la sueur et des larmes. » Toute la question est de savoir si nous sommes ou non en 1940. M. Valéry Giscard d'Estaing nous assure que non. Il nous reste à souhaiter qu'il ne se trompe pas. Un proverbe russe dit : « Le pes- » simiste est un optimiste qui » s'est informé. » Espérons que le président de la République est informé, et néanmoins optimiste.* »

(MAX CLOS.)

L'AURORE : loin des réalités.

« *Les propos du président sur la majorité auront été difficilement compris. La majorité parlementaire, selon V.G.E., est désormais constituée par l'ensemble des députés qui ne censurent pas le gouvernement et non par ceux qui le soutiennent. Cet optimisme présidentiel est trop loin des réalités politiques et psychologiques pour être contagieux. Mais il était bon que dans le concert des imprécations et des anathèmes le président fit entendre une voix plus sereine...* »

(GUY BARET.)

L'HUMANITE : l'élégance d'un funambule.

« *S'il est un art que M. Giscard d'Estaing porte au sommet, c'est bien celui d'escamoter les problèmes réels, avec l'élégance d'un funambule, grâce à l'aimable coopération des trois garçons de piste. Pourtant il y aurait eu beaucoup à dire sur la situation en France au moment où s'approfondit la crise sous tous les aspects et alors que la mise en œuvre de la politique de MM. Giscard d'Estaing et Barre provoque une montée évidente du mécontentement populaire. Le chef de l'Etat s'efforce de conjuguer cette protestation en multipliant les assurances sur sa volonté de concertation : son objectif étant d'élargir l'assise du pouvoir en préparant l'entrée des socialistes dans la majorité. Parallèlement le R.P.R. poursuit de son côté le même objectif que M. Giscard d'Estaing mais sur un autre registre. Sa mission est de maintenir dans la mouvance présidentielle les troupes qui auraient tendance à s'en éloigner.* »

(RENÉ ANDRIEU.)

LE MATIN : l'affaire des diamants n'est pas close.

« *Sur le fond, le sujet sur lequel Valéry Giscard d'Estaing s'est montré le plus convaincant a certainement été la situation en Iran. (...) Beaucoup plus discutable nous semble être son analyse de la situation politique française. Affirmer qu'il a toujours une majorité tant qu'une nouvelle majorité ne s'est pas dégagée par le vote d'une motion de censure n'est qu'une lecture juridique de la Constitution. Faire semblant d'ignorer que le refus du R.P.R. de voter le budget signifie qu'il n'y a plus de majorité pour soutenir la politique économique du gouvernement constitue un faux-semblant qui ne trompera personne. Si l'on a bien compris, Valéry Giscard d'Estaing se résigne à cette situation, faute de pouvoir y remédier. On ira donc ainsi cahin-caha jusqu'à l'élection présidentielle, dont il n'est pas question d'avancer la date. Mais le moment le moins satisfaisant aura sans doute été celui où il fut question de l'affaire des diamants. M. Giscard d'Estaing aurait tort de croire que la curiosité légitime des Français aura été satisfaite. L'affaire des diamants n'a pas été close hier soir.* »
guy claisse

(GUY CLAISSE.)

LIBERATION : quelques formules.

« *Il faut laisser les choses basses » mourir de leur propre poison » : c'est ainsi que Giscard, hier soir, a résumé son silence et ses dérobades face aux accusations portées contre lui et à propos desquelles il avait laissé échapper un jour qu'il y répondrait « en son temps ». De réponse, nous n'en avons pas eu. Nous n'avons pas eu beaucoup de questions non plus, mais des questionneurs fades et complaisants, trahissant des sourires fats de comparses ravis, soucieux avant tout de ne commettre aucun crime de lèse-majesté. Le personnage principal était à l'avenant : doucereux, esquivant des écueils imaginaires puisqu'on ne lui demandait rien, visiblement satisfait des quelques formules qu'il avait préparées pour l'occasion et des tautologies qu'il distillait. (...) Si la vie politique française est si « exceptionnellement les quelques hectares de ment les quelques hectares de Ramatuelle sont-ils devenus un scandale du régime ?* »

(J.-M. BOUGUEREAU.)

AU COURS D'UNE SOIRÉE A LA MUTUALITÉ

M. Marchais affirme que la caractéristique essentielle des pays socialistes est « la suppression de l'exploitation et de l'oppression »

M. Marchais a exposé, mardi 27 novembre, à la salle de la Mutualité à Paris, les conceptions du P.C. sur le progrès des sciences et sur la construction du socialisme. S'adressant à un public d'intellectuels et de jeunes, il a exprimé la confiance des communistes dans le rationalisme marxiste, face aux « idéologies de la désespérance qui réunissent pêle-mêle « nouveaux philosophes » et idéologues sociaux-démocrates ». *Il a précisé cependant que, pour le P.C.F.,* « il n'y a pas plus de modèle en théorie qu'il n'y en a en politique ». *M. Marchais a été particulièrement applaudi lorsqu'il a évoqué, à propos de l'Iran,* « la montée des peuples qui se libèrent » *et lorsqu'il a souligné que, aux yeux des communistes, la* « réalité essentielle » *des pays socialistes* « réside (...) dans la suppression de l'exploitation et de l'oppression ».

Parallèlement à la mise en place de l'Institut de recherche marxiste, qui réunit le Centre d'études et de recherches marxistes et l'Institut Maurice-Thorez, le P.C.F. poursuit son offensive en direction des intellectuels par l'élaboration du nouvel hebdomadaire qui doit remplacer France nouvelle *et* la Nouvelle Critique. *La réunion du conseil de rédaction du nouvel hebdomadaire, le 24 novembre, a été l'occasion, pour certains membres de cet organisme, d'exprimer leur désaccord avec l'attitude de la presse communiste après le suicide de Robert Boulin et avec des affirmations telles que celle de M. Marchais déclarant sur France-Inter qu'il ne dispose que de 5 480 F par mois pour vivre et que sa femme doit travailler afin qu'ils puissent élever leur enfant* (le Monde *du 16 novembre). M. Hermier, membre du bureau politique et directeur du nouvel hebdomadaire, a été interrogé sur la façon dont ce périodique rendrait compte du débat provoqué par M. Fiszbin sur son action passée à la tête de la fédération de Paris et sur sa condamnation par le bureau politique. M. Hermier a indiqué que l'hebdomadaire publierait une interview de M. Henri Malberg, nommé premier secrétaire de la fédération à la suite de la démission de M. Fiszbin.* — P. J.

Après Mme Francette Lazard, membre du bureau politique, directrice de l'Institut de recherche marxiste, qui a ouvert la réunion en déclarant : « *Nous entendons, pour la part qui nous revient, œuvrer à un nouvel essor du marxisme* », M. Marchais a évoqué la « *mutation* » que traverse le genre humain et la possibilité qui lui est offerte, grâce aux évolutions politiques déclenchées par la révolution soviétique d'octobre 1917 et grâce aux progrès des sciences, d'« *une maîtrise nouvelle de ses rapports avec la nature* ».

Il a déclaré : « *Le progrès scientifique peut, dans les conditions actuelles, entraîner des dégâts importants, qui ne sont pas les dégâts du « progrès en soi », mais les dégâts de l'exploitation qui peut être faite des résultats du développement scientifique comme de l'orientation qui peut être imposée à ce développement. Pas plus qu'on ne nous trouvera du côté de ceux qui chargent les sciences de tous les péchés et décèlent dans chaque progrès de la connaissance des germes de totalitarisme, pas plus on ne nous trouvera du côté des partisans du productivisme aveugle et destructeur de ceux qui sont prêts à sacrifier les richesses essentielles de la nature, à mettre en péril la vie sur la terre pour le profit du capital.* »

Le secrétaire général a décrit les efforts de la « bourgeoisie » pour « *empêcher notre peuple de choisir librement son destin* », notamment en lui présentant une image caricaturale du socialisme. « *Jamais*, a-t-il dit, *on ne nous fera renoncer à dire que c'est une bonne, une excellente chose — pour eux et pour l'humanité tout entière — que de nombreux peuples construisent aujourd'hui cette société nouvelle qu'est le socialisme. Disant cela, nous ne nous berçons pas d'une vision idyllique du socialisme. Nous avons, là comme ailleurs, les yeux grands ouverts, et nous ne modifions ni n'atténuons notre réflexion et nos prises de position concernant les phénomènes négatifs qu'ont connus ou connaissent les pays socialistes.* (...)

» *Devant des atteintes aux libertés avec lesquelles nous marquons sans ambiguïté notre désaccord, nous avons été conduits à considérer et à dire que se posaient, dans les pays socialistes, des problèmes liés à une méconnaissance persistante de l'exigence démocratique universelle dont le socialisme est porteur. Nous n'avons rien à retrancher à ces appréciations.* (...)

» *Nous, communistes, parce que nous sommes des révolutionnaires, nous sommes au service de la vérité. Et la vérité, c'est que la réalité essentielle de ces pays réside, d'abord et avant tout, dans la suppression de l'exploitation et de l'oppression. (...) La vérité, c'est que les travailleurs disposent dans ces pays de droits nouveaux dans l'entreprise et dans toute la vie sociale, que s'y développe une participation populaire inégalée à la gestion et à la direction de la société, même si beaucoup reste encore à faire pour que les travailleurs deviennent partout les propriétaires conscients et actifs des moyens de production.* »

M. Marchais a indiqué que des tentatives du même ordre visent à « *briser* » l'idée de nation et celle de « *connaissance rationnelle* », le « *pouvoir giscardien* » recevant, dans ce dernier cas, « *le renfort du parti socialiste* », dont le « projet » comporte cette appréciation : « *La domination de la technique infantilise l'homme, le producteur, le citoyen* ». M. Marchais a ajouté que cette entreprise « *se nourrit de toutes les idéologies de la désespérance, qui réunissent pêle-mêle « nouveaux philosophes » et idéologues sociaux-démocrates* ».

Le dirigeant communiste a opposé à ces idéologies le marxisme, devenu, « *pour des centaines de millions d'êtres humains (...), un instrument irremplaçable de connaissance et d'action* » et qui a « *instauré une conception matérialiste dialectique du monde, rendant possible l'élaboration d'un nouveau rationalisme scientifique et d'un nouvel humanisme* ». M. Marchais a souligné, toutefois, que le P.C.F. récuse « *toute conception d'un marxisme dénaturé en dogme* » et qu' « *il n'y a pas plus de modèle en théorie qu'il n'y en a en politique* ».

EN BREF

● *M. Jean-Edern Hallier*, écrivain, a confirmé, mardi 27 novembre, sa candidature à l'élection présidentielle de 1981 et souhaité la création d'un « *comité contre la réélection de M. Giscard d'Estaing* ». « *Je me présente comme candidat de la bataille pour l'information contre le techno-fascisme, de la nouvelle culture, de l'écologie et du régionalisme* », a-t-il notamment déclaré.

● *M. Michel Crépeau*, président du M.R.G., a indiqué, dimanche 25 novembre à Rennes : « *Les recettes du passé ne valent pas pour l'avenir. Le monde a fondamentalement changé sur le plan international et national par rapport aux précédentes élections. Si l'union de l'ensemble des forces de progrès reste nécessaire pour battre la droite, cette union devra être plus large que la seule gauche que nous avions rassemblée sur le programme commun (...).*

» *Nous devons élaborer un nouveau manifeste radical très différent des programmes politiques jusqu'ici présentés par les autres partis — faire des propositions non pas dans un esprit doctrinaire mais pragmatique. Ces réformes doivent être simples et profondes, et réalisables pour l'essentiel dans un bref délai.* »

● *M. Didier Julia*, député de Seine-et-Marne, nouveau chargé de mission du R.P.R. pour les départements d'outre-mer, se rendra en Guyane, en Martinique et en Guadeloupe du 12 au 22 décembre.

● *M. Dominique Pado*, sénateur (Union centriste) de Paris, a été élu président de la délégation parlementaire pour la radio-télévision française. Il succède à M. Jean Boinvilliers, député (R.P.R.) du Cher. M. Pado avait déjà été désigné à ce poste en 1975 et en 1977. Les vice-présidents de la délégation sont, outre M. Boinvilliers, Mme Louis Moreau, député U.D.F. des Alpes-Maritimes, et MM. Georges Fillioud, député P.S. de la Drôme, et Félix Ciccolini, sénateur P.S. des Bouches-du-Rhône. M. Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris, demeure chargé de la liaison avec les parlementaires, administrateurs dans les différentes sociétés de radio et de télévision. Il s'est vu confier le rapport sur les nouvelles modifications aux cahiers des charges, demandées par le gouvernement, et dont la plus épineuse serait la suppression du film du mercredi soir sur FR 3. La délégation statuera sur ces problèmes le mardi 11 décembre.

● ERRATUM. — M. Peyrefitte a été le seul membre R.P.R. à avoir effectué — et non *affiché*, comme une coquille nous l'a fait imprimer — le déplacement des parlementaires à Colombey-les-Deux-Eglises (*le Monde* du 28 novembre).

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

Les crédits agricoles sont votés sans modification

Les sénateurs ont approuvé sans les modifier, mardi 27 novembre et dans la nuit du 27 au 28, le budget annexe des prestations sociales et la disposition de loi de finances concernant le ministère de l'agriculture. Le ministre, M. Méhaignerie, a répondu, d'une manière qui a satisfait la majorité du Sénat, aux sujets d'inquiétude qui avaient été exprimés, notamment à propos de l'Europe.

M. JEAN CHAMANT (C.N.I.P., Yonne) présente le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA). Il souligne l'importance de la majoration (19,3 %) qui a été appliquée aux assujettis. Cette majoration des cotisations qui peut même atteindre 23 %, si elle peut être versée sans trop de difficultés par certains, n'est guère supportable pour d'autres, notamment pour les éleveurs. L'ancien ministre cite néanmoins dans son rapport une statistique à laquelle s'est référé M. Méhaignerie, et qui révèle que près de 400 000 exploitants bénéficient d'un régime social complet pour moins de 2 500 F de cotisations alors que chaque famille coûte en moyenne 15 000 F.

L'harmonisation des prestations du régime agricole et du régime général est presque totale, indique M. Chamant ; il reste pourtant, estime-t-il, beaucoup à faire pour les retraités et pensions d'invalidité.

M. GRAVIER (Un. centr., Jura) exprime l'avis de la commission des affaires sociales en invitant le Sénat à réfléchir aux difficultés de financement de ces prestations. L'assurance vieillesse absorbe plus de 56 % du BAPSA, alors que la mutualité agricole a en charge, souligne-t-il, le tiers des retraités français. Le rapporteur se demande aussi si le régime agricole ne constitue pas un régime refuge pour certains qui obtiennent ans, abusvement, une retraite vieillesse à peu de frais.

M. MEHAIGNERIE reconnaît que l'effort supplémentaire demandé aux exploitants n'est pas négligeable. Il représente 280 millions de francs, soit 0,38 % du revenu brut agricole. Néanmoins le total des cotisations demeure inférieur aux prestations. « *Si six cent mille exploitants moyens et aisés*, précise-t-il, *paient des cotisations annuelles comprises entre 4 000 et 10 000 F, voire plus, quatre cent mille petits exploitants s'acquièrent une protection sociale complète moyennant des cotisations totales allant de 1 400 à 3 000 F.* »

Dans le débat qui précède l'adoption du BAPSA, on entend des remarques et critiques qui visent notamment « l'irritant problème de l'aide à domicile des personnes âgées », la question de l'âge de la retraite (les agriculteurs seraient moins favorisés que les travailleurs manuels de l'industrie) et le congé maternité des agricultrices. Sur ce dernier point, le ministre annonce des mesures qui seront inscrites au prochain « collectif ». « *Mais le vrai problème*, souligne-t-il, *est celui du vieillissement de la population agricole.* »

M. BOSCARY - MONSERVIN (R.I., Aveyron) présente, au nom de la commission des finances, le rapport sur le budget du ministère de l'agriculture. Il demande au gouvernement de « *tenir ferme* » à la préférence communautaire, car, affirme-t-il, « *l'agriculture française n'est pas en état de résister à une concurrence mondiale* ». Le rapporteur souhaite la parution rapide du décret annoncé sur l'enseignement privé. Il souligne que les prix agricoles ne suivent pas toujours la courbe des produits nécessaires à l'agriculture.

M. SORDEL (R.I., Côte-d'Or), pour les affaires économiques, regrette que la préférence communautaire soit si souvent tournée. « *Si*, dit-il, *toutes les tonnes de margarine qui entrent dans la Communauté payaient une taxe, la résorption des excédents de beurre serait moins coûteuse.* » Le rapporteur interroge enfin le ministre sur l'opportunité d'un grand emprunt pour l'agriculture.

M. ROUJON (R.I., Lozère) traite de l'aménagement rural au nom de la même commission que l'orateur précédent. Il approuve la méthode d'une action concentrée sur les secteurs ruraux les plus fragiles, en particulier les zones de montagne, et déclare se réjouir « *des choix judicieux en faveur de l'hydraulique, du remembrement, de la forêt, de la recherche agronomique et de l'électrification* ».

M. TINANT (Un. centr., Ardennes) exprime l'avis des affaires culturelles sur l'enseignement agricole. Il réclame une rallonge financière en faveur des établissements privés, en particulier ceux comportant un internat, et interroge le ministre sur ses intentions à l'égard de l'enseignement agricole féminin.

Les propositions de la Commission de Bruxelles

« *Quand nous faisons le bilan des vingt-cinq dernières années*, déclare M. MEHAIGNERIE, *nous nous rendons compte que la loi de la spécialisation prime absolument à l'intérieur de la C.E.E. D'où la nécessité absolue de privilégier les dépenses qui peuvent remédier à nos inadaptations et à nos retards.*

» *Où nous plaçons-nous dans la Communauté ? Globalement, au troisième rang pour ce qui est de la progression de la valeur ajoutée. Pourquoi le troisième seulement ? Il faut procéder à des analyses plus fines pour répondre à cette question, et d'abord, chez nous, à des analyses de la situation dans les différentes régions. Je dégagerai quelques raisons des différences constatées dans leur évolution : d'abord, le vieillissement ; d'où l'importance des actions tendant à faciliter l'installation des jeunes. Puis la présence — ou l'absence — d'unités industrielles, privées ou coopératives, de transformation des produits agricoles ; une ambiance plus ou moins favorable, ici ou là, à l'initiative privée ; enfin, l'importance accordée à la formation professionnelle.* »

« *Préférence communautaire, unité de marché, solidarité financière, sont des données pour nous indestructibles*, conclut le ministre ; *et je ne vois point chez l'ensemble de nos partenaires de tentation de remettre en cause ces fondements mêmes de la Communauté européenne. Les propositions de la Commission de Bruxelles pourraient donc être acceptées, sous réserve de deux amendements auxquels nous nous tiendrons fermement, le premier tendant à instituer une progressivité de la taxe sur le lait, le second à replacer le dossier dans le contexte d'ensemble du marché des matières grasses, d'origine végétale ou animale.* »

Dans la discussion qui s'entame jusqu'à une heure avancée de la nuit, les sujets le plus souvent traités par les nombreux orateurs concernent le remembrement, l'exode des jeunes, le prix du lait et de la viande bovine, l'enseignement, l'Europe.

Tandis que M. FOUCHIER, secrétaire d'Etat à l'agriculture, répond sur des points particuliers, le ministre, M. MEHAIGNERIE, déclare notamment :

« ● *L'exode des jeunes ? La difficulté aujourd'hui n'est plus, comme dans la décennie 60-70, de trouver des jeunes. Ils sont là, ils veulent s'installer, et le grand obstacle tient au fait que nombre d'agriculteurs âgés souhaitent continuer à exploiter (...).*

» ● *Le revenu agricole brut, les chiffres le prouvent, progresse de 2 à 3 %, mais le vrai problème est posé par le revenu disponible, c'est-à-dire ce qu'il reste après investissement. Quelle que soit l'inflation, nous avons tenu à conserver le taux de 4 % pour les prêts d'installation des jeunes agriculteurs (...).*

» ● *Europe : il y a deux types de problèmes : les institutionnels et les autres. Nous avons adopté sur le dossier du mouton le comportement de principe que vous savez et n'en démordrons pas. S'agissant du sucre, je suis résolument contre la position malthusienne de la Commission de Bruxelles. Nous ne sommes nullement prêts à nous retirer du marché mondial, car nous avons un rôle d'équilibre à jouer.* »

Les crédits sont votés sans modification après le rejet de deux amendements communistes portant, l'un, sur la taxe dite de coresponsabilité au profit du FORMA ; l'autre, sur une disposition rendant pénalisable la non-déclaration des greffes ou boutures de cépages.

A. G.

ANCIENS COMBATTANTS

LA COMMISSION DE TRAVAIL SUR LE RAPPORT CONSTANT S'EST REMISE A L'OUVRAGE

La commission tripartite, composée de parlementaires, de fonctionnaires et de représentants d'anciens combattants, chargée d'étudier l'application du rapport constant — dont les travaux avaient été interrompus en juin dernier, — s'est de nouveau réunie, mardi 27 novembre, sous la présidence de M. Maurice Plantier.

Selon le secrétariat d'État, « *de francs échanges de vue ont permis de préciser les positions de chacune des parties* ». « *Pour écarter toute équivoque sur un point qui suscitait l'inquiétude du monde combattant*, le secrétaire d'Etat a rappelé notamment que « *le gouvernement ne prend pas en compte dans l'étude du rapport constant la fiscalisation et les cotisations sociales auxquelles les fonctionnaires sont soumis.* »

La poursuite de cette concertation a été arrêtée : un groupe de travail de neuf membres commencera ses études dès le 11 décembre pour faire un rapport à la commission le 6 mars 1980.

Dans son rapport sur la radio-télévision

M. Caillavet dénonce le « copinage » et « l'ingérence de la publicité »

M. Henri Caillavet, sénateur (gauche dém.) de Lot-et-Garonne, dénonce, dans son rapport sur le budget de la radio-télévision, au nom de la commission des affaires culturelles, « l'ingérence de la publicité » qui se manifeste notamment, selon lui, dans la promotion de certains des produits dits « culturels ».

Adressant « les reproches les plus sévères » à TF 1, Antenne 2 et Radio-France, il écrit :

« *Des collaborateurs de plus en plus nombreux des sociétés recourent à l'antenne pour promouvoir leurs propres productions : livres, films, disques, etc. Ils usent pour cela de toutes les ressources du « copinage ». Enhardis par l'impunité, ils ont franchi un nouveau pas et font désormais la publicité de leurs productions privées dans les émissions mêmes dont ils sont responsables. Il y a là une authentique appropriation du service public.* »

M. Caillavet note que, du 1er janvier 1978 au 30 avril 1979, quatre-vingt-huit livres, écrits par soixante-quatorze collaborateurs permanents des sociétés, ont fait l'objet d'une intense promotion, que le film de Guy Lux *Drôles de zèbres* a bénéficié d'une large promotion dans trois des émissions de la série « Top-Club » (1er, 12, 13 et 25 mars), que quatre films dont M. René Chateau détient les droits pour la France ont été présentés dans vingt-deux émissions « Top-Club » dont il était l'invité, que la rentrée de Pierre Perret à Bobino a valu à l'artiste dix-huit émissions (4 h. 43 min. 21 sec.) et à la salle soixante-trois citations entre le 23 février et le 8 mars, qu'au cours des douze derniers mois une promotion systématique a été faite dans l'émission de TF 1 « Trente millions d'amis » pour le périodique du même nom.

Dans la suite de son rapport, M. Caillavet estime que « *ni sur TF 1 ni sur Antenne 2 il n'existe une politique de programme inspirée par une vision globale de toutes les possibilités culturelles* » et que, « *à force de complaisance* » *envers le pouvoir, l'information télévisuelle politique perd chaque jour de sa consistance* ».

En conclusion, il affirme que « *les réformes de fond passent par le changement de beaucoup d'hommes, et cela à tous les niveaux* ».



Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
réservée aux lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

COURS SPÉCIAUX D'ANGLAIS
et toutes les autres langues
à PARIS et LONDRES
LANGUAGE STUDIES
350, rue Saint-Honoré
75001 PARIS
Tél. 260-53-70

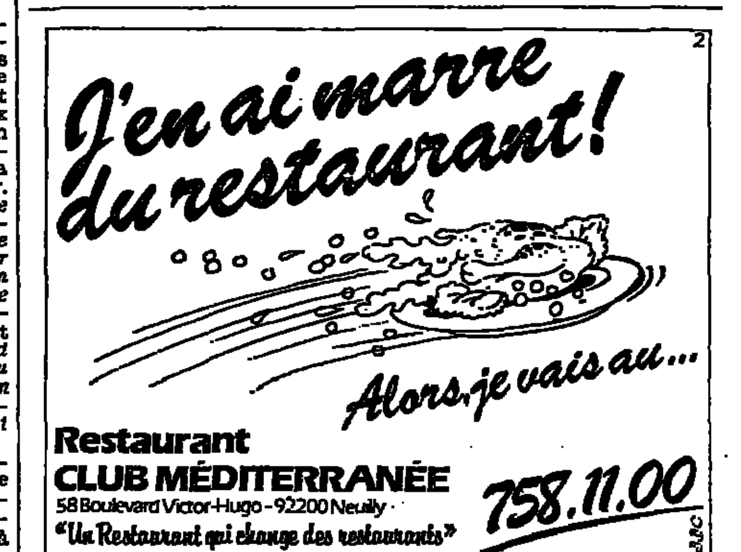


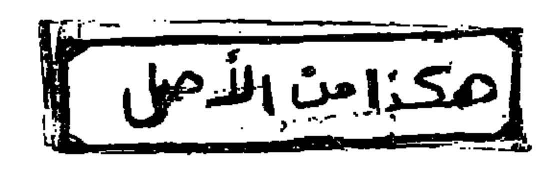
LA POLITIQUE DU VIVANT
Henry de Lesquen
Club de l'Horloge

Face à l'utopie égalitaire qui, avec ou sans Marx, conduit toujours au Goulag, La Politique du vivant développe une nouvelle image de l'homme à la lumière des Sciences de la vie.

Jugez sur pièces les données du débat.

Albin Michel





هكذا من الأصل

POLITIQUE

LA LOI SUR L'INTERRUPTION VOLONTAIRE

Les députés refusent d'ajourner le débat et le

Beaucoup moins passionné qu'il y a cinq ans, le débat sur l'interruption volontaire de grossesse n'aura retrouvé certains des accents de 1974 qu'au cours de l'intervention de M. Debré, qui, dans le même mouvement, a stigmatisé « l'incroyable laisser-aller qui a présidé à l'exécution de la nouvelle législation » et estimé qu'il ne s'agissait pas de revenir aux lois passées.

En ce sens, la position des adversaires du texte, tels que Mme Florence d'Harcourt ou M. Foyer, n'est pas apparue clairement. Ils n'ont guère répondu — sauf à demander une politique familiale active — à la question qu'avait posée Mme Monique Pelletier : « Que nous proposez-vous à la place de la législation de 1975 ? »

Du côté de l'opposition, on a assisté à certaines évolutions, notamment au parti socialiste. Pas un des orateurs du groupe socialiste ne s'est en effet risqué à défendre à la tribune le principe de l'avortement non thérapeutique, libre jusqu'à vingt semaines, pourtant explicitement mentionné dans leur proposition de loi (mai 1979). Seule l'extension du délai à quatorze semaines a été évoquée. Dans une interview accordée au journal « Parents », M. Mitterrand se déclare, de son côté, « personnellement très nataliste », mais indique que le P.S. ne veut pas d' « une politique nataliste qui puisse aboutir à une régression de la liberté de la femme, notamment dans le domaine de la contraception et de l'interruption volontaire de grossesse ». Les socialistes ont d'ailleurs arrêté le principe d'une réunion de leur groupe à l'Assemblée pour ce mercredi soir : une position commune devrait être définie à cette occasion, ce qui promet un certain nombre de discussions puisqu'une majorité semble se dégager dans le sens d'un vote favorable au projet. Mais certains maintiennent la difficulté où ils se trouvent d'approuver le texte « restrictif » du gouvernement.

Les communistes, pour leur part, ont défendu une seule et même position : il faut faire rembourser intégralement l'avortement par la Sécurité sociale ; élargir prudemment les droits dont bénéficient sur ce point les étrangères et les mineures, et étendre le délai légal de l'intervention jusqu'à la douzième semaine de grossesse.

Après avoir rejeté les deux artifices de procédure tendant à ajourner le débat (l'exception d'irrecevabilité et la question préalable), les députés ont participé massivement à la discussion, qui devrait se prolonger jeudi. Cette participation, aussi importante qu'elle l'avait été en 1974, traduit l'importance qu'attachent à ce débat non seulement les groupes politiques, mais aussi l'intérêt qu'y apporte chaque député et le retentissement qu'il a dans l'opinion.

Cela dit, le débat n'aura pas retrouvé l'intensité de 1974, sauf, apparemment, pour les forces de l'ordre qui, à en juger par leur déploiement autour du Palais-Bourbon, ont multiplié les insolites précautions. En fallait-il tant ?

CLAIRE BRISSET.

Dans son rapport d'information effectué au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur l'application de la loi de 1975, M. DELANEAU (U.D.F.) rappelle la position de l'Eglise catholique *« une opposition inchangée depuis des millénaires »*, et celle de l'Eglise protestante pour qui *« la femme ou mieux encore le couple doivent garder le pouvoir de décider »*... Il rappelle aussi le point de vue de l'association des médecins pour le respect de la vie, pour qui l'avortement constitue *« un acte de barbarie mortel »*. Evoquant la loi de janvier 1975, M. Delaneau indique dans son rapport écrit : *« Les conclusions que l'on peut tirer sur l'ensemble du problème au niveau global sont que la loi de 1975 n'a pas eu sur la démographie française un effet sensible. Elle a pu très faiblement contribuer à un mouvement de baisse de la natalité qui s'explique en partie par le développement de la contraception* « moderne » *pour l'infléchissement de la courbe depuis le début des années 70, mais aussi par un recours accentué, dès le milieu des années 60, à des méthodes contraceptives. »*

Notant que l'évaluation statistique des conséquences médicales de l'I.V.G. reste encore aléatoire, il observe : *« Il convient tout d'abord que soient insérées les précisions les plus explicites pour mettre fin à l'application collective de la clause de conscience. L'effet de celle-ci doit être limitée aux seuls médecins qui l'invoquent. La décision du chef de service ne saurait s'imposer à ses subordonnés. »* En outre, ajoute-t-il, au cas où tous les médecins hospitaliers refusent de réaliser des I.V.G., il faut que l'hôpital public soit, à partir d'un certain niveau — celui des centres hospitaliers — tenu de mettre à la disposition de médecins extérieurs tous les moyens nécessaires pour pratiquer des I.V.G.

Mme MONIQUE PELLETIER, ministre délégué chargé de la condition féminine, déclare : *« Lorsqu'une trop grande distance s'établit entre la loi et la pratique, n'est-il pas de la responsabilité du législateur, défenseur de la loi, d'en prendre acte et d'avoir la modestie et le courage de le reconnaître ? Ceux qui ont cru devoir maintenir dans leur pays un système exclusivement répressif doivent aujourd'hui affronter désordres, révoltes et anarchie. Nous avons connu cette situation de désordres et d'anarchie engendrée par une loi non appliquée. Je ne peux pas oublier aujourd'hui ces femmes mortes ou mutilées hier. »*

220 000 avortements par an

« *La France*, poursuit le ministre, *a choisi il y a cinq ans la voix de la raison. (...) Je demande*, ajoute Mme Pelletier, *à tous ceux qui se proclament contre la reconduction de la loi ce qu'ils proposent à sa place ; ils ne l'ont pas dit.* »

« Avec le ministre de la santé, poursuit Mme Pelletier, *nous avons procédé à une enquête systématique dans sept départements. Il en ressort que le sous-enregistrement est de quelque 40 %, proportion qui permet de penser qu'il est pratiqué en France annuellement environ deux cent vingt mille avortements. »*

Mme Pelletier stigmatise ensuite les *« pratiques condamnables »* qu'il ne faudra plus tolérer : *« Entretien préalable parfois négligé, non-établissement de la déclaration, dépassement des délais, honoraires abusifs. »* Des *« errements »* qui s'expliquent notamment *« par l'insuffisance des structures publiques d'accueil »*.

« Si le texte de la loi est reconduit, déclare Mme Pelletier, *le gouvernement prendra des mesures complémentaires destinées à assurer une exacte application de la loi, toute la loi, mais rien que la loi. »*

M. Jacques Barrot, ajoute le ministre de la condition féminine, a préparé un décret ainsi rédigé qui devrait être publié dans un délai de deux mois : *« L'organisation des centres hospitaliers régionaux et généraux doit permettre la diffusion des moyens de régulation des naissances et la pratique des I. V. G. »* Ce texte *« donnera au gouvernement les moyens réglementaires d'obtenir une répartition territoriale correcte des centres de contraception et d'I.V.G. »*.

Dans le même esprit, une large diffusion sera donnée au tarif maximal de l'intervention. Afin d'obtenir une connaissance du nombre exact des avortements, le gouvernement *« a préparé un décret qui permettra de sanctionner contraventionnellement le défaut d'établissement des bulletins statistiques »*.

Le gouvernement *« reste fondamentalement attaché au principe de l'entretien préalable »* et veillera à son *« existence effective »*. En ce sens un décret fera en sorte que les inspections menées sur ce point par les médecins des services extérieurs de la santé donnent aussi lieu éventuellement à des sanctions contraventionnelles.

Mme Pelletier a, d'autre part, insisté sur le nécessaire développement de la contraception *« véritable prévention de l'avortement »*. Il s'agit, conclut Mme Pelletier *« de donner une loi à la France (...). Nombreuses sont les femmes qui vont observer cette Assemblée très masculine. Mère de famille, j'ai eu la chance, je dis bien la chance, de pouvoir mettre au monde sept enfants. Pas un instant je n'oublierai que cette chance que j'ai eue me donne le devoir de comprendre celles qui connaissent la détresse »*.

Mme FLORENCE D'HARCOURT (N.I., Hauts-de-Seine), soulève ensuite une exception d'irrecevabilité (dont l'objet est de faire connaître que le texte proposé est contraire à une ou plusieurs dispositions constitutionnelles). Elle explique que la Constitution représente *« la conscience de tous »*, et que *« la conscience universelle a refusé d'envisager la mort comme une donnée de l'organisation des sociétés »*. Pour Mme d'Harcourt, la vie d'un être est liée à sa conception. Aussi estime-t-elle que l'autorisation de l'avortement *« permet un acte qui détruit un être vivant »*. Elle ajoute que tous les progrès du droit ont tendu vers une meilleure protection de la vie et que le droit prend en compte l'individu dès sa conception. Elle observe : *« Tout ce qui affaiblit notre démographie déjà chancelante est un germe de mort contre la France. »*

S'opposant à l'exception d'irrecevabilité, Mme MARIE-THERESE GOUTMANN (P.C., Seine-Saint-Denis) dénonce un *« artifice de procédure »* et évoque *« le dernier carré de l'intolérance »* et *« la haine de la démocratie »* de ceux qui sont hostiles à l'avortement.

Mme Pelletier s'oppose à la demande de Mme d'Harcourt en rappelant que le Conseil constitutionnel a statué favorablement en ce qui concerne la conformité à la Constitution de la loi de 1975 (*le Monde* du 17 janvier 1975). L'exception d'irrecevabilité est ensuite repoussée par 291 voix contre 120, sur 433 votants et 411 suffrages exprimés.

M. DEBRÉ : la volonté du législateur a été bafouée pendant cinq ans

Au début de la séance de l'après-midi, M. DEBRE (R.P.R., la Réunion) défend une question préalable (dont l'adoption entraînerait le rejet du texte). Evoquant *« le nouvel Evangile de l'avortement, recommandé, généralisé, libre et remboursé »*, il déclare : *« Je ne comprends pas comment on ose demander au Parlement la reconduction définitive d'une loi qui a été appliquée sans respect pour le texte voté et encore moins pour son esprit ; qui avait été dite expérimentale et dont les résultats au moins en statistiques sont incertains ; qui devait être assortie de législations complémentaires qui n'ont pas été proposées au Parlement alors qu'un effort honnête et sérieux eut pu, eut dû, aboutir à un nouveau texte. »*

M. Debré note toutefois que, à condition de considérer l'aspect psychologique autant que l'aspect physique, *« l'acte médico-chirurgical de l'I.V.G. ne présente plus les terribles inconvénients de l'acte clandestin accompli dans des conditions qui furent si longtemps déplorables »*. Dénonçant *« l'aveu d'une ignorance ministérielle et d'une mauvaise volonté administrative »* et affirmant que *« toute volonté d'appliquer la loi était, à l'avance, condamnée en haut lieu »*, M. Debré constate : *« L'I.V.G. n'est pas l'acte exceptionnel justifié par un état de détresse qui avait été proposé au législateur par le gouvernement lui-même. »*

A propos du délai de réflexion, il indique : *« Il paraît établi que dans plus de la moitié des cas la conversation qui doit préluder à ce délai a été formelle ou plus simplement n'a pas existé. » « L'entretien,* ajoute-t-il, *se réduit à la limite d'un formulaire. »* Il dénonce ensuite l' *« incroyable laisser-aller qui a présidé à l'exécution de la nouvelle loi »* et observe : *« L'I.V.G. banalisée n'est pas la cause de la dénatalité, mais dire que l'ensemble des mesures qui aboutissent à une limitation consciente des naissance n'a pas une influence sur la courbe démographique, c'est nier la réalité. »*

M. Debré précise qu'il est hostile à un retour à la loi de 1920 et indique que la contraception constitue *« une seconde révolution »* après celle du *« succès de la lutte contre la mortalité infantile »*. Il dénonce certaines pratiques relatives à l'avortement qui sonnent, selon lui, *« le glas d'une société qui, bien au-delà d'une législation de l'I.V.G. dans les cas de nécessité ou de détresse, en fait accepte le suicide. Or,* ajoute-t-il, *l'ombre qui plane sur la loi et qui justifie que le législateur demande au gouvernement de remettre son ouvrage sur le métier, c'est que son interprétation, son application, la propagande unilatérale faite autour d'elle aboutissent à une banalisation qui n'est pas acceptable. »* Le député de la Réunion assure que renoncer au fait que le couple doit procréer, *« renoncer à la mission féminine d'être la source de la vie, c'est accepter qu'une nation, une civilisation se couchent pour mourir »*.

Il estime que les méthodes de contraception ne peuvent être diffusées *« qu'en accompagnant cette vision moderne du couple d'une législation familiale »* et déclare ensuite : *« Le temps n'est plus — s'il fut jamais — aux lois de circonstance. Nous contestons les mœurs, mais les lois peuvent, avec prudence, avec sagesse, corriger certaines évolutions dont ceux qui les inspirent ne veulent pas voir les déplorables conséquences dont, ensuite, ils nous désigneront d'un doigt accusateur comme les responsables. »*

En conclusion, M. Debré observe : *« Je regrette la légèreté avec laquelle pendant cinq ans la volonté du législateur et l'esprit du texte ont été bafoués. J'ai honte de l'ignorance dont font preuve, au regard du bonheur humain comme au regard de la nation, les propagateurs ou les complices d'une action dont ils ne mesurent ni les conséquences individuelles ni les suites sociales et politiques au sens le plus élevé de ces termes. Je souffre du mépris où est tenue la conception de la vie et l'absence d'éducation de la responsabilité en un temps où à juste titre chacun se veut responsable. Je suis scandalisé de la présentation qui nous est faite : tout ou rien. »*

S'exprimant contre la question préalable, M. DELANEAU (U.D.F.) déclare : *« Il n'est pas vrai que ceux qui respectent la vie humaine sont uniquement du côté de ceux qui refusent l'avortement. »* Il ajoute : *« Certes, le gouvernement n'a sans doute pas eu la main suffisamment ferme pour que toute la loi soit appliquée. »* Voter la question préalable, conclut M. Delaneau, reviendrait à revenir à la situation d'avant 1974.

Mme PELLETIER estime que le texte est *« une réponse à la réalité »*. Elle déclare : *« Je ne peux laisser accuser le ministre de la santé d'alors* [N.D.L.R. : Mme Simone Veil] *d'avoir laissé effectuer n'importe quoi. »* Le ministre chargé de la condition féminine affirme d'autre part : *« Ce n'est pas vrai qu'une femme avorte pour n'importe quoi, parce que ce n'est jamais un acte anodin. »* Elle explique que si le débat n'avait pas lieu, la loi de 1975 cesserait de s'appliquer le 17 janvier 1980, précise que *« les départs pour l'étranger »* recommenceraient et qu'aucune interruption de grossesse ne pourrait être effectuée.

La question préalable est repoussée par 296 voix contre 158 sur 472 votants et 454 suffrages exprimés.

Dans la discussion générale, Mme JACQ (P.S., Finistère) assure que la baisse de la natalité ne peut être imputée à l'application de la loi de 1975, rappelle les *« marches »* des partisans de l'avortement et le point de vue de femmes qui ont revendiqué le *« droit de disposer de leur corps »*. Elle estime que l'Etat *« doit laisser à la conscience de chacun le soin de décider »*, critique l'absence de référence à la notion de contra-

Les votes sur la question préalable

Voici le détail du scrutin sur la question préalable opposée par M. Debré (R.P.R.) au projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse.

● **158 députés ont voté pour.**

118 R.P.R. et apparentés (sur 154) : MM. Ansquer, Aubert, Bas, Baumel, de Bénouville, Bernard, Bisson, Bizet, Bolo, Bord, Boyon, Bozzi, Brial, Caille, Castagnou, Cavaillé, Cazalet, Charles, Chasseguet, Chauvet, Chirac, Comiti, Cornette, Corrèze, Cousté, Couve de Murville, Crenn, Cressard, Dassault, Debré, Dehaine, Delalande, Delatre, Delhalle, Delong, Xavier Deniau, Devaquet, Dhinnin, Mme Dienesch, MM. Donnadieu, Druon, Dubreuil, Durr, Eymard-Duvernay, Flosse, Forens, Fossé, Foyer, Frédéric-Dupont, de Gastines, Gérard, Giacomi, Girard, Gissinger, Goasduff, Godefroy, Godfrain, Gorse, Goulet, Grussenmeyer, Guermeur, Guichard, Guilliod, Charles Haby, Jean Hamelin, Xavier Hamelin, Hardy, Mme de Hauteclocque, MM. Inchauspé, Jacob, Krieg, Lataillade, Lauriol, Le Douarec, Lepercq, Le Tac, Liogier, de Lipkowski, Mancel, Marie, Martin, Jean-Louis Masson, Massoubre, Mauger, Maximin, Messmer, Miossec, Moulle, Moustache, Narquin, Pailler, Pasquini, Pasty, Péricard, Camille Petit, Pinte, Piot, Pringalle, Raynal, Ribes, Lucien Richard Rivierez, de Rocca Serra, Rolland, Roux, Sallé, Sauvaigo, Schvartz, Sprauer, Thibault, Tiberi, Tomasini, Tourrain, Tranchant, Valleix, Voisin, Wagner, Weisenhorn.

28 U.D.F. et apparentés (sur 121) : MM. Abelin, Baudouin, Bigeard, Briane, Brochard, Cattin-Bazin, Chazalon, Clément, Cornet, Delfosse, Deprez, Drouet, Robert-Félix Fabre, Feït, Gantier, Granet, François d'Harcourt, Juventin, Marc Masson, Maujoüan du Gasset, Micaux, Montagne, Pernin, Pianta, Pineau, Sudreau, Torre, de la Verpillière.

12 non-inscrits (sur 16) : MM. Bamana, Beaumont, Branger, Delprat, Edgar Faure, Fontaine, Mme d'Harcourt, MM. Malaud, Pidjot, Plantagenest, Royer, Sergheraert.

● **296 députés ont voté contre.**

114 socialistes et radicaux de gauche (sur 114).

86 communistes (sur 86).

17 R.P.R. et appar. (sur 154) : MM. Berger, Boinvilliers, César, Cointat, Falala, Gascher, Guéna, Labbé, La Combe, Marette, Mme Missoffe, MM. Neuwirth, de Préaumont, Rufenacht, Seguin, Taugourdeau, Robert-André Vivien.

77 U.D.F. et appar. (sur 121) : MM. Alduy, Arreckx, François d'Aubert, Barbier, Bariani, Barnérias, Bassot, Bayard, Benoit, Berest, Beucler, Birraux, Biwer, Blanc, Bourson, Bouvard, de Branche, Brocard, Cabanel, Chantelat, Chinaud, Colombier, Couderc, Couepel, Coulais, Daillet, Delaneau, Douffiagues, Dousset, Michel Durafour, Ehrmann, Ferretti, Fèvre, Fonteneau, Fourneyron, Fuchs, Gaudin, Ginoux, René Haby, Héraud, Icart, Kerguéris, Klein, Koehl, Lagourgue, Léotard, Lepeltier, Ligot, Longuet, Madelin, de Maigret, Mathieu, Médecin, Millon, Monfrais, Mme Louise Moreau, MM. Morellon, Muller, Paecht, Padet, Péronnet, Perrut, André Petit, Pierre-Bloch, Revet, Richomme, Rossi, Rossinot, Sablé, Schneiter, Seitlinger, Serres, Mme Signouret, MM. Stasi, Tissandier, Voilquin, Zeller.

2 non-inscrits (sur 16) : MM. Baridon, Robert Fabre.

● **18 députés se sont abstenus volontairement.**

6 R.P.R. et apparentés : MM. Barnier, Féron, Marcus, Noir, Pons, Poujade.

11 U.D.F. : MM. About, Caillaud, Chapel, Desanlis, Dugoujon, Fenech, Geng, Hamel, Le Cabellec, Mayoud, Mesmin.

1 non-inscrit : M. Hunault.

● **14 députés n'ont pas pris part au vote.**

10 R.P.R. : MM. Aurillac, Bonhomme, Bousch, Gérard Braun, Chaban-Delmas, Julia, Kaspereit, Lafleur, Lancien, Sourdille.

3 U.D.F. : MM. Alphandery, Bégault, Proriol.

1 non-inscrit : M. Audinot.

● **5 députés étaient excusés.**

3 R.P.R. : MM. Bechter, Jarrot, Nungesser.

2 U.D.F. : MM. Caro, Thomas.

Les manifestations

● A GRENOBLE, deux mille cinq cents personnes ont manifesté le mardi 27 novembre pour l'amélioration de la loi pour l'avortement. Vingt associations et organisations qui appelaient à ce rassemblement réclamaient notamment la mise en place d'un centre d'I.V.G. dans chaque hôpital et une amélioration de l'information sur la contraception. Pour sa part, le « cartel pour le respect de la vie » appelle à une manifestation silencieuse, ce mercredi soir, contre l'avortement. — *(Corresp.)*.

● A LYON, une manifestation a, le 27 novembre, rassemblé environ cinq mille personnes, selon les organisateurs, dont une forte proportion de femmes, une vingtaine d'organisations et partis politiques dont le P.S., le P.S.U., la C.G.T., la C.F.D.T., le Planning familial, le MLAC et plusieurs « groupes femmes », ont réclamé en chantant *« l'avortement libre et gratuit »* et le développement de l'information sur la contraception. Le cortège, parti de la place de la République, s'est rendu à l'hôtel de ville, puis, de l'autre côté du Rhône, jusqu'à la préfecture.

● A MARSEILLE, répondant à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N., près de cinq cents personnes — des femmes pour la plupart — se sont rassemblées mardi. Ce meeting était organisé pour exiger le maintien de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Précédés de banderoles, les manifestants ont parcouru les principales artères de la ville avant de se rendre à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

● A PARIS, vingt-sept femmes appartenant au « collectif de la marche de femmes du 6 octobre » ont été interpellées par la police près du rond-point des Champs-Elysées, dans la soirée du 27 novembre. Ces manifestantes avaient appelé dans un communiqué les femmes à se rendre *« à pied, sur skate-board, sur patins à roulettes et en voiture autour de l'Assemblée nationale lors du débat sur l'avortement »*. En fait, la manifestation n'a pas pu avoir lieu à proximité du Palais-Bourbon, gardé par les forces de l'ordre. Les manifestantes, qui, selon la police, étaient au nombre d'une quarantaine, se sont groupées place de la Concorde.

D'autre part, un drapeau des « croisés du Sacré-Cœur » a flotté pendant quelques instants, mardi après-midi, au sommet de la façade de l'Assemblée nationale. Cet emblème bleu et blanc avec un cœur rouge surmonté d'une croix avait été hissé par des militants catholiques intégristes, adversaires de l'avortement. Quelques dizaines de manifestants ont, pendant plusieurs heures, fait le tour du Palais-Bourbon en égrenant à haute voix leur chapelet. Ils étaient précédés d'un prêtre en soutane, et c'est sous l'œil bienveillant des forces de l'ordre qu'ils ont poursuivi leur marche pacifique.

Les récentes initiatives de M. Chirac surprennent les parlementaires R.P.R.

En marge du débat sur l'interruption volontaire de grossesse, le groupe R.P.R. s'est réuni mardi après-midi à l'Assemblée. Deux députés exprimant les sentiments d'un certain nombre d'autres parlementaires, Mme Missoffe (Paris) et M. Jean Boinvilliers (Cher) se sont étonnés de la publication par M. Chirac d'un communiqué annonçant et motivant son vote hostile au projet de loi (*le Monde* du 27 novembre). La décision du président du R.P.R. n'est, certes, contestée par personne au sein du groupe gaulliste puisqu'il est convenu qu'en cette matière les choix sont affaire de conscience personnelle. Ce qui a surpris, c'est la façon assez spectaculaire choisie par le député de la Corrèze pour faire savoir et avant même le débat quelle serait son attitude.

Des députés R.P.R. se sont demandés si cette annonce n'était pas susceptible d'influencer le vote de certains de leurs collègues. Ils se sont inquiétés de l'exploitation qui pourrait être faite sur le plan politique et électoral d'une prise de position qui va à contre-courant des sentiments supposés de l'opinion et risque de marquer le R.P.R. davantage à « droite ».

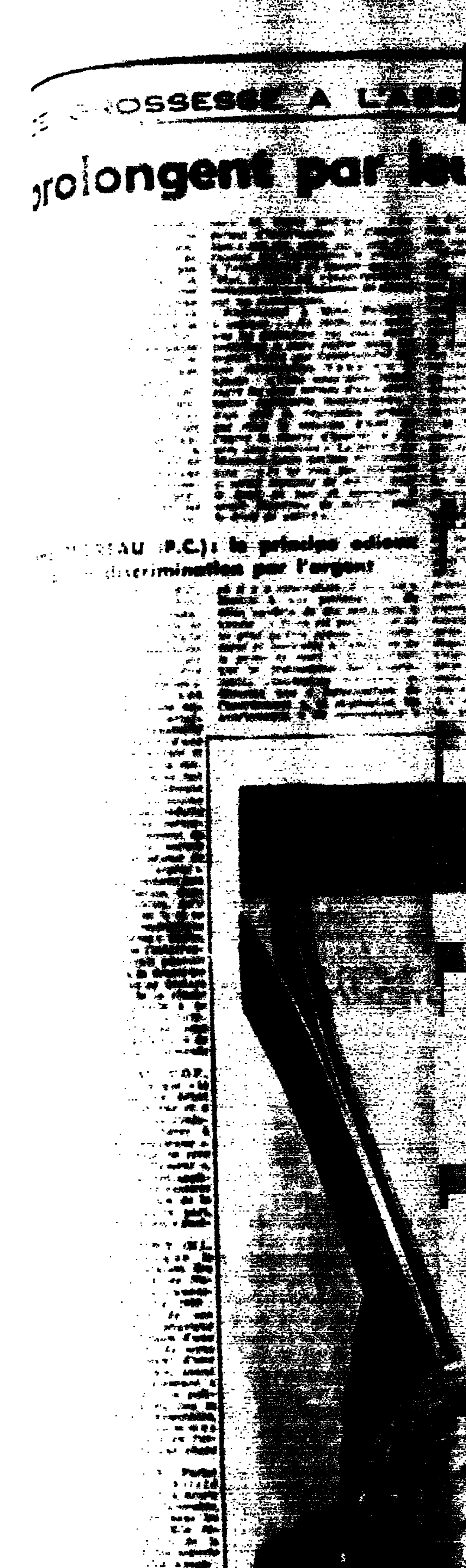
Certains députés R.P.R. sont assez troublés par les initiatives les plus récentes du président de leur mouvement entre lesquelles ils ne voient pas une grande cohérence. La révélation faite par M. Chirac de son bref entretien avec M. Mitterrand, tout comme les affirmations réitérées de M. Pons qu'il existe entre gaullistes et socialistes de *« très grandes convergences »* ont surpris et parfois choqué. Les parlementaires, retour de leurs circonscriptions n'ont pas rapporté l'impression que leur électorat ou même leurs militants souhaitaient un quelconque rapprochement avec M. Mitterrand et les socialistes. Si l'irritation des troupes gaullistes à l'égard de M. Giscard d'Estaing et du gouvernement est grande, elle ne va pas — ou pas encore — jusqu'à éprouver de la sympathie pour le premier secrétaire du P.S. qui fut, depuis le début de la Ve République, toujours considéré par les gaullistes comme leur adversaire.

Tous ces éléments font redouter aux députés R.P.R. que le trouble ne gagne les rangs de leur électorat et que celui-ci ne se disperse ou se réfugie dans le refus de l'action politique.

Au cours de la réunion du groupe, M. Labbé, hostile à la loi sur l'I.V.G., et M. Pons, qui en est partisan, ont bien plaidé l'un et l'autre la cause de M. Chirac, qui était absent. Mais tous, cette fois-ci, se sont bien rendu compte qu'au-delà des parlementaires eux-mêmes, c'était l'électorat du R.P.R. qui se trouvait concerné, et parfois interloqué.

Le comité central, qui est convoqué pour le dimanche 9 décembre, permettra à M. Chirac de mieux juger des sentiments des parlementaires et des délégués des fédérations qui participent à cette instance. Il pourra s'expliquer plus précisément, mais, désormais, pour les gaullistes, — comme pour les autres partis politiques — ce sont surtout les réactions des électeurs qui comptent.

ANDRÉ PASSERON.



DE GROSSESSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

prolongent par leurs nombreuses interventions

ception dans le texte du gouvernement et dénonce à la fois *« l'hypocrisie, le caractère dissuasif »* et *« les insuffisances »* de ce texte. Mme Jacq affirme que le *« dossier-guide »* a fait la preuve de son *« inutilité »* et que l'entretien préalable *« institué dans un but dissuasif évident ne dissuade pas »*. Elle dénonce le refus du remboursement de l'interruption volontaire de grossesse par la Sécurité sociale et précise que cette situation ne touche que les femmes les plus démunies.

M. FOYER (R.P.R., Maine-et-Loire) dénonce le *« véritable matraquage »*, en faveur de l'avortement, auquel est soumise, selon lui, l'opinion, et s'étonne de l'absence de politique familiale. A propos de la notion d' *« état de nécessité »*, il observe : *« Aucune vérification préalable de la situation de détresse n'est instituée ; la liberté absolue d'avorter est désormais la règle pour les majeures »*. M. Foyer souligne : *« Le défaut d'information et d'éducation »* qui est, selon lui, l'une des raisons qui expliquent le recours à l'avortement, et assure que, en l'état, le texte est *« inacceptable »*, notamment par l'absence de clarté sur les statistiques

S'adressant à Mme Pelletier, il indique : *« Ne faites pas voter une loi définitive, car vous aurez contribué à faire entrer dans les esprits l'idée que l'avortement est une intervention banale »*. Il ajoute : *« Vous nous avez laissés entre les deux termes d'une alternative également inacceptables : d'un côté la répression pénale, qui était la solution d'hier, de l'autre la liberté d'avorter à peu près sans contrôle »* Le député du Maine-et-Loire déclare en conclusion : *« Je ne vois pas pourquoi il serait légitime de militer pour le droit de tuer et pourquoi il serait illégitime de militer pour le droit de naître »*.

Mme MOREAU (P.C.) : le principe odieux de la discrimination par l'argent

Mme GISELE MOREAU (P.C., Paris) assure que le droit de donner la vie est un *« droit fondamental »* qui ne doit *« strictement rien à l'égoïsme »*. Elle souhaite le développement de l'éducation sexuelle et de la contraception car l'avortement *« ne peut être une méthode de contraception »*. Il doit être, précise-t-elle, *« un ultime recours »*. Elle ajoute ensuite : *« C'est bien de la tartuferie que de déplorer la dénatalité quand on est responsable d'une politique de régression sociale et de se poser en censeur de la moralité publique alors qu'on ne fait que réclamer le retour à l'odieuse loi de 1920. »* Mme Moreau estime que l'éducation sexuelle est réduite *« le plus souvent à une caricature »*. Le non-remboursement de l'I.V.G. par la Sécurité sociale *« maintient le principe odieux de la discrimination par l'argent »*. Elle souhaite que l'avortement soit pratiqué par des médecins, dans tous les hôpitaux publics, qu'il soit pris en charge à 100 % et se prononce contre les *« restrictions concernant les étrangères »*. Enfin, après avoir indiqué que l'interruption de grossesse devrait pouvoir être effectuée jusqu'à la douzième semaine, Mme Moreau se déclare favorable au respect de la clause de conscience. Elle ajoute à ce sujet : *« Toutefois, étant strictement individuelle, elle ne peut être un obstacle à l'application de la loi dans les établissements hospitaliers. »*

Mme Louise MOREAU (U.D.F., Alpes-Maritimes) estime que *« la dignité c'est d'aborder ce débat loin des clameurs de la rue et à l'abri des pressions et de l'intolérance »* et déclare adhérer à une *« philosophie chrétienne »*. Elle affirme que le texte ne crée *« aucun droit à l'avortement »*, mais souhaite que lui soient appliqués les *« correctifs nécessaires ou utiles pour l'application de la loi »*. Elle propose, d'autre part, l'institution d'un entretien *« post-I.V.G. »*.

Mme D'HARCOURT (N.I., Hauts-de-Seine) évoque le préambule de la déclaration des droits de l'enfant *« que les Nations unies ont voté à l'unanimité le 20 novembre 1959 : « L'enfant, en raison de son » manque de maturité physique » et intellectuelle, a besoin d'une » protection spéciale et de soins » spéciaux, notamment d'une » protection juridique, avant » comme après la naissance. »* Rappelant le débat sur la politique familiale, qui a eu lieu la semaine dernière à l'Assemblée, elle indique : *« Nous sommes ainsi amenés à défendre en l'espace de quelques jours une chose et son contraire. »*

Mme AVICE (P.S., Paris) plaide pour *« la possibilité d'avoir les enfants que l'on désire au moment le plus favorable, pour pouvoir les élever dans les meilleures conditions »*. Elle reconnait que l'application de la loi de 1975 a entraîné des aspects positifs et négatifs. Elle ajoute : *« Le nombre des avortements ne s'est pas multiplié et des milliers de femmes ont pu éviter de se cacher. »* Elle déclare que la procédure préalable sert *« à la dissuasion »*, que la clause de conscience *« est souvent étendue à l'ensemble d'un service hospitalier »*, enfin que la tarification de l'intervention *« est extrêmement variable »*. Mme Avice note que l'avortement clandestin n'a pas disparu et dénonce les inégalités *« d'âge, de nationalité et d'argent »* devant l'avortement. Elle demande que le nombre des centres de planning familial soient multipliés, observe que les *« avortements à récidive »* représentent 15 % des cas, réclame la fin de l' *« exploitation financière de la détresse des femmes »*, la gratuité des moyens contraceptifs, enfin la suppression de l'autorisation parentale pour les mineures et celle de résidence pour les étrangères. Enfin le député de Paris se prononce pour une extension du délai légal pendant lequel l'interruption de grossesse peut être effectuée.

M. DELALANDE (R.P.R., Val-d'Oise) entend se placer sur le plan *« philosophique, moral, religieux : est-ce un meurtre*, indique-t-il, *ou un acte médical ? La réponse est simple : dès l'instant où il y a conception, il y a vie »*. Hostile à une prolongation du délai au-delà de dix semaines, il ajoute : *« Si on est pour la vie on ne peut qu'être opposé à l'avortement et favorable à l'abolition de la peine de mort. »* Il reconnait que le phénomène des avortements clandestins existe et dénonce une *« banalisation de l'avortement »*, et stigmatise les avortements *« de convenance »* et déclare : *« On avorte davantage en janvier pour ne pas gâcher ses vacances. »*

Mme FRAYSSE-CAZALIS (P.C., Hauts-de-Seine) se déclare favorable à un délai de douze semaines, mais s'oppose à ceux de quatorze ou vingt semaines, car, indique-t-elle, *« ce serait faire courir des risques importants à la santé des femmes »*. Elle demande la suppression de l'*« obligation à l'entretien »* et de la *« semaine de réflexion »* et affirme : *« Lorsqu'une femme entreprend des démarches pour une interruption volontaire de grossesse, elle a déjà réfléchi. »*

M. BRIANE (U.D.F., Aveyron) souhaite une *« législation positive qui fasse appel à la responsabilité »* et indique notamment : *« Un peuple qui en vient à ajuster la loi sur les mœurs est un peuple en décadence. »*

M. AUTAIN (P.S., Loire-Atlantique) affirme que la libéralisation de l'avortement *« est devenu un fait de société, et tout retour en arrière est désormais impossible »*. Il estime que la loi de 1975 a été *« une importante mesure de santé publique en faisant disparaître les avortements clandestins »*. Citant plusieurs exemples de pays étrangers où le délai légal de l'intervention dépasse dix semaines, jusqu'à vingt-huit semaines en Angleterre, il indique que le groupe socialiste propose quatorze semaines et précise qu'en 1976 près de 2 % des interruptions volontaires de grossesse ont été pratiquées après dix semaines de grossesse.

M. DHINNIN (R.P.R., Nord) assure que la loi de 1975 *« est perçue comme une autorisation d'avorter »* et dénonce *« une tendance actuelle malsaine qui pousse à culpabiliser la maternité »*.

Pour M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine), *« aucune solution d'ensemble satisfaisante ne peut être apportée aux problèmes qui nous préoccupent aujourd'hui dans le cadre du système actuel et de votre politique qui étouffe les aspirations à vivre, à aimer, à être libre et responsable »*.

M. BARIANI (U.D.F., Paris) estime nécesaire de reconduire et d'appliquer la loi de 1975. Il souhaite qu'une circulaire ministérielle apporte *« plus de clarté et plus de précisions sur les modalités d'un remboursement qui donnerait aux situations économiques difficiles l'interprétation la plus large possible »*. Il estime, d'autre part, *« inadmissible que la clause de conscience invoquée à titre individuel soit élargie par le médecin-chef à tout son service »*.

M. ALAIN RICHARD (P.S., Val-d'Oise) estime que sur une telle question il faut *« récuser l'engagement philosophique »* et adopter *« une position de laïcité »*. Il ajoute : *« Il ne nous incombe pas de fixer un code moral de la procréation dans ce pays. »* Il insiste sur la nécessité de créer des centres d'orthogénie où seraient pratiqués les avortements et l'ensemble des actes liés à la procréation.

M. HERAUD (U.D.F.) : le nombre des avortements clandestins diminue

M. ROLLAND (R.P.R., Allier) indique : *« Nous sommes ici pour aider à la vie, non pour aider à la mort. Voilà cinq ans, les députés ont été trompés. »* La loi de 1975 tend vers *« une dangereuse régression démographique »* et le gouvernement dépose un projet de loi *« qui tend à supprimer trois cent mille personnes par an »*. En votant cette loi, les députés *« fusilleront leur pays »*.

Mme MISSOFFE (app. R.P.R., Paris) assure que les avortements *« dits de convenance sont peu nombreux »* et que derrière ceux-ci la responsabilité de l'homme est souvent engagée. Elle se prononce pour la reconduction de la loi de 1975 à condition que celle-ci soit améliorée et indique que la *« banalisation »* de l'avortement serait accrue par la prise en charge par la Sécurité sociale.

M. HERAUD (U.D.F., Seine-et-Marne) note que le nombre des avortements clandestins a tendance à diminuer depuis la loi de 1975 et indique qu'avant celle-ci les femmes les plus défavorisées pouvaient connaître *« la mort, les mutilations, le désespoir et parfois la prison »*. Il indique que 64 % des Français sont aujourd'hui favorables à l'interruption volontaire de grossesse et demande que soit *« restituée sa vérité »* à la loi de 1975 par la *« rigueur »* et la *« fermeté »*. Il souhaite également que l'on fasse jouer *« tous les freins »* pour empêcher le recours systématique à l'interruption de grossesse et que l'on encourage les femmes à garder leurs enfants.

M. DEROSIER (P.S., Nord) estime que, si tous les hôpitaux publics pratiquaient l'I.V.G., la plus grande partie des interventions tardives disparaîtraient. Il note que tout se passe comme si l'on multipliait les obstacles pour dissuader les femmes de recourir à l'avortement.

M. GOULET (R.P.R., Orne) affirme que la loi de 1975 a échoué, car elle n'a été ni *« dissuasive »* ni *« protectrice »*. Il estime qu'il faut avant tout favoriser l'accueil de l'enfant grâce à une politique globale de la famille.

M. RENE HABY (U.D.F., Meurthe-et-Moselle) déclare que, pour faire *« reculer l'avortement »*, il convient de modifier les mentalités et de favoriser le développement de la contraception. *« Mon amour de la vie se révolte contre l'avortement*, indique-t-il, *mais je ne comprends pas que l'on propose de supprimer la loi. »* Il faut, au contraire, la *« consolider »*, précise-t-il.

La séance est levée mercredi 28 novembre, à 1 h. 55.

LAURENT ZECCHINI.



"J'AI ÉCONOMISÉ 2000 F SUR MES IMPÔTS."

"J'ai un salaire de 80 000 F net par an. Avec une part, j'aurais dû payer 15 244 F d'impôt en 1979.

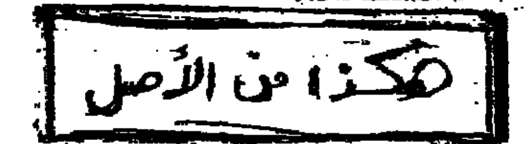
Heureusement, j'ai acheté 5 000 F d'actions françaises à la Société Générale. 5 000 F que j'ai déduits de mon revenu imposable. Résultat : j'ai payé moins d'impôt. 2 000 F de moins !"

POUR CALCULER VOTRE ÉCONOMIE D'IMPÔT ADRESSEZ-VOUS À UNE AGENCE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SERVICE 5000

Des actions françaises déductibles de votre revenu imposable.

bélier



هكذا من الأصل

société

LE DÉBAT SUR L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Les causes de la baisse de la fécondité depuis 1964

Le comportement des générations d'après guerre

Quelles sont les causes de la baisse de la fécondité en France depuis 1964 ? M. Jean-Claude Chesnais, chargé de recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED), répond longuement à cette question dans le dossier pour la préparation du VIIIᵉ Plan qu'il a établi en collaboration avec Mmes Bernadette Marchal et Christine Quoniam.

Le phénomène, constate M. Chesnais, frappe tous les pays hautement industrialisés de l'Europe du Nord-Ouest; alors que la situation économique est encore très favorable, avec des taux de croissance élevés. Il est donc inutile d'incriminer une loi sur l'avortement qui ne sera votée que dix ans plus tard ni la contraception, dont les effets ne peuvent encore se faire valablement sentir. Alors, que se passe-t-il ? *« Seul se produit un événement discret, passé totalement inaperçu à l'époque : l'arrivée aux âges féconds des premières générations nées depuis la guerre. L'examen des courbes de descendance atteinte, par âge et par génération, montre qu'effectivement une cassure se produit entre les générations nées avant 1945 et celles nées après. »*

Sur de nombreux points, note le rapport, les générations d'après guerre se différencient de leurs aînées. *« Non seulement elles n'ont connu ni la crise, ni la guerre, ni les privations, mais leur enfance et leur adolescence ont été marquées par une expansion économique forte et continue, par une élévation rapide du niveau de vie. Phénomène sans précédent dans l'histoire moderne : en un quart de siècle, le pouvoir d'achat des salaires triple. La consommation marchande explose ; elle s'impose peu à peu comme une nouvelle façon de vivre. La société elle-même a été alors définie comme une « société de consommation » et contestée comme telle par les mouvements de révolte des étudiants des universités occidentales en 1967-1968. Mais, stimulés par la publicité, les besoins se développent plus vite que la possibilité de les satisfaire, d'où ce paradoxe d'une frustration sociale croissante dans un contexte de niveau de vie croissant. »*

Ces générations *« connaissent la plus fantastique révolution éducative »* : la proportion des bacheliers est multipliée par près de quatre, les filles rattrapent et surmontent leur handicap traditionnel. Néanmoins, l'opinion publique a perdu confiance dans l'institution scolaire, qui ne permet d'éviter ni le chômage ni la disqualification des jeunes diplômés.

« Un modèle dominant »

« L'élévation du niveau d'instruction féminine est allée de pair avec tout un ensemble d'autres facteurs qui sont autant de révélateurs des transformations profondes affectant la condition féminine : montée des taux d'activité salariée, modernisation rapide de l'appareillage électroménager (...). L'univers féminin quitte peu à peu la sphère domestique. Si la relation entre activité féminine et fécondité est ambivalente, il est clair que, d'une part, la perception d'un second salaire élève le niveau d'aspiration du couple et, par-là, augmente le coût d'opportunité de l'enfant (perte de salaire liée à l'interruption d'activité) et que, d'autre part, la conciliation entre activité professionnelle et maternité est d'autant plus difficile que le nombre d'enfants à charge est plus grand.

» Par le spectacle qu'ils donnent, les mass media ont facilité l'émergence d'un modèle dominant d'où les déviations sont exclues. Cette tendance à l'uniformisation des modes de vie s'est étendue à la constitution des familles : les familles nombreuses sont en train de disparaître. »

Un immense vide spirituel

Le système de protection sociale évacue de plus en plus de la vie quotidienne le risque inhérent à l'incertitude. Or, note encore le rapport, avoir un enfant, c'est *« prendre une responsabilité de long terme, c'est aussi renoncer à un certain mode de vie, notamment en matière de loisirs (sorties, week-ends, vacances lointaines) et, plus généralement, en matière budget-temps. Pareil risque n'est pas garanti ; le montant relatif des aides à la famille s'est, au contraire, fortement détérioré depuis la guerre »*.

Même les thèmes écologiques perturbent la situation : les revendications sur la qualité de la vie s'associent mal à un habitat inadapté et au manque d'espaces verts dans les villes.

« Enfin, les sociétés riches ne savent probablement pas proposer à leur jeunesse un idéal mobilisateur qui soit à sa mesure. Nationalisme, religion, idéologie, ont perdu de leur attrait, laissant place à un immense vide spirituel. Au lendemain de la guerre (...), les générations précédentes s'étaient mobilisées pour la reconstruction ; la volonté d'oublier, de recréer le monde, s'était traduite par une étonnante revanche de la vie. Les générations suivantes sont arrivées dans un monde hédoniste, moins idéaliste, doutant de lui-même et de son propre avenir. »

DES MÉDECINS DU CENTRE D'I.V.G. DE TOURS ASSIGNENT LE PROFESSEUR SOUTOUL EN DIFFAMATION

(De notre courrespondant.)

Tours. — Huit des dix médecins employés à la vacation au C.I.V.G. (Centre d'interruption volontaire de grossesse) de Tours ont assigné en diffamation le lundi 26 novembre le professeur Jean-Henri Soutoul, chef de clinique gynécologique à l'hôpital de Tours.

Les déclarations visées par cette assignation sont celles que le professeur Soutoul avait faites à divers journaux (*le Monde* du 17 novembre) accusant les médecins de préférer faire appel au Planning familial *« politisé »* plutôt qu'au centre de planification de l'hôpital, de ne pas respecter les dispositions de la loi relatives à la dissuasion, et de dissimuler un certain nombre d'actes médicaux pratiqués au centre d'I.V.G.

Dans un communiqué, les médecins du centre qui se déclarent *« indignés »* réfutent les arguments de M. Soutoul en rappelant qu'en aucun cas ils ne considèrent l'avortement comme un moyen de contraception, qu'ils répartissent équitablement les entretiens préalables entre le centre de planification et le Planning familial et qu'ils appliquent la règle légale du délai de réflexion en mentionnant toutefois ses difficultés d'application pour des demandes d'avortement proches du terme légal. Quant au délai d'interruption de grossesse, la méthode par aspiration sans anesthésie générale, pratiquée au centre, ne permet guère de les dépasser, précisent les médecins.

D'autre part, les vacataires du C.I.V.G. de Tours s'inquiètent de certains propos de M. Soutoul qui pourraient, selon eux, laisser entendre que le personnel du C.I.V.G. devrait être recruté ou licencié sur des critères idéologiques ou politiques. Ils y voient *« la porte ouverte aux interdictions professionnelles »*.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.



LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez.

DEUX LIVRES

« De la vie avant toute chose »

du Dr Pierre Simon

Ce récit autobiographique d'un grand médecin parisien, initiateur et animateur de l'enquête sur « le comportement sexuel du Français », pourrait s'intituler : « le comportement maçonnique d'un gynécologue ». Le livre heurtera, indignera même, peut-être, les lecteurs accrochés aux certitudes ancestrales. Le docteur Simon, en effet, y engage un combat difficile contre l'inertie d'une société et ses interdits, entreprise d'autant plus subversive aux yeux de ces lecteurs qu'elle s'attaque à ce qui fut jusqu'à nos jours, dans nos pays du moins, malgré de nombreuses transgressions, le fondement de la morale individuelle : le respect sacré et absolu de la vie humaine. L'auteur estime que ce respect aveugle se retourne contre lui-même. Il demande qu'on le relativise.

Certaines phrases feront choc. *« Longtemps*, écrit-il, *la vie fut un don de Dieu (...) ; la prolifération des tares héréditaires et les avortements clandestins sont les fruits amers de ce fétichisme (...). Ce n'est pas la mère seule, c'est la collectivité tout entière qui porte l'enfant en son sein. C'est elle qui décide s'il doit être engendré, s'il doit vivre ou mourir (...). En pratiquant l'accouchement sans douleurs, nous commettions un acte politique (...). A changer notre attitude et notre comportement devant la vie, en n'y voyant plus un don de Dieu mais un matériau qui se gère, c'est l'avenir tout entier que nous faisons basculer. »*

Ces propos doivent néanmoins être replacés dans leur contexte : à côté d'autres jugements qui les nuancent. Si l'auteur, par exemple, combat, au chapitre de l'euthanasie, les solutions de la morale traditionnelle, qu'il qualifie de *« superstitieuses »*, il s'interroge sur les risques de la recherche contemporaine : *« Le contrôle de la vie repose sur la mesure de la vigilance, mais qui contrôlera ? »*

Franc-maçon par toutes ses fibres, le docteur Simon se fait aussi le défenseur du sacré. *« Le sacré*, déclare-t-il au sujet du rituel des loges, *donne toutes ses dimensions à la vie. (...) Humaniser notre condition... c'est la sacraliser. »* Relatant la réception solennelle de Mgr Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, qui eut lieu sur son initiative à la Grande Loge de France, dont il était alors le grand maître, il estime avoir préparé là *« dans l'effusion du sacré, la conjonction des initiés »*. *« Les chemins initiatiques, certes, différents, étaient empreints*, écrit-il, *d'une même matière. »*

Le conscient et l'inconscient sont pour l'auteur *« deux variétés du même inconscient, deux versants de la nuit »*. La méthode maçonnique de passage à la lumière permet à cet être déchiré qu'est *« le profane »*, de *« s'unifier »* et de *« se fondre »* dans *« l'être collectif »* qu'est la loge. Médecine et maçonnerie sont donc les grandes affaires de la vie de Pierre Simon. Mais, si la médecine fut, pour lui, *« le moyen d'ébranler le vieil ordre »*, le *« meilleurs des leviers*, dit-il, *c'était à mes yeux la gynécologie »*. En s'attaquant à l'antique certitude de l'enfantement dans la douleur, le docteur Simon pense qu'il ouvrit la première brèche. Il rend hommage, à cette occasion, au courage et à la lucidité de Pie XII, qui reconnut, en janvier 1956, dans un discours célèbre, les mérites de la méthode d'*« accouchement sans douleurs »*, alors pratiquée en Europe par les docteurs Lamaze, Vellay et Simon.

La bataille pour libéraliser la législation abortive est l'objet d'un chapitre d'une brûlante actualité. L'auteur fut à l'avant-garde de ceux qui préparèrent la réforme. Son ministre, Robert Boulin, l'avait chargé de diriger une commission d'experts. Dans cette entreprise, Pierre Simon appliqua ce principe : le respect de la vie ne doit pas aller jusqu'à conférer à la vie une valeur si absolue qu'elle devient négative. Tout en prévoyant les réactions qui accompagneront le « processus de changement », instauré par la loi sur l'I.V.G., il estime qu'il faut considérer que toute législation abortive *« sera caduque dans très peu d'années »*. Déjà, constate-t-il, existent aux Etats-Unis des *« sortes de stations-service (...) où des femmes font pratiquer une aspiration endo-utérine chaque vingt-huitième jour du cycle... »*.

Ce livre raconte l'itinéraire de ce fils d'une lignée alsacienne d'israélites patriotes, lui-même sauvé de justesse des camps de la mort, et menant jusqu'à ce jour une lutte intrépide pour ce qu'il estime être le bonheur des vivants. Un livre provocant et tonique.

ALAIN GUICHARD.

★ Editions Magazine, 260 pages. Environ 47 F.

« Que la vie soit »

de Lucien Neuwirth

Le cheminement d'un pionnier, c'est ainsi que pourrait être qualifié le livre que vient d'écrire — sous le titre *Que la vie soit* — M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, à propos des combats successifs qu'il a menés depuis trente ans en faveur de la régulation des naissances et de la liberté sexuelle.

D'un bout à l'autre de ces pages s'affirme une idée centrale : quels que soient les combats qui l'animent, aucune société moderne ne peut échapper à la nécessité d'admettre qu'elle porte un nouveau regard sur l'enfant ; que le volontarisme individuel a remplacé, qu'on le veuille ou non sur ce chapitre comme sur l'autre, celui du groupe. *« Le natalisme totalitaire a vécu*, écrit Lucien Neuwirth, *il faut maintenant que la conviction remplace la contrainte. »*

La conviction, c'était, avant tout aboutir à supprimer un appareil législatif extraordinairement répressif qui interdisait dans le même mouvement tout recours à la contraception et à l'avortement. D'où la légalisation de la première par la loi (1967) qui porte le nom du député de la Loire et du second (1975) par le texte qui est actuellement examiné au Parlement.

M Lucien Neuwirth décrit la guerre d'abord, sa rencontre avec le gaullisme, avec l'Angleterre et la liberté sexuelle qui y régnait dès les années 40, ses combats ensuite comme député, comme élu local, en faveur de la planification familiale. Aujourd'hui, conclut M. Lucien Neuwirth, *« nos sociétés manquent de souffle, elles sont asthmatiques »*, telle est la raison pour laquelle elles s'effraient devant les perspectives d'avenir que symbolise l'enfant. Ce n'est pas en laissant subsister les textes répressifs mal; bien en favorisant une *« civilisation de la vie »* telle que la décrit M. Lucien Neuwirth, qu'elles surmonteront leurs craintes et leurs inhibitions. — C. B.

★ Grasset éd., collection « Humeurs », 192 pages. Environ 38 F.



Apex 14/60 jours,
ouvert à tous. Il est proposé sur la base individuelle.
Ce tarif préférentiel est également proposé sur CHICAGO
aller-retour 1.725 F.
réservation et règlement plus de 30 jours avant le départ

Profitez des avantages ICELANDAIR, "Pionnier" sur la route de l'Atlantique Nord :

- nouveau : vol transatlantique direct
- 5 vols New York, 2 vols Chicago, 1 vol Washington par semaine, au départ de Luxembourg,
- possibilité de "stop over" en Islande,
- réduction enfants,
- prix spéciaux vols intérieurs USA,
- pas de majoration pour départ Week End.

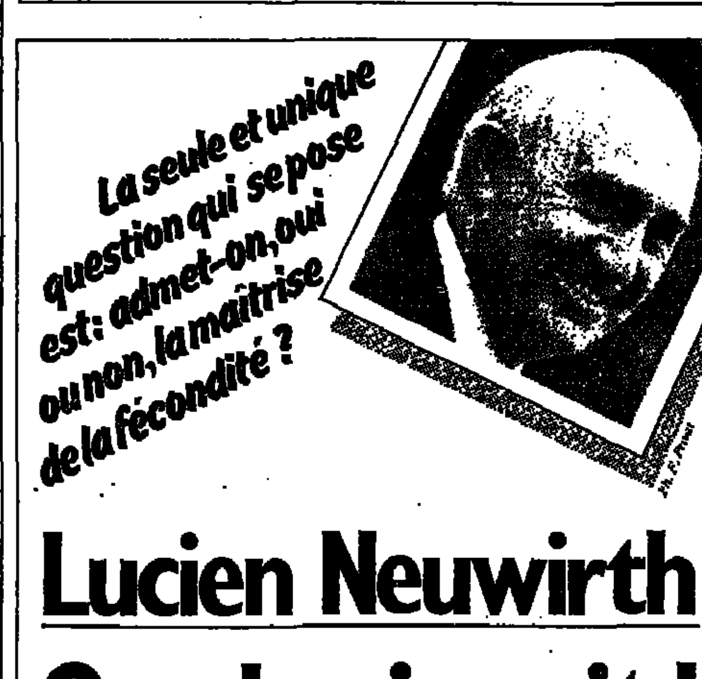
Fidèle à sa tradition d'accueil et de service, ICELANDAIR vous reçoit à bord... ses hôtesses parlent français.

ICELANDAIR
le nouveau nom de LOFTLEIDIR ICELANDIC

Consultez votre Agent de Voyages ou retournez ce coupon 32, rue du 4 Septembre 75002 Paris
742.52.26 et vous recevrez la documentation choisie.

☐ gamme de tarifs préférentiels ICELANDAIR, quelle que soit la durée de votre séjour ☐ retour par les Bahamas
☐ escale touristique en Islande ☐ "Visit USA Programme"

NOM ______
adresse ______
______ (M)



Lucien Neuwirth
Que la vie soit !
Collection «Humeurs» dirigée par Jean Ferniot
GRASSET

Vous avez décidé
de louer à la neige!
pour Noël (ou pour une autre période)
nous avons encore de la place
dans l'une des 10 stations suivantes:
La Plagne, Les Ménuires, Arc 1600 et 1800,
Méribel Mottaret, Courchevel 1650 et 1850,
Le Corbier, Isola 2000 Val Thorens.
Tél.(79) 33.09.45.
Sogim 39, rue Juiverie Chambéry

L'AVORTEMENT DANS LE MONDE

V. — L'incohérence du droit et des faits

EN ITALIE : la mort lente de la « mamma »...

De notre correspondant

Rome. — L'Italie ne correspond plus à l'image qu'on s'en fait généralement. En trente-cinq ans, le pays de la *mamma* a parcouru autant de chemin que la Grande-Bretagne en deux siècles. Ses mœurs méditerranéennes et catholiques ont subi les effets conjugués de l'immigration, de l'industrialisation et de la scolarisation. Et le processus n'a cessé de s'accélérer : en 1974, on doutait encore de la légitimité du divorce ; quatre ans plus tard, l'avortement était quasiment libéralisé.

Cette bataille législative a été longue et difficile. Quatre camps s'y affrontaient : l'Eglise, totalement opposée à l'interruption de grossesse ; la démocratie chrétienne, résignée à un assouplissement de la loi de 1930 qui punissait sévèrement l'avortement, le considérant comme *« un crime contre la descendance »* ; les partis de gauche et « laïcs » favorables à une large libéralisation ; enfin les radicaux et les féministes, partisans d'une abrogation pure et simple de la législation précédente. Ce dernier groupe avait réussi à recueillir un demi-million de signatures en 1975 pour provoquer un référendum. Allait-on voter sur un sujet aussi explosif ? Les grands partis politiques cherchèrent par tous les moyens à empêcher le référendum. Ne parvenant pas à modifier à temps la loi visée, ils provoquèrent des élections anticipées en juin 1976.

Le nouveau Parlement, plus à gauche que le précédent, se saisit à nouveau du dossier. Et, le 22 mai 1978, une loi très libérale était adoptée, se fondant sur trois principes : liberté de la femme, assistance et gratuité.

Au cours des quatre-vingt-dix premiers jours de la grossesse, une intervention médicale est autorisée gratuitement si la maternité peut affecter gravement *« la santé physique ou psychique de la femme »*, compte tenu de *« ses conditions économiques, sociales ou familiales »*, des circonstances de la conception et des anomalies ou malformations prévisibles de l'enfant à naître. Un délai de réflexion d'une semaine est imposé. Au-delà des trois premiers mois, la grossesse ne peut être interrompue que si elle présente *« un grave danger pour la vie de la femme »* ou lorsque *« la santé physique ou psychique de celle-ci serait gravement affectée par des anomalies ou malformations prévisibles de son enfant »*.

De la théorie à la pratique

En théorie, le système est très libéral. Une femme peut toujours arguer de menaces sur sa santé psychique et elle trouvera toujours un médecin pour l'approuver. Mais plusieurs obstacles empêchent les choses d'être aussi simples, et, un an après l'entrée en vigueur de la loi, cent mille interruptions de grossesse légales ont été dénombrées (alors que les avortements clandestins sont trois fois plus nombreux si l'on s'en tient aux évaluations les plus modérées).

Le premier obstacle concerne les petites villes, surtout dans le Sud, où la peur du qu'en-dira-t-on demeure très forte. Certaines femmes choisissent de se rendre à Naples ou à Rome, d'autres se résignent aux vieilles adresses, quitte à payer.

Le deuxième obstacle est la carence des structures sanitaires. Couverts de dettes, les hôpitaux italiens ne fonctionnaient déjà pas convenablement avant l'adoption de la loi. Même dans la capitale, il faut parfois se lever à l'aube pour prendre son tour dans un *consultorio*.

Un troisième obstacle est l'opposition d'une bonne partie du corps médical. En 1978, plus de 70 % des médecins auraient invoqué l'objection de conscience, et de nombreux auxiliaires médicaux les ont suivis.

L'Eglise italienne continue à se battre avec détermination contre l'interruption de grossesse. Le Saint-Siège sait que l'Italie est un pays test : y accepter l'avortement paraîtrait donner le feu vert à d'autres nations. Le cardinal Poletti, vicaire du pape à Rome, a publié en juin 1978 une sorte de décalogue pour inciter le corps médical à l'objection de conscience, rappelant que ce *« crime »* fait encourir l'excommunication. De tels propos ont une résonance certaine dans les nombreux établissements hospitaliers confessionnels que compte l'Italie.

Les mouvements féminins ont beaucoup fait depuis 1978 pour que la loi soit appliquée. Ils ont aidé les mineures, dénoncé des médecins à la justice et suggéré diverses mesures : publier, par exemple, la liste des praticiens qui n'ont pas invoqué l'objection de conscience ou obliger les établissements conventionnés à faire appel à des gynécologues extérieurs si leur propre personnel est opposé à l'avortement. Le parti socialiste propose, quant à lui, de modifier la loi dans un sens encore plus libéral : abaisser l'âge minimum à seize ans, étendre aux chirurgiens la possibilité d'intervenir et ne plus punir les femmes qui avortent illégalement.

Des centres de consultation familiale

L'argument démographique n'a guère été invoqué jusqu'ici par les adversaires de l'avortement. Beaucoup d'Italiens continuent à croire que leur pays est prolifique, qu'il compte une main-d'œuvre excédentaire. Or la courbe de la natalité n'a cessé de baisser. Elle enregistre même une chute brutale depuis deux ou trois ans. Le taux des naissances qui était encore de dix-huit pour mille en 1976 est aujourd'hui de seize pour mille, c'est-à-dire exactement égal au taux des décès. Les avortements légaux sont encore trop peu nombreux pour qu'on les rende responsables de cette situation. Il est certain, en revanche, que la crise économique et les difficultés du logement ont joué contre la natalité. On enregistre en outre, depuis quelques années, une forte diminution du nombre des mariages.

Mais c'est surtout le changement des mœurs qui explique la baisse démographique : *« Venant de loin »*, sur ce chapitre, l'Italie s'est rattrapée de manière spectaculaire, surtout depuis dix ans. L'information contraceptive s'est développée avec la création, en 1975, de centres de consultation familiale. On n'avait pas attendu cette loi pour installer des distributeurs de préservatifs masculins aux portes de certaines pharmacies ou de grands magasins. Selon des statistiques approximatives, 18 % des Italiens se fieraient à cette méthode, alors que 6 % des femmes utiliseraient la pilule et à peine 2,5 % le diaphragme ou le stérilet.

L'avortement est considéré de fait par nombre de femmes comme un moyen contraceptif. Et ce n'est pas une chose nouvelle. Il était entré dans les mœurs bien avant la loi de 1978, y compris dans les zones les plus sensibles aux directives de l'Eglise. Nul ne peut croire, en effet, que la disparition statistique de la *mamma* entourée d'enfants soit due à la seule contraception...

ROBERT SOLÉ.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE : le « scandale » d'une loi mal appliquée

De notre correspondant

Bonn. — Les controverses sur l'avortement sont en train de rebondir dans la République fédérale. La conférence des évêques récemment réunie à Fulda a, en effet, publié une déclaration dans laquelle la hiérarchie de l'Eglise catholique dénonce comme un *« scandale »* la manière dont est appliquée la loi réglementant les interruptions de grossesse.

Cette loi, qui date du 21 juin 1976, autorise l'avortement jusqu'à la fin de la douzième semaine lorsque la femme invoque une situation de « détresse » ; jusqu'à la fin de la vingt-deuxième semaine pour des raisons thérapeutiques graves (anomalie de l'enfant à naître notamment) ; quel que soit l'âge de la grossesse s'il apparaît que celle-ci met la vie de la mère en danger.

Pourtant l'application de cette loi ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes et sans provoquer de vifs affrontements.

La polémique avait déjà été relancée par le cardinal Höffner, archevêque de Cologne, qui est aussi le président de la conférence épiscopale. Dans une lettre au ministre de la justice, M. Vogel, le prélat a dénoncé alors ce qu'il n'hésitait pas à appeler le *« meurtre massif »* d'enfants avant leur naissance. Le ministre, bien que lui-même catholique, réagit avec beaucoup de vigueur contre les accusations du cardinal.

La conférence de Fulda a, d'ailleurs, adopté un ton un peu plus modéré que celui du cardinal. Les évêques s'élèvent surtout contre la manière dont la réglementation actuelle serait appliquée. Ils soutiennent qu'au cours des dernières années l'état d'esprit hostile à l'avortement légal se serait renforcé chez les catholiques.

Le nombre des avortements légaux aurait augmenté de plus de 35 % entre 1977 et 1978 pour atteindre plus de soixante-treize mille cinq cents. A ce chiffre, il conviendrait d'ajouter le cas de cinquante mille à soixante mille femmes qui vont tous les ans interrompre leur grossesse à l'étranger (principalement aux Pays-Bas), sans parler des avortements illégaux qui continuent d'être pratiqués.

Un « dialogue constructif »

A l'heure actuelle, le plus grand nombre des avortements légaux est pratiqué sur des femmes de trente-cinq à quarante ans qui ont déjà un ou plusieurs enfants et qui n'entendent pas affronter les risques ou les fardeaux d'une nouvelle maternité. Un second groupe comprend des écolières et de jeunes femmes célibataires dont les études, l'apprentissage ou la vie professionnelle seraient interrompus par une maternité.

La déclaration de Fulda donne lieu à des réactions divergentes, et la direction du parti social-démocrate s'est hâtée de s'élever contre le texte des évêques, tout en se déclarant prête à poursuivre un *« dialogue constructif »* avec l'Eglise. L'organisation des Jeunesses socialistes a elle aussi, comme on pouvait s'y attendre, exprimé son désaccord avec l'Eglise de manière plus vigoureuse. Enfin, au nom des libéraux, le président de leur groupe parlementaire, M. Mischnick, a mis l'accent sur le fait que la pratique présente serait préférable à des *« centaines de milliers »* d'avortements illégaux.

La querelle qui oppose des conceptions philosophiques à peu près inconciliables est encore compliquée dans la République fédérale par des dispositions juridiques particulières. En théorie certes, il ne devrait pas être impossible de définir plus précisément ce qu'est une *« situation de détresse »* susceptible de justifier l'interruption de grossesse. Mais toute tentative d'obtenir pour toutes les femmes un *« droit à l'avortement »* a été rejetée de manière expresse par le tribunal constitutionnel et serait combattue avec plus d'énergie encore par la hiérarchie catholique.

Toutes ces controverses ont des répercussions sur la campagne déjà engagée pour les élections générales de l'an prochain. De façon plutôt inattendue, M. Franz-Josef Strauss, candidat chancelier de l'opposition et chef du parti chrétien-social de Bavière, qui est en quelque sorte l'incarnation politique du catholicisme, a cru bon de prendre, en cette occasion, ses distances vis-à-vis des évêques. M. Strauss considère que l'Eglise, en adoptant des attitudes *« très strictes »*, ne tiendrait pas toujours compte des *« réalités de la vie »*. Si donc, les autorités religieuses, a encore reconnu le candidat chancelier, peuvent indiquer des *« orientations »*, elles n'auraient pas le droit d'imposer des *« directives »* aux hommes politiques.

J. W.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

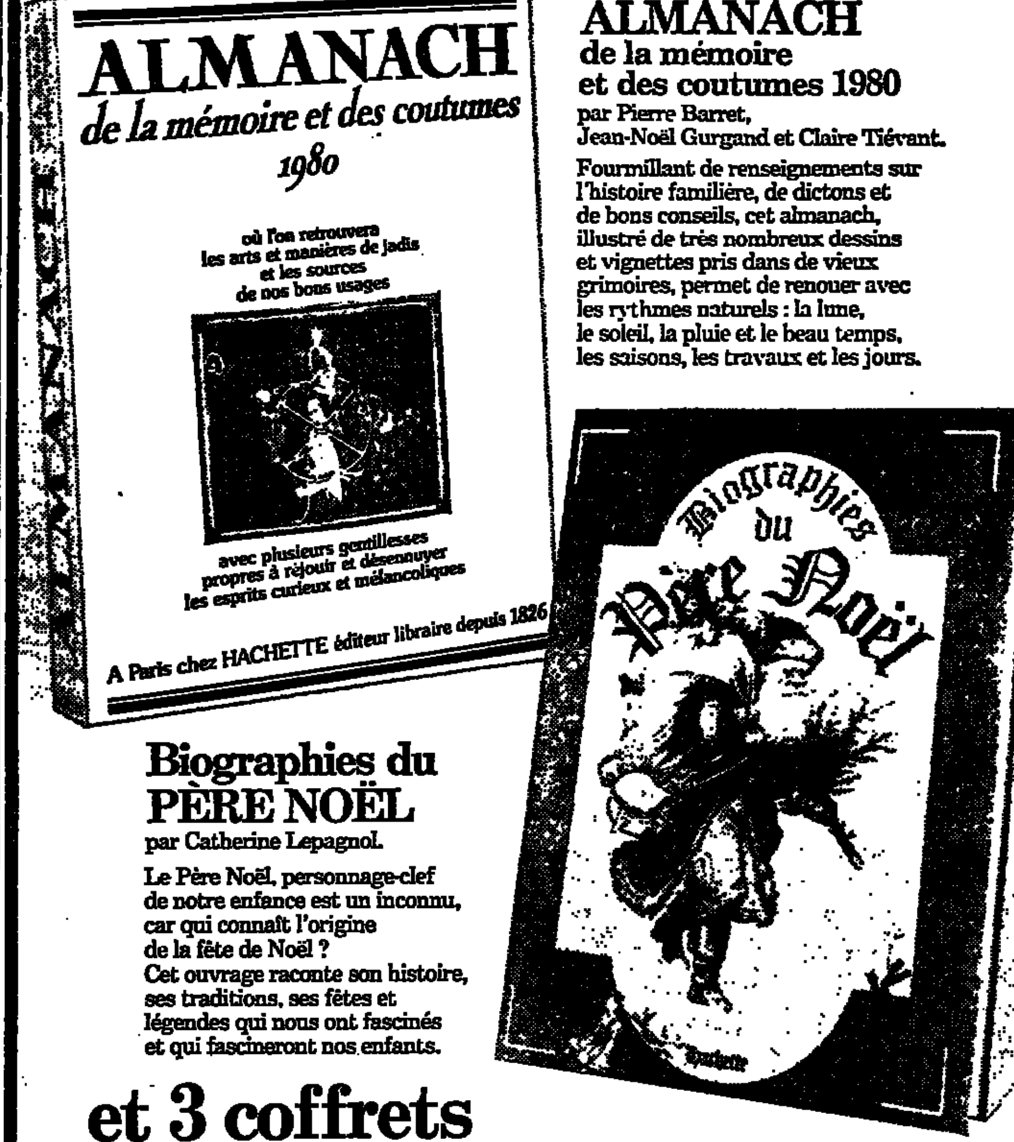
OJD 1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

Hachette littérature

a sélectionné pour vos cadeaux d'étrennes :



et 3 coffrets
comprenant chacun 3 ouvrages de la collection
LA VIE QUOTIDIENNE

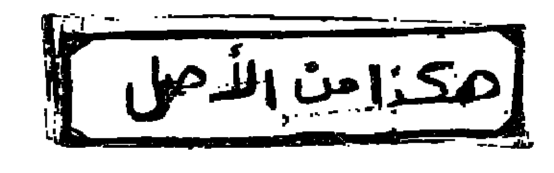


Coffret N° 1
La vie quotidienne des mondes disparus :
...chez les Etrusques par J. Heurgon
...à Pompéi par R. Etienne
...des Aztèques par J. Soustelle

Coffret N° 2
La vie quotidienne dans la France de l'Ancien Régime :
...des Parisiens au temps du Roi-Soleil par J. Wilhelm
...au temps de la Régence par J. Meyer
...des Français sous Louis XV par G. Chaussinand-Nogaret

Coffret N° 3
La vie quotidienne des métiers en France au XIXe siècle :
...dans les chemins de fer par H. Vincenot
...des médecins de province par J. Léonard
...des domestiques par P. Guiral et G. Thuillier

Hachette littérature



ÉDUCATION

CLASSES SAUVAGES DANS LES BOUCHES-DU-RHONE ET LE VAL D'OISE

• A DOMONT : les « mamans-institutrices » ne désarment pas

Au groupe scolaire Gabriel-Péri, ce lundi 26 novembre, comme d'habitude, les élèves du « *C.E. 1 sauvage* » (cours élémentaire première année), en rang par deux, entrent dans leur classe. Le cours commence : après la lecture, c'est l'heure de la dictée. Une vingtaine de petites têtes consciencieuses s'appliquent sur les cahiers. « *On essaye de ne pas faire perdre de temps aux enfants* », explique une des mamans, institutrice improvisée, « *notre action tend à faire pression sur l'administration, mais pas au détriment des élèves. Nous essayons de suivre le programme au plus près. Bien sûr, l'enseignement que nous donnons est imparfait, mais nous pensons qu'il est, de toutes les manières, préférable aux classes « à double niveau » qu'on veut nous imposer* ».

Nulle trace de découragement chez les parents des élèves de l'école primaire qui sont décidés à continuer leur action. Depuis la rentrée scolaire, quand ils ont appris la suppression du cours élémentaire première année à Gabriel-Péri, après la « globalisation » des effectifs avec une école voisine — les parents ont mis en place un système de « classe sauvage » (*le Monde* du 23 novembre). Ils refusent que les enfants soient répartis « *tant bien que mal* » dans les sections restantes. Une dizaine de mères de famille se relaient à tour de rôle — par équipes de deux — pour assurer l'enseignement du C.E. 1.

Les parents d'élèves ont formé un collectif. Pendant la journée, ce sont avant tout les mères qui sont présentes — beaucoup travaillant à mi-temps, il leur est « *plus facile de s'arranger* ». Mais les pères ne sont pas en reste : ils viennent régulièrement aux réunions du soir pour faire le point et votent unanimement aux assemblées générales hebdomadaires en faveur de l'action entreprise. De plus, il n'y a pas que les parents concernés directement qui soient solidaires. Ceux qui ont des enfants en cours préparatoire (C.P.) ou en cours moyen deuxième année (C.M. 2) soutiennent le mouvement. « *Nous nous battons pour l'avenir de nos enfants. Ce qui se passe ici est révélateur des problèmes que traverse actuellement l'enseignement* », commente la mère d'un petit du C.P.

A titre de riposte, l'inspecteur d'académie a donné l'ordre au directeur de l'établissement, M. Diani, de répartir les élèves de l'école Gabriel-Péri, à partir du lundi 26 novembre, comme il était prévu à l'origine par l'administration, c'est-à-dire en organisant des classes « à double niveau ». Le collectif des parents s'y est opposé. Avec le soutien total de la municipalité de Domont.

Quant à la note reçue par les parents, qui les menace de suspendre les prestations familiales, le maire (P.S.) de Domont, M. Jean Driollet, s'est déclaré prêt à porter plainte contre X... pour « *menaces anonymes : la lettre ne comporte, en effet, ni en-tête ni signature pouvant indiquer sa provenance* ». Le maire a dénoncé « *cette forme d'intimidation illégale* ». — C. B.

• A GAGERON : corrida dans une cour d'école

De notre envoyé spécial

Arles. — Depuis le mois de septembre, le nord de la Camargue est en émoi. La décision prise par l'inspecteur d'académie des Bouches-du-Rhône de fermer la deuxième classe de l'école de Gageron, un hameau de la commune d'Arles, a provoqué la colère des parents et de la population. Après de multiples — et vaines — démarches pour obtenir la réouverture d'une seconde classe, les parents décidaient, au début du mois d'octobre, d'occuper un local de l'école. Créant une deuxième classe avec les enfants les plus jeunes, les parents se sont provisoirement transformés en maîtres et assurent désormais l'enseignement.

Le 13 octobre, cette « classe sauvage » avait eu lieu sur le marché d'Arles, et, le 26 octobre, dans le hall de l'école Léon-Blum, siège de l'inspection départementale primaire. Soutenus par les élus et les enseignants de la circonscription, qui ont déjà fait une journée de grève, les parents multiplient depuis un mois les actions spectaculaires « pour la réouverture officielle de la deuxième classe ».

A tous les carrefours, le long des 11 kilomètres de routes qui s'enfoncent dans le delta, des banderoles le répètent : « *La Camargue veut vivre, sauvons l'école de Gageron* ». Ce n'est qu'un hameau. Ils sont nombreux de cette commune d'Arles, « *la plus grande de France* », selon ses habitants. Un café, le silo de la coopérative agricole orné d'un flamant rose, l'église très massive, deux maisons et l'école. Des bâtiments ocre aux fenêtres garnies de moustiquaires, une école de campagne avec ses peupliers et son terrain de sport.

Samedi 24 novembre, comme tous les jours depuis plus d'un mois, six mères d'élèves entourent l'instituteur et obligent, très pacifiquement, à accepter l'occupation de la classe qui, officiellement, ne sert plus. Là, à tour de rôle, elles s'occupent des enfants les plus jeunes (cours préparatoire et élémentaire). Ces mères ne peuvent accepter que les normes ne soient pas les mêmes pour décider la fermeture d'une classe ou pour en ouvrir une nouvelle. Elles ne peuvent comprendre qu'un même maître doive dispenser son enseignement à trente enfants âgés de trois à douze ans.

« *Nous avons tout essayé, mais nous nous heurtons toujours à des fins de non-recevoir* », explique Mme Arnaudet, déléguée des parents d'élèves. La colère de ces parents a été particulièrement vive quand ils ont su que le ministre de l'éducation visitait, à Marseille, un collège catholique de jeunes filles (*le Monde* du 24 novembre). La photo de M. Beullac en compagnie du préfet de région et de l'archevêque à la première page du journal local les a surpris.

« *Mais alors on ne s'occupe pas de nous là-haut à Paris !* » Le ton est ferme malgré l'accent chantant ; M. Vadon, qui, avec ses enfants, exploite le mas de Saint-Germain, s'emporte. Il soutient l'action de sa belle-fille qui refuse de conduire tous les jours ses très jeunes enfants à Arles et exige qu'ils soient acceptés à Gageron. « *Avec les ouvriers agricoles, nous nous organisons pour emmener les enfants, mais nous ne pouvons les obliger à faire des voyages de 30 kilomètres par jour pour aller en Arles.* » Ces salariés, en majorité marocains, sont assez nombreux à vivre avec leurs familles à proximité des mas où ils travaillent. Pour leurs enfants, l'école de Gageron a une importance toute particulière : c'est là qu'ils découvrent réellement une langue qui sera sans doute la leur.

« *Il faut aussi penser aux bergers*, explique le Père Etienne, prêtre de la Mission de France qui a choisi de partager la vie des ouvriers agricoles. *Les bergers vivent ici d'octobre à mai avant d'aller dans la montagne. Ils louent des prairies pour faire paître leurs moutons dans la journée. Aujourd'hui, les bergers ont une famille et veulent que leurs enfants aient une scolarité normale.* »

Les exploitants agricoles, eux aussi, ont signé au bas des pétitions. « *De nombreuses fermes sont déjà inoccupées. Le maintien d'une école avec deux classes à Gageron est un atout sérieux dans les offres d'emploi que nous proposons* », écrivent-ils. « *Dans ce pays d'habitat dispersé, l'école est aussi un lieu de rencontre et d'échange entre les familles qui, occupées dans leurs champs, se voient peu* », plaide un père d'élève.

Face à l'inertie de l'administration, la colère des parents a monté. Le 13 novembre ils introduisaient deux vaches, leurs veaux et un taureau sauvage dans la cour de l'école, interdisant ainsi l'accès des locaux. Le 21 novembre, près de deux cents personnes — dont de nombreux parents et enseignants — ont retenu pendant plusieurs heures l'inspecteur d'académie.

Déterminés, souhaitant que leurs enfants ne soient pas défavorisés par rapport à ceux des villes, les parents continuent leur action. Pendant quelques jours, le Père Etienne a abandonné la taille de la vigne pour le bureau du maître. « *Ce n'est pas facile d'enseigner* », reconnaît-il. Depuis le lundi 26 novembre, ce sont les instituteurs du SNI (Syndicat national des instituteurs) qui viennent donner des cours tous les soirs pour aider les enfants et leur éviter tout retard scolaire.

Plus de deux mois après la rentrée, les parents de Gageron attendent avec impatience la décision qui leur rendra « leur deuxième classe ».

SERGE BOLLOCH.

Le secrétariat de l'enseignement catholique envisage d'organiser une « conférence de la paix scolaire »

La loi d'aide à l'enseignement privé, appelée « loi Debré », aura bientôt vingt ans : elle a été promulguée le 31 décembre 1959.

A l'occasion de cet anniversaire, le secrétariat général de l'enseignement catholique a l'intention de proposer à ses « amis », ainsi qu'à « *ceux qui se veulent depuis longtemps* (ses) *adversaires, une conférence de la paix scolaire* », a annoncé, au cours d'une conférence de presse, le mardi 27 novembre, Mme Nicole Fontaine, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique. « *Au terme de ces vingt ans de contrats*, a-t-elle précisé, *le chemin parcouru a fait plus pour la paix que cent ans d'opposition.* »

A cette conférence, devraient être conviée l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, que préside M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, qui a inspiré la nouvelle loi d'aide à l'enseignement privé du 25 novembre 1977 ; des représentants des partis de gauche, des « syndicats publics » et des personnalités indépendantes.

Quel que soit l'avenir de ce projet de conférence, pour laquelle les responsables de l'enseignement catholique n'ont pas fixé de délai, on peut se demander si cette initiative n'est pas sans rapport avec l'approche des élections présidentielles. « *Le problème qui se pose à nous, à un an et demi des échéances électorales nationales*, a affirmé Mme Fontaine, *est celui de la clarté des engagements de ceux qui se présenteront pour assumer la charge suprême de l'Etat. A cet égard, les lenteurs et les atermoiements, qui accompagnent l'application normale de la loi du 25 novembre 1977, nuisent incontestablement aux familles politiques de la majorité pourtant favorables à la liberté d'enseignement. Mais, du côté des familles politiques de la gauche, nous sommes au regret de devoir dire que le péril n'est pas levé et que les signes de changement sont insuffisants, même s'ils sont importants.* »

L'abbé Victor Chopot, secrétaire général de l'enseignement catholique, a, de son côté, particulièrement insisté sur la spécificité et le « visage de l'Eglise » que doivent offrir les établissements d'enseignement catholique. « *Nous ne voulons pas être le petit magasin complémentaire du supermarché de l'éducation nationale, un concurrent privé qui soutire des « clients » aux entreprises de la nation (...), mais un associé authentique de l'Etat avec un but spécifique : l'éveil des jeunes à la foi chrétienne.* » Ce rappel insistant de la vocation chrétienne de l'enseignement catholique pose le problème du comportement des maîtres qui, désormais, ne sont pas tous enclins à dispenser un enseignement religieux. C'est pourquoi l'abbé Chopot envisage de « *favoriser au maximum la fréquentation des centres et instituts de formation pédagogique où les nouveaux maîtres seraient mieux motivés pour l'enseignement catholique* », et d'offrir aux maîtres en fonction une « *formation continue encore plus adéquate* ». Certes, a-t-il reconnu, « *la catéchèse ne serait pas un critère* » de recrutement. Le Père Chopot a néanmoins évoqué la proposition de la commission de pastorale d'établir un document présentant « *le projet éducatif chrétien et la mission d'un éducateur dans une école catholique* » qui serait soumis à la réflexion des futurs maîtres avant qu'ils ne s'engagent dans la profession. — C. A.

SUGGESTIONS POUR SAUVER L'ÉCOLE RURALE

Pour sauver l'école rurale, la section du Morbihan du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.) avait proposé de regrouper écoles publiques et écoles privées dans quarante-huit communes de moins de mille habitants. L'enseignement catholique allait-il ainsi tendre la main au S.N.I. Morbihan ?

Non, a répondu, le 27 novembre, l'abbé Victor Chopot, secrétaire général de l'enseignement catholique, estimant que la « liberté de l'enseignement » pour les familles et les enfants et « la liberté du travail » pour les maîtres, seraient remises en cause. En revanche, il a envisagé deux autres solutions dans le cas où deux communes voisines auraient chacune deux écoles (publique et privée) à faibles effectifs :

• SUPPRESSION PARTIELLE D'ECOLES ET REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE. — Cette solution consisterait à supprimer une des écoles dans chaque commune (école privée dans l'une, école publique dans l'autre) et à regrouper tous les élèves de l'école publique dans une commune et tous les élèves de l'école privée dans l'autre.

• REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE SANS SUPPRESSION D'ECOLES. — On ne maintiendrait dans chaque commune et dans chaque école publique et privée) que certains cours (classes enfantines et cours préparatoire par exemple), les autres cours (élémentaire et moyen) étant assurés dans l'autre commune dans chaque école.

Dans les deux cas, des cars de ramassage scolaire assureraient le déplacement de tous les élèves.

● *L'abbé Paul Lamotte* vient d'être nommé par le conseil permanent de l'épiscopat français, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, en remplacement de l'abbé André. Plus particulièrement chargé des questions de pastorale scolaire, M. Lamotte assumera encore quelque temps ses fonctions de directeur de l'institution Notre-Dame-des-Anges à Saint-Amand-les-Eaux (Nord).

● *Les écoliers parisiens seront en vacances le jeudi 8 mai 1980*, a annoncé M. Jacques Chirac au Conseil de Paris. Le maire de Paris a retenu la date de la victoire du 8 mai 1945 pour marquer, à l'égard des enfants, son souci d'une meilleure « *formation civique* ». Tous les maires de France disposent ainsi d'une journée de congé mobile à accorder aux écoles, au gré des traditions locales.

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE DE PSYCHIATRIE INFANTILE

La prévention précoce

Le bien-être de l'enfant dans sa famille, la prévention de ses troubles psychologiques et le rôle de la psychiatrie infantile ont été les principaux thèmes de la journée organisée à Paris, le 24 novembre, par la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, à l'occasion de l'année internationale de l'enfant. De nombreux pédopsychiatres ont exposé leurs idées sur le très jeune enfant, l'âge scolaire, l'adolescence et la famille, devant un public de médecins spécialistes et aussi d'éducateurs, de psychologues, de pédagogues, de rééducateurs spécialisés, de représentants d'associations de parents d'élèves et d'administrations.

« *Jamais un facteur unique ne peut rendre compte du trouble psychologique ou comportemental d'un enfant : il y a toujours l'intrication de facteurs biologiques, psychologiques, individuels et sociaux inter-relationnels* », a déclaré le professeur Hubert Flavigny, président de la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, en ouvrant les travaux. Aussi, une équipe pédo-psychiatrique ne peut-elle agir seule : « *Elle aura le souci de travailler avec tous ceux qui sont amenés normalement à intervenir dans la vie de l'enfant.* »

L'importance de la famille a souvent été soulignée lors de cette journée. « *Les parents sont, sans exception, le soutien naturel et le meilleur de l'enfant ; nous ne pouvons et nous ne voulons pas les remplacer* », a insisté le professeur Flavigny. Le docteur Jacques Hochmann, professeur agrégé, a évoqué avec humeur, dans son exposé sur « l'équipe de pédo-psychiatrie dans ses rapports avec les familles », ce qu'il appelle un « *véritable comportement phobique* » de certains thérapeutes, « *rasant les murs aussitôt qu'apparaît une mère et se contentant de répondre à des questions pourtant légitimes par quelques vagues onomatopées parfaitement déroutantes* ».

Il a souligné la nécessité de rapports entre l'équipe de psychiatrie infantile et les parents, comme le professeur Roger Misès, pour qui la famille « *devrait toujours être partie prenante dans l'élaboration du projet thérapeutique et dans son déroulement* ». A ses yeux la collaboration entre les parents et l'équipe institutionnelle s'inscrit dans une lutte contre la ségrégation de ces enfants.

Les pédo-psychiatres ont insisté sur l'importance d'une prévention précoce qui ne peut se faire qu'avec la collaboration de tous : parents, médecins généralistes, équipes de protection maternelle et infantile (P.M.I.), crèches, pédagogues, écoles, services sociaux ou administratifs. Il s'agit de « *les aider à comprendre les difficultés particulières de tel enfant, afin d'éviter le plus possible la ségrégation ou le placement en établissement, engendrant à long ou à court terme, un processus d'exclusion* », a précisé le professeur Flavigny.

Un des soucis majeurs du pédopsychiatre doit être de « *dépsychiatriser* » de nombreux problèmes présentés par l'enfant. Les enseignants d'écoles maternelles peuvent jouer un grand rôle dans cette prévention précoce. « *Avec elles, à travers elles*, estime le docteur Nicole Horassius, *nous pouvons par des actions parfois très simples, souvent médiatisées, obtenir des résultats à la fois curatifs et préventifs* ».

Faire de la prévention précoce un des efforts majeurs des prochaines années : les pédo-psychiatres envoient la nécessité dans des considérations à la fois thérapeutiques et économiques. Le professeur Flavigny a remarqué que « *les interventions simples, peu coûteuses, permettent d'éviter l'organisation, chez l'enfant, de handicaps graves et difficilement solubles malgré des prises en charge très lourdes qui exigeraient souvent une assistance à vie* ».

CLAUDE BARAF.

SCIENCES

CORRESPONDANCE

L'enrichissement en protéines du manioc

M. Nicolas Inchauspé, de la société Adour Entreprise, nous adresse la lettre suivante :

Dans votre numéro du 10 octobre 1979, vous avez publié un article sous le titre : « Pétrole et manioc vont-ils remplacer le soja ? » dans lequel Elisabeth Gordon mentionne les travaux que nous poursuivons sur l'enrichissement en protéines du manioc par fermentation.

L'auteur présente ces travaux de façon correcte et intelligente, mais il omet de mentionner la contribution de l'université technologique de Compiègne, contribution non négligeable, puisque c'est dans le hall de biochimie de cette université que nous avons implanté, voici un peu plus de deux ans, notre unité pilote.

Le projet fait donc intervenir quatre partenaires, deux universitaires et deux industriels : Adour Entreprise, maître d'œuvre du projet, qui en a conçu l'idée et financé l'étude laboratoire, l'université d'Aix-Marseille-II-C.N.R.S., qui a réalisé les recherches de base (les laboratoires de M. Azoulay, maître de recherche du C.N.R.S., sont installés dans les locaux de l'université de Luminy), l'université technologique de Compiègne, qui a fourni le local du pilote avec son environnement matériel et scientifique, enfin la société Speichim, qui, ayant acquis le brevet, finance son développement et apporte l'appui de ses ingénieurs biochimistes. En bref, une association université-industrie, qui paraît un peu complexe, mais dont la structure très légère donne satisfaction à tout le monde.

RELIGION

Déférence et indifférence

(*Suite de la première page.*)

Sur la visite de Jean-Paul II, la presse est discrète. A part le journal *Milliyet*, qui a publié le 27 novembre une lettre du terroriste de droite Mehmet Ali Agca, — il vient de s'évader de prison afin, dit-il, d'assassiner le pape, — les autres journaux consacrent quelques lignes seulement à l'arrivée de Jean-Paul II.

Certains se posent cependant la question : pourquoi le pape a-t-il choisi de visiter la Turquie en ce moment ? Pour les extrémistes, c'est une provocation. Les musulmans proches du parti du salut national estiment que ce voyage n'est pas fortuit, que la venue du pape coïncide avec la montée de l'islam. « *Au moment où l'imam Khomeiny défie le dragon américain*, disent-ils, *le chef spirituel de l'Occident vient dans un pays voisin pour prêcher l'unité des chrétiens.* »

L'Union nationale des étudiants turcs, autre groupement de droite, a déclaré son hostilité au voyage du pape, en rappelant qu'ils considèrent déjà la présence du patriarcat orthodoxe comme « *une épine dans la chair turque* ».

Mais la majorité de la population de ce pays laïc et de tradition pluraliste ne partage pas cette position extrême. L'indifférence devant le pape n'a d'égal que le peu de crédit accordé à l'imam Khomeiny. Les milieux officiels font remarquer d'ailleurs que le pape avait exprimé son désir de visiter la Turquie il y a plusieurs mois et que c'était le chef du gouvernement précédent, M. Ecevit, qui l'avait invité.

Si les milieux gouvernementaux ne cachent pas en privé que la visite survient à un mauvais moment — troubles sociaux, changement de gouvernement, préparation du budget — ils réservent un accueil officiel chaleureux et grandiose à eJan-Paul II et ont renforcé les mesures de sécurité pour assurer sa protection. Les dirigeants turcs sont flattés par le choix du pape et rappellent l'importance stratégique de ce pays laïc dans un Proche-Orient marqué par la ferveur religieuse. La visite de Jean-Paul II renforcera le prestige du pays et sera bénéfique pour l'industrie du tourisme dans la région d'Izmir et d'Ephèse.

Enfin, que les relations entre le Vatican et la Turquie sont fort anciennes. Déjà, sous l'empire ottoman des délégations turques avaient été reçues au Vatican. Le cardinal Roncalli, futur Jean XXIII, fut délégué apostolique à Istanbul, de 1925 à 1944. En 1960, la Turquie et le Saint-Siège ont établi des relations diplomatiques officielles avec échange d'ambassadeurs. Paul VI qui a été le premier pape à visiter la Turquie, en 1967, avait marqué sa volonté d'améliorer les relations entre les deux Etats en renvoyant à la Turquie le drapeau ottoman dont les chrétiens s'étaient emparés en 1571 à la bataille de Lépante.

ALAIN WOODROW.

MÉDECINE

● *Le grand prix Claude-Bernard de la Ville de Paris 79*, pour la recherche médicale, a été attribué le 26 novembre à MM. les professeurs Pierre Corvol et Joël Ménard. Ce prix, d'une valeur de 10 000 francs, leur a été attribué conjointement pour leurs travaux sur l'étiopathologie et la physio-pathologie de l'hypertension artérielle.

TÉLEX PARTAGÉ
ÉTRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345.21.62

Evasion à Florence une semaine à partir de 1260 F.



CPV.

Une semaine entière dans la ville des Médicis.
Pour 1260 F, avion-jet, hôtel touristique,
petits déjeuners et visite guidée de la ville.
Une semaine pour découvrir Florence la Magnifique.
Départ samedi d'Orly-Ouest, vol direct, retour samedi.
Possibilité de week-end à partir de 985 F.
Adressez-vous vite à votre agent de voyages.
Alitalia
70 vols vers l'Italie par semaine.
LIC 18 A

ARTS ET S

LA BA

Le lieu d

UNE SELECTION

cinéma

Sibérie
Sibérie

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

LA BANLIEUE

Le lieu de l'énigme

LE *ban*, c'est d'abord l'ensemble des vassaux directs du suzerain, puis, selon les dictionnaires, c'est leur convocation ; c'est aussi ce qui leur est proclamé, ce qui leur est imposé en fait de règlements ; et encore l'exil imposé par proclamation : on dit « *mettre au ban* ». La *lieue*, c'est cette distance d'une lieue autour de la ville où les habitants restent soumis au principe de ce ban multiforme. La *banlieue*, en définitive, c'est peut-être bien la soumission aux caprices de la ville. Car vouloir la définir comme l'agglomération, ou les agglomérations qui entourent une ville — définition généralement acceptée dans la langue contemporaine — ce serait définir à la fois le plein et le vide, le clair et l'obscur, la ville et ce qui n'est pas tout à fait la ville, la campagne et ce qui n'est plus tout à fait la campagne.

La banlieue est ainsi faite de paradoxes. Si l'on s'en tient à ce qui la rend le plus immédiatement perceptible, son urbanisme (qu'il soit de hasard ou pensé en termes de zones par les hommes de l'art), elle apparaît comme une prolifération anarchique de la métropole qui dévore villages, bourgs et campagnes autour d'elle, comblant les interstices par ce qui peut lui être utile : routes, autoroutes, voies ferrées, industries, habitations plus ou moins bon marché — de la cité de transit pour immigrés à la cité pour cadres — villes enfin dites « nouvelles ». Elle est en cela l'expression des problèmes de *la* ville. Elle en est à la fois un peu l'envers, quelque chose comme le « contraire » de la ville beaucoup plus que ne l'est la campagne, et en même temps davantage ou autre chose : le contraire contrarié, compliqué, et en réalité insaisissable.

La banlieue se dérobe au fur et à mesure qu'on l'approche. Avec ses allées grimpantes, ses terrains vagues, ses grands ensembles, ses petits jardins ringards qui s'arrêtent sur une H.L.M., ses maisons proprettes au ras d'une décharge, elle est bien le lieu des « dissonances » dont parlait Marianne Alphan dans une émission sur la banlieue à France-Culture (1), le lieu du chaos heurté, où tout est possible, où tout se disloque, — l'espace comme les définitions — où l'on vit tous les âges à la fois. « *Ce n'est même pas le lieu de l'entre-deux* », ajoutait l'écrivain Claude Minière (1) fasciné par la sorte d'errance, de défonctionnalisation de ceux qui y vivent, par l'absence de code, de « grammaire » : « *La banlieue peut être le représentant de quelque chose qui n'est pas encore arrivé à se dire* », disait-il encore. Le « *lieu de l'énigme* ».

Phénomène mondial qui a pris sa véritable ampleur à la fin du dix-neuvième siècle (avec l'industrialisation) pour exploser au vingtième (le processus se poursuit), la banlieue est le territoire aujourd'hui immense, sans cesse grandissant, de ceux qui ont quitté leur village (ou leur pays) pour trouver du travail dans une ville où ils n'ont pu se loger. Ils se sont ajoutés à ceux qui étaient déjà là, à ceux qui ont été chassés de la ville par la spéculation immobilière, à ceux, plus récemment, qui l'ont fuie à cause des nuisances et du bruit. Vagues successives, qui forment aujourd'hui un groupe ethnique sans racines, sans identité, flot humain inorganisé qui vit une migration quotidienne vers la ville, et rentre le soir. La banlieue est l'entrée de service, la porte un peu honteuse qui mène vers la capitale, le dortoir.

Elle se caractérise en général par le sous-équipement, le retard dans tous les domaines — logements comme équipements sociaux et culturels. Les cinémas, les bals, les discothèques, les théâtres : la disproportion, quant à leur quantité, est frappante entre Paris et la banlieue.

Mais, plutôt que d'établir un catalogue de toutes les activités culturelles, on a préféré dans ce supplément consacré à la banlieue une approche plus subjective. Jeter ici et là un coup de sonde, mais saisir aussi un peu du climat particulier de cette « *banlieue intermédiaire et transitoire* », où les gens qui y habitent — peut-être parce qu'ils sont à la fois là et pas là, sans référence à l'institution — allient un certain sens de la liberté, un certain sentiment de fatalité et une certaine violence. Ce n'est pas un hasard si le rock y a pris si profondément souche.

Toutes les banlieues se ressemblent. Celle de Paris, de Londres, de New-York. Si l'on est resté à « Paris », c'est seulement qu'on ne pouvait tout voir. Il s'agissait de montrer que ces déserts urbains, ces faux villages, sont aussi, à leur manière, un « pays ».

F. E. et C. H.

(1) Marianne Alphan, Claude Minière dans « Les banlieues », une série d'Olivier Kaeppelin et Pamela Doussau diffusée dans les « Nuits magnétiques », 22-26 janvier 1978.

Le petit voyage

« FASTEN seat belts ». L'ultime signal pour découvrir à gauche les plateaux de la Brie, à droite les toits de Meaux pris dans un méandre, ou la plage de Copacabana, les chutes du Niagara, la baie de Hongkong.

Un sourire à l'hôtesse, des couloirs interminables, une fiche à remplir — et rien à déclarer. Mais la dernière heure passée dans l'avion n'est pas la dernière du voyage. La dernière se passe dans l'autobus ou le taxi. La dernière, la plus longue, celle de la traversée de la banlieue.

Banlieues de Paris, de Rome, de Copenhague où les voyageurs assoupis tentent de repérer la Tour Eiffel, le dôme de Saint-Pierre et la sirène d'Andersen. Par millions, ils les dévisagent sans même savoir qu'elles ont des noms. Arcueil, Richmond Hill, Elmhurst, Brentford, Villejuif, Osterley, La Courneuve, Saint-Denis... Les banlieues que l'autoroute franchit d'un trait, suspendue au-dessus des micro-potagers ou planquée dans une tranchée, les banlieues anonymes, première image de la France, de l'Asie, des Amériques, sont toutes les mêmes, elles sont les quais boueux d'un fleuve qui lentement, par vagues, emporte le voyageur vers la terre promise, jamais à l'heure des voyageurs, jamais complices, toujours amères, grincheuses, souvent hostiles.

∴

Comment reconnaître New-York dans ces usines maculées de crasse, ces hangars délabrés, ces rares habitations bien alignées, ces hôpitaux en brique beige ? Et comment rêver de Paris devant les champs de maisonnettes aux tuiles rouges et les paquets d'H.L.M., les centaines de grues immobiles et les gazomètres ? Et Moscou ? Sans un bouleau ni même une datcha !

Et le bord de mer, en amont de San-Francisco, que les pétroliers souillent la nuit ? Et ces bidonvilles de Caracas, accrochés aux collines, qu'on aperçoit entre deux tunnels ? Et Tel-Aviv, et Mexico, et Le Caire ? Je ne me souviens pas d'un itinéraire qui m'ait rappelé une illustration du National Geographic, *qui m'ait apporté un sourire ou simplement réchauffé le cœur. Combien de passagers grugés ne feraient-ils pas demi-tour sur l'autoroute ?*

Et les banlieusards ? De l'autoroute A 1, du van Wyck expwy, du Motorway number four, on ne voit ni Français jouant à la pétanque, ni cow-boy accoudé à la porte d'un saloon, ni enfants crapautant sur une décharge, ni même un landau à la porte d'une boulangerie, on ne distingue pas le moindre signe de vie. Nous roulons sur de l'asphalte jaune orange. Les milliers d'automobiles qui se joignent au cortège semblent rouler sans chauffeur. De part et d'autre du parcours, les volets sont clos et, de temps en temps, de hauts murs gris masquent les premiers étages. Les riverains se protègent du bruit. Les riverains ? Les parkings sont vides, les stades aussi. « Madame, c'est chômé aujourd'hui ? », a demandé une fois quelqu'un. Moi, j'affirme que les banlieusards de tous les pays sont en voyage.

∴

L'autobus a ralenti au premier carrefour de la ville. Porte d'Orléans, avenue du Maine ; Manhattan ; Hongkong. Des piétons dans tous les sens, « le » restaurant vietnamien, la tour de Pise, une Joconde, les plateaux de la Brie et les toits de Meaux pris dans un méandre, l'odeur du thym sur une grillade, l'envie d'un bock de bière. Et soudain, la valise à la main, vous vous retrouvez au croisement de la 38e rue et de la Première avenue. C'est un ravissement que de s'éloigner à pied d'un terminus. On ne sait même pas si ce vertige qui vous a pris dans l'autobus vient de l'idée de photographier la Muraille de Chine, d'aller nager dans le Pacifique. Ou d'avoir traversé la banlieue.

CHRISTIAN DUPAVILLON.

UNE SELECTION

cinéma

FESTIVAL DU CINÉMA FRANÇAIS A GRENOBLE ET DANS L'ISÈRE

A Grenoble et dans neuf villes de l'Isère, la rencontre entre des films français (de nombreux inédits) et un public dont on entretient bien mal la relation au cinéma. Débats, découvertes, jusqu'au 9 décembre.

SIBERIADE D'ANDREI MIKHALKOV-KONTCHALOVSKI

Les Solomine sont riches et avares. Les Oustoujanine sont pauvres, révolutionnaires et amoureux des filles Solomine. Dans le petit village d'Elan, perdu dans la taïga, les générations et les siècles passent, jusqu'à nos jours. Une épopée aussi belle qu'un très long roman.

FIN D'AUTOMNE DE YASUJIRO OZU

L'art subtil d'Ozu, à l'opposé de la dramatisation créée par Hollywood. Pas de mouvements de caméra, mais une surprenante façon de filmer les dialogues. Pour la plus grande émotion, des personnages très quotidiens, des potins où l'on décide du sort des autres, ou bien des instants calmement tragiques.

Aurélia Steiner, de Marguerite Duras : *quatre nouveaux films*, dominés par l'existence d'Aurélia, qui a dix-huit ans, est juive, et écrit. **Alyam Alyam**, d'Ahmed El Maanouni : *un jeune paysan marocain* confronté aux traditions. **Don Giovanni**, de Joseph Losey : un *étrange monument de musique* et de cinéma, décrié ou magnifié, passionnant par nature. **Le Pull-Over rouge**, de Michel Drach : remue les cœurs et les idées. **La Ville des silences**, de Jean Marbœuf : un privé honnête et des combines glauques. **Le Grand Embouteillage**, de Luigi Comencini : la comédie italienne remise en cause.

théâtre

FUENTE OVEJUNA A LA CARTOUCHERIE DE L'EPEE-DE-BOIS

Les habitants d'un village espagnol se révoltent contre les injustices, et tuent, ensemble, le gouverneur. L'une des plus belles pièces de Lope de Vega. Une mise en scène sensible et poétique.

APPARENCES AU PETIT ORSAY

Qui sont ces fantômes vivant sous des aparences célèbres ? Roland Bertin-Henry James mène l'enquête et donne le ton d'humour charmeur à une distribution hors pair, avec Susannah York. (En alternance : **le Langage du corps**, par Jean-Louis Barrault.)

Gilgamesh à Chaillot : l'épopée de l'homme, les tempêtes de Victor Garcia ; **Anna Prucnal** au Théâtre de la Ville : une grande comédienne, une vraie chanteuse ; **Et pourtant ce silence ne pouvait être vide** à Gennevilliers : la violence sans cris de la haine ; **Un habit pour l'hiver** à l'Œuvre : la sérénité *déchirée du sourire* ; **Méphisto** à la Cartoucherie : histoire, théâtre, beauté ; **No man's land** au Gymnase : désormais légendaire ; la *Rencontre de Mao Zedong* au Studio d'Ivry ; **Dave au bord de la mer** à l'Odéon : les chemins détournés de Vitez.

musique

LA MAIRIE DE PARIS ET L'ART SACRÉ

Pour la seconde fois, la mairie de Paris organise un festival d'art sacré, comme s'il n'y avait pas assez de concerts dans les églises... Mais ce programme, destiné à apporter « un souffle d'espérance et de sérénité en notre temps », est d'une qualité incontestable. Cette semaine, l'admirable « Miroir de Jésus » et la « Messe » de Caplet, sous la direction de J. Jouineau (Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, le 30) ; « Musiques et chants traditionnels de Noël », dans une présentation très orginale de J.-Y. Hameline, à l'intérieur de l'exposition sur « les religions et les traditions populaires » (Musée des arts et traditions, route Mahatma-Gandhi, *métro* Sablons ; entrée gratuite) ; « Cantate n° 36 », de Bach, par la Chapelle royale, sous la direction de Ph. Herreweghe, *un jeune chef de haute qualité* (oratoire du Louvre, le 1er décembre, à 18 h. 30, et le 2, à 10 h. 30, au cours de l'office) ; un récital d'orgue de L. Robillard (Bach, Bellif, Legay ; Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, le 4 ; entrée gratuite), et le « Grand Requiem orthodoxe », par l'Ensemble vocal Tchaïkovski (Saint-Germain-l'Auxerrois, le 5 ; entrée gratuite).

SEMAINES MUSICALES D'ORLÉANS

Orléans continue courageusement son Festival de musique contemporaine, qui présente cette année *douze manifestations* et quatorze créations, avec des œuvres de Huber, Boulez, Mestral, Auric, Sauguet, Donatoni, Kagel (*l'admirable cantate « Vox humana », créée* récemment à Jérusalem), Stockhausen, Xenakis, Berio, Aperghis, etc. (Du 20 novembre au 9 décembre ; renseignements : Maison de la culture, Carré Saint-Vincent, 45 Orléans.)

GERLIN CHEZ LANDOWSKA

Saint-Leu-la-Forêt célèbre le centenaire de Wanda Landowska, qui fit de cette petite commune calme la capitale de la résurrection du clavecin. Elle y donna, de 1925 à 1940, des soirées musicales qui étaient un enchantement. Le grand Ruggero Gerlin, qui fut son disciple et qu'on entend si rarement, donnera un concert le 30 novembre dans ces lieux mêmes qui ont gardé tant de charme. (Renseignements : Office culturel, 64, rue du Château, 95320 Saint-Leu-la-Forêt, tél. : 960-44-22.)

Sixième Symphonie de Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir. B. Haitink (Congrès, le 29, à 20 h. 30, et le 30, à 19 h. 30 ; Champs-Elysées, le 1er, à 10 h.) ; **les Noces de Figaro** (Rouen, *le 30 novembre et* le 2 décembre) ; **les Contes d'Hoffmann**, mise en scène P. Chéreau (Opéra de Paris, les 1er et 4, à 19 h. 30) ; Rossini, Donizetti, Bach, Hummel, par l'Ensemble orchestral de Paris, avec M. Bourgue (Auxerre, le 1er ; Autun, le 2 ; Dijon, le 3 ; Gaveau, le 4) ; Geneviève Joy (l'Heure de Montmartre, 59, rue Caulaincourt, le 1er, à 17 h. 45) ; Carte blanche à J.-L. Barrault, M. Portal et Jean-Claude Pennetier (Théâtre d'Orsay, le 2, à 10 h. 55) ; Liszt, par France Clidat (Champs-Elysées, le 2, à 17 h. 45) ; Nouveaux espaces sonores : Barreau, Globokar, Dufourt, par l'Itinéraire, dir. P. Eötvös (IRCAM, le 3) ; Rita Streich (Athénée, *le 3*) ; *Reger*, Offenbach, Brahms (Concerts bleus du Palais des congrès, le 4, à 18 h. 30) ; K. et M. Labèque (*théâtre de la Ville, trois programmes* du 4 au 8, à 18 h. 30) ; Festival Respighi, par l'Orchestre national, dir. L. Maazel (*Champs-Elysées, le 5 décembre*).

danse

« MANFRED » DE RUDOLF NOUREEV AU PALAIS DES SPORTS

Il y a du Manfred, mais aussi du lord Byron, du Noureev et, pourquoi pas ? du Tchaïkovski dans ce portrait-robot de héros romantique malheureux et culpabilisé.

Centre national de danse contemporaine d'Angers (Centre Nikolaïs) : Présentation de « Passerele », spectacle préparé par la compagnie sur le thème du cirque (30 novembre, 1er et 2 décembre, au Théâtre municipal d'Angers) ; **Festival international de danse**, au Théâtre des Champs-Elysées : le Ballet américain d'Eliot Feld, le ballet de Stuttgart ; **Gigi Caciuleanu et le Centre chorégraphique de Rennes**, à l'Espace Cardin ; **le Ballet-Théâtre français de Nancy**, au Centre Georges-Pompidou, dans une création moderne de Viola Faber (*5 décembre*, 18 h. 30).

expositions

LES POST-IMPRESSIONNISTES ET LES ANNEES 30 A LONDRES

L'exposition des post-impressionnistes, à la Royal Academy de Londres, est l'une des plus vastes qui aient été réalisées sur les vingt-cinq années qui suivirent la crise de l'impressionnisme autour de 1880. Plus de quatre cents tableaux de Seurat, Signac, Degas, *Cézanne*, Gauguin, Van Gogh, Matisse, Picasso, rappellent ces tentatives de renouvellement de la *peinture à Paris*. Et aussi, en Europe, avec les symbolistes, les expressionnistes allemands et les futuristes italiens.

Une autre exposition, tout aussi copieuse, à la Hayward Galery, évoque les années 30 en Angleterre, les **Thirties** à travers la peinture et la sculpture, l'architecture, les arts décoratifs, le photo-journalisme et même la technologie.

Picasso, au Grand Palais : l'essentiel de la dation qui prendra place dans le musée de l'hôtel Salé. **Pierre Soulages**, au Centre Pompidou : les peintures récentes. **Tendances de l'art en France II**, à l'ARC : les parti pris figuratifs de Gérald Gassiot-Talabot. **Le gothique retrouvé**, à l'hôtel de Sully : en attendant Viollet-le-Duc. **Portraits de famille**, au Musée des arts décoratifs : une affaire de ressemblance, de respect de l'autre, de sympathie. **Wols**, au Centre Pompidou : les photographies d'un peintre. **Affiches japonaises**, au **Musée de l'affiche** : quatre-vingts œuvres du dix-huitième siècle à nos jours.

variétés

NICOLETTA A BOBINO

Le meilleur spectacle de Nicoletta, qui sait employer avec intelligence l'exceptionnelle tessiture de sa voix et prend plaisir à chanter ballades, rengaines bien ficelées et rock.

PIA COLOMBO A AUBERVILLIERS

« Théâtre-Chant », de *Maurice* Fanon.

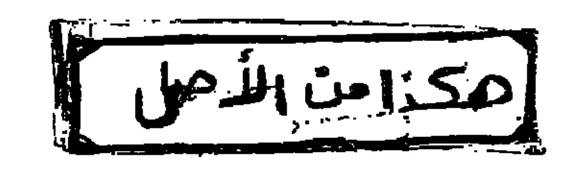
jazz

GATO BARBIERI AU PALACE

La chaleur et la passion du tango *argentin, par un saxophoniste qui* a traversé la révolution du free jazz américain (le 2 décembre, à *20 h. 30*).

En v.o. : PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES - COSMOS - MARIVAUX - STUDIO MÉDICIS - 14 JUILLET BEAUGRENELLE - PARAMOUNT MONTPARNASSE - Horaires spéciaux : 13 h. 45 - 17 h. 15 - 21 h.

AUDIPHONE et SOVEXPORT présentent
Sibérie, l'explosion du XXe siècle.
Sibérie, la saga de l'immensité.
SIBÉRIADE
le nouveau chef-d'œuvre de KONTCHALOVSKI
Prix Spécial du Jury Cannes 79

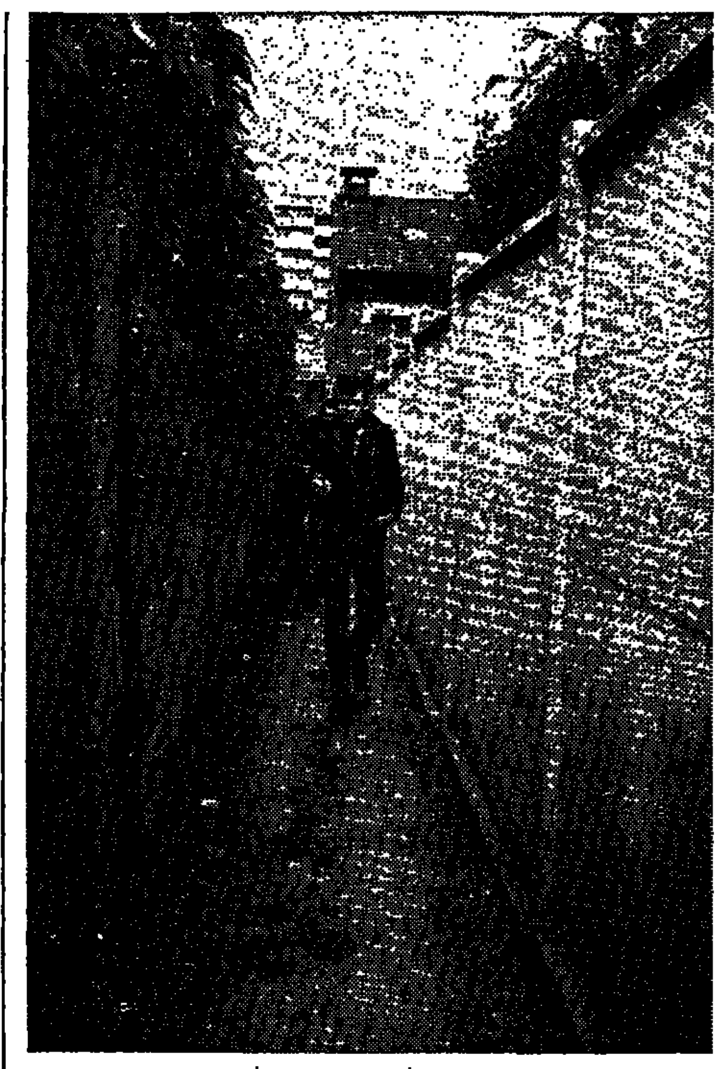


LA BANLIEUE

COURTE RENCONTRE

L'ennui, les jeunes, les cafés,

Une enquête
de Catherine HUMBLOT
et Alain WAIS



Trois générations qui ont vécu le rock et la banlieue. Univers qui se croisent — *l'un pour évoquer l'autre* — se retrouvent parfois.

Higelin a trente-neuf ans. De tous les chanteurs de rock, Higelin est peut-être le plus « poète » si l'on peut dire. Une poésie nerveuse, écorchée. Ce « loup solitaire » des terrains vagues et du béton connaît bien la banlieue, il y est né, elle hante sa musique et ses textes. Higelin, qui tourne actuellement un film sur la vie d'un vieux rocker en banlieue, sort prochainement deux nouveaux 30 centimètres (« Champagne pour tout le monde » ; « Caviar pour les autres ») chez Pathé. Les musiciens de Bijou ont vingt-sept et trente ans. En renouant avec le rock populaire, « adolescent », ils ont revivifié le rock français. Ils viennent d'enregistrer un 33 tours (« Pas dormir ») à Los Angeles. Ils vivent à Juvisy.

Juvisy, où l'on a rencontré Serge, vingt ans ; Aïssa, dix-neuf ans, qui parlent de la rue, du chômage, des cafés, de la télé, du rock, de l'ennui.. leur culture.

La banlieue est une culture et le rock, qui exprime des sentiments forts avec des mots simples (et même crus), est peut-être une manière de fabriquer à la banlieue l'âme qui lui fait défaut, et de dire la révolte, le blues, devant ce territoire, ce « pays », dit Higelin, « où il paraît que l'Bon Dieu s'est flingué ».

« Un sucre de plus.

— Vous êtes né où, chacun ?

— Paris.

— Corbeil. »

Quitter la nationale, traverser Juvisy. Se garer sur la place du Marché, marcher à l'aventure, entrer au hasard dans un café. Samedi 15 heures. Ils étaient debout devant le comptoir, deux jeunes. Jeans, bottes mexicaines pointues et casquettes, ils attendaient silencieusement leur consommation. Flippers. « Vous voulez bien qu'on parle un peu de la vie ici ? » *Ils voulaient bien.*

S'asseoir autour d'une table et brancher le magnétophone. Serge, vingt ans, Aïssa, dix-neuf ans. Intimidés un peu. Ils ont parlé et la conversation a pris aussitôt un rythme, leur rythme. Ils ont des phrases qui ne se terminent pas parce qu'il n'est pas besoin, un langage expéditif, répétitif. Il fallait le retranscrire tel quel, les répétitions justement, les tics de langage, photo instantanée de leur vie. Une heure et demie plus tard, ils se sont levés pour rejoindre des amis. On avait occupé un peu de leur temps. Le bruit des flippers s'est fait plus présent.

— Vous allez encore à l'école ? Vous travaillez ?

— On a arrêté il y a longtemps. Je reviens de l'armée.

— Je cherche du travail.

— Ici ?

— Ouais. N'importe où.

— Qu'est-ce que tu veux faire ? *(Silence, bruit de bouteille, de flippers.)*

— Toi aussi, tu cherches du travail ?

— Oui.

— C'est difficile d'en trouver en ce moment ?

— Ouais, c'est dur.

— Assez, c'est assez difficile.

— Vous avez une idée de ce que vous voulez faire ?

— Non, n'importe quoi !

— Ça fait combien de temps que tu es revenu de l'armée ?

« ...Quand j'ai rien à me mettre sous la dent/ Je grimpe dans un wagon-restaurant... »

— Un mois. C'est un peu court, hein ! C'est récent.

— Mais avant de partir, quel métier tu faisais ?

— Rien... J'étais mécanicien.

— Et vous avez arrêté l'école à quel âge à peu près ?

— Euh... J'ai fait en tout, depuis que je suis né, j'ai peut-être fait cinq ans d'école.

— Cinq ans ?

— *(Rires.)* Ouais.

— Tu as quitté à la fin de l'école primaire ?

— J'allais pas à l'école, c'est tout. Ça ne m'a jamais intéressé. J'avais pas d'amis, c'est tout. *(Silence.)*

— Et toi ?

— Hein ?... A seize ans, j'ai quitté l'école. A cause d'un directeur. Je l'avais insulté, tout ça... Et puis il s'était plaint à mes parents... alors, je l'ai attrapé. Des trucs.

— Et tu as cherché du travail à partir de ce moment-là ?

— Ouais. J'avais pas de C.A.P., j'avais rien.

— Et tu en as trouvé ?

— Non.

— Alors qu'est-ce que vous faites ?

— Rien... On s'balade. La semaine on cherche, le week-end on se balade. *(Rires.)*

— Où est-ce que vous cherchez, dans les petites annonces ?

— Oui, les bouquins, le *Parisien*, un peu tout. Dans le journal... ou alors on marche dans la rue, on voit des annonces. Dans les boutiques, on demande s'ils ont pas besoin de quelqu'un pour deux ou trois jours.

« Parti de rien comme un vrai zonard / T'as toutes les chances d'arriver nulle part... »

— Quoi par exemple ?

— Comme quoi ? Ben j'ai trouvé du boulot comme...

— Tu veux une cigarette ?

— Non, je fume pas... Il y avait un épicier qui avait besoin d'un livreur. J'ai été livrer à Paris, tout ça.

— Sinon on met des prospectus dans les boîtes aux lettres, on coupe du bois, on leur bêche leur jardin, n'importe quoi. Une dame qui a besoin qu'on lui repeigne ses volets, hop ! on y va, 15 F de l'heure.

— Quand vous vous présentez pour demander un travail, est-ce qu'on vous demande si vous avez un diplôme ?

— Rarement. Quand on nous en demande, enfin quand ils me le demandent à moi, je dis que j'en ai pas. C'est pas les diplômes qui font la qualité, hein ? Les diplômes, c'est fait justement pour donner plus ou moins la paye. Et c'est bien beau d'avoir un diplôme, il faut trouver du boulot après ! A la sortie de l'école, qu'est-ce qu'ils font les gars ? Ils vont au chômage, c'est tout.

— Qu'est-ce qu'on fait sinon ici, à Juvisy ? Vous allez au cinéma ?

— On va au cinéma, mais il y en a même pas à Juvisy. Il y en a un peu plus loin, mais c'est pas à Juvisy, c'est à Viry-Châtillon, et un autre en haut, c'est le Rex, à Savigny.

— Vous allez voir quoi ?

— Ça dépend, ce qui nous plaît. Du karaté... En ce moment, il y a un film de rock'n roll.

— On peut entendre du rock ici ?

— Non... On peut pas s'amuser ici.

— Vous connaissez Bijou ?

— Non.

— Ici, on peut pas s'amuser.

— Pourquoi ?

— Il y a les bals, il y a assez souvent des bals à la salle des fêtes... Mais c'est des prix, 25 balles, ou alors vous rentrez pas. Et même des fois quand vous avez l'argent, il vous laissent pas rentrer.

— Pourquoi ?

— Parce que vous êtes jeunes, c'est tout hein ! Faut pas chercher plus loin.

— C'est même pas la peine d'essayer !

— Ça dépend aussi si vous connaissez quelqu'un... quelqu'un de la mairie, tout ça, qui est à l'intérieur. On essaye de s'imbriquer. Un quart d'heure. Faut presque supplier pour rentrer. Comme, nous, on n'aime pas tellement supplier ! Vous vous voyez vous mettre à genoux pour rentrer au bal !

— Qu'est-ce qu'ils donnent comme raison en général pour ne pas vous laisser rentrer ?

— Aucune. Ils disent rien. Ou alors : « Non, non, il n'y a rien d'intéressant pour vous, c'est juste une petite fête pour les anciens, des personnes du troisième âge », des trucs comme ça, pof, ils referment la porte.

— Et vous voyez d'autres jeunes rentrer pendant qu'on vous refuse ?

— Ouais, c'est déjà arrivé, ça !

— Des fils à papa, ceux-là ils ont des cravates et tout !

— On les laisse rentrer ?

— S'ils ont des thunes, si ils sont bien habillés, tout ça, ouais, on les laisse rentrer.

— Il faut montrer le portefeuille avec pas mal de billets ; vous faites ça *(il fait un geste comme avec un jeu de cartes)* : ils vous laissent rentrer tout de suite.

— C'est le mot de passe ! Nous, on a le portefeuille, mais on n'a pas ce qu'il faut à l'intérieur. *(Rires.)*

— Et vous, comment vous vous habillez ? De manière spéciale ?

— Normalement, quand on sort, on est toujours en smoking... Enfin pas en smoking, on est habillé normalement, quoi ! Pantalon tergal, avec un petit gilet, puis la veste qui va avec. Mais on rentre pas, non, non.

— Il y a eu tellement de bagarres ici, tellement de bagarres !

— Vous avez pas été à la foire d'Athis ? Là, il y a eu un mort.

— Qu'est-ce qui s'est passé ?

— Des bandes. Des bandes rivales... enfin elles sont pas rivales, mais il suffit qu'il y ait une fête à Athis, bon, c'est la bande d'Athis qui a la priorité. Si jamais il y a une autre bande qui arrive : « Non, non, ici c'est

Le rock et Bijou

« Pour s'en sortir »

« C'EST *central à cause de la gare, sinon il n'y a rien.* » Les musiciens de Bijou habitent eux aussi Juvisy, ils y ont grandi sans en souffrir, sans en tirer un plaisir particulier non plus. *« La banlieue,* disent-ils, *ça n'a vraiment rien de spécifique, c'est le vide, un lieu sans centre et sans cœur. T'es là, t'es là... »* Ce sentiment d'être là comme ça, cette absence, ils l'ont vécu comme tous les mômes en traînant à la recherche d'un improbable imprévu dans les seuls endroits où l'on peut se retrouver : les cafés *(« avec les distractions bidon, le billard, le flipper, les trucs ploucs »)*, la M.J.C., rapidement supprimée par les autorités *(« elle était devenue un lieu de rassemblement pour ceux qui avaient des idées plutôt anti-établissement, alors on l'a carrément enlevée au caterpillar. Le maire de Viry-Châtillon a beaucoup de caterpillar, il est à la tête d'une entreprise de construction, au revoir donc la M.J.C. ! »)*, la fête foraine, le ciném..., les boîtes où parfois *il y a bagarre.*

Les musiciens de Bijou n'ont jamais eu le cœur à se battre — pas la « gymnastique », disent-ils, — ni contre les bandes ni contre le système. Ils ont toujours évolué en groupe restreint, cinq-six copains, les 45 tours, le lycée : *« En banlieue, il y a ceux qui vont au lycée et ceux qui n'y vont pas, et encore ceux qui vont chercher les mecs qui sortent du lycée. »* Ce ne sont pas les mêmes classes sociales. Ils se sont rencontrés de cette façon-là. Palmer allait au lycée et Jean-William allait le chercher à la sortie. Les disques étaient leur passion commune.

Ils ont décidé de former un groupe. L'avantage de la banlieue, avec son côté pavillonnaire, c'est tout de même de pouvoir faire du bruit, de répéter. Quand ils ont commencé de jouer en public, à Juvisy, tous les musiciens de la région venaient *(« ils se ramenaient, ils voulaient jouer sur scène »)*. Pour Bijou, quand on joue, *« c'est pour s'en sortir en général, pas spécifiquement de la banlieue, c'est pour échapper à une sorte de voie tracée, le boulot, les relations familiales, le mariage ».* Echapper à une sorte de *« petit destin »*. S'ils n'ont jamais consciemment voulu sortir de Juvisy, ni *« faire de la musique de banlieue »*, ils reconnaissent cependant que celle-ci est une école, pour le langage, *(« la simplicité des mots »)*, pour exprimer des idées.

Aujourd'hui Bijou enregistre, effectue des tournées, les musiciens ont échappé au « petit destin » auquel des milliers de jeunes rêvent d'échapper à leur tour en devenant une star du rock ou du football. En attendant, ils prennent n'importe quel emploi pour sortir du chômage. S'ils ne vivent pas du rock, peut-être que le rock, malgré tout, aide à survivre. — A. W.

★ Discographie Bijou, chez Phonogram.



Galerie LA CAVE
7, rue de Miromesnil
75008 PARIS - 265-40-66
Sergio TELLES
8 novembre - 8 décembre 1979

Galerie Jacob
28, rue Jacob (6e) - 633-90-66
BRIGITTE COURME
Pastels 13 nov.-15 déc.

ART MODERNE
75, Fb St-Honore/VIIIe, 266-64-70
Petits Formats
de Grands Maîtres
des XIXe
et XXe siècles
22 novembre - 15 janvier

A LA GALERIE DU GRÈS
Rétrospective
et œuvres récentes
du Céramiste
PIERRE ROULOT
qui, du 15 nov. au 31 décembre, y réunit des poteries dont la technique s'allie à une sensibilité imaginative fort riche. De 10 h. à 14 h. et de 15 h. à 19 h. (sauf dimanche et lundi).
9, rue Corneille, 75006 (Mo Odéon)

GALERIE DES ÉDITIONS DE L'ERMITAGE
FRIEDLAENDER
33, r. H.-Barbusse (5e) - 354-71-44
Du mardi au samedi, de 10 à 19 h.
Jusqu'au 15 Janvier

BERNHEIM JEUNE - 27 AV. MATIGNON
ISABEL DE SELVA
PEINTURES - DU 4 AU 28 DECEMBRE

LE NOUVEL ESSOR - 40, rue des Saints-Pères
ANDRÉ JACQUEMIN
GRAVURES RÉCENTES
Jusqu'au 22 décembre

Galerie Marcel BERNHEIM
33, rue La Boétie, PARIS (8e) - 561-17-89
MARIA GUIDA
Jusqu'au 4 décembre

MATHILDENHÖHE DARMSTADT
JEAN AMADO

galerie nichido
61, FAUBOURG SAINT-HONORE - PARIS 8e 266.62.86
K. MIGISHI
22 novembre - 22 décembre



A JUVISY

la télé, la bagarre...

» notre fête, quand il y a la fête » chez vous, hein., nous on n'y va » pas, alors venez pas foutre le » bordel ici. » Vous voyez, ils protègent un peu leur terrain si vous voulez. C'est eux qui font régner l'ordre.

— La police s'en mêle pas ?

— *(Rires.)* Les flics, il y en a presque plus, des flics, chez nous.

— Si, maintenant, c'est revenu, hein. Avant, c'était une brigade spéciale.

— Dans la cité où j'habite, ils rentrent pas. Ils font le tour. Pourtant il y a des routes, hein, pour aller à l'intérieur. Ils y vont pas. Ils font le tour, puis ils s'en vont.

— Ils s'en foutent !

— Non, c'est pas qu'ils s'en foutent... C'est que les flics, quand ils sont dans une bagnole, ils sont deux. A l'intérieur de la cité, nous, combien on est... *(Rires.)*

« Je suis un genre de loup solitaire/J'agresse les filles et leur mère... »

— Il n'y a pas de Maison de jeunes non plus ?

— Il y en a eu une... à la mairie. Et puis tout a été cassé.

— Si il y avait pas la bagarre, il y aurait beaucoup de choses à Juvisy.

— La bagarre, c'est toujours des histoires de bandes ?

— Pas forcément.

— Il y a un mec qui marche dans la rue, l'autre le bouscule, c'est vite fait. Ou un gars, il voit que vous avez quelque chose qui lui plaît : « Donne-moi ton blouson », vous allez pas lui donner, il vous le prend, c'est tout.

— Vous les connaissez, les bandes ?

— Ouais, on connaît tout le monde, on connaît toutes les bandes qu'il y a autour, mais on n'en fait pas partie.

— Souvent, c'est un peu obligatoire d'être dans une bande, non ?

— Non, pas ici. Ici, vous faites ce que vous voulez. Au début, quand vous arrivez ici, vous emménagez ici, le quartier, bon, personne vous connaît, on vous regarde déjà d'un sale œil, c'est tout.

— On s'y fait vite, hein.

— Il faut faire ses preuves ?

— Ouais, il faut faire ses preuves. On vient vous chercher. Il faut montrer que c'est vous. Sinon, alors là, c'est fini, vous êtes emmerdé tout le temps. Tout le temps, tout le temps...

— Il n'y a jamais de concerts de rocks ici ?

— Peuvent pas.

— Une fois tous les six ans, oui, mais à part ça non, il y a rien.

— Un bal : il y a la bagarre, alors imaginez avec un concert de rock !

— Vous allez à Paris pour écouter du rock ?

— Ça dépend.

— Pendant un moment, on partait le vendredi soir, on revenait ici, il était lundi matin, cinq heures, cinq heures et demie peut-être. On partait à Paris. Au revoir. On faisait les boîtes. Le samedi soir, on était en boîte, le dimanche soir, en boîte.

— Deux nuits sans dormir ?

— Trois nuits.

— Vous aimez quelles musiques ?

— ...Disco, rock, punk, de la pop — enfin de mon point de vue j'aime pas ça.

— Toi non plus ?

— La pop, j'aime bien.

— Presley ?

— Ouais, ouais.

— Eddie Cochran ?

— Eddie Cochran, Gene Vincent, Vince Taylor, toute la bande quoi.

— C'est la musique ou les chanteurs que tu aimes ?

— L'époque. J'aurais bien aimé vivre à cette époque-là.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas. Je trouve que ça avait une personnalité. Vous voyez, c'était l'époque du rock'n roll. Maintenant il y a un peu tout !

— Et la télévision ?

— La télé, non, je la regarde presque pas. Je suis jamais là (rires).

— Vous évitez le plus possible d'être chez vous ?

— Non, c'est pas ça. C'est que... on aime bien être avec les copains, on se retrouve. Parce qu'il y a des copains qui travaillent, alors on se retrouve tous les week-ends.

— A partir de 9 heures, ici, il n'y a plus personne. Les gens ils sortent pas, je sais pas ce qu'ils font, c'est leur problème. Dimanche ici c'est désert. En plein après-midi, vers 2 h. 1/2 3 h., c'est là qu'il fait bon, vous marchez dans les rues, personne, pas un chat, rien ! Vous croiriez une ville morte. En hiver, il y a un peu de vent... vous avez la poussière qui vole, tout, on aurait dit une ville western, une ville fantôme...

« T'as beau être qu'un vieux loup solitaire / T'as l'fond du caractère blindé... »

— Comment vous vous connaissez tous les deux ?

— Ça fait deux ans qu'on se connaît.

— Quand je l'ai connu, j'ai voulu l'attraper (rires), tu te rappelles ? Je sais même pas pourquoi.

— Tu étais habillé avec un blouson noir, c'est tout. Il suffit de peu de chose.

— Terminé ! Tout simplement ! Pas la peine d'expliquer.

— Les punks, il y en a à Juvisy ?

— Non, rarement... Enfin il vaut mieux pas qu'il sortent.

— Pourquoi ?

— Avec les rockers qu'il y a, les punks, ça m'étonnerait qu'ils sortent !

— Pourquoi ?

— J'sais pas.

— C'est une rivalité ? A cause de la musique ?

— La musique puis l'habillement.

— C'est la bagarre entre les deux groupes ?

— Ouais.

— Ils se battent comment ?

— A coups de poings, avec des chaînes de vélo, avec le couteau, tout ça...

— Les punks, ils chantent des chansons rock mais ils les critiquent, ils reprennent des chansons d'Elvis Presley par exemple, ils les reprennent en français et ils mettent des paroles : « le rock'n roll c'est pourri », « c'est un p'tit con qui chante »... tandis que nous, on n'a jamais critiqué la musique punk, on s'en fout, nous ! On peut l'écouter, qu'est-ce qu'on en a à foutre ! Quand on n'aime pas, on dit qu'on n'aime pas et c'est tout ! »

— Vous faites du sport ? Du karaté ?

— Non, mais je voudrais en faire.

— Pour t'en servir ?

— Pour m'en servir. Pour rendre les coups quoi.

— Les armes ?

— Non, je préfère mes poings que les armes.

— J'en connais, dans leur voiture, qui ont des fusils.

— Comment ils les ont ?

— Ils trafiquent un peu.

— En allant vers Belle-Epine, je sais pas si vous connaissez, la gendarmerie a été cambriolée. Ils ont piqué des mitraillettes.

— Toutes les armes ! Les munitions, tout. Flingues, mitraillettes, fusils, tout a été pris. Pour une gendarmerie, bravo ! Protection civile, ouais, ils bougent pas *(rires)*. C'est même eux qui se font attaquer *(rires encore)*.

— Mais dans les bagarres, on n'entend pas parler d'armes ?

— C'est plutôt les couteaux ou le rasoir aussi.

— Ouais, je connais ça (il soulève la manche de son blouson, montre des tas de petites taillades fines, encore rouges, sur l'avant-bras).

— Qu'est-ce que tu as fait ?

— Ils étaient quatre. Dès que j'ai vu ça, bon, ben j'ai été.

— Qu'est-ce qu'ils voulaient ?

— Hein ?

— Ils voulaient tes vêtements ?

— Ouais.

— Tu leur a donnés ?

— Non, moi je donne jamais rien. Je leur ai rentré dedans. J'avais plein de bleus, tout ça...

— Et tu n'as pas envie d'aller à Paris ?

— Je trouve que Paris, il y a beaucoup de trucs qui se passent en ce moment. Beaucoup de trucs à Paris. Beaucoup de morts, vous avez pas vu dans le journal les bombes qu'ils ont placées, tout ça ?

— Les bombes ou les coups de rasoir, je ne sais pas mais...

— Remarque, moi, j'ai l'habitude de mon quartier. J'ai jamais habité à Paris. Lui il a habité à Paris, il aime bien, c'est normal.

— Si vous trouviez du travail à Paris, vous ne le prendriez pas ?

— Si.

— Vous avez vraiment envie de travailler ? Vous aimeriez trouver un travail stable par exemple ?

— Bien sûr, c'est ce qu'on cherche, hein, mais en attendant...



— Même en usine ?

— Même en usine.

— *Même* en usine. J'aime pas tellement travailler en usine, j'aime mieux travailler en plein air.

— Oui, moi aussi, ça m'embêterait, mais si je trouve que ça, je prendrais ça.

— Si vous aviez le choix, qu'est-ce que vous préféreriez faire ?

— Le choix ?

— Oui.

— (long silence)... N'importe quoi.

— Mécanique plutôt ?

— Oui, bien sûr : automobile. Dans les cycles, comme avant.

« Y'a des quais d'gares, des soirs d'hiver/qui t'filent une méchante envie de chialer... »

(Banlieue boogie blues, Higelin).

— Tu as fait l'armée, tu disais tout à l'heure ?

— Oui, à Verdun.

— Tu t'es fait des amis là-bas ?

— Ouais, mais ça m'intéresse pas les potes, hein, c'est pas ça qui m'intéresse.

— Qu'est-ce qui t'intéresse ?

— J'avais envie de la faire, c'est tout. Voir ce que c'était. Et puis en plus je trouve que c'est mieux. Ça change le caractère.

— Tu as appris des choses ?

— Oui, bien sûr, on apprend des trucs, on apprend ce que c'est que la vie.

— ... ?

— Avant j'étais super-bagarreur... c'est l'armée qui m'a calmé.

— Moi, à un moment, je voulais m'engager dans l'armée. Je me disais, bon, ben j'ai pas de boulot, je vais m'engager dans la marine.

— Et pourquoi tu l'as pas fait ?

— Je sais pas. Je sais pas où il faut aller.

— *(Silence.)* C'est pour quel reportage ? C'est pour un journal ?

Un loup solitaire, Higelin

« JE VIENS DE NULLE PART »

« *JE ne veux pas parler de mon enfance, je ne veux pas parler de la banlieue* », avait d'abord dit Higelin. Il avait ajouté : « *Il faudrait écrire un livre sur l'enfance pour expliquer la banlieue.* » C'était mal parti. C'était trop peut-être, et expliquer quoi en une heure ? Chelles, à 20 kilomètres de Paris, le paysage « *à moitié ville, à moitié campagne* » ? (« *Marrant, plutôt l'impression d'être à la campagne.* ») La gare ? (« *Très importante la gare.* ») Les ados qui « *se font chier* » ? (« *Mais les ados partout se font chier.* ») Questions-réponses comme on clôt le débat. Pourquoi continuer ? On a demandé « deux cognacs ».

Chelles. Il y est né, en 1939. Famille pauvre venue d'Alsace (son père est cheminot). Les bombardements en 1940, le piano droit où son père joue des valses viennoises en rentrant du boulot, les 45 tours (Elvis, Ray Charles) qu'on écoute dans la chambre, Johnny, la frime, les fringues (« *On se fringuait comme les pochettes de disques.* »), la musique (aimer tout ce que les parents n'aiment pas), les bagarres dans la rue, un souvenir en amenant un autre — images chaudes, — c'est parti. En même temps que les cognacs et les cafés qui ont succédé, par vagues. Avec des réticences, « *ce n'est pas ce qu'il faudrait dire* », « *ce n'est pas si simple.* » Entre autres...

« (...) *Un jour j'ai dit, je viens de nulle part. C'est vrai, j'ai jamais eu l'impression d'avoir des racines. C'est pareil dans toutes les banlieues du monde, les mômes parlent le même langage. Très particulier le langage ! A tel point que j'ai pensé que c'était un pays, la banlieue. Un pays de nulle part, une espèce de désert surhabité où il n'y a rien.*

» (...) *Jusqu'à douze, treize ans, j'étais copain avec les mecs de ma rue, on avait la gomina, tout ça. Il y avait deux chefs qui amenaient les nouveaux mots, la mode. Et il y avait un langage que j'ai retrouvé beaucoup plus tard quand je me suis vraiment branché sur le rock. Les mots qui venaient, c'était tout ce que j'avais appris durant mon adolescence, surtout quand je me bagarrais. Ça commençait à coups de mots,* « ta mère est une pute », « ton père s'est fait enculer par un r... », *jusqu'à ce que ça monte... dans ces joutes oratoires, on sortait l'image la plus choquante, le truc qui provoque : j'ai gardé le goût de ça.*

» (...) *Evidemment les parents ne veulent pas, mais c'est la condition qui fait que tu vois des voyous. Ils pensent qu'il faut que tu t'en sortes, que si tu te mets à mal parler, à rentrer tard, tu vas peut-être finir en taule.*

» (...) *Mes parents étaient un peu déracinés, ils étaient Alsaciens, ils se trouvaient étrangers. J'ai entendu parler l'alsacien toute mon enfance, mais ma culture, ça a été la banlieue.*

» (...) *Je ne veux pas parler de la banlieue parce qu'assez vite j'ai été solitaire* — « je suis un loup solitaire », — *ce n'est pas que j'aime ça, mais je n'ai pas une nature à aller en bande, et à Chelles il y en avait des bandes, des chouettes et des dures, avec des lois.*

» (...) *Les adultes font des lois qu'ils ne respectent pas, comment veux-tu que les mômes n'en fassent pas autant ? Ça vient de l'ennui, toujours le même truc cet ennui :* « Y'a rien dans ce coin pourri, j'en ai marre ! » *Je ne crois pas qu'un môme puisse avoir envie de rester là-dedans, mais il ne peut pas se tailler. S'il se taille, c'est la fugue.*

» (...) *Car il y a un phénomène, en banlieue, qui fait que la masse des mômes sont condamnés à l'avance s'ils ne prennent pas conscience qu'on les mène à l'abattoir. Foyer de délinquants... ou tu écrases ou tu vas en taule, on te laisse pas le choix. Tu es pris dans un engrenage. De prison en casse, tu te retrouves la vie entre les flics. C'est ce qui guette toujours le môme de famille modeste.*

Pas de cadeau !

» (...) *Je suis parti très vite de l'école, à quatorze, quinze ans. Je voulais me casser. Ça ne m'intéressait pas de rester dans les cafés de la banlieue. Je voulais apprendre. Et la banlieue était cette chose où il ne se passait pas assez de choses pour y rester.*

» (...) *Quand j'ai commencé à faire du rock, j'ai eu l'impression de faire un détour pour retourner d'où je venais. Comme si on n'échappait pas à sa nature. La banlieue, c'est une culture, comme le rock, une culture populaire, avec ses généraux, ses puristes, ses vainqueurs, ses perdants.*

» (...) *Quand je vais dans n'importe quelle banlieue, je reconnais une odeur, et aussi quelque chose de simple, de chaleureux que je trouve pas ailleurs. Ça m'emmerde de dire un truc aussi carré parce que c'est aussi l'ennui, la poisse, les voisins, les flics, mais la façon de parler, de serrer la main, de dire salut, un mec qui passe sur une moto, un mot vite dit, un regard, c'est la démerde, pas de cadeau !*

» (...) *Dans le rock non plus il n'y a pas de cadeau. Je peux parler naturellement, pas besoin de chercher les mots. Dans la rue on dit* « barre-toi », « tu m'casses les couilles », *ce langage-là ne passe pas partout, il ne passe pas dans la chanson de variété. Le rock est le seul endroit où il n'y a pas d'autocensure.* »

C. H.

GALERIE NIKOLENKO
220, bd St-Germain, 7e - 548-20-62
ICONES RUSSES
du XVe au XIXe siècle
jusqu'au 29 décembre 1979

28 novembre - 21 décembre
NOVOA
EDOUARD LOEB
53, rue de Rennes - Tél. : 222-09-82

GALERIE WILLOQUET PAPIERSKI
6, rue de Jarente, Paris-4e
Tél. : 271-01-94
MICHA
Aquarelles
du 29 nov. au 31 déc. (11-19 h.)

YOSHIKO
L'expérience picturale
1978-1979 - Huiles sur toile. Texte de André Pieyre de Mandiargues.
GALERIE LE TRISKELE
23, rue de Fleurus - 75006 PARIS.
Tél. : 544-72-83
Ouvert tous les jours sauf dimanche de 14 à 19 heures.

PEINTURES
SCULPTURES
DESSINS
Lithographies
Affiches
Galerie
LAMBERT
14, rue St-Louis-en-l'Ile, Paris-4e
Tél. : 325-14-21

MARC-ANTOINE DE DAMPIERRE
PEINTURES et ENCRES 77-79
du 9 novembre au 15 décembre
Franska Institutet, STOCKHOLM
Agent à Paris :
GALERIE DENISE RENE
196, bd St-Germain, 7e - 222-77-57

11e SALON des ANTIQUAIRES
23 NOVEMBRE - 3 DECEMBRE 1979
pavillon spodex
PLACE DE LA BASTILLE
ts. les jrs. 10 h à 20 h
mardi et jeudi
10 h à 23 h

GALERIE DROUANT
52, r. du Fg St-Honoré, Paris-8e
265-79-45
EVEN
du 29 Novembre
au 13 Décembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

ENCADREMENTS JEAN-MARY ALJANCIC
41, rue Chasles - RAMBOUILLET (100 mètres de la gare)
Tél : 483-23-74
GUY DE VOGÜE
VARIATIONS 27 novembre-5 décembre

GALERIE JEAN LEROY
37, rue Quincampoix, 75004 PARIS - 277-51-34
GÖSTA CLAESSON
PASTELS
Vernissage le 29 Novembre jusqu'au 5 janvier 1980

هكذا من الأصل

LA BANLIEUE

QUELQUES FILMS

« Nogent, Eldorado du dimanche », de Marcel Carné (1929). Le premier film peut-être sur la banlieue. Portrait impressionniste d'un lieu de rencontre populaire.

« Une partie de campagne », de Jean Renoir (1936-1946). La fuite, l'évasion bourgeoise du dimanche, sur les bords de la Marne. Un des chefs-d'œuvre de Renoir.

« Terrain vague », de Marcel Carné (1960). Le passage difficile de l'adolescence à l'âge adulte. Le premier film sur le « mal des grands ensembles ».

« Bande à part », de Jean-Luc Godard (1964). Deux garçons et une fille se prennent pour des gangsters. Flânerie poétique dans le monde de la marge.

« Les Cœurs verts », d'Édouard Luntz (1966). La délinquance et la prédélinquance, le désespoir d'une certaine jeunesse vue à travers une sensibilité à fleur de peau.

« Orange mécanique », de Stanley Kubrick (1972). Les équipées « barbares » de quatre jeunes prolétaires dans Londres et sa banlieue. Un film visionnaire, sarcastique, torrentiel sur la violence de notre « civilisation ».

« Elle court, elle court, la banlieue », de Gérard Pirès (1973). Comédie légère sur le « métro - boulot - dodo ».

« La Virée superbe », de Gérard Vergez (1974). Motos et chapardages. Un film qui n'est pas misérabiliste sur un certain désarroi.

« Le Voyage d'Amélie », de Daniel Duval (1974). Cinq garçons, spécialistes des coups fumants, se font avoir par une vieille dame. Avec une poésie cocasse, le portrait d'une jeunesse rejetée sur les lisières de la société de consommation.

« Les Valseuses », de Bertrand Blier (1974). L'épopée de deux petits voyous, dans une banlieue, un samedi soir. Un film truculent, insolent.

« La Fièvre du samedi soir », de John Badham (1978). Les quartiers pauvres de Philadelphie, l'émigration italienne, l'oubli. Le premier film « disco », tourné avec John Travolta.

« Les Chiens », d'Alain Jessua (1979). L'univers « fascisant » des villes nouvelles.

Restructuration et concentration du cinéma

La fin des fauteuils à claquette

LE Rex, le Palace, l'Excelsior... ces noms qu'on trouve encore en province et qui évoquent toute une époque du cinéma ont quasiment disparu de la banlieue parisienne. Le « cinéma de papa », aux fauteuils à claquette en velours rouge un peu râpé, balcon et orchestre, séance à 21 heures, n'a pas résisté au double handicap d'une infrastructure insuffisante (pas de transports, pas de restaurants, etc.) et de l'absence quasi totale de films en exclusivité. Il a cédé la place en quelques années aux fameux « complexes intégrés » qui comprennent jusqu'à sept salles, à séances permanentes. Le spectateur qui a gagné en confort n'a cependant pas tout gagné à ce formidable changement. Dépersonnalisées à force d'être rationalisées, les salles de cinéma n'ont plus rien de ce lieu chaleureux qu'elles étaient parfois avant.

La restructuration n'a pas permis non plus d'augmenter le nombre réel des places disponibles en banlieue. Les statistiques du Centre national de la cinémathèque (C.N.C.) indiquent qu'en 1969 la banlieue parisienne disposait de 340 salles avec une moyenne de 584 places par salle (soit un fauteuil pour 29 habitants) ; en 1977, elle en avait 373, mais avec une moyenne de 346 places (un fauteuil pour 59 habitants). La banlieue parisienne a ainsi un des taux d'équipement les plus bas de France (Paris dispose d'un fauteuil pour 16 habitants).

∴

Autre phénomène, parallèle celui-là à la baisse de fréquentation à l'échelon national, la baisse constante du public dans la banlieue parisienne. En 1963, on compte, pour les sept départements de la couronne, 21 millions de spectateurs ; en 1977, on n'en compte plus que 14 millions. C'est à cette baisse — aussi — que nombre de salles indépendantes doivent de ne pas avoir survécu.

La programmation aujourd'hui, dans la banlieue parisienne, est assurée par trois grands distributeurs : l'U.G.C., Gaumont et Parafrance. Si l'on croit Alain Sussfeld, secrétaire général de la toute-puissante U.G.C., bien placé pour justifier (tout de même) la nouvelle politique cinématographique des « gros » de la distribution, la consommation cinématogprahique aurait beaucoup changé au cours de ces dix dernières années. *« Ce n'est plus une consommation de salle à caractère systématique,* dit-il, *mais une consommation de films à caractère exceptionnel ».* Autrement dit, c'est cette consommation rapide qui a signifié la mort du cinéma de « deuxième vision », et nécessité *« d'allier le cinéma à des complexes culturels et commerciaux »* et *« d'optimiser la répartition des points de distribution ».* Piètre remède pourtant, puisqu'en 1977 l'indice de fréquentation, qui est de 19,3 à Paris, 4 dans la région Sud-Est, est de 1,9 pour l'ensemble de la banlieue parisienne. Le département des Hauts-de-Seine, fortement urbanisé, est le plus défavorisé de France avec la Creuse et la Lozère !

Ghetto des cités-dortoirs, insécurité, vie chère, conjoncture difficile... les banlieusards reprennent ces « clichés » pour justifier et expliquer la rareté de leurs sorties en général, au cinéma en particulier. Il n'en convient pas moins d'incriminer l'actuelle programmation en banlieue. On y voit plus souvent Louis de Funès que Woody Allen, James Bond que les films d'Altman. Le privilège accordé aux succès dit « assurés » est d'autant plus dangereux pour l'avenir que la sortie familiale *(« On va au cinéma pour se distraire et pas pour réfléchir »)* est en perte de vitesse et qu'on commence à constater l'apparition d'un nouveau public, plus jeune, plus exigeant.

Directeur du complexe de l'Agora d'Evry, dans l'Essonne, Pierre Maze est l'un des rares à tenir compte de ce changement. Sans négliger les impératifs d'une bonne gestion, il entend *« élargir son public »* en faisant aménager (et égayer) son hall d'entrée, en organisant des « premières » pour ceux qu'en terme d'animation on appelle les « relais » (enseignants, animateurs, responsables d'associations, etc.) : deux de ses salles sont maintenant programmées en art et essai. Le ciné-club n'est pas pour lui un concurrent mais un allié qui l'aide à « former un public ».

∴

Ce qui ne veut pas dire que ce soit simple. Jean Lescure, président de la Fédération des cinémas d'art et essai, propriétaire des cinémas Tricycles à Asnières (Hauts-de-Seine), a mené par exemple un travail de longue haleine en faveur de la v.o. (version originale) pour les films étrangers. On peut dire qu'il a réussi puisqu'il se fait reprocher aujourd'hui les programmations en v.f. (version française), mais il se heurte malheureusement, dit-il, *« à la volonté obstinée des distributeurs à ne tirer qu'un minimum de copies en v.o., copies réservées par ailleurs aux salles parisiennes ».* Tous les efforts, non plus, n'ont pas toujours été récompensés. En 1975, le directeur des Studios de la gare, à Rueil (Hauts-de-Seine), qui avait tenté de consacrer une de ses trois salles à l'art et essai, a dû arrêter au bout d'un an, tant les chiffres étaient alarmants.

Alors, ce sont souvent les centres culturels subventionnés qui prennent des risques en banlieue. Parce que c'est en partie leur vocation et parce qu'ils le peuvent : ils ne sont pas obsédés par la rentabilité au jour le jour. Ceux-là prouvent qu'il existe ailleurs qu'au quartier Latin un public pour l' « autre cinéma ». Le premier Festival du film de femmes, qui s'est tenu en mars au CAC Gémeaux à Sceaux (Hauts-de-Seine), a été un succès qui est venu contredire *« le désintérêt général des populations pour les activités culturelles »* amèrement constaté par la directrice de ce centre. La « nuit blanche », organisée, au début de l'été, par un autre CAC, — celui de Cergy-Pontoise, — a été de la même manière une réussite. Et Pierre le Tellier, qui a la responsabilité du secteur cinéma du CAC, cite des chiffres encourageants (quatre cents spectateurs en moyenne par séance hebdomadaire ou bi-hebdomadaire pour des films récents et souvent difficiles).

Situation fragile. Le cinéma est constamment menacé d'étouffement en banlieue. Le conflit qui a opposé pendant plus de cinq ans M. Cometti, directeur du cinéma Rio, à Livry-Gargan, à la société U.G.C. *(le Monde* du 19 mai) illustre de manière exemplaire le risque entraîné par ce que M. Cometti nomme *« la position quasi monopolistique des grands circuits distributeurs en banlieue et leurs méthodes de concurrence déloyale ».* Les « grands » tiennent le marché et les « petits » doivent courber l'échine. La restructuration de l'exploitation, techniquement légitime, s'est traduite par une concentration qui ne garantit pas toujours l'indispensable expérimentation. Les efforts des organismes culturels pour éviter la banalisation de leur programmation restent bien aléatoires. Tant que les exploitants n'entreprendront pas eux-mêmes cette tâche, quitte à demander l'aide des collectivités locales (des projets dans ce sens sont à l'étude), l'avenir du cinéma en banlieue restera incertain.

STÉPHANE BUGAT et FRANÇOIS ROLLIN.

Quelques chiffres

On verra que pour le cinéma (article ci-contre) la banlieue parisienne a un des taux d'équipement les plus bas de France.

LA MUSIQUE : On assiste, de manière générale, à un appauvrissement de la musique vivante en banlieue (concerts, bals, sauf les groupes de rock qui sont très nombreux). Les bals : peu nombreux à Paris (1 390 bals pour 2 300 000 habitants en 1978), leur proportion est encore plus faible en banlieue, puisqu'on en compte 2 447 pour 7 700 000 habitants. Les concerts symphoniques, qui ont augmenté à Paris (749 en 1977, 929 en 1978), baissent en banlieue (574 en 1977, 479 en 1978). Même phénomène pour les concerts de variétés (1 359 en 1977 et 1 775 en 1978 à Paris ; 2 249 en 1977 et 2 137 en 1978 en banlieue), pour le cirque, etc.

LES DISCOTHEQUES, dont le taux est faible à Paris, sont quasi inexistantes en banlieue (de toutes les formes collectives de diffusion de la musique, c'est la discothèque qui s'est développée de la manière la plus spectaculaire depuis une dizaine d'années). Là encore, alors qu'à Paris on compte 145 discothèques en 1977 (soit 6,3 discothèques pour 100 000 habitants), dans les Hauts-de-Seine, on en totalise 3, dans le Val-de-Marne 18, dans le Val-d'Oise 18... (soit pour, l'ensemble des six départements de la banlieue, une moyenne de 0,6 à 3 discothèques pour 100 000 habitants).

(*) Les chiffres donnés sont communiqués par la SACEM.

PETIT ODEON 18 H 30
du 27 novembre 79 au 6 janvier 1980
c'était comment déjà ?
de JEAN BOUCHAUD
mise en scène de l'auteur
avec CATHERINE FROT, DANIÈLE GIRARD et BEATRICE LORD

— DERNIÈRES —
THEATRE DES QUARTIERS D'IVRY
LA RENCONTRE de GEORGES POMPIDOU avec MAO ZEDONG
Réalisation de ANTOINE VITEZ
avec, en alternance LA SONATE AU CLAIR DE LUNE et UN CŒUR SIMPLE
au STUDIO d'IVRY-672.37.43

SEUL A PARIS AU CINÉMA 7-PARNASSIENS





théâtre jean vilar
centre d'animation culturelle
Avenue Youri-Gagarine, VITRY
JUSQU'AU 2 DÉCEMBRE
m., j., v., s., 21 h. D., 17 h.
LES FAUSSES CONFIDENCES
de Marivaux
coproduction Studio-Théâtre de Vitry/Théâtre G.-Philipe de Saint-Denis.
M. e. s. Jacques Lassalle.
Décors, costumes Yannis Kokkos.
Montage sonore Daniel Girard.
Rencontres les 24 nov. et 1er déc. à 19 h.
Loc. 29, rue C.-Perrot. 680-85-20 poste 288 - Pl. 22 F, 18 F, 14 F.

A 21 H SAUF LUNDI-DIM. 15 H 30 ET 21 H
PIERRE DUX
"neuf" "splendide" "sublime" "fabuleux"
LA FRAÎCHEUR DE L'AUBE
MISE EN SCÈNE RAYMOND ROULEAU
THEATRE DE L'ATHENEE
LOC. 742.67.27 ET AGENCES

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT
THEATRE D'ORSAY
GRANDE SALLE
en co-production avec les Productions Athénée
création
WINGS
d'Arthur Kopit
adaptation Matthieu Galey
mise en scène Claude Régy
en alternance
ZADIG 200me
de Georges Coulonges d'après Voltaire
PETIT ORSAY
2 créations
APPARENCES
un spectacle de Simone Benmussa d'après Henry James
en alternance
LE LANGAGE DU CORPS
par Jean-Louis Barrault
7, quai Anatole-France tél.548.38.53 et agences

Festival d'Automne à Paris
co-production Théâtre National de Chaillot
jusqu'au 16 décembre
GILGAMESH
spectacle de Victor Garcia
Seul Garcia est capable de faire ainsi surgir devant nous la Fable du monde. LE MATIN
...Une heure de prodigieux voyage, d'étapes inoubliables. LE MONDE
Tout est beau et puissant dans ce spectacle. LE NOUVEL OBSERVATEUR
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT
location théâtre 727.81.15 - Fnac Montparnasse 544.70.26

GRAND PRIX PARIS AUDIOVISUEL 1979
ÉCOUTEZ LA NOUVELLE CHANSON FRANÇAISE
Phonogram n° 6685.005
ALBUM OR : BORIS VIAN
Phonogram n° 9101.268



DANIÈLE HEYMANN
ALAIN LACOMBE
Une source de références indispensable (festivals, fiches techniques, statistiques, biographies, bibliographies, discographies, interviews, avances sur recettes...)
luxueux album relié de 255 pages nombreuses photos noir et couleur
SYLVIE DE NUSSAC
SERGIO SEGALINI
SIMONE DUPUIS
Toute l'activité lyrique et chorégraphique en France et à l'étranger
luxueux album relié de 224 pages nombreuses photos noir et couleur
Calmann-Lévy







Être créateur, animateur...

La culture à portée de béton

AU prix d'une image commode et simpliste, on pourrait les appeler les « missionnaires » — eux-mêmes se reconnaissent parfois un « langage de curé ». Implantés par conviction ou par hasard, attachés à la création d'une œuvre ou à une certaine idée de l'animation, ils n'avaient en tout cas pas une tâche facile dans ces déserts urbains, dans ces faux villages de la banlieue. Aujourd'hui, les « professionnels de l'action culturelle » ont pour la plupart trouvé leur place à deux pas de Paris, si loin du parisianisme.

Une place, mais laquelle ? Ont-ils répondu à des besoins profonds ou n'ont-ils fait que proposer des succès confirmés ailleurs ? Ont-ils contribué à l'éveil d'une certaine vie sociale ou ont-ils créé simplement de nouveaux ghettos « bon chic, bon genre » ? Etre animateur, être créateur en banlieue, est-ce plus difficile encore qu'ailleurs ? Est-ce sans risque d'épuisement, de découragement ? Ils se posent justement ces questions.

« Ce que nous faisons, là où nous le faisons, mais c'est une mission impossible ! », disent-ils parfois.

« En banlieue, les besoins culturels de la population sont moins riches », dit Jean Blaise, qui dirige depuis quatre ans le Centre d'animation culturelle de Chelles (il est arrivé « en étranger » dans cette petite ville de quarante mille habitants en Seine-et-Marne). *« Lorsque Carolyn Carlson passe au Centre culturel de Saint-Médard, on en parle pendant deux ans : tout Bordeaux vient. Quand on la présente à Chelles, il y a un public — les enseignants, qui sont assez nombreux, — mais ce n'est pas un événement. Pourtant ici aussi, c'est Clochemerle. Seulement Clochemerle en province, il y fait bon vivre. »*

Ils sont quelques-uns, comme lui, de Saint-Denis à Yerres, de Cergy à Créteil, trop rares encore, avec des statuts différents et un rôle aux promesses presque illusoires : créer, diffuser, animer, conduire la culture à portée de béton. Ils n'ont ni les charmes de l'exotisme ni les flatteries du prestige pour les aider dans leur aventure. Si certains ont réussi à rassembler un public — ce qui n'est pas négligeable, — aucun n'est assuré de la pérennité financière de son institution lancée chaque année dans une course désespérée aux subventions. Quelquefois, ils peuvent heureusement compter sur le soutien de leurs municipalités, qui, songeant au défi magistral de quelques pionniers, tel le Théâtre des Amandiers de Nanterre, poursuivent un effort dont le profit politique qu'elles pourront en tirer n'est même pas établi. Seulement les élus, après leur avoir livré les murs d'un théâtre (ou quelquefois sa seule « préfiguration »), après leur avoir promis les crédits nécessaires et, à l'occasion, donné des conseils de prudence, les élus donc attendent des « professionnels » qu'ils se débrouillent pour « allumer l'étincelle ».

« Un lien même modeste »

« Or, poursuit Jean Blaise, *c'est là que se pose un premier problème. Si les banlieusards ne profitent pas de la vie culturelle parisienne — sauf peut-être les cadres, — ils n'ont pas non plus à l'intérieur de leur commune, de leur quartier, une richesse, une identité, comme on peut en trouver en province. Il faut, bien sûr, revenir à leurs conditions de vie qui sont un cliché, mais la banlieue est un cliché permanent ! Les gens partent à 6 h. 30 le matin et reviennent à 7 heures le soir. C'est ainsi, et on en a marre d'essayer d'y trouver des solutions. »*

Pourtant, comme étranger à des difficultés aussi fondamentales, Antoine Vitez, depuis les combles de son (anti-) Théâtre des Quartiers à Ivry, écarquille les yeux quand on lui parle de sa contribution à une dynamique locale. Pour Vitez, il ne s'agit pas d'apporter « *le théâtre au peuple* » mais d'avoir un « *lieu de travail, même modeste* », « *proche* ». « *Je ne veux pas être démagogue ni me culpabiliser*, dit-il, *je tends à créer une œuvre sans concession sur le plan de la forme et je ne peux pas trop considérer que je travaille pour une population particulière.* » Il constate cependant que, si ce qu'il fait concerne beaucoup le public extérieur, parisien (« *parisien au sens intellectuel du terme* »), il lui semble aussi qu'il a toujours eu depuis le début un public local. Fait positif pour celui qui dit : « *J'attache une grande importance à la présence d'un théâtre dans une ville pour que les gens sachent qu'il existe, même s'ils n'y vont pas !* »

Hubert Jappelle — qui passe avec maestria du théâtre des marionnettes au théâtre sans marionnettes, de *la Maison qui brûle*, de Strindberg, à *Embrassons-nous Folleville*, de Labiche, — a quitté Avignon où il avait fondé sa compagnie pour répondre à l'invitation des animateurs du CAC de Cergy-Pontoise. Il s'est installé dans une ancienne scierie désaffectée qui, peu à peu, devient « la Cartoucherie » de cette ville nouvelle du Val-d'Oise. Lui s'interroge encore. « *Je ne sais pas s'il m'est possible de poursuivre une démarche artistique un peu aristocratique*, dit-il, *ou sinon, comment faire pour s'insérer dans une réalité sociale qui, au fur et à mesure que j'avance, me semble plus complexe ?* »

Georges Buisson ne se pose plus la question. Directeur du centre éducatif et culturel de Yerres, il a récemment mis en scène un spectacle intitulé *la Foraine*, qu'il a conçu à partir d'interviews collectives rassemblées dans les usines, les associations et les écoles de huit communes, sur le thème des exclusions. « *Je ne fais pas ce métier en priorité pour distraire les gens*, explique Georges Buisson. *Nous tentons de redonner une fonction sociale à l'art, et c'est à l'animation de poser cette problématique. C'est certainement un travail de grignotage et de longue haleine. Mais constituer un public sur des têtes d'affiche n'est ni compliqué ni important.* »

Cultivant leur particularisme, quelquefois avec un brin de complaisance, les animateurs culturels éparpillés aux quatre coins de la banlieue s'accordent tout de même sur un ou deux points. Là où des efforts sont consentis, que peut toute la persuasion du monde contre l'absence quasi générale des transports en commun la nuit ? Ainsi, quel piéton à Nanterre, traversant les autoroutes, surmontant ses frayeurs, oserait considérer le théâtre comme un but possible ?

Les professionnels se retrouvent aussi pour constater que les multiples sollicitations dont ils sont l'objet de la part des associations et autres intervenants locaux n'aident guère à renforcer la qualité de leurs activités, surtout lorsqu'il s'agit de choisir des spectacles. Quels qu'en soient les risques (notamment être accusés de ne pas être « démocratiques »), ils doivent résister.

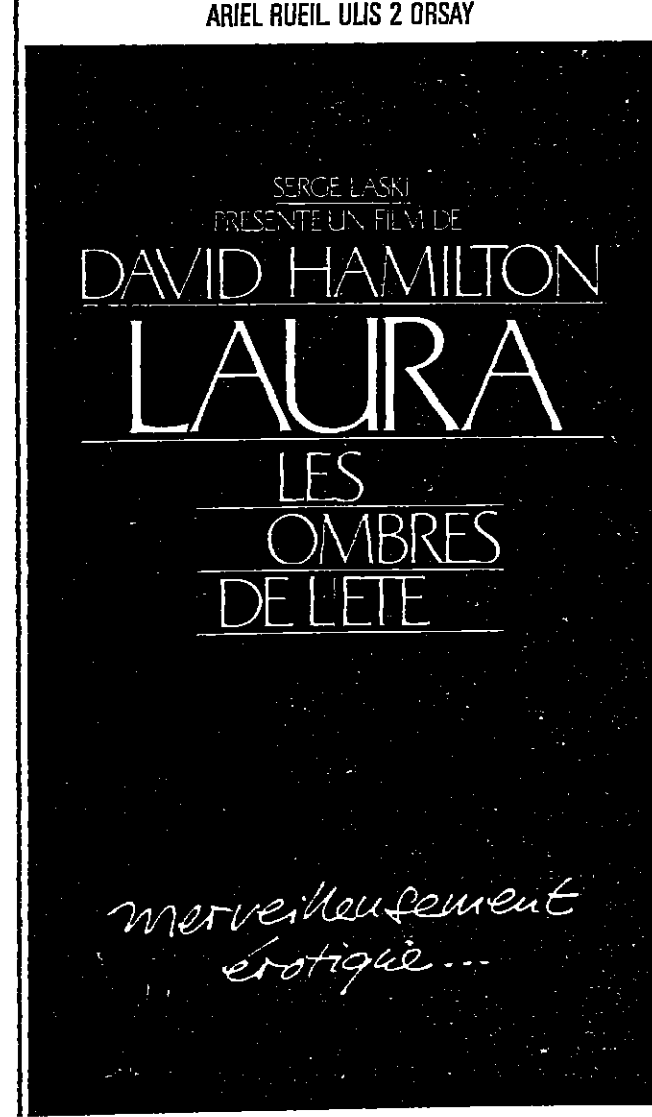
Alors, dans ses contrées particulières où ceux qui couronnent l'événement culturel ne s'aventurent qu'accidentellement, la maturité d'un animateur se reconnaît peut-être à ce qu'il sait fixer les limites de son action. Non pas en se réfugiant frileusement dans son théâtre (refuge en partie nécessaire), mais en intervenant aussi au-dehors, dans les écoles, dans les quartiers. Car, « *si le pouvoir de créer, c'est aussi de créer une dynamique culturelle* » (pour reprendre une expression de Jean Blaise, bien vite remis de ses déclarations d'impuissance), dans la banlieue, où nul ne songe à demeurer toujours, tout est à faire et à recommencer.

ST. B.

Photos Guy Le Querrec - Magnum « La vie contemporaine dans la banlieue parisienne ». Enquête réalisée par six photographes pour le Centre Beaubourg (montage « diapos » disponible à la Bibliothèque publique d'information).

FRANÇOIS PÉRIER
dans
COUP DE CHAPEAU
THÉÂTRE DE LA MICHODIÈRE
4 bis, rue de la Michodière (M° Opéra)
742.95.22
LOCATION THÉÂTRE et AGENCES

FRANCE ELYSEES. MARIGNAN PATHE. GAUMONT RICHELIEU MADELEINE. WEPLER PATHE. MONTPARNASSE 83. QUINTET GAUMONT LES HALLES. FAUVETTE. LES NATIONS CAMBRONNE. PATHE VICTOR HUGO GAUMONT EVRY. PATHE CHAMPIGNY. BELLE EPINE THIAIS TRICYCLE ASNIERES. ALPHA ARGENTEUIL. STUDIO PARLY 2 AVIATIC LE BOURGET. FLANADES SARCELLES. LES 3 VINCENNES ARIEL RUEIL. ULIS 2 ORSAY



BALZAC ELYSEES - VENDOME
JEAN RENOIR



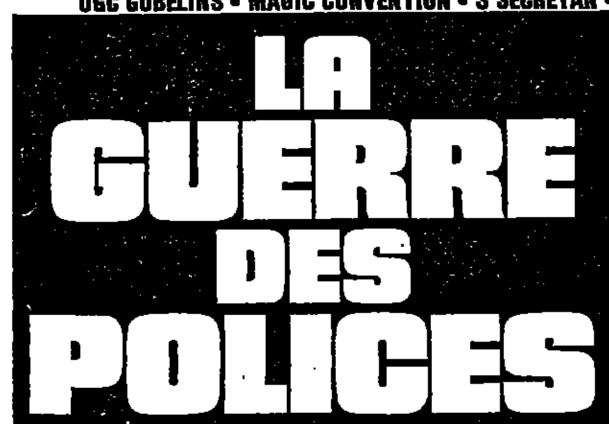
" Sans doute l'érotisme se dépasse-t-il ici par sa démesure même. "
JACQUES SICLIER - LE MONDE
LA BÊTE
Film de WALERIAN BOROWCZYK
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
ARGOS FILMS
INFATIGABLE SUCCÈS : 18e SEMAINE

GAUMONT COLISEE VO • ELYSEES LINCOLN VO • QUARTIER LATIN VO • QUINTETTE VO
LES PARNASSIENS VO • 14 JUILLET BASTILLE VO • 14 JUILLET BEAUGRENELLE VO
MONTPARNASSE PATHE VF • FAUVETTE VF • GAUMONT SUD VF • LES NATION VF
GAUMONT BERLITZ VF • CLICHY PATHE VF • GAUMONT LES HALLES VF



PARLY 2 VF • ASNIERES Tricycle VF • THIAIS Belle Epine Pathé VF • EVRY Gaumont VF
CHAMPIGNY Multiciné Pathé VF • RUEIL Ariel VF • ENGHIEN Français VF
LE BOURGET Aviatic VF • AULNAY Parinor VF • ARGENTEUIL VF

UGC NORMANDIE • UGC ERMITAGE • CAMEO • UGC OPERA • MAXEVILLE • UGC DANTON • MIRAMAR • ROTONDE • MISTRAL • NAPOLEON
UGC GOBELINS • MAGIC CONVENTION • 3 SECRETAN • UGC GARE DE LYON • LES IMAGES • PARAMOUNT GALAXIE • 3 MURAT



Film distrayant, bien interprété.
FRANCE-SOIR

Un film mené tambour battant, parfaitement ficelé et joué sans aucune bavure.
LE MATIN

Robin Davis a du punch. Il sait alterner les séquences d'action et les scènes intimistes d'humour.
NOUVEL OBSERVATEUR

Voilà comment on fait un excellent film français bien palpitant, plein de trouvailles.
L'AURORE

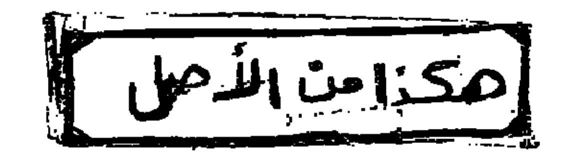
Robin Davis prouve ici un talent certain pour le cinéma d'action, qualité suffisamment rare dans notre cinéma pour qu'elle soit appréciée à sa juste valeur.
L'EXPRESS

Un film qui ne fait pas honneur à la police, mais au cinéma français.
LA CROIX

Le succès que va remporter la Guerre des Polices sera mérité.
LE MONDE

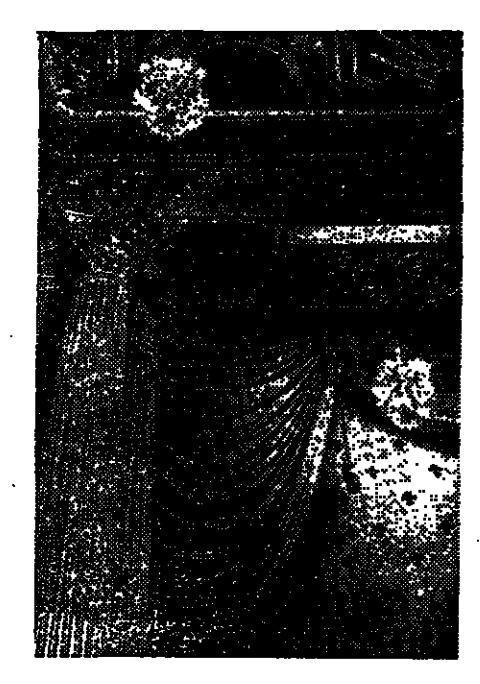
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

PARLY 2 • CARREFOUR PANTIN • ARTEL ROSNY • ARTEL NOGENT • ARTEL CRETEIL • ARGENTEUIL • FRANÇAIS ENGHIEN
PARAMOUNT LA VARENNE • BUXY VAL D'YERRES • CERGY PONTOISE • ARCEL CORBEIL • PARINOR AULNAY • CASINO LE RAINCY
ULIS 2 ORSAY • CLUB LES MUREAUX • UGC POISSY • 4 PERRAY STE-GENEVIEVE-DES-BOIS • PARAMOUNT ORLY

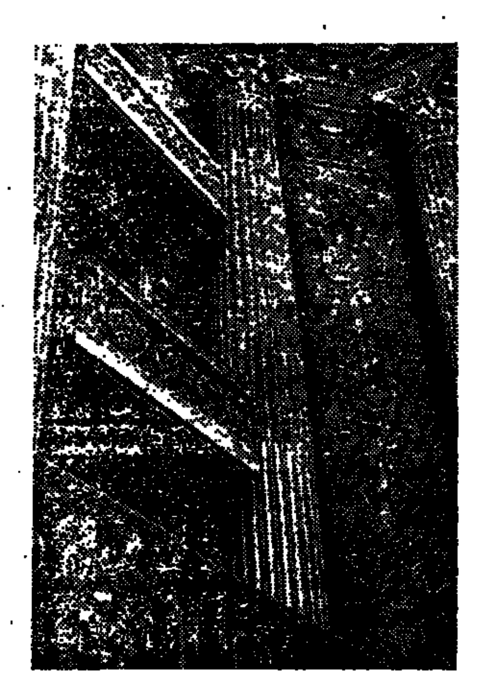


هكذا من الأصل

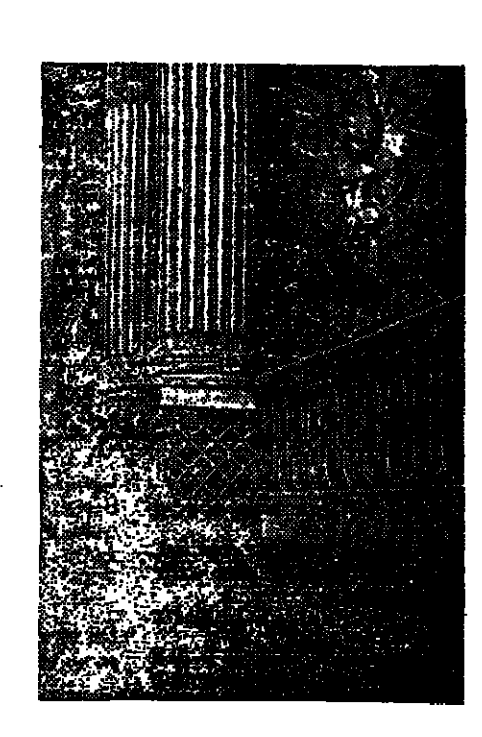
Qui vous parle
de nostalgie
en musique ?



Rameau avec ZAÏS !



Un coffret
de quatre disques
STIL



CHEZ VOTRE DISQUAIRE
Distribution exclusive STIL 76 boulevard de Vincennes 94120 Fontenay-sous-Bois

photos daniel beudinel - création graphique alain joly

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PIERRE SOULAGES. Peintures — Jusqu'au 31 décembre.

DONATIONS A. IOLAS. Œuvres de Fernandez, Matta, Raysse, Fontana. — Jusqu'au 31 décembre.

WOLS. Photographie. — Jusqu'au 14 janvier.

ATELIER N° 18 : CATHERINE STEFFENS, ANNE PONTET. — Jusqu'au 10 décembre.

JOUANNEAU. Photographies. — Jusqu'au 16 décembre.

JACQUES DAMASE. Trente ans d'édition d'art. — Jusqu'au 14 janvier.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

GRAND PRIX NATIONAL D'ARCHITECTURE. — Jusqu'au 3 décembre.

DESIGN ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE. — Jusqu'au 14 janvier.

NOUVELLES LEÇONS DE CHOSES. Initiation des jeunes à l'environnement. — Jusqu'au 3 décembre.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE. — Jusqu'au 12 décembre.

B.P.I.

IMAGERIE POPULAIRE EN LORRAINE. — Salle d'actualité. Jusqu'au 5 décembre.

VU EN CHINE. — Galerie. Jusqu'au 10 décembre.

MUSEES

L'ART EUROPEEN A LA COUR D'ESPAGNE AU XVIIIe SIECLE, ou de Rigaud à Goya. — Grand Palais, entrée av. du Général-Eisenhower (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuité le 30 novembre). — Jusqu'au 31 décembre.

TRESORS DES MUSEES DU KREMLIN. Cent chefs-d'œuvre. — Grand Palais (voir ci-dessus). — Jusqu'au 14 janvier.

PICASSO. Œuvres reçues en paiement des droits de succession. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Entrée libre le 10 décembre. — Jusqu'au 7 janvier.

LES FAUVES AU SALON D'AUTOMNE. — Grand Palais, porte H (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 décembre (tous les samedis, à 16 heures : concert).

GEORGES CLEMENCEAU (1841-1929). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 janvier.

FERNAND KHNOPFF (1858-1921). — Musée des arts décoratifs, 107 rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 10 F. — Jusqu'au 31 décembre.

LA FAMILLE DES PORTRAITS. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 février 1980.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE : Tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dim., 3 F.

ECRITURES MUSICALES. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. Sauf lundi, de 12 h. 30 à 18 h. ; dim., de 11 h. à 17 h. Entrée : 10 F. — Jusqu'au 1er décembre.

TENDANCES DE L'ART EN FRANCE, 1968-1978/79 : Les partis pris de Gérald Gassiot-Talabot. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). — Jusqu'au 5 décembre.

DANILO ROMERO. Une histoire d'enfants. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (animation gratuite sur rendez-vous au 723-61-27, le mercredi). Jusqu'au 31 décembre.

CHAPELAIN-MIDY. La vie est un théâtre. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf le 25 décembre, de 10 h. à 17 h. Du 1er au 31 décembre.

L'AFFICHE JAPONAISE, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 janvier.

LE GOTHIQUE RETROUVE. Avant Viollet-le-Duc. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 17 février.

TRESORS DE CHINE ET DE HAUTE ASIE. Centième anniversaire de Paul Pelliot. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 décembre.

SPECTACLES D'ASIE. Collection Kwok-on. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

RELIEURS CONTEMPORAINS. Germaine de Coster, Hélène Dumas, Pierre-Lucien Martin, Colette et Jean-Paul Miguet, Michel Richard, Elisabeth Rossignol. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 décembre.

LE STUDIO REUTLINGER. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue de Louvois. Sauf dimanche, de 12 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 27 décembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vendr., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

HERITAGE DU NEPAL. — Hall du Musée de l'homme, palais de Chaillot (voir ci-dessus)

MON PARIS. Cent aquarelles de Kojiro Akagi. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40.

CENTRES CULTURELS

LE CORBUSIER. Estampes originales. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53) Sauf dim., lundi et jours fériés, de 10 h. à 19. Jusqu'au 20 décembre.

L'ART A LA COUR DES GRANDS MOGHOLS. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 décembre.

BABOU, GAMARRA, MARCOS, PELLON. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

ARTISTS' POSTCARDS. — American center, 261, boulevard Raspail (354-99-92). De 12 h. à 19 h. Jusqu'au 8 décembre.

LUFTI OZKOK. Portraits d'écrivains. — Photographies. Jusqu'au 9 décembre. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre.

CODES. Exposition-parcours de Maurice Guillaud. Jusqu'au 10 décembre. Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F.

GERARD SANDOZ, Art décoratif des années 20 et peintures abstraites jusqu'à nos jours. Jusqu'au 15 décembre. — **NOELS D'HIER.** — Du 30 novembre au 13 janvier. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h.

CARICATURES - PRESSE SATIRIQUE 1830-1918. — Hôtel de Sens, bibliothèque Forney (278-17-34). Jusqu'au 31 décembre.

L'ART VIVANT A PARIS. — Mairie annexe du 18e arrondissement, 1, place Jules-Joffrin. De 10 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 9 décembre.

ARNO WALDSCHMIDT. Estampages, dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 21 décembre.

DIMITRI NALBANDIAN. — Mairie annexe du 3e arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 4 décembre.

DIXIEME SALON DU Xe. — Mairie annexe du 10e arrondissement, 72, r. du Faubourg-Saint-Martin, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 14 décembre.

RICHARD MILL, cinq tableaux récents - **MARY SWAINE,** Batiks et dessins. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 décembre.

WILHELM BUSCH. Le précurseur de la bande dessinée. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

ETUDE D'APRES LA NATURE MOULEE. Atelier Carron. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf dim., de 12 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 4 décembre.

SEM. — Mairie annexe du 2e arrondissement, 8, rue de la Banque. Jusqu'au 16 décembre.

LE MUSEE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

LES PARISIENS AU FIL DES JOURS (1906-1960). — Photographies Séeberger frères Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée (272-68-36). Sauf dimanche, de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

LES ILLUSTRATEURS AU FORUM : Une année d'illustration en Europe. — Jusqu'au 15 décembre. — **A PROPOS DE DON GIOVANNI.** — Jusqu'au 10 décembre. — **L'AFFICHE POLONAISE.** — Jusqu'au 15 décembre. Forum des Halles, 1/7, rue Pierre-Lescot (296-68-74). Niveau 3. Sauf dim., de 10 h. à 20 h. ; lundi, de 13 h. à 20 h.

CHENEZ-FOLON-CLAIRE VILLET. Dessins, collages. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel (343-19-01). Jusqu'au 9 décembre.

TEODULO ROMULO ET LUIS ZARATE, peintures. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Jusqu'au 5 décembre.

ART MODERNE DE BOSNIE-HERZEGOVINE. — Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50).

GALERIES

L'ARCHITECTE EN TANT QUE DESIGNER. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (2e étage). De 12 h. à 19 h. ; dim. et fêtes, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

GRANDS PEINTRES, PETITS FORMATS. — Art moderne, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-64-70). Jusqu'au 31 décembre.

LIVRES D'ART ET D'ARTISTES. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58) Novembre-décembre.

CENT PLANCHES DES MAITRES DE L'AFFICHE. — Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 8 janvier.

PIERRES DE REVE. Les racines du paysage. — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 27 janvier.

OMBRES DE L'ANDHRA PRADESH. — Galerie Slim, 94, rue Saint-Denis (233-75-69). Jusqu'au 31 décembre.

QUATRE JEUNES PEINTRES : Boyer, Fabre, Gasnault, Parodi. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 5 décembre.

PAT ANDREA. Aquarelles et dessins. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 15 décembre.

STEPHEN ANTONAKOS. Néons. Paris. 1979. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 22 décembre.

GEORGE BALL. Dessins, burins. — Galerie Mazarine, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 8 décembre.

BORDERIE. Tapisseries récentes. — La Demeure, 19, rue Lagrange (326-02-74). Jusqu'au 8 décembre.

CHAMBAS. Retour d'Egypte. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 12 janvier.

GOSTA CLAESSON. Pastels. — Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix (277-52-24). Jusqu'au 5 janvier.

TATANIA CROCKER. Pastels et aquarelles. — Galerie Jean Camion, 8, rue des Beaux-Arts (633-95-93). Jusqu'au 15 décembre.

BRIGITTE COURME. Pastels. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66) Jusqu'au 13 décembre.

SALVADOR DALI. Dix recettes d'immortalité. — Arts contemporains, 2, rue de l'Odéon (633-49-24).

JEAN DEGOTTEX. Papiers 1973-1977. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 10 décembre.

MARIANO FORTUNY. — Galerie Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67).

HOMMAGE A JEAN FRELAUT. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 15 janvier.

FRIEDLANDER. Aquatintes pour les « Illuminations » de Rimbaud. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 15 janvier.

ERNST FRIEDRICH. Peintures. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). — Jusqu'au 15 décembre.

W. GAFGEN. Dessins et aquarelles 1977-1979. — Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 18 décembre.

JEAN-LOUIS GERBAUD. — Galerie Palluel-Svennung, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 22 décembre.

YANNIS GRAMMATICOPOULOS. Cosmographies et cosmogrammes. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 30 novembre.

GRAND'MERE PARIS. Provinces fleuries. — Galerie J. Casanova, 73, galerie de Montpensier (296-23-52). Jusqu'au 31 décembre.

GUINOVART. — Espace Pierre Cardin, 1, avenue Gabriel. Jusqu'au 8 décembre. Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 29 décembre.

GUTHERZ. Figures. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 janvier.

GUY HOUDOUIN. Gravures, peintures. — Atelier Bleu, 7, rue des Prouvaires (233-74-47). Jusqu'au 24 décembre.

WILFREDO LAM. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 16 décembre.

FELIX LABISSE. Peintures de 1929 à 1951. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 12 janvier.

LOUIS LE BROCQUY. Images de Yeats, Joyce, Beckett, Lorca, Strindberg, Bacon. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 27 décembre.

LE CORBUSIER vu par Lucien Hervé. Photographies d'architecture. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 31 décembre.

CHARLES LOUPOT. Affichiste. — Atelier d'Art public, 38, rue Serpente (325-37-51). — Jusqu'au 15 décembre.

LOUTREUIL (1885-1925). Huiles, aquarelles, dessins. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 22 décembre.

MAN RAY. Dessins et objets. — Galerie P. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

OLIVIER O. OLIVIER. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Du 30 novembre au 19 janvier.

JEAN-CLAUDE PICARD. Dessins. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 15 décembre.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Peintures récentes. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-08-07). Jusqu'au 29 décembre.

JACQUES POLI. Peintures. — Galerie Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59).

ODILON REDON. Dessins, eaux-fortes, lithographies. — Bateau-Lavoir, 15, rue de Seine. Jusqu'au 15 décembre.

REIMPRE. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 22 décembre.

CHRISTIAN RENONCIAT. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67).

GEORGES ROHNER. Huiles, dessins, aquarelles. — Galerie de Paris, 12, rue François-1er (359-82-20). Jusqu'au 28 décembre.

SCHNEE. Peintures. — Galerie Pierre-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39).

SERGIO TELLES. — Galerie La Cave, 7, rue de Miromesnil (265-40-66). Jusqu'au 8 décembre.

TUTUNDJIAN (1905-1963). Dessins, peintures, reliefs, sculptures. — Galerie 1900-1930, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 20 décembre.

BERNARD TURIN. Sculptures. — Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 7 décembre.

DOROTHEE WINDHEIM. — Galerie, A.-M. Kruijff, 48, rue Beaubourg (278-53-50). Jusqu'au 10 décembre.

WOLS. 1913-1951. Peintures, aquarelles, dessins, photos. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 12 janvier.

WONG MOO CHEW. Dessins, aquarelles, gravures. — Le Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 25 décembre.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Trois artistes du Haut Crestet : Claude Stahly, François Stahly, Parvine Curie. — Musée des tapisseries, place de l'Ancien Archevêché (21-05-78). Jusqu'au 5 janvier.

ARRAS. Parti pris 3 : œuvres de Christian Jaccard, Joël Kermarrec, Constantin Xenakis. — Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 3 janvier.

CALAIS. Cent dessins des musées d'Angers. — Musée des beaux-arts, rue Richelieu (21-36-99). Jusqu'au 13 janvier.

CHALON-SUR-SAONE. Les trésors de la société française de photographie. — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70).

CHANTILLY. La Madone de Lorette de Raphaël. — Musée de Condé. Jusqu'au 14 janvier.

LA ROCHELLE. Alechinsky « à l'imprimerie ». — Chapelle du lycée Fromentin, 18, rue du Collège. Jusqu'au 27 janvier.

LILLE. — Traditions des marionnettes, Hospice Comtesse. Jusqu'au 14 janvier 1980. — Les uns par les autres, soixante-dix plasticiens contemporains. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 17 décembre.

LYON. Vingt-six artistes polonais contemporains. — Espace lyonnais d'Art contemporain, Centre d'échange de Perrache (28-62-08) Jusqu'au 31 décembre. — Jo et Paulette Ciesla, vêtements. — L'Œil écoute, 3, quai Romain-Rolland (42-23-65). Jusqu'au 12 décembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Afrique noire, arts d'hier et d'aujourd'hui. Fondation Anne et Albert Prouvost, à Septentrion. Jusqu'au 27 janvier.

METZ. Dietrich Mohr, sculptures. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 7 janvier.

MONTARGIS. Arp et la forêt : sculptures et tapisseries. — Musée Girodet, Hôtel de Ville (85-26-16). Jusqu'au 9 décembre.

MONT-DE-MARSAN. De Sumer à Babylone. — Musée Despiau-Wlérick (75-00-45). Jusqu'au 27 janvier.

NICE. Pop'art américain aujourd'hui. — Galerie d'Art contemporain des Musées de Nice, 65, rue de France (88-11-34). Jusqu'au 5 janvier. — Peintures de T'ang. — Galerie des Ponchettes (85-65-23). — Jusqu'au 31 janvier.

SAINT-ETIENNE. — Peter Stampfli. Musée d'art et d'industrie (33-04-55). Jusqu'au 30 novembre.

STRASBOURG. — La gravure italienne contemporaine. Cabinet des estampes, château de Rohan. Jusqu'au 2 décembre. — Jean Hélion. — Musée d'art moderne. Jusqu'au 31 décembre.

TOURCOING. — Splendeurs du trésor de saint Christophe. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer (01-38-92). Jusqu'au 6 janvier 1980.

Alpha-Fnac et les Nouvelles littéraires présentent

Le Festival international du film étouffé

« IL Y A DES FILMS qui existent et que personne ne verra jamais. Des gens se sont ruinés à la tâche pour les réaliser.

Nos civilisations s'affinent : il n'est presque plus besoin d'interdire, il suffit d'étouffer.

Nés dans le monde entier, trop vite étiquetés (films politiques, d'avant-garde, d'essai, parallèles, etc.) à cause du fond ou de la forme ou des deux, le verdict est tombé, secret, irrévocable : mort-nés!

Qui se permet de décider que vous ne devez pas les voir? Et au nom de quoi?.. »

Jean-Pierre CHABROL

C'EST A PARTIR de cette constatation et de cette révolte que l'Association pour l'Art et le Cinéma organisait cette année, à Alès, le 1er Festival international du film étouffé.

Mais une semaine c'est peu. Et l'idée valait d'être soutenue et prolongée.

Alpha-Fnac et les Nouvelles littéraires ont donc voulu donner une seconde audience et une seconde chance aux meilleurs des films présentés à Alès.

En demandant par ailleurs au public de la Fnac de participer à la sélection des films qui, toujours à Alès, seront présentés au second Festival international du film étouffé.

Pendant deux semaines, 14 films du premier Festival seront donc projetés à l'auditorium de Fnac-Montparnasse. Complétés par 7 débats auxquels participeront cinéastes, écrivains et journalistes.

Deux jours ensuite étant consacrés à des films inédits*. Avec sélection des meilleurs, faite par le public.

* Pour ces films, les réalisateurs peuvent s'inscrire en contactant Emilien Jubineau, Mas Chabrol - La Gardie, 30340 Rousson. Tél. (66) 85.70.99.

Les films présentés au Festival...

	12 h	14 h 15	16 h 30
Mardi 4 décembre	**Patriot Game - Eire** de Arthur Mac Caig 1	**Le troisième cri** de Igaal Niddam 2	**Eclipse sur un ancien chemin vers Compostelle** de Bernard Férié 3
Mercredi 5 décembre	**Couleur de la grenade** de Serge Paradjanov 4	**Couleur de la grenade** de Serge Paradjanov 4	**Couleur de la grenade** de Serge Paradjanov 4
Jeudi 6 décembre	**Le troisième cri** de Igaal Niddam 2	**Paul** de Durka Medvelski 5	**La danse avec l'aveugle** de Alain d'Aix et Morgan Maliberté 6
Vendredi 7 décembre	**Sally là où, là quand, là comment** de Pascal Deligné 7	**Sally là où, là quand, là comment** de Pascal Deligné 7	**La belle vie** de Robert Enrico 8
Samedi 8 décembre	**La ville bidon** de Jacques Baratier 9	**Paul** de Durka Medvelski 5	**La ville bidon** de Jacques Baratier 9
Mardi 11 décembre	**A l'est du Rio Concho** de Gilbert Roussel 10	**De la plaine à la montagne** de Noëlle Vincensini 11	**A l'est du Rio Concho** de Gilbert Roussel 10
Mercredi 12 décembre	**Andros** de Claude Maurin **L'opium du peuple** de Claude et Michel Marre **Danger radio passif** de Jean Clamour 12	**La belle vie** de Robert Enrico 8	**Andros** de Claude Maurin **L'opium du peuple** de Claude et Michel Marre **Danger radio passif** de Jean Clamour 12
Jeudi 13 décembre	**Patriot Game - Eire** de Arthur Mac Caig 1	**De la plaine à la montagne** de Noëlle Vincensini 11	**Patriot Game - Eire** de Arthur Mac Caig 1
Vendredi 14 décembre Samedi 15 décembre	Projection de 8 films, non encore déterminés. Parmi lesquels le public désignera ceux qui (venant compléter la sélection officielle du jury d'Alès) seront présentés, en 1980, au second Festival international du film étouffé.		

1. Patriot Game - Eire. Dix ans de conflit sont dénoncés comme une guerre de classes. L'armée anglaise protège là les restes de l'Empire.
2. Le troisième cri. Prévu pour 20 000 personnes, l'abri anti-atomique d'Onex (près de Genève) devient une prison pour 10 employés du service d'entretien, au moment de l'Alerte.
3. Eclipse sur un ancien chemin vers Compostelle. La recherche d'un passé qui aspire à lui les personnages présents. A partir d'une légende du XIe siècle évoquant la disparition de deux jeunes filles nobles sur le chemin de Compostelle.
4. Couleur de la grenade. Une œuvre difficile, hermétique, statique. Mais par l'auteur des inoubliables « Chevaux de feu ».
5. Paul (avec Jean-Pierre Léaud et Bernadette Lafont). Humoristique, satirique, esthétique. Mais à voir surtout sans en rester à un premier niveau de lecture.
6. La danse avec l'aveugle. Un film de politique-vérité sur la Guinée (« Si tu danses avec un aveugle, piétine-le pour qu'il sache qu'il n'est pas seul » : Sékou Touré.)
7. Sally là où, là quand, là comment (avec Julia Lenoir). Un film sur l'aventure du cinéma. Captivant, mais en marge de tous les genres traditionnels.
8. La belle vie (avec Frédéric de Pasquale). Après 27 mois de service en Algérie, Simon découvre le Paris du racisme. Et aussi qu'il a presque, « là-bas », laissé son identité.
9. La ville bidon (avec Bernadette Lafont). Une ville nouvelle, préparée comme une cité où la vie entière de l'individu sera organisée « de la maternité à la maison de retraite ».
10. A l'est du Rio Concho (avec Patrick Préjean). Le rêve d'un grand amour dans un western de banlieue. L'imagination qui fait des pieds de nez à tous ceux qui se prennent au sérieux.
11. De la plaine à la montagne. Que veulent en fait les « patriotes » corses?.. Ne pas voir mourir une civilisation profondément originale.
12. Andros. Vingt minutes surréalistes et phalliques... **L'opium du peuple.** Un film sur l'Eglise en Espagne... **Danger radio passif.** L'aliénation entraînée par une trop grande consommation de radio et de télévision.

...et les rencontres

Le réalisateur face à ses acheteurs: cinéma et télévision

A partir du film de Bernard Férié : « Eclipse sur un ancien chemin vers Compostelle »

...avec Bernard Férié; et aussi Jacques Baratier (réalisateur de « La ville bidon »), Jean-Pierre Chabrol (« Tit bonhomme l'est pas très mort », édité chez Galilée), André-Marc Delocque-Fourcaud (administrateur civil, rapporteur de la concurrence pour le cinéma) et un responsable d'une société de distribution... Présentation par Olivier Barrot (journaliste; « L'écran français »).

Mardi 4 décembre, à 18 h 30

Le fait arménien : où en sont aujourd'hui Paradjanov et les autres cinéastes soviétiques?

A partir du film de Paradjanov : « Couleur de la grenade »

...avec un représentant du Comité de défense de la cause arménienne, Michel Ciment (critique de cinéma; « Le livre de Losey », aux éditions Stock), Emile Breton (La nouvelle critique), Catherine Clément (Le Matin), Georges Medzadourian (« Exilés de la paix », aux éditions Entente), Yves Ternon (« Les Arméniens : histoire d'un génocide », édité au Seuil)... Présentation par Michel Boujut (journaliste aux Nouvelles littéraires).

Mercredi 5 décembre, à 18 h 30

La Guinée de Sékou Touré : de l'anti-impérialisme à la répression

A partir du film d'Alain d'Aix et Morgan Maliberté : « La danse avec l'aveugle ».

...avec Alain d'Aix ; et aussi Mongo Beti (écrivain et directeur de la revue « Peuples noirs, peuples africains »), Paul Bernetel (rédacteur en chef de « Demain l'Afrique »)... Présentation par Jean-François Kahn (essayiste et rédacteur en chef des Nouvelles littéraires).

Jeudi 6 décembre, à 18 h 30

Guerre d'Algérie : les silences du cinéma français

A partir du film de Robert Enrico : « La belle vie »

...avec Robert Enrico ; et aussi Pascal Deligné (réalisateur de « Sally là où, là quand, là comment »), Mouloud Mimoun (critique de cinéma algérien), René Vauthier (réalisateur de « Avoir 20 ans dans les Aurès »)... Présentation par Michel Boujut (journaliste aux Nouvelles littéraires).

Vendredi 7 décembre, à 18 h 30

Le cinéma contre un urbanisme sauvage

A partir du film de Jacques Baratier : « La ville bidon »

...avec Jacques Baratier; et aussi Jean Duvignaud (« La Planète des Jeunes », aux éditions Stock), Patrick Giros (prêtre dans la rue), Bernadette Lafont (comédienne), Jean Schmidt (réalisateur de « Les anges déchus de la planète St-Michel »)... Présentation par Jean-François Dhuys (journaliste aux Nouvelles littéraires).

Samedi 8 décembre, à 18 h 30

Que se passe-t-il vraiment en Corse?

A partir du film de Noëlle Vincensini : « De la plaine à la montagne »

...avec Noëlle Vincensini; et aussi Lucien Felli (avocat à la cour de Paris), Pierre Jacomi (député Rpr pour la Corse), Stéphane Muracciole (« Corse la poudrière », aux éditions Alain Moreau)... Présentation par Luc Bernard (journaliste aux Nouvelles littéraires).

Mardi 11 décembre, à 18 h 30

Le cinéma occitan : existence d'un cinéma autre que parisien

A partir du film de Claude et Michel Marre : « L'opium du peuple »

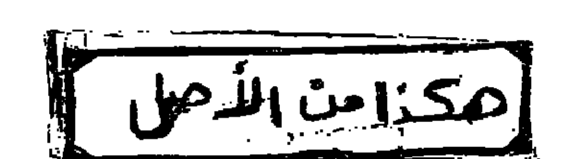
...avec Claude et Michel Marre ; et aussi Claude Maurin (réalisateur de « Andros »), Jacques Poitreneau (« Perspective du cinéma français »), Gilbert Roussel (réalisateur de « A l'est du Rio Concho »)... Présentation par André Laude (poète et romancier, journaliste aux Nouvelles littéraires).

Mercredi 12 décembre, à 18 h 30

Comité de parrainage du Festival international du film étouffé : Roger Roucaute (Maire d'Alès), Gisèle Halimi, Marcel Carné, Henri-François Rey, Alain Robbe-Grillet, Claude Mauriac, Simone Signoret, François Béranger, Gilles Bleiveis, Michel Buhler, Jean-Pierre Chabrol, Bertrand Tavernier, Luc Beraud, Jean Carrière, Maxime Leforestier.

A l'auditorium de Fnac-Montparnasse (et pour sa réouverture)

136, rue de Rennes, Paris 6e (parking au 153 bis). Du mardi au samedi, de 10 h à 20 h. Nocturne le mercredi jusqu'à 21 h 30



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 28 NOVEMBRE
15 h. : les Quatre Charlots mousquetaires, d'A. Hunebelle ; 17 h. : Salomé, de Ch. Bryant ; 19 h. : Salomé, de W. Dieterlé ; 20 h. 30 (petite salle) : Salomé, de T. Hernandez ; 21 h. : Autopsie d'un complot, de M. Slim Riad ; 22 h. : Liberté provisoire ; Luna India, de T. Hernandez (petite salle).

JEUDI 29 NOVEMBRE
16 h. : Duel dans la boue, de R. Fleischer ; 18 h. : les Rois du jazz, de M. Curtiz ; 20 h. : Passion du Christ, de C. Aristopoulos ; 22 h. : Cristo, de T. Hernandez.

VENDREDI 30 NOVEMBRE
16 h. : Divine, de M. Ophuls ; 18 h. : The Clock, de V. Minnelli ; 20 h. : la Femme et le Pantin, de J. Von Sternberg ; 22 h. : Esmeralda ; Corps aboli ; Gaël, de T. Hernandez.

SAMEDI 1er DECEMBRE
16 h. : Lola Montes, de M. Ophuls ; 18 h. : Maya, de T. Hernandez ; 20 h. : l'Ardente Gitane, de N. Ray ; 22 h. : la Prise du pouvoir par Louis XIV, de R. Rossellini.

DIMANCHE 2 DECEMBRE
15 h. : les Fêtes galantes, de R. Clair ; 18 h. : Tables d'hiver ; Lacrima Christi (1re partie), de T. Hernandez ; 20 h. : le Voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 22 h. : le Cri du sorcier, de J. Skolinowski.

LUNDI 3 DECEMBRE
Relâche.

MARDI 4 DECEMBRE
16 h. : la Belle Equipe, de J. Duvivier ; 18 h. : Coroner Creek, de R. Enright ; 20 h. (petite salle) : Bina Gardens ; Un film provocado por... ; Images au bord de la mer ; Estrellas de ayer ; Juantine ; Michel La Bas ; Pause, de T. Hernandez ; 22 h. : Je meurs de soif, j'étouffe, je ne puis crier..., de G. Courant.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 28 NOVEMBRE
15 h. : la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 17 h. : les Bushmen du Kalahari, de J. Marshall ; 19 h. : la Chute des feuilles, d'O. Iosseliani ; 21 h. : la Chienne, de J. Renoir.

JEUDI 29 NOVEMBRE
15 h. : l'Arsenal, d'A. Dovjenko ; 17 h. : Shura, de T. Matsumoto ; 19 h. : Ascension, de L. Chepitko ; 21 h. : le Crime de M. Lange, de J. Renoir.

VENDREDI 30 NOVEMBRE
15 h. : la Terre, d'A. Dovjenko ; 17 h. : les Musiciens de Gion, de K. Mizoguchi ; 19 h. : le Premier Maître, d'A. Mikhalkov-Konchalovsky : 21 h. : Chotard et Cie, de J. Renoir : Direction d'acteurs, de J. Renoir et G. Braunberger.

SAMEDI 1er DECEMBRE
15 h. : Aérograd, d'A. Dovjenko ; 17 h. : les Sœurs de Gion, de K. Mizoguchi ; 19 h. : Naapet, de G. Malian ; 21 h. : la Nuit du carrefour, de J. Renoir.

DIMANCHE 2 DECEMBRE
15 h., les Marins de Cronstadt, d'Efime Dzigane ; 17 h. : la Fiancée des Andes, de S. Hani ; 19 h. : les Orphelins, de Goubenko ; 21 h. : le Petit Théâtre, de J. Renoir.

LUNDI 3 DECEMBRE
15 h. : Alexandre Nevsky, de S. M. Eisenstein ; 17 h. : la Fleur pâle, de M. Shinoda ; 19 h. la Prime de S. Mikaelian ; 21 h. : Madame Bovary, de J. Renoir.

MARDI 4 DECEMBRE
Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AURELIA STEINER (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00), H. Sp.
BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBO JACCO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-82).
LA BOURGEOISE ET LE LOUBARD (Fr.) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LES BRONZES FONT DU SKI (F.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e 325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

FIN D'AUTOMNE, film japonais de Yasujiro Ozu. V.O. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SIBERIADE, film soviétique de Andrei Kontchalowski. V.O. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Studio Médicis, 6e (633-25-97) ; Cosmos, 6e (548-62-25), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA TERRE EST PLATE, film dano-portugais de Henrik Stangerup. V. port. : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME, film français de Philippe Valois : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
DEMONS DE MIDI, film français de Christian Paureilhe : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GAGNANT, film français de Christian Gion : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225 - 18 - 45) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE, film français de David Hamilton : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor - Hugo, 16e 727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LE CHAMPION (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44).
CHER PAPA (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Calypso, 17e (830-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Berlitz, (2e) (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
DE LA NUEE A LA RESISTANCE (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
DES NERFS D'ACIER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Gaumont - Les - Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DRACULA (A., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540 - 45 - 91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Termes, 17e (380-10-41) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
EN ETRANGER, JE SUIS VENU (Schubert) (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V. f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
GALACTICA, LES CYLONS ATTAQUENT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225 - 45 - 76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (*) (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V. f. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828 - 20 - 64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45).
HEXAGONAL'S ROCKERS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
INTERIEURS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE JUSTE DROIT (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. Sp.
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
LE MALIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V. f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) ; Bilboquet, 6e (222-87-23)
MOONRAKER (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e, (636-51-98).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
DES MORTS (Fr.-Belg.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
NEW OLD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.
L'OCCUPATION EN 26 IMAGES (Youg., v.o.) (**) : Sudio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18)) ; Sudio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
RACE D'EP (Fr.) (**) : Racine, 6e (663-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
RUE DU PIED-DE-GRUE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
STILLEBEN (Suisse) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
LE SYNDROME CHINOIS (A.) v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE TAMBOUR (All.) (*) v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Georges V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TESS (Fr.-Brit.) v.angl. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06), v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e 331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
THE BIG FIX (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE TOUBIB (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LA VILLE DES SILENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A.) v.f. : Napoléon, 17e 380-41-46).

Variétés

Le music-hall

AIRE LIBRE (322-70-78) (L.), 18 h. 30, dim. 10 h. 30 : M. Ypar.
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Nicoletta, J. Vallée.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : Parisline.
CENTRE CULTUREL BELGE (271-26-16), le 2, 20 h. 30 : Claude Lombard.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. : Pierre Péchin.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : les Frères Jacques.
COTTON CLUB (742-10-15), 22 h. 30 : Mahattan Satin.
FORUM DES HALLES (297-53-47), à partir du 4, 20 h. 30 : Valeria Munarriz.
FOYER MONTORGUEIL (233-80-78), le 1er, 20 h. 30 : Elégie, Acousmie.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Djamel Allam.
MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Thierry-le-Luron.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : P. Juvet ; le 3 à 21 h. : Isabelle Mayereau.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 18 h. 30 : Sabine Belloc.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 21 h. : Sylvie Joly.
THEATRE DU LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h. : A. Mirapeu ; 22 h. 30 : Béatrice Arnac.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : Eric Droin.
THEATRE NOIR (797-85-14), jusqu'au 30, 20 h. 30 : Michael Silver ; les 1er, 2, 20 h. 30 : les Gouverneurs de la rosée ; à partir du 4, 20 h. 30 : Lamine Konte.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), le 28 à 17 h. 45 : Wolf Biermann.

Les comédies musicales

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), à 21 h., mat. sam. et dim., à 16 h. : S.O.S. tendresse.
MOGADOR (285-28-80), mar., ven. et sam., à 14 h. 30, dim., à 15 h. 30 : l'Auberge du Cheval-Blanc.
RENAISSANCE (208-18-50), le 1er, à 14 h. 30 ; le 2, à 14 h. 30 et 18 h. 30 ; le 4, à 20 h. 45 : la Reine des Antilles.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim, à 15 h. 30 : Raymond ou comment s'en de... babarasser ?
DEUX ANES (606-10-26), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Pétrole... âne.

La danse

(Voir aussi le Festival d'automne.)
GALERIE A. OUDIN (271-83-65), le 30, à 21 h. ; le 1er, à 19 h. 30 : M.-Ch. Gheorghui.
GARE MONTPARNASSE, le 4, à 17 h. : Ballets Ethery Pagava.
ESPACE CARDIN (266-17-30), à partir du 4, à 21 h. : Gigi-Ch. Caciuleanu.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. sam., à 15 h., dim. à 17 h. : Manfred.
SALLE PLEYEL (208-78-49), le 2, à 17 h. : Ensemble national de chants et danses d'Arménie.
THEATRE DES DEUX PORTES (296-87-86), le 3, à 20 h. 30 : Concert-ballet autour du « Quatuor ».
THEATRE OBLIQUE (355-02-94), les 28, 29, à 20 h. 45 : les Ballets de la cité. — Les 30, 1er et 4, à 20 h. 45 : les Ballets Moebius.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), les 3, 4 à 20 h. 30 : Rachel Sweet.
BATACLAN (700-30-12), le 29 à 20 h. : R. Moelen's Gong ; le 30 à 22 h. 30 : Anthony Braxton Trio.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), 22 h. 30 : T.O.K. (jusqu'au 1er).
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Marc Laferrière Jazz Dixieland (sf le 3) ; le 3 à 21 h. 30 : Roger Guérin Big Band.
CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 2 2h. : J. Gourley, P. Michelot (jusqu'au 1er), à partir du 3 : Didier Levallet, A. Brunet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 ; Quartet Barthelemy ; 22 h. 30 : Edja Kungali African Roots in Music.
DREHER (233-48-44), 21 h. 45 : C. Escoudé Trio (jusqu'au 1er).
GALERIE (261-38-94), les 29, 30 et 1er, à 22 h. 30 : Sonny Grey Quartet.
GIBUS (700-78-88), 22 h., les 28, 29, 30 : Privates Vices ; le 4 : le Privé.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 1er à 22 h. : Sade.
MAISON DES JEUNES DU VIe (354-16-58), le 30 à 20 h. 30 : Texture Sextet.
MUTUALITE, le 29 à 21 h. : Chicago Blues Festival.
PALACE (246-10-87), le 28 à 22 h. : Bill Haley ; le 2 à 20 h. 30 : Gato Barbieri ; le 4 à 20 h. : Herman Brood.
PATIO-MERIDIEN (758-12-30), les 28, 29 et 30, à 22 h. : Dorothy Donegan.
PAVILLON DE PARIS (205-44-12), les 29, 30, 1er, 2 à 20 h. : Supertramp.
LA PENICHE (205-40-39) (L.), 20 h. 30 : Castelhemis (jusqu'au 2) ; à partir du 4 : Idir ; 22 h. 30 : Design (jusqu'au 2) ; à partir du 4 : Jungle la Feraille.
SALLE PLEYEL (563-88-73), le 29 à 20 h. 30 : journée jazz Radio-France (avec D. Humair, B. Lubat, J. Lewis, Orchestre national de France. Jazz Band).
RADIO-FRANCE, le 1er, à 20 h. 30 : John Lewis.
RIVERBOP à 22 h. : Roy Burrowes, W. Davis Jr, J. Dyani, C. Jarvis (jusqu'au 1er), à partir du 4 : Peper Adams Quartet.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h. : Claude Luter.
LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00), le 28 à 18 h. 30 : Guy Conquette ; le 3 à 20 h. 30 : Eric Tocane.
RADIO-FRANCE, le 1er : John Lewis.

En vo : MONTE-CARLO - SAINT-GERMAIN VILLAGE - 7 PARNASSIENS 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET BEAUGRENELLE
En vf : SAINT-LAZARE PASQUIER - MADELEINE - CAPRI GRANDS BOULEVARDS - GAUMONT HALLES - GAUMONT CONVENTION NATION



1 h 40 d'euphorie totale, de plaisir, de vrai grand cinéma. L'AURORE
Un pur délice. NOUVEL OBSERVATEUR
Saura libère, joyeusement une fantaisie inattendue. LE MONDE
Une comédie étincelante. C'est incontestablement du meilleur Saura. LE FIGARO
Un cauchemar burlesque qui provoque l'éclat de rire. LE POINT
Un film qui comble le spectateur par son mélange de bouffonnerie et d'émotion. TÉLÉ 7 JOURS
UNE COMÉDIE DE CARLOS SAURA
SÉLECTIONNÉE AUX OSCARS HOLLYWOOD 1980

UGC BIARRITZ - UGC MARBEUF - UGC DANTON - MONTPARNASSE BIENVENUE - UGC GARE DE LYON - REX - CINÉMONDE OPÉRA MAGIC CONVENTION - PARAMOUNT MONTMARTRE - UGC GOBELINS UGC OPÉRA - 3 SECRÉTAN - CYRANO Versailles - VELIZY ARGENTEUIL - CARREFOUR Pantin - MÉLIÈS Montreuil - ARTEL Villeneuve-Saint-Georges - ARTEL Nogent - FLANADES Sarcelles

Après LE PION



STYX - LA CLEF
OLYMPIC ENTREPOT



Reprise au FORUM DES HALLES de deux films d'Ozu « VOYAGE A TOKYO » et « LE GOUT DU SAKE »

Première : Samedi 1er
THEATRE DU GROLETAIRE
l'Objet aimé
d'après A. JARRY
sous chapiteau
CARTOUCHERIE
365-91-40
LA CANNE A SUCRE

ÉLYSÉES POINT SHOW - SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
OLYMPIC ENTREPOT



Cinéma

Les grandes reprises

A CHILD IS WAITING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-79).
AGUIRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ANNE ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'ARNAQUE (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BETE (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52), Balzac, 8e (561-10-60), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
CASANOVA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES CHASSES DU CONTE ZAROFF (A.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
CUL DE SAC (Pol., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES DAMNES (It., v.o.) (*) : André-Bazin, 13e (337-74-49).
DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86), Eldorado, 10e (208-18-76).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA *JUNGLE* (A., v.o.): Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LISZTOMANIA (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.)
MARATHON MAN (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Espace Gaité, 14e (320-99-34).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e 354-20-12).
NASHVILLE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).
RETOUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
THE SERVANT (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
UN CADAVRE DE FER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

Les séances spéciales

L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ASTERIX ET CLEOPATRE (Fr.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40), mer., sam., dim., 16 h.
AMARCORD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h. + ven., sam., 24 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'ANTOINE VITEZ (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h.
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
DEHORS-DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
DETRUIRE, DIT-ELLE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.
LA FEMME DU GANGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. 15.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MACBETH (A., v.o.) : St-Ambroise 11e (700-89-16), mar., 18 h. 30 et 21 h.
MAMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mexiq., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
LA MUSICA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MYRA BRECKINRIDGE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
PUNISHMENT PARK (Am., v.o.) : *Grand Pavois*, 15e (554-46-85), mer., mar., 22 h. 30.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), ven., sam., 24 h.
SILENT RUNNING (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), lun, 22 h. 30.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 19 h.
VIVRE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), le 29, 16 h. et 19 h.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), sam., 22 h. ; Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.

Les festivals

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
LA NOUVELLE VAGUE DE 1958 A 1968, Epée de Bois, 5e (337-57-47). Mer. : Cuba si, la Punition ; jeu. : Au hasard Balthazard ; vend. : la Chinoise ; sam. : Paris vu par... ; dim., lun. : la Religieuse ; mar. : Mouchette.
HOMOSEXUALITE, v.o., Maillot-Palace, 17e (574-10-40), en alternance : la Tendresse des loups, Sebastiane, Flesch, Pink Narcissus, l'Autre.
EXPRESSIONNISME ALLEMAND, Olympic, 14e (542-67-42), v.o. Mer. : Nosferatu ; jeudi : Mabuse, le Joueur ; ven. : Mabuse, le Démon du crime ; sam. : le Cabinet du Dr Caligari ; dim. : Metropolis ; lun. : les Trois Lumières ; mar. : le Dernier des hommes.
WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse 6e (326-58-00), mer., sam. : Alice dans les villes ; jeu. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty ; ven. : Faux Mouvement ; dim., mar. : la Lettre écarlate : lun. : Au fil du temps.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY, v.o., Espace-Gaité, 14e (320-99-34). mer. : Au Far-West ; jeu. : Sous les verrous ; ven. : les Conscrits ; sam. : la Bohémienne ; dim. : en croisière ; lun. : Têtes de pioche ; mar. : les As d'Oxford.
LES GRANDS CLASSIQUES DU FILM NOIR, v.o. Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Je suis un évadé ; jeu. : Du sang dans le soleil ; ven. : la Femme au portrait ; sam. : En quatrième vitesse ; dim. : l'Ennemi public ; lun. : Little Caesar ; mar. : le Fauve en liberté.
MARYLIN MONROE, Action la Fayette, 9e (878-80-50), v.o., mer. : la Rivière sans retour ; jeu. : la Joyeuse Parade ; ven. : Troublez-moi ce soir ; sam. : Les hommes préfèrent les blondes ; dim. : les Misfits ; lun. : Arrêt d'autobus ; mar. : Marilyn.
HUMPHREY BOGART, Action Christine, 6e (325-85-78), v.o., mer. : les Anges aux figures sales ; jeu. : Une femme dangereuse ; ven. : les Fantastiques années 20 ; sam. : Une femme à abattre ; dim. : La mort n'était pas au rendez-vous ; lun. : le Trésor de la Sierra Madre ; mar. : la Main gauche du Seigneur.
CHARLIE CHAPLIN, Action La Fayette, 9e (878-80-50), v.o., mer. : la Ruée vers l'or ; jeu., dim. : le Dictateur ; ven. : les Temps modernes ; sam. : le Kid, lun. : Monsieur Verdoux ; mar. : les Lumières de la ville.
MARX BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), v.o., mer. : Un jour aux courses ; jeu. : Chercheurs d'or ; ven. : la Soupe au canard ; sam. : les Marx au grand magasin ; dim. : Plumes de cheval ; lun. : Une nuit à l'Opéra ; mar. : Monkey business.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : Apocalypse Now.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : le Gagnant ; Laura, les ombres de l'été ; le Pull-Over rouge ; la Mort d'un bûcheron.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Laura, les ombres de l'été ; la Guerre des polices ; Duos sur canapé ; le Pull-Over rouge ; le Grand embouteillage.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : le Démon de midi ; la Ville des silences.
ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-81-84). A. : Ben Hur ; l'Incompris. — B. : Passe ton bac d'abord ; Jésus de Nazareth (Première partie).
LES MUREAUX (474-38-90). AB : la Guerre des polices ; le Gagnant. — YZ : les Bronzés font du ski ; Laura, les ombres de l'été ; Monty Pithon...
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Voyage au bout de l'enfer. — Cinécal (976-39-17) : Tintin et le lac aux requins ; la Luna ; Hair.
MANTES, Domino (093-04-05) : les Bronzés font du ski ; le Grand embouteillage ; le Livre de la jungle. — Normandie (477-02-35) : le Pull-Over rouge.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Dracula (613) ; Laura, les ombres de l'été ; le Gagnant ; la Guerre des polices.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : le Tambour.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-64-11) : les Bronzés font du ski ; le Livre de la jungle.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : le Gagnant ; les Bronzés font du ski ; Duos sur canapé ; Moonraker.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Livre de la jungle ; les Bronzés font du ski ; le Gagnant ; les Charlots en délire ; la Dérobade (**) : Dracula (*) ; Let It Be. — C 2 L (950-55-55) : Tess. — Club (950-17-96) : Quatre garçons dans le vent ; Padre Padrone ; les Demoiselles de Wilko ; Romeo et Juliette.

ESSONNE (91)

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : le Livre de la jungle, la Guerre des polices, le Pull-Over rouge, Laura, les Ombres de l'été.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Livre de la jungle, Les bronzés font du ski, la Guerre des polices.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Grand Embouteillage, le Pull-Over rouge, Tess, le Livre de la Jungle, Laura, les Ombres de l'été.
ETAMPES, le *Cinétampes* (494-80-90) : le Prête-nom.
GRIGNY, Paris (905-79-60) : l'Incroyable Hulk, Cause toujours tu m'intéresses.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Moonraker, la Guerre des polices, la Bourgeoise et le loubard, le Toubib.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : la Guerre des polices, Moonraker.

HAUT-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Tess ; le Grand Embouteillage ; le Pull-Over rouge.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Courage fuyons.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Moonraker.
CHAVILLE *(926-51-96) : Girl Friends;* Courage fuyons.
CLAMART, C.C. (645-11-87) : Cartouche ; Prova d'Orchestra ; Bambi.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : Lina Braake fait sauter la banque.
COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : les Larmes de sang ; l'Arbre aux sabots ; cycle Fritz Lang.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : Cher papa ; Félicité.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : Le Tambour ; le Mors aux dents.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Alien, La Luna, Cours après moi sherif.
NEUILLY, Village (722-63-05) : la Ville des silences.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Laura les ombres de l'été ; le Grand Embouteillage. — Studio (749-19-47) : Moonraker ; l'Evadé d'Alcatraz ; les Nerfs d'acier.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Le Bon, la Brute et le Truand ; Clair de femme ; les Hauts de Hurlevent.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : la Dérobade (**) ; Voyage au bout de l'enfer ; les Douze Travaux d'Astérix.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : la Guerre des étoiles ; Passe ton bac d'abord.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Vive le cinéma français.
BOBIGNY, centre commercial (830-69-70) : Duos sur canapé ; Moonraker ; Hair.
BONDY, salle *André-Malraux* (847-18-27) : Molière. — Salle Giono (847-18-27) : la Cage aux folles.
GAGNY, T.M.G. André-Malraux (302-48-25) : Hugo et Joséphine ; la Cage aux folles.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : le Pull-Over rouge ; le Grand Embouteillage ; Laura, les ombres de l'été.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : le Gagnant ; Les bronzés font du ski ; le Livre de la jungle.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : la Guerre des polices.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Dracula ; le Gagnant ; la Dérobade (**) ; la Guerre des polices ; le Livre de la jungle ; Les bronzés font du ski.
ROSNY, Artel (528-80-00) : le Livre de la jungle ; la Guerre des polices ; Moonraker ; Duos sur canapé; le Toubib ; la Dérobade.
VINCENNES, Palace : l'Evadé d'Alcatraz ; la Dérobade (—18) ; Laura, les ombres de l'été.
ARCUEIL, Centre J. Vilar (657-11-24) : la Marseillaise.
CACHAN, Pléiade (865-13-58) : l'Evadé d'Alcatraz ; la Vie privée d'un sénateur (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Passe ton bac d'abord ; le Grand embouteillage ; Tess ; Laura les ombres de l'été ; les Visiteurs d'un autre monde.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Jungle ; la Guerre des polices ; Moonraker ; *Les Bronzés font du ski* ; Duos sur canapé ; l'Evadé d'Alcatraz. — La Lucarne (207-37-67) : Syndrome chinois (v.o.) ; les Belles manières ; Serioja.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : le Toubib.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : le Livre de la jungle.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : le Démon de midi ; le Livre de la jungle ; la Guerre des polices.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70), salle 1 : le Toubib ; salle 2 : les Visiteurs d'un autre monde : salle 3 : Des nerfs d'acier.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : le Gagnant, les Bronzés ; la Guerre des polices ; Duos sur canapé. — Port : Dracula.
ORLY, Paramount (726-21-69) : le Démon de midi ; la Guerre des polices.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : Dracula ; le Gagnant ; les Charlots en délire.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : les Bronzés font du ski : Laura, les ombres de l'été ; le Gagnant ; le Démon de midi ; le Grand Embouteillage. — Gamma (981-00-03) : le Livre de la jungle ; la Guerre des polices ; Duos sur canapé ; Dracula (*).
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Livre de la jungle ; les Bronzés font du ski ; la Guerre des polices ; Dracula (*).
ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Guerre des polices ; l'Evadé d'Alcatraz ; les Bronzés font du ski ; Tess ; le Grand embouteillage ; le Livre de la jungle. — Marly : Don Giovanni.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Alien ; les Trois caballeros ; le Tambour (v.o. et v.f.).
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : les Bronzés font du ski ; le Gagnant ; le Livre de la jungle ; le Pull-Over rouge ; Laura, les ombres de l'été.

ELDORADO - LE MARAIS
BUSTER KEATON
LE DERNIER ROUND
Copyright R. ROHAUER



concerts

MERCREDI 28 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU, 18 h. 15 : N. Bara-Tagrine, piano (Rameau, Schumann, Debussy, Ravel).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : A. Stella Schic, piano (Villa-Lobos) : 21 h. 20 : Ensemble Tetrapoly (Bach, Mozart, Martinu, Debussy).
AMERICAN CENTER, 21 h. : R. Dick, A. Haas, M. McGaughey (Bach, Couperin, Prokofiev, Poulenc, Thomas).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : N. Hamaguchi, piano (Debussy, Chopin, Hachimura, Noda, Ira, Beethoven).
EGLISE SAINT-JACQUES DU HAUT-PAS, 20 h. 45 : J.-P. Mathieu, orgue (Haendel, Bach, Mendelssohn, Vierne, Litaize).
EGLISE DES DOMINICAINS, 21 h. : Ensemble Perceval (chansons et danses du Moyen Age).
INSTITUT HONGROIS, 20 h. 30 : D. Benkö (Dowland, Milan, Neusidler...).

JEUDI 29 NOVEMBRE

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. B. Haitink (Mahler).
SALLE CORTOT, 21 h. : P. de Hooghe, piano (Beethoven).
SALLE ESCURIAL, 20 h. 30 : Simone Escure, piano (Bach).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : J.-B. Courtois, orgue (Franck, Alain, Fleury).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : S. Milbert, chant, M. Motta, guitare, R.-C. Barros dos Santos, piano (Villa-Lobos).

VENDREDI 30 NOVEMBRE

PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30. Voir le 29.
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : S. Jobard, D. Errera, accordéon (Prokofiev, Daquin, Kenins, Messiaen...).
EGLISE NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, 21 h. : Chorale dirigée par J. Jouineau (Caplet).
MUSEE D'ART MODERNE, 20 h. 30 : ARC. Dir. : P. Mefano (Amy, Mefano, Mache, Dusapin).
LUCERNAIRE, 18 h. 30. *Voir le 28.* 21 h. 20 : M. Viriojeux-Henriet, piano, G. Zanussi, violoncelle (Strauss, Prokofiev).

SAMEDI 1er DECEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h., voir le 29.
SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor Orlando (Bartok, Schubert, Ravel).
THEATRE EN ROND, 18 h. : Ensemble de chambre de la Grande Ecury (musique baroque française).
GRAND PALAIS, 16 h. : Poulet, D. N'Kaoua (Roussel, Charpentier).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : C. Delangle, O. Cathelin-Delangle (Villa-*Lobos, Milhaud*, Schmitt, Koechlin). 21 h. 20 : voir le 30.
MUSEE D'ART MODERNE, 17 h. : Ensemble 2E 2M (Manoury, Cavanna, François Masson).
MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES, 17 h. : Musiques et chants traditionnels de Noël.
EGLISE REFORMEE DE L'ORATOIRE DU LOUVRE, 18 h. 30 : Ensemble dirigé par P. Herreweghe (Bach).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : Ensemble Instrumental Gerson, Petits Chanteurs de Chaillot (Vivaldi, Corelli, Albinoni, Bach).
RADIO-FRANCE, 18 h. 30 : G. Bessus, piano (Schubert, Janacek, Schumann).

DIMANCHE 2 DECEMBRE

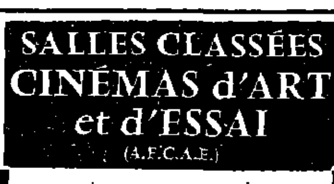
THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : J.-L. Barrault et M. Portal, J.-C. Pennetier : (Bach, Mozart, Schubert, Schumann, Brahms, Berg).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : F. Clidat, piano (Liszt).
SALLE GAVEAU, 10 h. et 18 h. : Orchestre des Concerts colonne, dir. P. Dervaux. Sol. : A. Weissenberg (Chopin, Stravinsky).
MUSEE RODIN, 16 h. : Quatuor Bernède.
THEATRE MODERNE, 10 h. 45 et 17 h. 30 : F. Doreau, A. Lœwenguth (Beethoven).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : R. Pasquier, E. Balmas, T. Adamopoulos, R. Pidoux, R. Derrien (Brahms).
CENTRE CULTUREL NEERLANDAIS, 17 h. 30 : J.-J. Kantorow, M. Geller, H. Jan Stegenga (Mozart, Berens).
NOTRE-DAME, 17 h. 45 : M. Pinté, orgue (Vierne, Demessieux).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : L. Davis, orgue (Bach, Böhm, Buxtehude).
EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : T. Ogden, orgue (progr. non comm.).
LUCERNAIRE, 18 h. 30, voir le 29.
RANELAGH, 18 h. : R. Dyens, guitare (Brésil et XXe siècle).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : S. Chaisemartin, J. Castagner.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : B. Verlet, clavecin (Bach).
EGLISE LUTHERIENNE DE LA TRINITE, 17 h. : P. Boquet, M. Horvat, luths (Weiss, Ballard, Holborne, Narvaez...).

LUNDI 3 DECEMBRE

RANELAGH, voir le 2.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. : J.-S. Bereau. Sol. : P. Benhaïem, piano (Prokofiev, Mendelssohn, Cohen, Haydn).
LE POINT VIRGULE, 21 h. : L. Boulay, clavecin (d'Anglebert, Couperin, Rossi, Bach, Sweelinck).
THEATRE ATHENEE, 21 h. : R. Streich, G. Parsons (Mozart, Strauss, Poulenc, Moussorgsky).
EGLISE DE LA TRINITE, 20 h. 30 : Chorale Montjoie. Orchestre des Concerts Colonne, dir. J. von Websky (Beethoven, Mendelssohn).
LUCERNAIRE, 18 h. 30, voir le 29 ; 21 h. 20, voir le 30.

MARDI 4 DECEMBRE

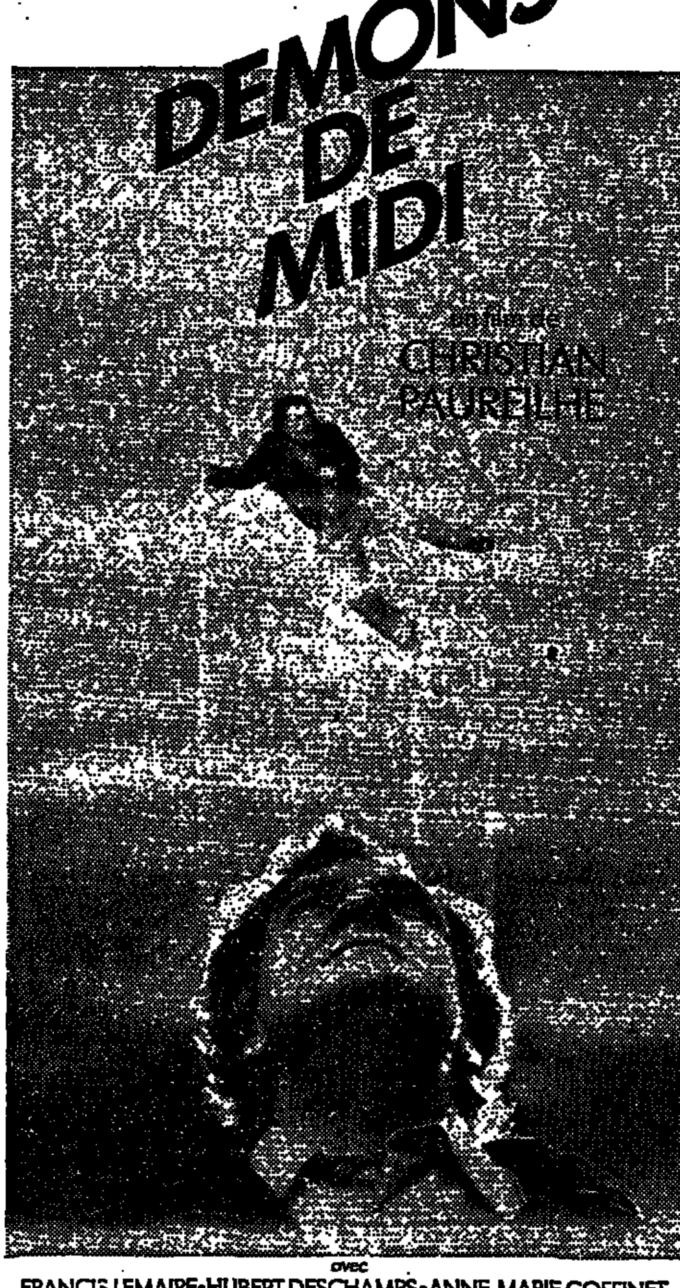
CITE INTERNATIONALE, 21 h. : M. Delfosse, P. Lambert (Bach, J.-C. Bach, Vivaldi, Telemann, Mozart).
EGLISE DE LA TRINITE : voir le 3.
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Ensemble 2E 2M, dir. P. Nahon (Mestral, Sinopoli, Castaldi, Stockhausen).
EGLISE SAINT-MERRY, 20 h. 30 : A. Dumay, F. Lodéon, J.-P. Collard (Brahms).
STUDIO THEATRE 14, 20 h. 30 : B. Berstel, clavecin (Bach, Rameau, Forqueray, Scarlatti, Cabanilles).
EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. P. Muller ; Chorale M.-A. Charpentier (Mozart : Requiem).
RANELAGH, 20 h. 45 : M.-C. Girod, piano (Berg, Chopin, Liszt, Dutilleux).
MAISON DE BALZAC, 20 h. 45 : J.-P. Jumez, guitare (Bach, Villa-Lobos, Tarrega).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 28; 21 h. 20 : H. Virlojeux-Henriet, M. Figuerola-Halyinck (Ravel, Borodine, Dvorak).
EGLISE NOTRE - DAME - DES - BLANCS - MANTEAUX, 21 h. : L. Robilliard, orgue (Bach, Baliff, Leguay).
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : E. Balmas, M. Debost, J. Di Donato (Reger, Offenbach, Brahms).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. M. Bourgue (Rossini, Donizetti, Bach, Hummel).
CHAPELLE DES CARMES, 19 h. 30 : Ensemble vocal d'Ile-de-France, Ensemble instrumental, direct. W. Christie (art vocal aux dix-septième et dix-huitième siècles).



LE MAC-MAHON
5, av. Mac-Mahon - 380.24.81
En exclusivité
COVER GIRL
de C. Vidor
avec Rita Hayworth
et Gene Kelly

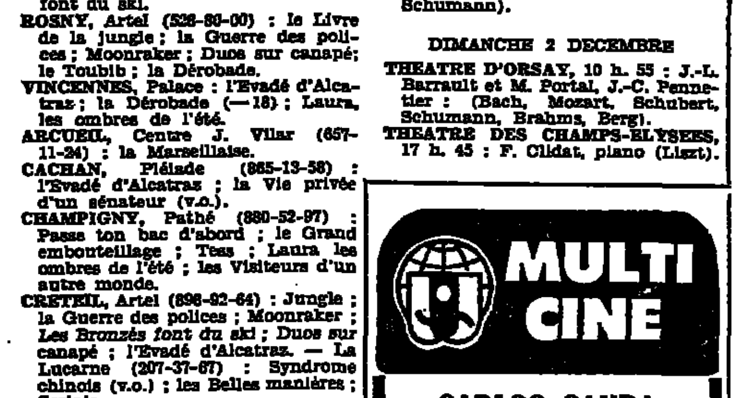
PARAMOUNT ÉLYSÉES - PARAMOUNT MARIVAUX - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT ORLÉANS CONVENTION SAINT-CHARLES - GAUMONT GAMBETTA - QUINTETTE LES PARNASSIENS - ARGENTEUIL - PARAMOUNT LA VARENNE PARAMOUNT ORLY - PARAMOUNT ÉLYSÉES 2 LA CELLE-SAINT-CLOUD - BUXY BOUSSY SAINT-ANTOINE

GAUMONT et CHRISTIAN PAUREILHE
présentent
PIERRE MONDY
MICHELINE PRESLE
SYLVIE COSTE



avec
FRANÇIS LEMAIRE • HUBERT DESCHAMPS • ANNE-MARIE COFFINET
POUSSINE MERCANTON
VERONICA MIRIEL • ROLAND BLANCHE
Un Film produit et réalisé par CHRISTIAN PAUREILHE
Directeur de la photographie GEORGES BARSKY
Producteur exécutif LOUIS DUSCHENE
Scénario SYLVIE COSTE et CHRISTIAN PAUREILHE
Musique MICHEL BERNHOLC (édition Hortensia)
Chanson du Film interprétée par JEAN FALISSARD
Une co-production C.P. Production (Paris) 2.000 Production (Bruxelles) et la participation de IMAGO Internacional (Barcelone)

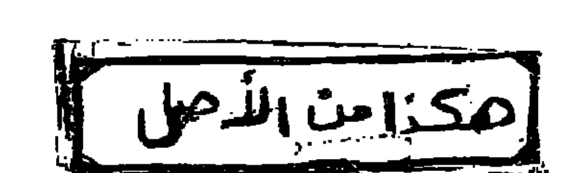




CARLOS SAURA
2 FILMS
MAMAN A 100 ANS
MONTE-CARLO (v.o.)
SAINT-GERMAIN-VILLAGE (v.o.)
7-PARNASSIENS (v.o.)
SAINT-LAZARE-PASQUIER (v.f.)
ANNE ET LES LOUPS
7-PARNASSIENS (v.o.)
TESS
Version originale Dolby
HAUTEFEUILLE
Version Originale
ELYSEES-LINCOLN
SAINT-GERMAIN-HUCHETTE
7-PARNASSIENS
Version Française
7 PARNASSIENS
SAINT-LAZARE-PASQUIER
DON GIOVANNI
HAUTEFEUILLE
Version Originale Dolby
APOCALYPSE NOW
HAUTEFEUILLE
(v.o. - 35 mm Dolby)
SANS ANESTHESIE
ELYSEES-LINCOLN (v.o.)
7-PARNASSIENS (v.o.)

UGC BIARRITZ vo - UGC ODEON vo - UGC OPERA vo





Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), les 30, 3 et 5, à 19 h. 30 : Sylvia ; le 1er, à 19 h. 30 ; Le 4, à 20 h. : les Contes d'Hoffmann.
SALLE FAVART (742-59-69). Relâche.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 28, 3, 4 et 5, à 20 h. 30 ; le 2, à 14 h. 30 : l'Œuf ; les 28, 1er et 5, à 14 h. 30 : le Pain de ménage ; Bérénice ; le 29, à 20 h 30 : le Misanthrope ; les 30, 1er et 2, à 20 h 30 : le Barbier de Séville.
CHAILLOT (727-81-15). Grand Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Gilgamesh ; Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Pic du bossu.
ODEON (325-70-32) les 28, 29, 30 et 1er, à 20 h. 30 ; le 2, à 15 h : Dave au bord de mer.
PETIT ODEON (325-70-32), (L.), à 18 h. 30 : C'était comment déjà ?
T.E.P. (797-96-06), les 28, 30, 1er, 4 et 5, à 20 h 30 ; les 1er et 5, à 14 h. 30 ; le 2, à 15 h. : On ne badine pas avec l'amour ; le 29, à 20 h. : Films.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 28, 30, 1er, 4 et 5, à 20 h. 30 ; le 2, à 15 h. : Karl Valentin.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mar.). Débats. — le 28, à 18 h. : Architecture et construction (Paul Andreu) ; à 20 h. 30 : Littérature (Guy Weelen) ; le 29, à 18 h. 30 : Travail et communauté ; à 19 h. : Sacré-profane (A. Derczansky) ; le 3, à 19 h. : Littérature (J.-C. Renard) — Théâtre : les 28, 29 et 30, à 20 h. 30 : la Dame au petit chien. — Musique : le 3, à 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. : P. Eötvös, avec P. Artaud, flûte. — Cinéma : le 28, à 18 h : Fonds ethnographique B.P.I. (Mali) ; le 5, à 18 h. : Hommage à l'O.N.F.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 28 et 5, à 15 h. ; les 29 et 30, à 14 h. ; les 1er et 2, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim., 17 h 30 : la Fourmi dans le corps ; le 4, à 14 h. et 15 h. 15 : Concert scolaire ; le 4, à 20 h. 30 : Atelier-musique de Ville-d'Avray, Sol. A. Lagoya (Telemann, Bach, Vivaldi, Mozart...).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 28, 29, 30 et 1er, à 18 h. 30 : Anna Prucnal ; les 4 et 5, à 18 h. 30 : Katia et Marielle Labèque ; les 28, 1er, à 20 h. 30 ; le 2, à 14 h 30 : les Trois sœurs ; les 29, 30, 4 et 5, à 20 h. 30 : Gin game.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (273-66-65) (dim., lun.), 20 h. 30 : Magnum (Japanese Modern Dance Theater).

Les autres salles

AIRE-LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Croix de sang ; 22 h., mat. dim. 18 h. 30 : Salle d'attente.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), à partir du 3, 20 h. 45 : les Pavés de l'ours ; Ardèle ou la Marguerite.
ATHENEE (742-67-27) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Fraîcheur de l'aube.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h., mat. sam., 15 h. : la Famille Deschiens.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), les ven., sam., 20 h. 30 ; dim. 16 h. : Pépé (dernière le 2). — Théâtre du Soleil (374-24-08), ven., sam., lundi, mar., 20 h. ; sam. 14 h. 30 ; dim. 15 h. 30 : Méphisto. — Théâtre de l'Epée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Fuente Ovejuna. — Sous chapiteau (365-91-40) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. 15 h., dim. 16 h. : l'Objet aimé (à partir du 1er décembre).
CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), La Resserre, les mar. 20 h. 30 : la Tournesol ; (D., L., Mar.), 20 h. 30 : le Président Schreber (à partir du 30). — Grand théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : le Mariage.
CITE UNIVERSITAIRE, Auditorium Deutsch de la Meurthe (589-53-93), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne (dern. le 1er).
C.I.S.P. (379-30-07), à partir du 3, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. sam. dim. 16 h. : S.O.S. tendresse.
EDOUARD VII (742-57-49) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : le Piège.
ESPACE FOUR SOLAIRE (224-49-62) (D., L.), 21 h. : la Beauté est amère, Rimbaud est toujours vivant (dernière le 2).
ESSAION (278-46-42) (D.), 21 h. : Audience ; Vernissage.
FONTAINE (874-74-40), les 28, 29, 30, 18 h. 30 : Avec Colette ; le 4, 18 h. 30 : la Révolution est glacée ; (D.), 21 h. : les Trois Jeanne.
FORUM DES HALLES (297-53-47) D., L.), 20 h. 30 : Tit Bonhomme l'est pas très mort (dernière le 1er) ; (D., L.), 18 h. 30 : la Lycéenne et Gombrowicz. — Chapiteau bleu (579-17-21), à partir du 2, dim., 16 h., soirée 21 h. : Ego.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 18 h. : No Man's Land.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Malade par amour.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., dim., 15 h. et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), — I. : 19 h. : Marie de l'Incarnation (dern. le 1er) ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit. — II. : 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 (à partir du 3, 22 h. 15) : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 ; la Poube (dernière le 1er).
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.
MAISON DES AMANDIERS (797-19-59), 21 h. : les Mystères de Marseille (dern. le 1er).
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Frères ennemis.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Coup de chapeau.
MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Les larmes amères de Petra von Kant.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., dim. soir), 21 h., mat. dim 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.
OBLIQUE (355-02-94) (Mar.), 18 h. 30, lundi 20 h. 30 : Un garçon de chez Very ; Embrassons-nous Folleville.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. sam. 18 h., dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.
ORSAY (548-38-53). I. - les 28, 1er, 20 h. 30, le 2, 15 h. : Wings ; les 29, 30, 4, 20 h. 30 : Zadig ; II. - les 28, 1er, 20 h. 30 ; le 2, 15 h. : Le langage du corps ; les 29, 30, 4, 20 h. 30 : Apparences.
PALAIS DES CONGRES (758-22-52) (J., dim. soir), 20 h. 45, mat. sam. 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : Danton et Robespierre.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Le tout pour le tout ; le 3, 20 h. 30 : Rencontres du Palais-Royal (Les gaîtés parisiennes).
POCHE (548-92-97) (D., Mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30, sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : Neige.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Le volcan de la rue Arbat.
RANELAGH (288-64-44), les 28, 30, 1er, 20 h. ; le 2, 15 h. : Square Courteline.
STUDIO-THEATRE 14 (700-19-31) 20 h. 30 mat. mer., 14 h. 30 : Les Contes du chat perché (dernière le 1er).
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), J., V., S., à 20 h. 45, dim. 15 h. : la Métamorphose.
THEATRE DES DEUX-PORTES (361-24-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Miguel Manara.
THEATRE 18 (229-09-27) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. 30 : les Chaises.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 21 h. : Les babouches font du rock mou.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 22 h. 30 : la Sainte Trinité.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Comment c'est, là-haut ? Est-ce que ça vaut le voyage ? — Amphithéâtre, J., V., S., à 20 h. 30, dim. 15 h. : Don Juan.
THEATRE 13 (250-13-54) (D., L., Mar.), 21 h. : la Belle Sarrasine.
THEATRE DE L'UNION DE PARIS (770-90-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : Ubu (dernière le 2).
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Comédie pour un meurtre.
VALHUBERT (707-30-02) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Tempête.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.
LE 28, RUE DUNOIS (584-72-00) (Mer., V.), 20 h. 30 ; Sam. 23 h. : les Ikons et les Miliques ; J., S., 20 h. 30 : Cendres.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : les Yeux plus gros que le ventre ; 23 h. 30 + V., S., 19 h. 45 : les Vilains bonshommes.
BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 23 h. 30 : Pitt et Rick van Kergueluff.
CAF'CONC' (372-71-15) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Solitude et nostalgie du Nord.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). — I. 18 h. 30 : Musique plurielle ; 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle. — II. (D., L.), 22 h. 30 : Popeck.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
CAFESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h. 30 : A. Lugand ; 21 h. 30 : J. Charby.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit prince ; 22 h. + mer., sam., 17 h. : le Silence de la mer ; 23 h. 15 : les Hommes... j'aime ça.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.), 20 h. 30 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 30 : R. Magrane ; 22 h. 30 : les Pédalos.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06), les 28, 30, 20 h 30 et 22 h. 15 : le Plaisir de rompre ; les Pavés de l'ours ; le 29, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Pirandello ; le 4, 20 h. 30, 22 h. 15 : Oleg-Pontet.
L'ECUME (542-71-16), les 28, 29, 30, 20 h. 30 : Un cheveu sur l'œil ; les 28, 29, 22 h. : Sophie Marie ; le 30, 22 h. : Claude Leroux ; le 30, 24 h. : Katz, jazz.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 22 h. : Marianne Sergent.
LA GRANGE DU SOLEIL (727-43-41) (D., L.), 21 h. : Pinatel.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h. : Arlette Mirapeu.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)
EXPOSITIONS
MUSEE D'ART MODERNE (L.), 10 h. à 17 h. 45 ; merc. 10 h. à 20 h. 30 : Tendances de l'art en France 1968-1978/79.
CHAPELLE DE LA SORBONNE (L.), 12 h. 30 à 18 h. : Ecritures musicales (dern. le 1er).
THEATRE
CHAILLOT (dim. soir lundi), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Gilgamesh.
CENTRE POMPIDOU, les 28, 29 et 30, à 20 h. 30 : la Dame au petit chien.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (dim. soir, lundi), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Andalucia Amarga.
PORTE SAINT-MARTIN, le 28 à 20 h. 30 : le Misanthrope ; les 29, 1er à 20 h. 30 ; Don Juan ; le 30, à 20 h. 30 : le Tartuffe.
GENNEVILLIERS, Théâtre Municipal (mer., dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Et pourtant ce silence ne pouvait être vide.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (D., L.), 21 h. : Catherine de Heilbronn.
DANSE
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, les 28, 29, 30, 1er et 2, à 20 h. 30, le 1er à 14 h. 30 : The Feld Ballet ; les 3 et 4, à 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Stuttgart.
PERFORMANCES, MUSIQUE, ART, DANSE
CHAPELLE DE LA SORBONNE, les 29, 30, 1er, à 20 h. 30 : Sheryl Sutton.

MIRANDIERE (229-11-13) (D., L., Mar.), 19 h. 30 : A la rencontre de Marcel Proust ; (L.), 20 h. 45 : le Nouveau locataire ; 22 h. 15 : Flick et Drac.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I, 21 h. : Douby ; 23 h. 15 : R. Obaldia. — II, 19 h. 30 : Un Québécois à Paris ; 20 h. 30 : Abadi-Don ; 21 h. 30 : R. Martino ; 22 h. 30 : Racontez-moi votre enfance.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (L.), 21 h. 30 : J.-L. Guitare ; 22 h. 30 : Clotilde ; 23 h. : Lesser Family.
LE POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 21 h. 30 : J. Danno.
LE SELENITE (354-53-14) (D.), I. 20 h. 30 : Grandeur et Misère du IIIe Reich ; 22 h. Strasbourg Purée. — II, 21 h : Chansons dans la rue.
SOUPAP (278-27-54), 20 h. : E. Koleznikoff, P. Richard ; (D., L., Mar.), 21 h. 30 : Claude Vence (dernières le 1er).
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
LA TANIERE (337-74-39), Mer., J., V., S., à 22 h. 30 : Elbaz.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : les Jumelles.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D., L.), 22 h. 15 : Jean Berlac.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : On vous écrira.
VIEILLE-GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : A. Babel, C. Galame, B. Chotil.
LA VINGTIEME MARCHE (636-72-45) (D., L.), 21 h. 30 : P. Frenkiel.

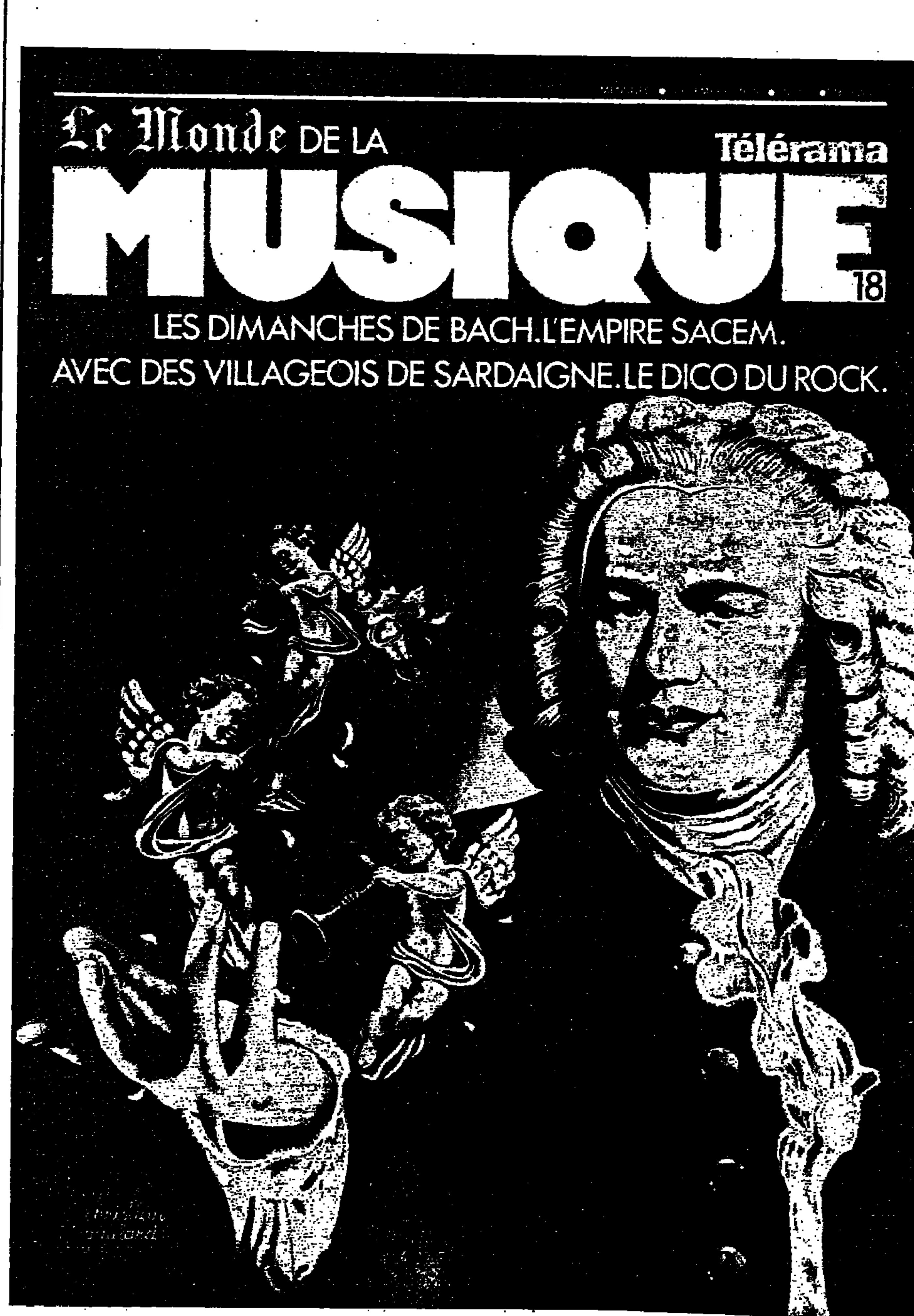
Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), les 28, 29, 30, à 21 h. : Dog's Dinner.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 30, à 20 h. 45 : Anne Sylvestre.
ATHIS-MONS, M.J.C. (938-79-78), le 1er, à 20 h. 30 : New Hysteric Jazz Band.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 28, 30, 1er, 4, à 20 h. 30 ; le 2, à 17 h. : Pia Colombo
AULNAY-SOUS-BOIS, Conservatoire (929-83-24), le 1er, à 21 h. : A. Grugnola, R. Gratien (Milan, Dowland, De Visée, Giuliani, Villa-Lobos, Brouwer, Boccherini, Schumann).
BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), le 29, à 21 h. : Nourkil, théâtre de la danse.
BOBIGNY, salle Pablo-Neruda, le 30, à 20 h. 30 : Ballets modernes de Paris.
BOIS-COLOMBES, Centre théâtral, les 30, 1er à 21 h. ; le 2, à 15 h. : Feu la mère de Madame ; l'Orchestre.
BOULOGNE, T. B.-B. (603-60-44), les 28, 29, 30 à 20 h. 30 : Paul Taylor Dance Company.
CHAMPIGNY, C.M.A. G.-Philipe (880-11-01), le 1er, à 21 h. : Bernard Haller ; le 30, à 21 h. 30 : Pena, musique sud-américaine.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), les 29, 30, à 21 h. : Comment ça va, Zanni ? Et toi, Pierrot ? Tout doux, tout doux...
CLICHY, A.R.C., Festival musique différente, le 30, à 20 h. : Emilie Letendre ; Armnicord, J. Minor, B. Girard, O. Bailleux, R. Pittner ; le 1er, à 15 h. : Atoll Cristal ; Un drame instantané ; le 1er, à 20 h. : Trio Deslogères, Ryonoda, J. Berrocal ; le 2, à 16 h. : Axolotl, E. Brunet, K. Robbon, M. Dufour, A.-M. Fijal, J. Leandre.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 2, à 15 h. : Pinocchio.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-90-50), le 1er, à 20 h. 30 ; le 2, à 15 h. 30 : Lucrèce Borgia ; les 27, 28, 29, à 21 h. : le Million.
EVRY, Agora (077-73-50), le 1er, à 21 h. ; le 2, à 16 h. : le Veuf et l'Orpheline.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 30, à 21 h. : Peau de vache ; le 4, à 21 h. : R. Devos.
IVRY, Studio (672-37-43), 20 h. 30 : la Rencontre de G. Pompidou avec Mao Zedong (dern. le 2) ; le 2, 20 h. 30 : Un cœur simple.
JOINVILLE, Centre socio-culturel (883-22-26), le 30, à 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Corelli, Bach, Chailley).
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 30, à 21 h. : Gilles Servat ; le 1er, à 21 h. : Ensemble de flûtes P. Stinga.
MARLY-LE-ROI, M.J.C. (958-74-87), le 4, à 21 h. : Orchestre de Marly (Purcell, Vivaldi, Bach...).
MONTREUIL-SOUS-BOIS, Auditorium du Conservatoire, le 2, à 16 h. 30 : Y. Queyroux, Caroline Quester, flûte et piano (Fauré, Roussel, Jolivet) ; le 30, à 18 h. 30 : Erik Berchot, piano (Chopin).
LES MUREAUX, Théâtre du centre hospitalier, le 1er, à 21 h. : Quatuor Bartholdy (Webern, Beethoven, Mendelssohn).
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-22-25), à partir du 1er, à 20 h. 30 (D. soir), mat. dim., 15 h. 30 : En r'venant d'l'expo.
POISSY, Théâtre Molière, le 30, à 20 h. 30 : Djurdjura ; le 2, à 17 h. : Anna Prucnal.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), I. les 28, 29, 30, 1er, à 20 h. 30 ; le 2, à 17 h. : Stuart Sherman ; le 4, à 20 h. 45 : Winston Tong ; II. les 29, 30, 1er, à 20 h. 30 ; le 2, à 17 h. : Wolf Biermann.
SAINT-MAUR-DES-FOSSES, Hôtel de Ville (886-30-15), les 29, 30, à 20 h. 30 : le Préau des fous.
SAINT-MAUR, salle J.-Vilar (883-14-67) (D. soir, mar., mer.), 21 h., mat. dim. 16 h. : le Festin de Balthazar.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), le 4, à 21 h. : Anna Prucnal.
SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), le 1er, à 21 h. : Tania Maria.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), les 30, 1er, à 21 h. ; le 2, à 16 h. : Troilus et Cressida.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 29, à 21 h. : Lucrèce Borgia ; le 1er, à 21 h., le 2, à 15 h. : le Banquet des méduses ; le Défunt et la baby-sitter.
VILLEPREUX, Théâtre, le 30, à 21 h. : Sol.
LE VESINET, CAEL (976-32-75), le 30, à 21 h. : la Périchole.
VILLE-D'AVRAY, Château, le 2, à 17 h. : Ensemble vocal J. Bridier (Brahms, Mendelssohn, Schoenberg).
VILLENEUVE-LE-ROI, Salle des fêtes (597-33-88), le 4, à 21 h. : Barbara.
VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), Mer., J., V., S., 21 h., dim., 17 h. : les Fausses confidences (dern. le 2).
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : En camarades ; (D. soir, mar.), 21 h., mat. dim., 18 h. : Contes et exercices.
YERRES, Centre d'animation, les 30, 1er, à 21 h. : Bernard Rouleau, guitare, chansons.

NOUVEAUX SPECTACLES

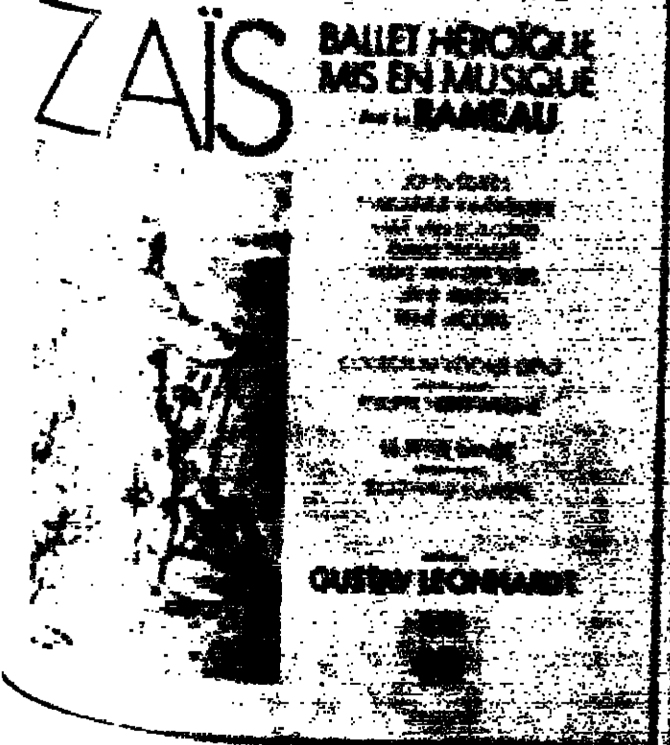
A LA NUIT LA NUIT, de Billetdoux, au Lucernaire.
LA SAINTE TRINITE, de Régis Santon, au Marie-Stuart.
AREU = MC 2, aux Blancs-Manteaux.
LES BABOUCHES FONT DU ROCK MOU, au Théâtre d'Edgar (28).
VICTOR S'EN MELE, par le Théâtre du Troc, rue Dunois, à 18 h. (29).
COMMENT ÇA VA ZANNI, par Pierre Trapet, salle Paul-Eluard, Choisy-le-Roi (29).
EGO, par la compagnie Yan Philip, au Chapiteau bleu du Forum des Halles (30).
DJEHA, par les compagnons de la Marionnette, à la Maison pour tous de Saint-Quentin-en-Yvelines (1er).
L'OBJET AIME, d'après Jarry au chapiteau de la Cartoucherie (1er).
S.T., de Garcia Lorca, par Antoine Bourseiller, au Petit-Montparnasse (1er).
PRESIDENT SCHREBER, par Jean Gillibert, à la Cité internationale (3).
WINSTON TONG, au Théâtre Gérard-Philipe, de Saint-Denis (4).
LES PIEDS NICKELES SONT EPATANTS, au Point-Virgule (5).

QUATRIÈME SEMAINE AU MARAIS
"La réalisation de tels films est chose rare, leur sortie dans une salle commerciale toujours un événement." V. Tolédano - Libération
S'IL VOUS PLAIT... LA MER?
Un film de MARTINE LANCELOT



CULTURE

Pourquoi savons-nous parler ?



CULTURE

Pourquoi savons-nous parler ?

(Suite de la première page.)

Elle paraît strictement programmée. Il n'est pas exclu que son point de départ se situe dans les dernières semaines de la vie fœtale, et son terme varie relativement peu, quels que soient la langue considérée, l'individu en cause, ou son environnement social immédiat : la « compétence » grammaticale de l'enfant de cinq ans est pratiquement totale, commune à tous les enfants de cet âge, et égale à celle de tout adulte.

Cette compétence permet de « générer » à l'infini des énoncés inédits et de refuser pour soi-même ou pour les autres tout énoncé agrammatical. Elle est plus ou moins limitée en « performance » (c'est-à-dire en réalisations effectives) par de nombreux facteurs externes et généralement sociaux.

La compétence est absolument intériorisée, et le mécanisme de son acquisition est « gommé » à mesure que celle-ci est réalisée. Nous savons que nous savons former des phrases compréhensibles, et en comprendre ; mais nous ne savons pas comment nous avons appris à le savoir.

Ici s'ouvre le débat. En schématisant, on dira que le programme d'acquisition en cause est, pour Chomsky, un « inné ». Il existerait en tout humain une grammaire universelle sous-tendant les grammaires de toutes les langues ; seules les règles de transformation spécifiques à chaque langue relèveraient de l'acquis social, opposé au « donné » génétique.

Le « constructivisme » de Piaget

Les hypothèses, plutôt que les thèses, de Jean Piaget se situent au-delà de la « théorie du seau vide » des empiristes traditionnels, pour lesquels l'esprit de l'enfant se remplit peu à peu du résultat de ses contacts avec l'environnement ; et en deçà du rationalisme kantien, pour lequel ne peuvent être acquises par l'enfant que les connaissances présentes a priori dans ses structures mentales.

Les difficultés de cette position intermédiaire n'échappent pas à Piaget. Mais, d'une part, il est certain que l'action d'un stimulus, pour réussir, suppose la présence dans l'esprit d'un schème, lequel est la vraie source de la réponse ; ce qui revient à dire que si le seau était vraiment vide, il le resterait. Et, d'autre part, toute théorie de la préformation des connaissances dans l'esprit de l'enfant se heurte à l'impossibilité de montrer par quels moyens psychologiques celui-ci prend connaissance de l'univers « platonicien » de schèmes purs qu'il porte en lui, et comment ces schèmes se trouvent progressivement actualisés par les stimulus de l'environnement. « Il n'y a donc d'acceptable qu'un constructivisme, mais dont la lourde tâche est d'expliquer à la fois le mécanisme de formation des nouveautés, et le caractère de nécessité logique qu'elles acquièrent en cours de route », écrit Piaget.

Il est tentant d'ériger face à face ces deux constructions apparemment peu compatibles, et de montrer en quoi chacune reprend à son compte les spéculations les plus anciennes sur les « modi significandi », entre autres dans le cas de Noam Chomsky et, sous les réserves habituelles quant à une « filiation » largement imaginaire, celles de Boèce de Dacie (vers 1270) ; et même, allant plus loin ou plus en arrière, évoquer la problématique centrale de toute grammaire généralisante, déjà connue des Grecs : y a-t-il des universaux de langage parallèles aux universaux du monde physique, mais distincts d'eux ? Si oui, comment les atteindre à travers la presque infinie diversité des idiomes et des « modi interpretandi » ?

Les participants ont répondu assez généralement à cela, d'une part qu'aucune vérification expérimentale de l'une ou l'autre hypothèse ne pouvait être actuellement envisagée ; d'autre part, que ni l'une ni l'autre ne pouvait faire abstraction de sa concurrente : « J'ai déjà dit que toutes les conduites comportent un aspect d'inné et un aspect d'acquisition (rappelle J. Piaget), mais qu'on ne sait pas où mettre la frontière.

Qui plus est, on ne sait pas avec une dose raisonnable d'approximation comment fonctionne la corrélation, évidemment certaine, entre l'apprentissage du réel et celui de la « nomination du réel ». Nous voyons bien que la progression vers la complexité syntaxique et celle de l'intelligence discursive se poursuivent, sans doute jusqu'à la puberté, dans un parallélisme étroit ; mais il nous est bien difficile de dire aujourd'hui lequel des deux, du « dispositif d'acquisition du langage » chomskien, ou des règles de coordination générale de l'action, de Piaget, sous-tend et entraîne l'autre.

A ces incertitudes s'ajoutent des considérations épistémologiques non négligeables. Si activement qu'elle se développe dans la phase historique présente, la linguistique reste une « science molle », qu'il est très tentant de vouloir formaliser. Mais il n'est pas du tout évident qu'un objet aussi complexe qu'une langue, et à plus forte raison la « pan-langue » que suppose la grammaire générale, puisse relever d'un modèle théorique unique.

La question centrale du débat était sans doute de décider si les grammaires sont des propriétés intrinsèques au langage, au cerveau du locuteur, ou aux deux à la fois. Il est vraisemblable qu'une réponse définitive à cette question, réponse qui ne pourrait être elle-même exprimée qu'à travers de très incertaines performances syntaxiques, nous restera longtemps et heureusement inaccessible.

JACQUES CELLARD.

LE PRIX DES AMBASSADEURS A M. J.-B. DUROSELLE

Le vingt-neuvième prix des Ambassadeurs a été décerné, au cours d'une cérémonie à l'ambassade des Pays-Bas à Paris, ce mercredi 28 novembre, à M. Jean-Baptiste Duroselle, membre de l'Institut, pour son ouvrage sur la politique étrangère française de 1932 à 1939, intitulé « la Décadence » et publié par l'Imprimerie nationale.

A propos de ce gros ouvrage de 568 pages, qui fournit une riche information sur les responsabilités personnelles et collectives de la guerre et de la défaite, André Fontaine écrivait dans « le Monde » du 23 août 1979 : « L'auteur a su, d'un Himalaya de documentation, tirer l'essentiel et l'ordonner à la perfection. »

Le prix des Ambassadeurs est décerné chaque année par un jury de diplomates, anciens ou en poste à Paris, à un livre qui « doit apporter une contribution à la culture et à la pensée française dans le domaine de l'histoire ou de l'histoire politique ».

ZAÏS
BALLET HÉROÏQUE MIS EN MUSIQUE PAR M. RAMEAU
JOHN ELWES
MARJANNE KWEKSILBER
MAX VAN EGMOND
DAVID THOMAS
MIEKE VAN DER SLUIS
JANE MARSH
RENÉ JACOBS
COLLEGIUM VOCALE GENT
PHILIPPE HERREWEGHE
LA PETITE BANDE
SIGISWALD KUIJKEN
GUSTAV LEONHARDT

Distribution exclusive STIL 76 boulevard de Vincennes 94120 Fontenay-sous-Bois

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Variétés-ci, variétés-là

Après trois ans de silence, trois ans pendant lesquels elle a, dit-elle, cessé de vivre, Barbara revient. Elle chante encore les longues routes et l'errance toujours recommencée, le temps perdu et l'enfance enfuie, l'amour triste et l'espoir auquel on se raccroche envers et contre tous. Ce grand voyage de Barbara à la recherche d'elle-même et des autres, ces départs, ces rencontres, ce retour, François Reichenbach en a trouvé le reflet dans la tournée de la chanteuse à travers plusieurs villes de France.

De Barbara, il nous montre surtout le visage surgi de l'obscurité, qui, tel un masque de théâtre, exprime la violence contenue, il nous fait entendre la voix qui se déchire et meurt comme un murmure.

On peut contester l'esthétisme un peu gratuit de François Reichenbach (trop jolies images de nature qui servent d'« illustration »), mais il faut se réjouir que les émissions de variétés soient enfin l'objet d'une plus grande attention de la part des responsables des programmes.

Il y a une semain, sur Antenne 2, les caméras de Jean-Christophe Averty faisaient du show d'Henri Salvador chantant Boris Vian une merveille d'humour et d'invention. Le film de FR 3, diffusé mardi soir sur TF 1, relève d'une technique différente, plus proche du reportage que de la mise en scène. D'autres formules encore sont possibles, qui permettront peut-être de sortir les « variétés » de leur médiocrité traditionnelle.

THOMAS-FERENCZI.

ENTENDU...

MUSIQUE EXTRA-HUMAINE

Lundi, les oiseaux ne demandaient qu'à s'inviter chez vous. C'était le 26 novembre, entre 17 h. 30 et 18 h. 30. Les avez-vous reçus ? Non ? Dommage. *Mardi — toujours par* France-Culture interposée — arrivaient les grenouilles et les baleines. Ce mercredi, c'est le tour des loups et des singes. Et, jeudi 29 novembre, en guise de conclusion à cette série d'émissions baptisées « musique extra-humaine », Francis Rousseau proposera des « musiques humaines inspirées des musiques animales ». Il n'a pas fallu attendre Ravel et son « oiseau triste », ni Olivier Messiaen introduisant, reproduisant, dans le *Catalogue d'oiseaux* notamment les trilles de l'alouette Lulu (alouette « Lulu » ou « calendrelle »), le chant du coucou, les trémolos du rossignol ; il n'a pas fallu attendre les pionniers de l'électro-acoustique, tels François-Bernard Mache ou Pierre Schaeffer, qui n'ont rien inventé en enregistrant, pour les déformer, les cris d'animaux comme le porc, ou la baleine : déjà Haendel, Beethoven, Rameau et Mozart *(la Messe des moineaux)* s'étaient inspirés des musiques « extra-humaines ». Pour ne citer que quelques noms...

Ces quatre heures consacrées aux chants des animaux rendent plus intéressants encore les rapprochements : c'est à une véritable analyse musicologique que procède Francis Rousseau. Il le fait avec modestie et, néanmoins, il sait beaucoup de choses. Il laisse la plus grande place aux enregistrements et c'est un bonheur que de prêter l'oreille aux documents qu'il a sélectionnés. Tous excellents. Les concerts des batraciens répondent au long chant des baleines à bosses, hurlant en troupeau comme si elles pleuraient.

MATHILDE LA BARDONNIE.

MERCREDI 28 NOVEMBRE

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 20 Tirage du Loto.
19 h 35 Journal.

Avec un magnétoscope Akaï
Ce soir, deux bonnes émissions ?.. Regardez une chaîne « en direct ». Et enregistrez le programme de l'autre chaîne sur votre magnétoscope Akaï.

20 h Football, Coupe de l'U.E.F.A. A.S. Saint-Etienne - Aris Salonique.

CHATEAUBRIAND
Correspondance générale tomes I et II
GEORGES PAINTER
Chateaubriand, une biographie
AUX ÉDITIONS GALLIMARD

21 h 45 Livres en tête.
Emission de Jean d'Ormesson et Jacques Paugam ; spécial Chateaubriand, textes lus par Bernadette Lafont.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
14 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 79.
Anny Cordy en vedette.



22 h *Alain Decaux raconte : la guerre des camisards.*
Peu après la révocation de l'édit de Nantes eut lieu, en 1702, l'assassinat d'Abraham Mazel, un des plus farouches huguenots ; commença alors la grande croisade partie du Languedoc.
23 h 4 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
Euréka.
18 h 55 Tribune libre.
La croissance économique : le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : le kangourou cow-boy.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma (un film, un auteur) : « l'Exécuteur ».
Film américain de S. Wannamaker (1969), avec G. Peppard, J. Geeson, J. Collins.
Un espion anglais tente en vain de convaincre ses supérieurs qu'un de ses collègues (que son ancienne maîtresse a épousé) est un agent double au service de l'U.R.S.S. Il va agir seul.
Histoire d'espionnage d'une banalité déconcertante, rendue inutilement compliquée par les effets esthétiques de la réalisation.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, La science en marche : maîtriser le logiciel.
20 h., La musique et les hommes : hommage à Alfred Deller.
22 h. 30, Nuits magnétiques : corps mannequins.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, « Les lundis musicaux de l'Athénée » : Récital de piano à quatre mains, avec Ph. Corre et E. Exerjean — « Sonate » (Poulenc) ; « Drominiana » (Damase) ; « Ma mère l'oye » (Ravel) ; « Relâche » (Satie) ; « Cinq bagatelles » (Auric) ; « En vacances » (Séverac) ; « le Bœuf sur le toit » (Milhaud).
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre, « Benvenuto Cellini » ; 23 h., La troisième école de Vienne ; 1 h., Douces musiques.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 NOVEMBRE
— *M. Michel Rocard*, membre du bureau exécutif du P.S., est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

JEUDI 29 NOVEMBRE

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Cure de désintoxication alcoolique.
14 h Les vingt-quatre jeudis.
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
14 h. 5, Expression-création ; 14 h. 30, Sécurité routière ; 14 h. 35, Myette ; 14 h. 55, Les enfants et nous : l'adoption ; 15 h. 5, Information - orientation : demain, des paysans ; 15 h. 35, Les choix du photographe ; 15 h. 50, Dire son expérience ; 16 h., Documentaire : le désert, demain ; 17 h., Activités mathématiques : calcul mental, calcul rétro ; 17 h. 30, Spécial information des professeurs d'histoire et de géographie : le romantisme.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Une grande petite annonce.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
A propos de la Semaine du dialogue Français-immigrés.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Mon ami Gaylord.
De P. Goutas, avec R. Trembleau, C. Barbier, P. Boutron, S. Fennec, O. Corson, F. Delbrice.
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique et social de François de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Au programme : L'homme du mois (J. Léauté) ; Dossier : le détroit d'Ormuz ; Tempête sur l'« off-shore » ; Ce qui change dans l'économie (les femmes) ; C'est aussi de l'économie (le bricolage) ; Boussac et les Vosges ; Les caricaturistes.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : Ces dames aux chapeaux verts.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui madame.
La France des bas salaires.
15 h Feuilleton : le Fugitif.
16 h L'invité du jeudi : Jacques Villeret.
17 h 20 Fenêtre sur... Gérard Philipe.
Beaucoup d'interviews, beaucoup de rencontres, donc beaucoup d'informations. Mais cette série, proposée par Alberte Roberte, plonge en plein dans le mythe du personnage. C'est la sacralisation à coups d'objectifs et de musique classique funèbre.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
Les lauréats de la Vocation et Marcel Bleustein-Blanchet.
M. Bleustein-Blanchet, fondateur de l'agence Publicis en 1927, devenu un peu le symbole du « self made man » à la française. Cet ardent défenseur de la publicité définit celle-ci comme l'une des formes les plus directes d'information, c'est-à-dire de communication ».
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

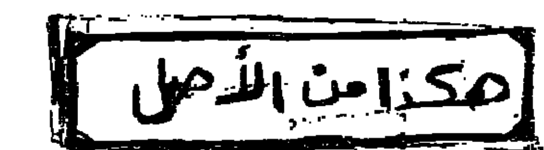
18 h 30 Pour les jeunes.
Le bébé de maman ; Entrons dans l'espace de... la gravure.
18 h 55 Tribune libre.
La croissance économique. Avec Jacques Attali.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : A la pêche.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma (un film, un auteur) : « les Pirates du métro ».
Film américain de J. Sargent (1974), avec W. Matthau, R. Shaw, M. Balsam, H. Elizondo, E. Hindman, J. Broderick.
En plein centre de New-York, quatre hommes détachent le wagon de tête d'une rame de métro et retiennent les passagers en otages contre rançon sous menace de mort. La police essaie de délivrer les otages. Un film à suspense qui semble avoir été conçu par un ordinateur. Seul intérêt : la présence de Walter Matthau.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : les portes de la vie ; 8 h. 32, Dans l'atelier des signes.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, Matinée de la littérature :
10 h. 45, Questions en zig-zag : « Moi, Joséphine impératrice », de P. Guth.
11 h. 2, Réflexions acousmatiques.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues en France : la collégiale de Levroux, dans l'Indre.
14 h., Un livre, des voix : « Récit d'un naufragé », de G. Garcia-Marquez.
14 h. 42, Départementale : à Tulle.
16 h. 40, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : les réfugiés d'Indochine en France.
17 h. 32, Musique extra-humaine : musiques humaines inspirées des musiques animales.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt, d'après George Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Thomas l'imposteur », de J.-P. Aron, d'après J. Cocteau. Avec P. Constant, M. Cassan, Y. Clech, etc. Réal. C. Roland-Manuel.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : G.-F. Haëndel.
12 h., Musique de table : « Musique de charme » — « Ouverture de Guillaume Tell » (Rossini) ; dir. C. Giulini ; « Concerto pour trompette, deux hautbois, cordes et continuo » (Telemann), dir. K. Ristenpart ; « la Cathédrale engloutie » (Debussy), avec J. Demus ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique : la musique de scène ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Musique en plume — « les Noces de Figaro », ouverture (Mozart), dir. O. Klemperer ; « Notre-Dame », intermezzo (F. Schmitt), dir. H. von Karajan ; « Madrigaux » (Monteverdi), avec l'Ensemble vocal de Lausanne ; « Romance andalouse » (Sarasate), avec I. Perlman et S. Sanders ; « Gavotte » (Linke), dir. R. Bonynge ; « Duschenka » (Suchanek), dir. M. Schoënherr ; 14 h. 30, Musique de chambre : « Premier Quatuor » (Bondon) ; Suite « le Globe-trotter » (Milhaud) ; « Hommage à Watteau » (Milhaud) ; 15 h. 30, « Quatrième Symphonie » (Widor), avec M. Alain ; « Rondo opus 16 » (Chopin), avec N. Magaloff ; « Quatrième Symphonie » (Honegger), dir. M. Plasson ; « Cinquième Symphonie » (Mahler), dir. James Levine.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz ; 18 h. 30, Concert en direct de la Maison de Radio-France (studio 106) : musique ancienne polonaise et des œuvres de Haendel, Corelli et Gorecai par le groupe Cappella Cracoviensis.
20 h., Des notes sur la guitare, avec J. et B. Polasek, G. Von Bahr, D. Blundo, G. Malcolm et J. Bream.
20 h. 30, « Prestige de la musique » : Concert donné à la salle Pleyel — « Israël en Egypte », oratorio (Haendel), par le Chœur et l'Orchestre Monteverdi, dir. John Eliott Gardiner.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre. 23 h., « Vienne » ; 1 h., Douces musiques.



مكبر من الأصل

JUSTICE

POUR « INSOUMISSION EN TEMPS DE PAIX »

M. Jean Fabre a été condamné à six mois de prison dont cinq avec sursis

Un homme jugé après douze heures de débats entre minuit et 1 heure du matin est-il un homme bien jugé? Un commissaire de police et ses hommes qui barrent l'accès de la rue où siège un tribunal sont-ils plus qualifiés pour assurer une réelle publicité des débats? Une même autorité militaire qui nomme les magistrats et inspire l'action publique est-elle à même, juge et partie, d'assurer une bonne justice? Ces questions posées par les défenseurs de M. Jean Fabre, de nationalité française, président du parti radical italien, jugé le mardi 27 novembre pour « insoumission en temps de paix », n'ont pas empêché le tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.) de Paris de se reconnaître compétent et de le condamner à six mois de prison, dont cinq avec sursis. La peine maximum encourue était un an de prison.

Ce procès fut pour M. Fabre l'occasion, comme il l'avait souhaité depuis longtemps, d'exposer avec vigueur ses idées sur la non-violence, le désarmement et la paix et son refus de tout service, qu'il soit militaire ou civil. Arrêté le 18 octobre dernier, M. Fabre devrait être libéré ce mercredi 28 novembre et conduit, conformément à la loi, à l'autorité militaire pour accomplir son service national. Après un nouveau refus d'endosser l'uniforme, le président du parti radical italien sera-t-il à nouveau jugé, et, cette fois-ci, légalement, pour refus d'obéissance? Ou l'armée décidera-t-elle de le réformer, compte tenu des ennuis de santé qu'il a eus en prison depuis un mois?

Si le Christ descendait sur Terre en 1979, peut-être aurait-il la barbe et les traits de M. Fabre. Ses yeux qui sourient à ses quatre-vingts amis dans la petite salle du T.P.F.A., son regard fiévreux, sa pureté, et, pour reprendre l'expression de Mᵉ Gisèle Halimi, un de ses quatre défenseurs, « *son homogénéité* » : Tout, extérieurement, témoigne de sa foi.

« *On en peut pas*, a-t-il dit, *faire des lois et les violer. L'arme nucléaire et la préparation d'une guerre sont nécessairement en contradiction avec les principes du droit international tels qu'ils ont pu être posés à Nuremberg. Dans de telles conditions, on ne peut demander à personne de participer à une armée centrée sur de telles méthodes.* » Il a comparé les méthodes de l'armée française en Afrique et en Indochine à celles de la Gestapo.

Il a affirmé le devoir de désobéissance et « *le primat de la conscience sur tout ordre* ». « *On consacre*, a-t-il dit, *105 milliards de francs en France au budget militaire alors que depuis le 1ᵉʳ janvier dans le monde, cinquante millions de personnes, dont dix-sept millions d'enfants de moins de cinq ans, meurent de faim.* »

Le président du tribunal, M. Martinetti, conseiller à la cour d'appel de Paris, qui désirait que « *M. Fabre s'exprime en toute liberté* », ne l'a interrompu qu'à trois reprises : lors de la mise en cause de la politique africaine de M. Giscard d'Estaing; alors qu'il évoquait, chanson à l'appui, l'image dégradante des femmes dans les casernes; enfin, quand il camparait l'armée à une école d'abrutissement : « *Moi, j'ai fait mon service militaire,* lui a dit le président, *et je ne suis pas abruti:* »

Une vingtaine de personnes sont venues témoigner, parmi lesquelles des jeunes partisans de l'insoumission, en tee-shirts, plusieurs députés italiens au Parlement européen, comme M. Marco Pannella ou Mme Maria Antonietta Macchiocchi, ou encore l'amiral Antoine Sanguinetti ou Maxime Le Forestier. Beaucoup de lettres furent envoyées au président par tous les amis américains, anglais, suédois ou brésiliens de M. Fabre, véritable « *citoyen du monde* », et, d'après ses amis, « *travailleur infatigable* ». Ses avocats ont lu des lettres de soutien, notamment du général Paris de la Bollardière, d'un évêque brésilien, Dom Antonio Fragese, ainsi que de M. François Mitterrand, qui parlait d'ailleurs davantage des insuffisances du statut de l'objection de conscience et de la faim dans le monde que de l'insoumission à proprement parler.

Face aux témoins qui évoquèrent aussi bien les 500 milliards de dollars consacrés à l'armement dans le monde, la nécessité pour la population de « *se réapproprier sa défense* » ou des opinions de Napoléon « ... *sur le sentiment religieux* » que doit inspirer le drapeau français, la réponse du président du tribunal resta identique : « *Tout cela ne concerne pas directement notre juridiction.* »

Soudain, à 22 h. 30, le charme de ce qui apparaissait comme une réunion d'amis de la non-violence fut rompu. Le commissaire du gouvernement, M. Costecalde, tout en se félicitant que de tels débats, malgré leur excès, aient pu avoir lieu démocratiquement, prononça un réquisitoire très bref mais assez sévère. M. Fabre, rappela-t-il tout d'abord, au regard de la loi, est un insoumis, quelles que soient ses autres activités. En second lieu, ayant eu la volonté délibérée de ne pas accomplir son service militaire, il fait partie, d'après lui, des « *insoumis du second type* », qui ont commis une « *faute particulièrement grave* ». Il n'a donc absolument pas situé l'acte de Jean Fabre dans la perspective des combats antérieurs de l'accusé.

Les avocats de la défense, Mᵉˢ Henri Leclerc, Jean-Jacques de Felice, Gisèle Halimi et Mauro Mellinni, plaidèrent l'humanisme, qu'il s'appelle « *la force de la conscience* », « *l'histoire, notamment en 1940, faite par les insoumis* », « *le refus de prendre quelques jeunes hommes de vingt ans comme otages de toutes vos incertitudes* ». « *Est-ce une utopie,* a demandé enfin Mᵉ Halimi, *de croire que vous l'acquitterez ou est-ce une toute petite part simplement de résistance à la démence?* » Non sans provocation, elle a mis les juges du T.P.F.A. au défi de montrer, par leur clémence, leur indépendance et leur impartialité.

NICOLAS BEAU.

M. Thyraud est élu président de la commission nationale de l'informatique et des libertés

M. Jacques Thyraud, sénateur (R.I.) du Loir-et-Cher, a été élu, mardi 27 novembre, par onze voix contre six à M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat, président de la commission nationale de l'informatique et des libertés (nos dernières éditions). M. Thyraud succède à M. Pierre Bellet, premier président de la Cour de cassation, qui avait demandé, au mois d'août, à être déchargé de ses fonctions. M. Alain Simon, conseiller à la Cour de cassation, ancien directeur du cabinet de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, remplace M. Thyraud comme vice-président délégué. Son élection a été acquise par neuf voix contre huit à M. Henri Maleprade, conseiller-maître à la Cour des comptes. Le vice-président de la commission est M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort, élu à ce poste en décembre 1978.

Le combat d'un libéral

Si des parlementaires occupent aujourd'hui deux des trois sièges du bureau de la commission, on le doit au combat courageux de M. Thyraud lors de la discussion en 1977 du projet de loi sur l'informatique et les libertés, mais aussi à son concurrent malheureux, M. Tricot qui, dès juin 1975, préconisait la présence de députés et de sénateurs au sein de cette commission. Plus qu'une défaite de M. Tricot, dont le rapport sur l'informatique et les libertés est à l'origine de cette loi, le vote de mardi est un revers pour le Conseil d'Etat et pour le garde des sceaux qui s'était opposé à cette présence, préférant ne voir siéger à la commission que des hautes magistrats, des membres des grands corps de l'Etat et des personnes qualifiées nommées par le gouvernement.

Le choix d'un nouveau président n'était pas facile. La commission a élu un homme de contact, attentif aux préoccupations du public et peut-être plus enclin à bousculer les habitudes — celle de l'administration en particulier — que ne l'aurait été un grand commis de l'Etat. La nouvelle commission et le nouveau président doivent veiller à ce que la multiplication des fichiers informatiques ne mette pas en péril les libertés individuelles; à ce que nous ne devenions pas la proie du grand ordinateur. Une tâche urgente et de longue haleine.

Nul autre qu'un avocat ne pouvait mieux remplir ce rôle. Fils d'avoué, avoué lui-même jusqu'à la réforme de 1971, M. Thyraud, en raison de ses mandats de maire de Romorantin et au Sénat où il siège depuis 1974, n'a guère l'occasion de fréquenter le barreau de Blois. Car, en quatre ans de mandat, ce quinquagénaire alerte et affable (il est né le 18 juin 1925), membre de la commission des lois et rapporteur du budget de la justice, a mis les bouchées doubles.

Des pénalités pour les tricheurs

Outre la loi sur l'informatique et les libertés qu'il a contribué à amender dans un sens libéral, il a été rapporteur de deux autres projets, le premier sur la levée d usecret administratif, le second sur la motivation des actes administratifs. Deux textes qui, si les Français s'en emparent, doivent permettre de dissiper le brouillard derrière lequel se dissimule, par habitude ou mauvaise volonté, l'administration (*le Monde* du 26 avril).

Le combat de Mᵉ Thyraud continue aujourd'hui sur le terrain. Il s'agit de donner vie à la commission — elle n'a qu'un an d'existence — et de faire en sorte que la loi du 6 janvier 1976 sur l'informatique et les libertés soit appliquée. Le jour de l'élection du nouveau président, la commission entendait le directeur général des impôts, afin d'obtenir des éclaircissements sur un projet d'informatisation du fichier central des comptes bancaires. Ce projet, qui a pour but de lutter contre la fraude fiscale, n'est pas critiquable en soi. Mais il renforce la connaissance, donc le pouvoir de l'administration sur les citoyens, comme la centralisation, elle aussi prochaine, des fichiers de casier judiciaire. On imagine les conséquences qu'auraient sur les libertés individuelles les interconnexions, c'est-à-dire le rapprochement des quelque cent vingt mille fichiers existant aujourd'hu ien France.

Le rôle de la commission est de procéder, comme elle le fait actuellement, au recensement des fichiers publics et privés déjà constitués afin de permettre aux citoyens de les consulter et, le cas échéant, d'obtenir leur rectification. Il est aussi d'empêcher les interconnexions.

M. Thyraud sait que les spécialistes doutent de la possibilité de déceler ces interconnexions. Mais ce libéral veut qu'on sache qu'il peut faire preuve de fermeté. « *Si certains comptent tourner la loi, ils se préparent à de graves déboires.* » La commission n'hésitera pas, comme cette loi le permet, à saisir la justice et il y aura de « grosses pénalités » pour les « tricheurs ». De ce combat de David contre Goliath, M. Thyraud espère sortir vainqueur. L'enjeu est de taille.

BERTRAND LE GENDRE.

● ERRATUM. — Dans la dernière édition du 20 novembre, il fallait lire dans l'article de Bertrand Le Gendre sur « La violence dans les villes » : « Jusque vers 1960 les H.L.M. accueillaient une population d'origine ouvrière qui n'avait pas de gros revenus, mais « un certain sens de l'organisation domestique ».

Sans loisirs, la vie serait insipide.



Nous participons à lui donner du sel.

Le VSD a gagné la Transat 1979. Les fibres synthétiques Bayer étaient présentes à bord. Marins de plaisance et marins-pêcheurs nous ont choisi comme partenaires pour les qualités à toute épreuve des filets, mouillages, aussières réalisés à base de nos matières. Merci à tous ceux qui, comme Henri Lancelin, cordier à Ernée et fournisseur du VSD, nous font confiance. L'activité mondiale de Bayer s'étend à de nombreux autres domaines tels que colorants, plastiques techniques, fibres textiles, produits pharmaceutiques et phytosanitaires...
Ensemble, participons.

Bayer BAYER

Bayer France. 49-51, quai National, 92306 Puteaux Cedex.

JUSTICE

L'AFFAIRE SAINT-AUBIN

L'épilogue d'un « accident de la route »

Histoire de feu (x)

RHUME?

1 gélule pour 12 heures



JUSTICE

L'AFFAIRE SAINT-AUBIN

L'épilogue d'un « accident de la route »

L'action juridique engagée par M. et Mme Saint-Aubin, à Dijon, après l'accident de la route qui coûta la vie à leur fils Jean-Claude et à sa fiancée, le 5 juillet 1964, près de Fréjus (Var), continue depuis quinze ans, en dépit de vingt et un non-lieu rendus jusqu'à présent. Les époux Saint-Aubin, depuis ce temps, contestent les circonstances officielles avancées pour justifier cet « accident » et demandent notamment que la justice prenne en compte les éléments établissant la présence d'un camion militaire sur les lieux de l'accident au moment *où celui-ci eut lieu* (« le Monde » du 13 juin 1973 et du 28 avril 1978).

Au mois de juillet 1977, ils avaient inscrit sur le platane contre lequel s'était écrasée la voiture de leur fils : « *Ici, deux tués, crime camouflé et étouffé par les gendarmes et les magistrats, lâches et serviles.* » Poursuivis, inculpés, ils ont fait l'objet, de la part de la justice, d'une demande d'expertise mentale (*le Monde* daté 18-19 février). Or, à la demande du parquet, une ordonnance de non-lieu est rendue à Draguignan par le juge d'instruction avant tout examen. Explication : « *L'attitude des inculpés, qui refusent de se soumettre à une expertise ordonnée par décision de justice, constitue la confirmation du déséquilibre dont ils se trouvent atteints et qui s'est déjà manifesté par les inscriptions et déclarations qui ont motivé l'ouverture de l'information.* » M. et Mme Saint-Aubin ont décidé d'interjeter appel et de former un pourvoi en cassation. — *(Corresp.)*

POINT DE VUE

Histoire de fou (s)

par Me CHARLES LIBMAN (*)

LE 5 juillet 1964, près de Fréjus, Jean-Claude Saint-Aubin, vingt-trois ans, est mort d'un accident de voiture, « *sans responsable* », disent les autorités.

Les parents cherchent le *responsable* : « *Un camion militaire* », d'après leurs informations...

Quinze années de procédure pour conclure à l'accident sans *responsable*.

En 1977, les Saint-Aubin écrivent, sur un arbre, à l'endroit de l'accident, que les procédés des gendarmes, du parquet, des juridictions d'instruction et de jugement doivent être mis en cause. C'est alors que la justice de Draguignan poursuit les époux Saint-Aubin pour « *discrédit d'actes et de décisions de justice* ».

Le juge d'instruction désigne des experts pour apprécier la *responsabilité* mentale des Saint-Aubin ; ces derniers refusent cet examen et demandent à s'expliquer publique*ment ; les experts se récusent.*

Le parquet sollicite du juge la signature d'une ordonnance de non-lieu pour « démence ».

Le juge, « indépendant », *responsable* de ses décisions, signe le non-lieu demandé, « *en faveur* » des époux Saint-Aubin, déclarés *irresponsables, sans avoir jamais été en* contact ni avec le parquet, ni avec le juge, ni avec les médecins psychiatres.

Ce dossier est fermé.

A quand les portes de l'asile pour les Saint-Aubin ?

A quand le goulag pour la France?

(*) Avocat au barreau de Paris et défenseur de M. et Mme Saint-Aubin.

PLUSIEURS ORGANISATIONS MANIFESTENT LEUR SOLIDARITÉ A Me JOË NORDMANN

Après l'attentat commis le vendredi 23 novembre contre l'appartement de M. José Nordmann, avocat, et revendiqué par un groupe intitulé « Vengeance Peiper » (*le Monde* daté 25-26 novembre), plusieurs organisations ont manifesté leur solidarité à la victime. L'Association française des juristes démocrates (A.F.J.D.) estime que « *cette nouvelle agression n'a été rendue possible que par l'inaction du pouvoir, plus soucieux de restreindre les libertés démocratiques que de sanctionner et de prévenir de telles violences* ».

La C.G.T. estime, pour sa part, qu' « *il faut mettre hors d'état de nuire les groupes néo-nazis qui agissent impunément en France* » et les conseillers de Paris, membres du groupe communiste, réclament les mesures appropriées « *pour empêcher le renouvellement de tels actes et poursuivre leurs auteurs.* »

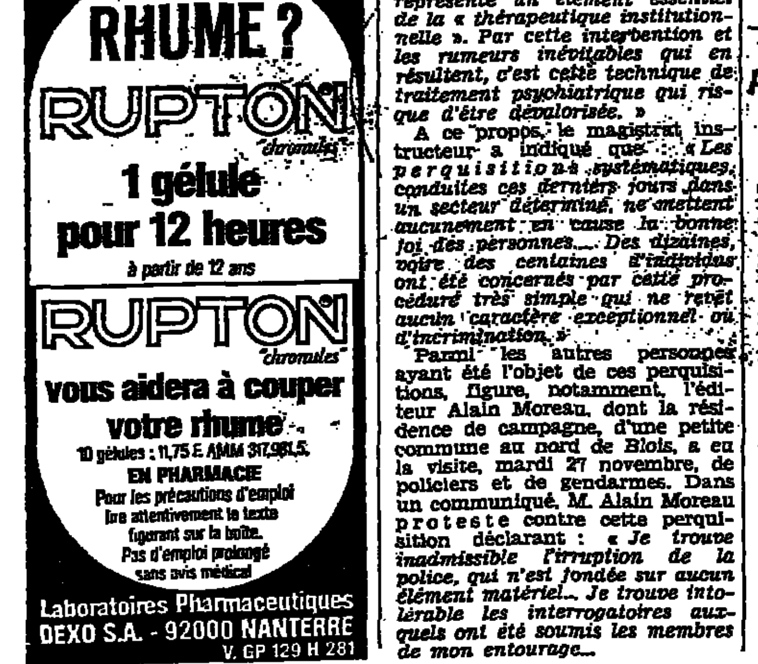
Le Syndicat des avocats de France, l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance et la section académique du SNES, ainsi que le MRAP protestent également contre cet attentat. Toutes ces organisations appellent leurs adhérents et tous les démocrates à participer à la manifestation qui aura lieu au mémorial de la déportation, mercredi 28 novembre, à 17 h. 30 (métro Pont Marie).

Dans la région parisienne

TROIS ATTENTATS CONTRE DES VÉHICULES DIPLOMATIQUES SOVIÉTIQUES

Trois attentats ont eu lieu, au cours de la nuit du 26 au 27 novembre, contre des véhicules diplomatiques soviétiques. Deux véhicules ont été détruits, peu après minuit, par l'explosion de cocktails Molotov, rue Decamps à Paris (16e). Une demi-heure plus tard, un mini-car de l'ambassade était incendié de la même manière, rue du Commandant-Charcot à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Un appel téléphonique à l'agence France-Presse a revendiqué ce dernier attentat au nom d'un mouvement nationaliste ukrainien.

● *Incendie à Roissy.* — Un incendie s'est déclaré le mardi 27 novembre en fin de matinée à l'aérogare de Roissy, dégageant une épaisse fumée qui a envahi une partie du bâtiment. Le sinistre, qui a pris naissance dans une gaine au cinquième niveau de l'aérogare, a pu être rapidement maîtrisé.



APRÈS LA PERQUISITION A LA CLINIQUE LA BORDE

Après la perquisition qui a eu lieu à la clinique La Borde (Loir-et-Cher), le 22 novembre, dans le cadre de l'instruction sur l'enlèvement de M. Henri Lelièvre, et l'écho qu'en a donné la presse (*le Monde* du 24 novembre), le docteur Jean Oury, animateur avec M. Félix Guattari, de cet établissement psychiatrique, nous écrit notamment :

« *Outre le désagrément d'avoir été l'objet d'une suspicion absurde, il me semble qu'il y a un plus grand danger : celui de ternir un établissement psychiatrique dont la vocation de toujours a été d'essayer de créer un milieu social suffisamment ouvert, structuré de telle façon qu'il puisse accueillir et traiter des maladies psychiatriques très variées et souvent extrêmement graves, travail qui se réalise depuis plus de vingt-cinq ans et représente un élément essentiel de la « thérapeutique institutionnelle ». Par cette intervention et les rumeurs inévitables qui en résultent, c'est cette technique de traitement psychiatrique qui risque d'être dévalorisée.* »

A ce propos, le magistrat instructeur a indiqué que : « *Les perquisitions systématiques, conduites ces derniers jours dans un secteur déterminé, ne mettent aucunement en cause la bonne foi des personnes... Des dizaines, voire des centaines d'individus ont été concernés par cette procédure très simple qui ne revêt aucun caractère exceptionnel ou d'incrimination.* »

Parmi les autres personnes ayant été l'objet de ces perquisitions, figure, notamment, l'éditeur Alain Moreau, dont la résidence de campagne, d'une petite commune au nord de Blois, a eu la visite, mardi 27 novembre, de policiers et de gendarmes. Dans un communiqué, M. Alain Moreau proteste contre cette perquisition déclarant : « *Je trouve inadmissible l'irruption de la police, qui n'est fondée sur aucun élément matériel... Je trouve intolérable les interrogatoires auxquels ont été soumis les membres de mon entourage...*

INFORMATIONS « SERVICES »

URBANISME

Constructions ou rénovations dans les sites protégés

Quelle aide peut apporter l'administration ?

L'administration impose, très légitimement des contraintes particulières pour les constructions ou les restaurations d'immeubles situés dans des sites sensibles ou protégés. Ne devrait-elle pas prévoir, en contrepartie, des compensations financières aux particuliers ou aux collectivités auxquels elle *impose ainsi des frais supplémentaires* ? Telle était, en substance, la question que posait M. Arnaud Leperq, député R.P.R. de la Vienne.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie, dans sa réponse qu'il vient de lui adresser (*Journal officiel* du 18 novembre), apporte les précisions suivantes :

« La règle générale, en matière d'urbanisme, est que les prescriptions architecturales imposées dans le cadre des lois et règlements qui régissent le droit de construire, du fait, en particulier, des plans d'occupation des sols, ne donnent lieu à aucune compensation financière. L'entretien, la reconstruction ou la construction de bâtiments dans des zones sensibles ou des sites protégés n'est, en général, pas de nature à occasionner aux propriétaires des dépenses supplémentaires importantes.

» Certes, l'emploi de matériaux traditionnels imposé parfois, comme la tuile de pays, est souvent plus onéreux que l'utilisation de matériaux de grande série, inacceptables dans certains tissus anciens. Mais de telles prescriptions, qui renchérissent le coût de l'entretien ou de la reconstruction, sont de plus en plus courantes hors des sites juridiquement protégés.

» Elles sont fréquemment demandées par les maires lors de la mise au point du règlement de leurs P.O.S. et bien acceptées par l'opinion quand elles concourent à préserver l'aspect traditionnel d'un bourg ou d'un village.

» Les délégués régionaux à l'architecture et à l'environnement peuvent toutefois, dans certains cas, accorder, aux particuliers comme aux collectivités, des subventions exceptionnelles pour travaux dans les sites.

» Le montant global de ces crédits, qui s'élève à 26 millions de francs en 1979, montre qu'ils sont surtout destinés à aider des opérations exemplaires ou à compléter l'effort de certaines municipalités particulièrement actives dans ce domaine.

» Par ailleurs, le ministère de l'environnement et du cadre de vie poursuit une action systématique en vue d'améliorer l'insertion dans leur environnement des ouvrages électriques ou de télé-distribution. Deux dotations spéciales sont chaque année ouvertes à cet effet auprès des P.T.T. et d'E.D.F., chacune d'un montant supérieur à 2 millions de francs. Elles permettent la conduite d'un programme de dissimulation des lignes dans les sites les plus sensibles.

» Parallèlement, des contacts permanents sont entretenus avec E.D.F. et l'administration des télécommunications pour améliorer les conditions dans lesquelles sont implantées leurs lignes. Un accord a été conclu en 1978 sur l'arrêt de la production de poteaux métalliques pour les P.T.T. et sur la mise en souterrain de lignes de plus en plus nombreuses. »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 novembre 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le code des marchés publics ;

● Modifiant le décret du 30 mai 1968 portant statut particulier des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques ;

● Relatif à l'indemnisation en matière de maladies professionnelles des travailleurs salariés agricoles expatriés et complétant le décret n° 77-1367 du 12 décembre 1977 ;

● Modifiant le décret du 28 septembre 1976 portant création de commissions de l'informatique et d'un comité interministériel chargé de donner son avis sur certains projets informatiques ;

● Modifiant les articles 6 et 8 du décret du 24 septembre 1974 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public de diffusion créé par la loi du 7 août 1974 ;

● Modifiant le décret du 19 mars 1979 portant création d'un comité interministériel du patrimoine.

UN ARRETE

● *Relatif* aux délais de mandatement des soldes des marchés publics locaux.

UNE CIRCULAIRE

● Modifiant certaines dispositions de la circulaire du 20 juillet 1954 relative à l'immatriculation des véhicules automobiles.

COLLECTE MÉCANISÉE DES ORDURES. — La collecte mécanisée des ordures ménagères déjà mise en place dans les 1er, 2e, 3e, 4e, 7e et 15e arrondissements, va être étendue à d'autres quartiers de Paris : dans les *14e, 18e et 19e* avant la fin de l'année, puis dans les 5e, 6e, 12e et 20e. A cette fin, quatre-vingt-treize véhicules de collecte vont être équipés en lève-conteneurs, qui permettent de vider automatiquement les ordures dans la benne.

BREF

ANIMAUX

POUR LE REFUGE DE VAIRES. — *Des bénévoles de l'Association* vairoise pour la protection des animaux organisent, le vendredi 30 novembre, à 21 heures, au gymnase des Pyramides, à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), un concert (avec la présence des chanteurs Daniel Balavoine et *Cerrone) pour aider à la construction* d'un refuge pour animaux à Vaires-sur-Marne.

★ Réservation des billets (25 F) au Caniche élégant, avenue de la Résistance, à Chelles ou au café-tabac « A la Pétanque », à Champs-sur-Marne.

BIENFAISANCE

SEMAINE DE SOLIDARITÉ « PARIS-ANTILLES ». — Après les cyclones qui, l'été dernier, ont dévasté la Martinique et la Guadeloupe, la Ville de Paris, pour aider les Antillais, dont plus de trois cent *mille travaillent et vivent dans la* région parisienne, fait appel à la générosité des Parisiens pendant la semaine du 26 novembre 1979 au 3 décembre 1980.

Les dons, exclusivement sous forme de chèques libellés au profit du receveur général des finances de Paris, « Solidarité Paris-Antilles », devront être déposés au guichet de la recette générale des finances, 4, rue Lobau, de 9 heures à 16 h. 30, ainsi qu'au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, ouvert tous les jours de 9 heures à 18 h. 30, et dans les bureaux d'accueil des vingt mairies annexes de Paris. Les virements pourront être effectués au compte postal Paris - 9008-02 - « Solidarité Paris-Antilles ».

Les sommes recueillies iront en priorité à l'équipement scolaire des enfants et à la reconstitution du matériel des marins pêcheurs.

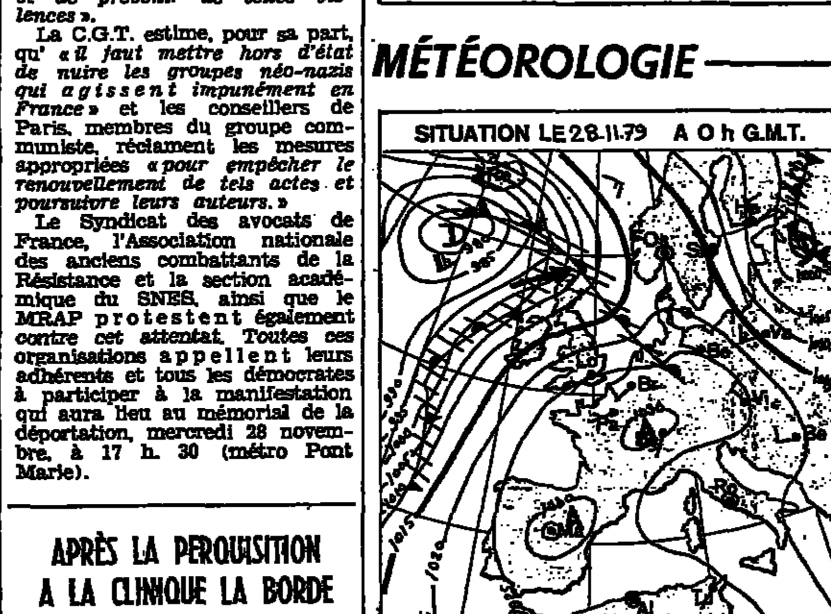
VENTES

LA VAISSELLE DU « FRANCE ». — Une importante vente aux enchères de la vaisselle et de l'argenterie du paquebot « Norway » (l'ancien paquebot « France » de la Compa*gnie générale transatlantique) sera* organisée les 1er, 2, 3, 4, 8 et 9 décembre. Seront proposées des pièces d'orfèvrerie provenant principalement des maisons Christofle, Alfenide et Ercuis, des porcelaines et céramiques (notamment un important ensemble de Haviland) *et un ensemble de verrerie confec*tionné par la cristallerie de Saint-Louis. Les 1er et 2 décembre, à 10 heures et 14 h. 30, les ventes auront lieu au Havre, à l'hôtel des ventes, 77, rue Louis-Brindeau ; à Paris, à l'Hôtel Drouot, rive gauche, les 3 et 4 décembre, à 14 h. 15 ; à Versailles, les 8 et 9 décembre, à 10 heures et 14 h. 30, 3, impasse des Chevau-Légers.

VIGNETTE AUTO : JUSQU'A SAMEDI 1er DÉCEMBRE

La période de vente des vignettes auto dans les bureaux de tabac expire samedi 1er décembre, à minuit. Passée cette date, les vignettes ne pourront plus être achetées que dans les recettes des impôts. Leur prix sera majoré d'une indemnité de retard de 3 % le premier mois, puis 1 % pour chaque mois suivant. L'automobiliste qui ne s'est pas procuré la vignette, et subit un contrôle de police, est passible d'une amende égale au double du prix de la vignette qu'il aurait dû acquitter. Il doit, en plus, acheter cette vignette.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 novembre à 0 heure et le jeudi 29 novembre à 24 heures :

La France restera sous l'influence d'une zone anticyclonique qui n'évoluera que lentement.

Jeudi 29 novembre, il fera beau en montagne ainsi que sur le Midi méditerranéen. Ailleurs, des brouillards matinaux, nombreux et souvent très denses, seront généralement suivis d'un temps ensoleillé, mais ces brouillards pourront être localement tenaces dans les vallées, où ils se formeront de nouveau en début de nuit, après une désagrégation temporaire l'après-midi. Les vents seront faibles ou modérés et de direction variable.

Les températures baisseront un peu, et des gelées auront lieu au lever du jour dans la plupart des régions. Les brouillards seront ainsi temporairement givrants, et des plaques de verglas sont à craindre sur les routes.

Le mercredi 28 novembre 1979, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029,4 millibars, soit 772,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 novembre; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 15 et 0 ; Bordeaux, 10 et 2 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 13 et 5 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 10 et —4 ; Dijon, 11 et 8 ; Grenoble, 12 et —2 ; Lille, 12 et 9 ; Lyon, 8 et 6 ; Marseille, 17 et 2 ; Nancy, 10 et 8 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice, 16 et 7 ; Paris-Le Bourget, 14 et 4 ; Pau, 19 et —2 ; Perpignan, 24 et 11 ; Rennes, 14 et 5 ; Strasbourg, 10 et 8 ; Tours, 13 et 0 ; Toulouse, 4 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 2 degrés ; Amsterdam, 9 et 8 ; Athènes, 14 et 9 ; Berlin, 8 et 4 ; Bonn, 8 et 6 ; Bruxelles, 12 et 10 ; Le Caire, 21 et 13 ; Iles Canaries, 22 et 21 ; Copenhague, 7 et 1 ; Genève, 13 et —3 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 16 et 10 ; Madrid, 17 et —4 ; Moscou, 1 et 0 ; Nairobi, 27 (max.) ; New-York, 13 et 7 ; Palma-de-Majorque, 18 et 0 ; Rome, 15 et 4 ; Stockholm, 2 et —1 ; Téhéran, 16 et 4.

PARIS EN VISITES

JEUDI 29 NOVEMBRE

« La reconstruction de l'atelier du sculpteur C. Brancusi », 14 h. 30, métro Rambuteau (Mme Meyniel), entrées limitées.

« Les hôtels de Soubise et de Rohan », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Bouquet des Chaux).

« Apocalypse de la Sainte-Chapelle », 15 h., entrée (Mme Chapuis).

« Les synagogues du quartier du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Mme Oswald).

« L'art européen à la cour d'Espagne au XVIIe siècle », 16 h. 30, entrée, Grand Palais (Mme Saint-*Girons*).

« Chefs-d'œuvre de maîtrise », 15 h., 2, rue Eugène Spuller (L'art pour tous).

« Collège des Bernardins et ses alentours », 15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La collection des automates de Jacques Damiot », 15 h., métro Pont-de-Neuilly (Mme Hager).

« Musée Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau (Histoire et Archéologie).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Le Vieux-Paris).

« Exposition Picasso », 15 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

18 h., Cercle Interallié, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Maurice Le Roux : « Le chef d'orchestre ou l'art de la métamorphose ».

19 h., 24, rue Saint-Victor : « Eckankar, un genre de vie, présente ses enseignements ».

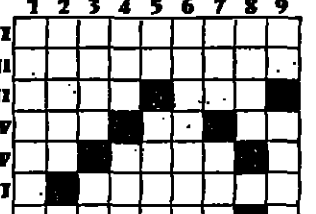
20 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Annette Foehler-Henrion : « La faïence à Alcora et à Moustiers ».

20 h. 30, Plaza-Opéra, 8, boulevard de la Madeleine : « La prophétie musicale » (Agence mondiale d'information).

20 h. 30, centre Varenne, 18, rue de Varenne, MM. Olivier Greif, Marc Cholodenko : « L'enseignement du maître spirituel Sri Chinmoy et sa conception de la méditation » (entrée libre).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2552



HORIZONTALEMENT

I. Est bien vue quand elle ne regarde pas. — II. Avancent plus vite quand elles sont grandes. — III. Arrivent en sifflant ; Possédés. — IV. Sorte de vieille vache ; Deux mille pour les Romains ; Saisi (épelé). — V. Dans les règles ; Progressivement, pour le musicien. — VI. Ne fait pas beaucoup réfléchir. — VII. Souvent perdus en courant. — VIII. Marque de scepticisme ; Est difficile à plaquer. — IX. Font souvent l'objet d'analyses ; Bout de bois. — X. Son bec est utile pour faire l'ouverture ; Ne laissa pas tomber son père. — XI. Ne peut pas se présenter quand elle est trop fatiguée.

VERTICALEMENT

1. Permet d'avoir de très bonnes *poires*. — 2. *Comme l'entrée quand il ne faut pas cracher* ; Un célèbre chevalier y fut fait prisonnier. — 3. Sorte de puits ; Sur le canal de Nantes à Brest. — 4. D'un auxiliaire ; Comme des mains d'innocents. — 5. Dans une série d'interdictions ; La purée, quand on parle vulgairement. — 6. Une ville au pied des monts du même nom ; N'est pas permis quand le régime est sévère. — 7. Promis quand il est heureux ; Qui a fait l'objet d'un enlèvement ; Mot d'enfant. — 8. Donna des raisons de se plaindre ; Peut servir à se moucher. — 9. Préposition ; Bien établie.

Solution du problème n° 2551

Horizontalement

I. Alpiniste. — II. Noisetier. — III. Guerre ; RR. — IV. Li ; AV ; Ino. — V. Es ; Eisden. — VI. Seul ; Te. — VII. Dent. — VIII. Hase ; Atre. — IX. In ; *Momie*. — X. *Etui* ; *Etna*. — XI. Ré ; Surets.

Verticalement

1. Angles ; Hier. — 2. Louise ; Ante. — 3. Pie ; Uns. — 4. Israël ; Emis. — 5. Nervi. — 6. Ite ; Steamer. — 7. Si ; Identité. — 8. Terne ; Trent. — 9. Erroné ; As.

GUY BROUTY.

مكان الأصل

JEUNESSE

Le vingtième anniversaire de la Fondation de la Vocation

Chaque année une bourse à un jeune, pour l'aider

La vocation d'aider les autres à accomplir la leur est venue à Marcel Bleustein-Blanchet un jour de 1943, dans la cellule d'une prison espagnole qu'il partageait avec dix-sept autres Français : *« Un projet encore vague est né en moi. Je me suis dit que si j'en réchappais, et que si la joie m'était donnée un jour de retrouver tout ce que j'avais perdu, il faudrait que, d'une façon ou d'une autre, je témoigne publiquement ma reconnaissance pour tant de bienfaits... »*

Mais c'est seulement quinze années plus tard, en 1958 — l'année même ou était créé le drugstore des Champs-Elysées, — que l'idée va prendre forme : *« Donner chaque année une bourse — une seule — à un jeune pour l'aider à réaliser sa vocation. »* La Fondation de la vocation était née. Elle fête cette année son vingtième anniversaire, et Anne-Marie Raimond nous conte son histoire au travers de celles de vingt-deux des quelques cinq cents lauréats qui ont bénéficié de son aide à ce moment de la vie où la foi et l'enthousiasme ne suffisent pas tout à fait.

« Fais ce qu'il te plaît... »

Michel Siffre a onze ans. Nous sommes en 1949. Avec un copain, Nossovitch, il explore la carrière découverte au fond d'un parc, derrière le lycée. Au moment où il va extraire, de la pointe de son couteau, un fossile marin enfoui dans l'argile, l'enfant sait *« qu'il consacrera son existence aux grottes, aux cavernes, aux abîmes, à tout ce qui se cache dans le ventre de la terre »*... On connaît la suite, la coupure de journal faisant état de la création de la Fondation de la vocation, sa candidature agréée, ses premières armes à Ceylan, devenu depuis Sri-Lanka, et sa folle aventure du record de durée, deux mois, seul, à 110 mètres sous la surface de la terre, puis son interminable réadaptation au monde « normal ».

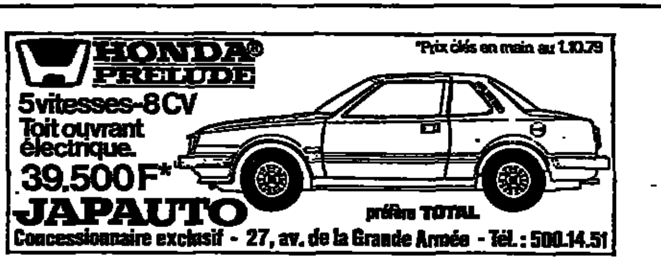
Colette Cattey, elle, s'était prise de passion pour la voltige aérienne. Une passion qui allait la mener, la bourse de la Vocation aidant, jusqu'aux 11 000 heures de vol qu'elle compte aujourd'hui et à l'état de pilote de ligne. Bernard Mélois devient sculpteur. Mais c'est la Fondation qui lui permettra d'exposer, de se faire connaître et de connaître le succès. Alain Bougrain-Dubourg pourra, grâce à ce pactole, se consacrer aux animaux, Philippe Taquet aux dinosaures, Béatrice Casadesus à l'art, Jean Périé aux Indiens, Claire Gallois à l'écriture, Claude Arnaud à l'animation, Gérard Claerr à ses chères abeilles. Et tous les autres...

Du spéléologue à l'infirmière et de la romancière au marionnettiste en passant par la vulcanologue, le dompteur et la chanteuse, le livre d'Anne-Marie Raimond est un livre d'aventures, où transparaît en filigrane celle de Marcel Bleustein-Blanchet, commencée le jour de ses dix-huit ans, quand il alla annoncer à son père qu'il voulait « faire » de la publicité — trois ans plus tard, il fondait la société Publicis, — et que celui-ci lui répondit calmement : *« Alors, tu veux vendre des courants d'air ? »*, avant d'ajouter : *« Eh bien ! fais ce qu'il te plaît. Je ne veux pas t'en empêcher : plus tard, tu pourrais me le reprocher... »*

J.-M. D.-S.

★ *Ces merveilleux fous de la Vocation*, par A.-M. Raimond, préface de M. Bleustein-Blanchet, Robert Laffont, éditeur.

M. Marcel Bleustein-Blanchet sera, jeudi 29 novembre, l'invité de Jacques Chancel au « Grand Echiquier » sur Antenne 2. La Fondation de la vocation fêtera, le 5 décembre, son vingtième anniversaire.





CARNET

Décès

— Le professeur Pierre Roger Arnoult,
Claire et Jacques Bauche,
Pierre, Marie et Etienne Bauche,
Michelle Joubert,
André et Claire Joubert,
Ainsi que toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame le docteur Marie-Josèphe ARNOULT,

survenu à Paris, le 23 novembre 1979, à l'âge de soixante-huit ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le mardi 27 novembre, au cimetière du Montparnasse.

18, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.
73, avenue de l'Yvette, 91440 Bures-sur-Yvette.

— M. et Mme Xavier Bessirard,
Docteur et Mme Michel Jean-Marie,
ses enfants,
Claire Bessirard,
Marie-Sophie et Pierre Quinchon,
Pierre-François, Anne et Jean-Baptiste Bessirard,
Laurence et Marc Jean-Marie,
ses petits-enfants,
font part du rappel à Dieu, le 18 novembre 1979, à Petion-Ville (Haïti), de

Mme Edmond BESSIRARD,
née Madeleine Bessirard.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 30 novembre 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris (5e), sa paroisse, suivie de l'inhumation à Saint-Calais (Sarthe).

44, rue du Louvre, 75002 Paris.
18, rue Chavannes,
Petion-Ville (Haïti).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès de

M. Romain BUFFET,
ancien député de Saône-et-Loire.

[Né le 2 juillet 1905 à Bissy-sous-Uxelles (Saône-et-Loire), Romain Buffet, pépiniériste et viticulteur, était maire de sa commune natale depuis 1935. Conseiller général du canton de Saint-Gengoux-le-National depuis 1951, il avait été proclamé, le 13 août 1968, député de la première circonscription de Saône-et-Loire (Mâcon) en sa qualité de suppléant de M. Philippe Malaud, nommé au gouvernement. Après les élections législatives de mars 1973, Romain Buffet, qui appartenait au parti républicain, avait continué de siéger à l'Assemblée nationale, M. Malaud ayant été maintenu au gouvernement. M. Buffet ne s'était pas représenté aux élections de mars 1978.]

— Mme Paul Gamelin, son épouse,
Michèle Gamelin (†),
Mme Martine Gamelin et ses enfants,
M. et Mme Bernard de Caix et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Gamelin et leurs enfants,
Olivier Gamelin (†),
M. Didier Gamelin,
ses enfants,
M. Georges Jean Painvin, son beau-frère,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Paul GAMELIN,

survenu le 26 novembre, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Christophe, 4, rue Saint-Christophe, Paris (15e).

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Sainte-Marguerite-sur-Mer (Seine-Maritime), vers 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rond-point Mirabeau, Paris (15e).

— On nous prie d'annoncer le décès de

l'ingénieur général de 1re classe du génie maritime (C.R.) Paul GARRETA,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 26 novembre 1979, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 novembre 1979, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de Versailles.

De la part de :
Mme Paul Garreta, son épouse,
M. et Mme Alain Stahl,
Docteur et Mme Alain Viel,
Mme Olivier Garreta,
M. et Mme Joël Garreta,
M. et Mme Denis Garreta,
ses enfants,
Ses dix-huit petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Gabriel, 78000 Versailles.

— Henri Gosselin,
Jean-Paul et Marie-Françoise Gosselin,
Jean-Marie et Marie-Dominique Schmit,
ses enfants,
Marc, Antoinette, Odile, Pierre, Marie-Anne Gosselin,
Bénédicte, Anne-Laure, François-Xavier, Damien, Christophe Schmit,
ses petits-enfants,
Mme Raymond Cailloux, sa sœur,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu, le 22 novembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

Mme Lucien GOSSELIN,
née Madeleine Fromentin,
pharmacien.

La cérémonie religieuse a eu lieu lundi 26 novembre 1979, à 9 heures, en l'église de Saint-Cyr-l'Ecole, sa paroisse, suivie de l'inhumation à Vaux-Champagne (Ardennes).

— Mme Joseph Karila, née Poupard,
Mlle Monique Karila,
M. Pierre Karila,
Les familles Karila, Mamou, Levy, Cohen, Stern, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

JO KARILA,
pharmacien,

leur époux, père, frère et allié, survenu à Caen (Calvados), le 26 novembre 1979.

L'inhumation aura lieu le vendredi 30 novembre, à 11 h. 30, au cimetière de Bagneux-Parisien, où l'on se réunira à la porte principale.

27, rue du Blanc, 14000 Caen.

— Les membres du Comité de l'Union contre le trafic des êtres humains (28, place Saint-Georges, 75009 Paris) ont la douleur de faire part du décès de

Francine LEFEBVRE,
présidente de l'U.C.T.E.H.,
membre du comité international de la F.A.I.,
ancien député de Paris,
maire adjoint de Saint-Etienne-la-Varenne,

survenu le 21 novembre 1979, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Etienne-la-Varenne, le 23 novembre 1979.

De la part de :
M. Lucien Lefebvre, son époux,
M. et Mme Georges Duval,
Mme Chabert,
M. et Mme Jean Nicolas,
ses sœurs, frère, belle-sœur, beaux-frères, et de leurs enfants,
— Les membres du comité de breux amis.
La Grange-Masson,
Saint-Etienne-la-Varenne,
69830 par Saint-Georges-de-Reneins.

(*Le Monde* daté 25-26 novembre.)

— On nous prie de faire part du décès de

Mlle Yvonne L'HARIDON.

L'inhumation aura lieu le vendredi 30 novembre 1979 au cimetière de Brest-Lambezellec.

— Mme Marcel L'Herbier,
Mlle Marie-Ange L'Herbier,
Mme Pierre Mettas,
M. Claude Tullé,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel L'HERBIER,
auteur de films,
président-fondateur de l'I.D.H.E.C.,
président d'honneur de l'Association des auteurs de films,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et Lettres,

leur époux, père et oncle, survenu à Paris, le 26 novembre 1979, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Léon (1, place du Cardinal-Amette, 75015 Paris), où l'on se réunira.

29, avenue Charles-Floquet, 75007 Paris.

(*Le Monde* du 28 novembre.)

— Mme Raymond Nédey, sa femme,
Michel et Emmanuèle Sapin,
Marie-Claude Nédey,
Sylvie Nédey et Patrick Diner,
François Nédey,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Raymond NÉDEY,

survenu le 26 novembre 1979, à Suresnes (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 novembre 1979, à 8 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, 75017 Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sambville (Yvelines).

— Mme Marie-Claude Weber et ses enfants,
Mme Geneviève Weber,
M. et Mme Rémi Weber,
Mlle Sylvie Monod,
M. et Mme Frédéric Cassidy,
M. et Mme Bruno Strangren,
Mlle Alice Weber,
M. et Mme Jean Weber,
M. et Mme François Weber,
Ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bernard WEBER,
née Idelette Monod,

rappelée à Dieu le 23 novembre, à Bligny.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 30 novembre 1979, à 14 h. 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

Remerciements

— Mme Yvonne de Waal,
M. et Mme Richard de Waal,
M. et Mme Albert Vanlerberghe,
M. et Mme Jacques Bullot,
Ses petits-enfants et toute la famille,
très sensibles aux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès de

Mme Maurice NUYTTENS,

remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Marie-Louise Chastel,
Gaude Roza Bonnardel,
demandent aux parents et amis qui ont connu leur très chère maman,

Suzanne CHASTEL-CANQUE,

veuve du commandant Gabriel Chastel, mort pour la France en 1915, d'avoir une pensée pour elle le 29 novembre, septième anniversaire de sa mort, et centenaire de sa naissance.

Messes anniversaires

— Pour le huitième anniversaire du décès de

M. Gilles LAIZEAU,
agrégé des lettres,

une messe sera célébrée le vendredi 30 novembre 1979, à 18 h. 15, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris (14e).

— Messe du souvenir des anciens du cours Saint-Louis.

L'Association des anciens élèves du cours Saint-Louis fera célébrer sa messe annuelle pour

M. DAUMAS,
fondateur du cours,

les anciens professeurs et élèves, le jeudi 29 novembre 1979, à 19 h. 30, en la chapelle des Dominicains, 222, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e. L'officiant sera dom Jean Piollet, ancien élève du cours.

La cérémonie sera suivie d'une réunion des anciens élèves.

Communications diverses

— Dans le cadre des Rendez-vous de la rue d'Ulm, Jean-Marc Roberts, prix Renaudot 1979, donnera une conférence sur le thème : « Mensonge ou histoire déformée », le jeudi 29 novembre, à 20 h. 30 (45, rue d'Ulm, 75005 Paris).

— « Le second Israël », conférence-débat avec Schmouel Trigano au Cercle Bernard-Lazare, le jeudi 29 novembre 1979, à 20 h. 30, au 17, rue de la Victoire, 75009 Paris.

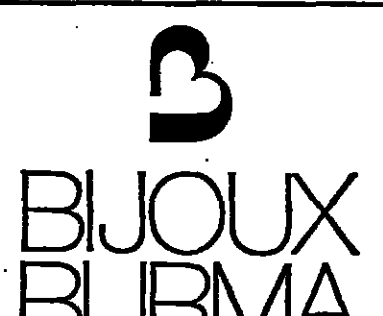
Un brin d'amertume,
un zeste de citron
« Indian Tonic ».
De SCHWEPPES.

VENTE à FONTAINEBLEAU

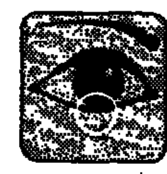
HOTEL DES VENTES
14, rue des Pins - 422-27-62
DIMANCHE 2 DECEMBRE, 14 h.
OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT
TABLEAUX MODERNES
MEUBLES ANCIENS
Me J.-P. OSENAT, commiss.-pris.
EXPO : sam. 10 à 12 h et 14 à 18 h. 30 - Dim., 10 à 12 h.

Jusqu'au 30 nov. inclus
de 10 à 12 h. 30 et 15 à 19 h. 30
VENTE
UN LOT TAPIS
ORIENT et CHINOIS
SOLDÉ 50 %
SALLE DE VENTE
185, av. Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY - Tél. : 745-55-55

BACCARAT ERCUIS BERNARDAUD
NOËL
CLUB PARADIS DE LA TABLE
des objets qui feront des cadeaux très aimés
38, RUE DE PARADIS, PARIS Xe 246.90.61


BIJOUX BURMA
des milliers de cadeaux brillants
or, argent, vermeil, zircons, burmalite
8 bd des Capucines - 15 bd de la Madeleine - 72 fg-Saint-Honoré
16 rue de la Paix - 57 av. Victor-Hugo - 60 av. du Général-Leclerc
NICE - TOULOUSE - MILAN - ROME



Encore plus douces...
Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique des lentilles de contact : fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau (donc aux larmes et à l'air), spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...

Essayez YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 Paris - Tél. 563.85.32
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.
Gritschek

ne vous laissez pas grossir...


confiance à


— avec un régime raisonnable

Ce n'est pas si facile de maigrir. Alors, ne vous laissez pas grossir. Prenez de l'exercice, ne serait-ce qu'en marchant. A table, refusez le deuxième passage des plats et buvez Contrex. Boire Contrexéville, c'est boire utile, utile pour stimuler l'élimination. Pour éviter d'avoir un jour à mener un combat plus difficile, faites confiance à Contrex.

Le Monde

équipement

P.T.T.

POINT DE VUE

Un déficit de 30000 emplois

La semaine d'actions animée par la C.G.T. et la C.F.D.T. se traduira dans les postes et télécommunications par une journée de grève, le jeudi 29 novembre, dans les centres de tri postaux et dans les installations des télécommunications.

La poursuite de l'agitation sociale dans les P.T.T. est motivée par l'absence de négociations sur les revendications syndicales : semaine de travail de trente-cinq heures, augmentation des effectifs, reclassements catégoriels et amélioration des conditions de travail.

par MARYSE DUMAS (*)

A l'appel des fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.N.T., de nouvelles grèves vont avoir lieu le 29 novembre dans certains secteurs des P.T.T.

Ces grèves, et toutes les autres d'ailleurs, auraient pu être évitées : elles gênent l'économie nationale et régionale, elles pénalisent le personnel qui, pour faire valoir ses droits et faire entendre sa voix, n'a pas d'autre *recours* que *la* lutte. C'est bien du côté du ministère des P.T.T. que se trouvent les véritables grévi*culteurs*.

Dès le 25 octobre, *en effet, au* soir de la grève la plus puissante aux *P.T.T., depuis la* grande explosion d'octobre-*novembre* 1974, *notre fédé*ration C.G.T. a écrit à M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat, pour *renouveler* sa demande d'ouverture de véritables négociations. Un mois après, pas de réponse.

Si, une : les députés de la majorité gouvernementale ont voté le désastreux budget des P.T.T. pour 1980, et le gouvernement a confirmé son intention d'instituer le temps partiel aux P.T.T.

Alors que les recettes d'exploitation des P.T.T. sont supérieures de près de 7 milliards à celles de l'an dernier, soit une progression de 21,40 %, alors que les télécommunications occupent le premier rang au hit-parade de la *productivité* et de la rentabilité, le budget 1980 consacre une nouvelle et grave détérioration du service public. Avec seulement quatre mille sept cents créations d'emplois, il entérine un retard de plus de trente-trois mille emplois par rapport aux prévisions jugées incompressibles du VII[e] Plan, et ce, dans le même temps où trente mille jeunes lauréats aux concours attendent parfois depuis plus de dix-huit mois leur nomination. Pour le personnel, cela se traduira par *une aggravation des conditions de* travail et une réduction de sa formation professionnelle, pour les usagers par *des délais d'acheminement* du courrier plus longs, des files d'attente au guichet plus nombreuses, *des difficultés supplémentaires* pour obtenir le téléphone.

C'est un budget d'austérité, puisque *les mesures nouvelles pour le* personnel ne représentent que 0,25 % des dépenses de fonctionnement, contre 0,48 % en 1979.

Les crédits accordés aux dépenses de *personnel* ne permettront même pas de compenser la hausse des prix dans le domaine des primes et indemnités, et ce alors que le pouvoir d'achat des rémunérations a déjà perdu 5 % en 1979 du fait de l'insuffisance de la convention salariale signée par F.O., la FEN et la C.F.T.C. dans la fonction publique.

C'est un budget qui organise le *démantèlement* du *monopole* et *du* service public *en les* privant des moyens indispensables à leur fonctionnement, en liquidant certains services, comme le télégraphe et les pneumatiques, en privatisant les secteurs les plus rentables.

Loin de satisfaire la revendication du personnel à être plus nombreux pour travailler mieux et rendre un *meilleur* service, *le* gouvernement *prévoit* des suppressions massives d'emplois. L'instauration du temps partiel aux P.T.T. s'inscrit dans ce cadre.

Il poursuit ainsi une politique *qui* ampute le pouvoir d'achat, qui organise *le* chômage, qui *refuse la réduc*tion de la durée du travail, *qui* cherche à supprimer les droits statutaires du personnel, garantie d'un véritable service public.

Il réaffirme aussi sa volonté de marginaliser le travail des femmes, en leur contestant leur droit au travail, pour déguiser *le* chômage et les suppressions d'emplois liées à une politique d'automatisation qui tourne le dos aux intérêts tant du personnel que des usagers, et pour dédouaner l'Etat de ses responsabilités dans le *développement* des équipements sociaux et collectifs.

Pour les femmes, temps partiel signifierait salaire partiel et droits partiels ; pour le personnel, il se traduirait par une nouvelle aggravation des conditions de travail ; pour les usagers, par une détérioration du service rendu.

En poursuivant la lutte, le personnel des P.T.T. a conscience de défendre tout à la fois : ses revendications, sa dignité et les intérêts d'un grand service public de qualité pour tous.

(*) Secrétaire de la fédération C.G.T. des P.T.T.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais refuse les projets du gouvernement pour le VIII[e] plan

De notre correspondant

Lille. — Lors de sa séance du 27 novembre, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, présidé par M. Pierre Mauroy (P.S.), député et maire de Lille, a rejeté à la fois la procédure et les objectifs du huitième plan tels qu'ils ont été présentés par le gouvernement.

La résolution socialiste, celle qui a reçu le plus de suffrages, affirme : « *Le choix du gouvernement signifie l'abandon de tout projet industriel volontaire à long terme et implique une étroite adaptation à court terme de l'appareil de production nationale aux types de biens échangés sur le marché international : c'est en fait la soumission à la stratégie des multinationales.* » On refuse donc de s'enfermer dans le questionnaire gouvernemental qui vise, dit-on, à imposer un cadre de réflexion et s'oppose à une réelle consultation des collectivités locales.

On a donc fort peu débattu des propositions du préfet de région, M. Maurice Paraf. Le débat s'est ordonné autour de trois attitudes et de trois textes défendus par MM. Mauroy, pour les socialistes, Gustave Ansart, député du Nord, pour les communistes et Jacques Legendre (R.P.R.), secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, pour la majorité.

M. Mauroy a constaté que « *l'idée de planification a été abandonnée dans la pratique pour une programmation des dépenses publiques* ». Il en trouve la meilleure illustration dans le voyage du président de la République dans le Sud-Ouest. « *Sans la moindre concertation avec les élus*, dit M. Mauroy, *ni débat au Parlement, on s'en va octroyer des crédits par-ci, par-là, au gré des événements. C'est le coup par coup, le fait du prince.* » Cependant, si on récuse la philosophie d'une planification illusoire, on admet chez les socialistes que le dialogue institutionnel doit se poursuivre. La région doit se faire entendre et se battre sur tous les dossiers.

Pour les communistes, M. Ansart condamne aussi les fausses solutions du Plan et attaque très vivement la politique du gouvernement soumise, dit-il, aux injonctions des tenants de l'Europe à Bruxelles. Il dénonce aussi les connivences du P.S. avec la droite. Le débat P.C.-P.S. a donc dominé les deux journées avec des arguments déjà cent fois entendus et assénés, parfois, avec une très grande vivacité. Chacun a donc présenté sa résolution, celle des socialistes, les plus nombreux, devenant la résolution du conseil régional.

M. Jacques Legendre a plaidé pour un consensus, non pas le consensus politique qui, dans cette assemblée, soulève des réticences, mais un consensus régional sur des dossiers. « *Nous devons*, conclut M. Jacques Legendre, *parler le même langage sur les grandes actions à entreprendre pour que cette région demeure grande et redevienne prospère. Notre volonté commune de travailler ensemble est garante de notre efficacité et de notre crédibilité devant le gouvernement.* » Paroles dans le désert devant cette assemblée où la gauche est massivement majoritaire.

En conclusion, on demande donc lu préfet de région de dresser un bilan des opérations du VII[e] Plan faisant ressortir ce qui a été fait par le Nord-Pas-de-Calais, mais dont on peut dire dès à présent qu'il sera largement déficitaire. Et puis, le conseil continuera avec les collectivités locales le débat entamé pour définir « *les besoins impérieux de la région* », qu'on se chargera de présenter au gouvernement.

Débat essentiellement politique donc mais au cours duquel un projet concret fut toutefois présenté : celui sur l'habitat et le logement (*le Monde* du 21 novembre) pour lequel une unanimité semble se dégager avec le concours de l'Etat, comme ce fut le cas pour le schéma sur les transports dont on ne cesse de se féliciter. On sait aussi être réaliste dans le Nord - Pas-de-Calais.

GEORGES SUEUR.

TRANSPORTS

LA GRÈVE DES CONTROLEURS AÉRIENS AURAIT DÉJA COUTÉ 120 MILLIONS DE FRANCS A AIR FRANCE

Aucun élément nouveau n'étant intervenu dans la grève des contrôleurs aériens, le trafic sera à nouveau perturbé ce mercredi 28 novembre. Les contrôleurs d'Athis-Mons, par exemple, refuseront les autorisations de décollage de 8 heures à 19 heures, et les techniciens de l'aviation civile (chargés, notamment, de transmettre les plans de vol) cesseront le travail jusqu'au 30 novembre inclus.

Les sanctions prises par l'administration contre les contrôleurs se multiplient (88 exclusions temporaires pour huit jours ont été prononcées, indique-t-on de source syndicale) et les pertes financières pour les compagnies et les aéroports s'alourdissent.

Air France chiffre à 120 millions de francs ses pertes de recettes pour novembre et estime que chaque nouvelle semaine de conflit lui coûte de 40 à 50 millions de francs. Air Inter qui assure 45 % de ses vols les jours de grève « dure » et 60 W les autres jours, indique que ses pertes depuis le début du conflit sont de l'ordre de 45 millions. La compagnie intérieure précise qu'elle a perdu 200 000 passagers à cause de la grève.

L'Union des chambres de commerce et établissements gestionnaires d'aéroports (UCCEGA) a « *demandé instamment aux partenaires en cause de tout faire pour mettre fin à ce conflit qui a déjà fait perdre 12 millions de francs aux aéroports de province et qui a de graves conséquences sur l'économie des régions et sur celle des compagnies aériennes* ».

A Montpellier, le personnel d'Air Littoral a retenu pendant deux heures le 27 novembre, dans les locaux de la société, le directeur de l'aviatio ncivile pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur les conséquences du conflit pour les compagnies régionales.

RENSEIGNEMENTS

★ Air France : 320-15-55 (320-14-44 pour les vols de fin de semaine). Pour Paris : 535-61-61.

★ U.T.A. : 775-75-75.

★ Air Inter : 687-12-12.

★ Compagnies étrangères : se renseigner auprès des agences de ces compagnies.

★ Compagnies régionales : 266-57-40 (Air Alpes, Air Alsace, Air Anjou; Compagnie aérienne du Languedoc, Brit Air) ; 26-85-85 (Touraine Air Transport).

LES STRASBOURGEOIS VONT RETROUVER LE TRAMWAY

Le conseil de la communauté urbaine de Strasbourg a donné, le 26 novembre, son accord pour la construction de deux lignes de tramway en site propre (c'est-à-dire sur une voie séparée de la circulation générale), qui relieront la gare centrale à Illkirch-Graffenstaden (9,3 kilomèters, dix-neuf stations) et au Neuhof (6 kilomètres et quinze stations).

Dix-huit rames sont prévues. Composées de deux caisses articulées, elles pourront transporter cent cinquante à cent soixante-quinze voyageurs. Ces deux lignes intéressent cent mille voyageurs environ.

Le coût des travaux, dont la date de démarrage n'a pas été fixée, est estimé à 730 millions de francs.



SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

La France fait match nul avec la Hongrie (5-5)

Les équipes de hockey sur glace de Tchécoslovaquie, d'U.R.S.S. et du Canada disputeront, du 26 au 28 décembre, un tournoi international à la patinoire d'Asnières (Hauts-de-Seine). Avant d'accueillir ces joutes entre les meilleures équipes du monde actuelles, on a assisté, mardi 27 novembre, à la confrontation de deux équipes plus modestes, les Hongrois et les Français, dont la rencontre, conclue sur un nul (5-5), fut passionnante de bout en bout. Une revanche devait être jouée le 28 novembre, à Caen.

Le hokey sur glace français opère modestement en poule C du championnat du monde, c'est-à-dire entre la 17[e] et la 24[e] place mondiale. Toutefois une troisième place de ce groupe conquise lors des championnats du monde de Barcelone et un regain d'intérêt pour le championnat de France sous l'impulsion des équipes de « la plaine », comme Tours et Caen, font que ce sport est en train d'y connaître un nouvel essor.

L'appel important à des joueurs franco-canadiens formés à la dure école du hockey sur glace nord-américain n'est sans doute pas étranger à cette évolution. C'est ainsi que deux d'entre eux, André Peloffy (Tours) et Marc Audisio (Caen), animèrent, mardi soir, les lignes d'attaque françaises en faisant toute la démonstration de leur puissance et quelquefois de leur roublardise. L'un et l'autre inscrivirent d'ailleurs un but au cours du deuxième tiers temps.

Toutefois, cette manière de jouer impose de conserver un rythme très soutenu, et il ne faut pas répugner à l'engagement physique, quelquefois très brutal. Or les Français sont sans doute un peu trop tendres encore. Ils laissèrent véritablement échapper leur chance de vaincre lorsqu'au cours du second tiers-temps les Hongrois ne jouèrent qu'à trois pendant quelques minutes, deux des leurs ayant été « mis en prison ». Alors qu'ils avaient mené 4-2, les Français se trouvèrent à 4-5, les Hongrois, au jeu plus collectif, exploitant toutes les erreurs et marquant par Palla et Farkas.

Le forcing des Français pendant le dernier tiers-temps permit à Philippe Treille (Grenoble), déjà auteur des deux premiers buts, d'égaliser dans les dernières minutes. Mais la vedette de la partie est revenue sans conteste au gardien français Daniel Maric (Villard-de-Lans), qui multiplia les arrêts acrobatiques. Moins spectaculaires dans leurs attaques, les Hongrois, qui étaient encore dans le groupe B du championnat du monde la saison dernière, tendaient en effet d'habiles traquenards à la défense française, qui se laissait quelquefois déborder, en dépit du courage de Jean-Yves Decock (Tours) et de Robert Oprandi (Gap). Aussi, pour les quelque 2 000 spectateurs massés dans la patinoire d'Asnières, le plaisir et le suspense furent entiers jusqu'au bout.

ALAIN GIRAUDO.

BASKET-BALL

RÉSULTATS

COUPE D'EUROPE FEMININE (huitièmes retour)	
*Clermont U. C. b. Vigo	68-51
COUPE DES COUPES (huitièmes retour)	
Uppsala b. *Caen	85-82
COUPE KORAC (huitièmes retour)	
*Orthez b. Forli	87-75
*Tours b. Nyon	107-96

(*) Club qualifié pour le tour suivant.

LIESEGANG 614

Le rétroprojecteur portable du conférencier



Chez votre revendeur audiovisuel

Pratique : en valise avion
Lumineux : lampe basse tension
Complet : montre digitale intégrée

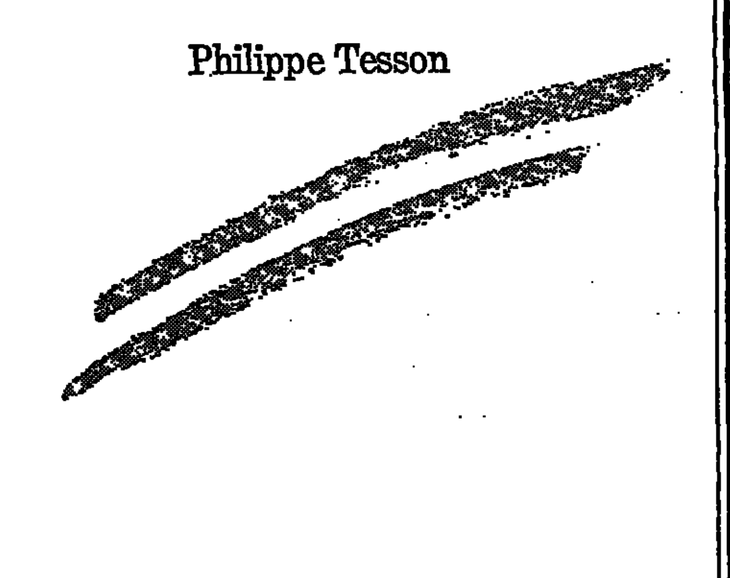


PRO-AVIC Filiale CUNOW 28,30 rue Fernand Pelloutier 92110 CLICHY Tél. : 739.76.19

PROVOQUANT, PAS PROVOCATEUR

Etre un bon journaliste, c'est poser
les problèmes tels qu'ils sont,
sans les contourner, c'est traquer
l'actualité, c'est piéger les hommes
et analyser leurs passions,
c'est en dire plus et le dire mieux
Etre un bon journaliste, c'est
provoquer de façon permanente
la reflexion du lecteur.

Philippe Tesson



MARIANNE

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE





emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



INGÉNIEURS PROSPECTEURS

Etranger — 21.000 $ U.S. + par an

Dresser Atlas est une société internationale de prestations d'exploration pétrolière qui utilise du matériel électronique pour étudier des puits de gaz ou de pétrole dans le monde entier. Nous sommes un groupe faisant lui-même partie de Dresser Industries Inc., multinationale réalisant un C.A. de 3 milliards de dollars, fournissant aux marchés industriels et aux consommateurs d'énergie du monde entier une vaste gamme de produits et prestations à haute teneur technologique.

Nous recherchons des ingénieurs prospecteurs capables d'apporter leur contribution aux opérations de Dresser Atlas à l'étranger, en pleine expansion. Vous devrez voyager, aurez immédiatement des responsabilités, mènerez une vie de plein air avec des activités concrètes, et une carrière rémunératrice vous attend.

Nos ingénieurs prospecteurs apprennent à opérer notre matériel à l'école de formation Dresser Atlas à Brême (Allemagne de l'Ouest), puis au chantier. Après avoir achevé avec succès leur formation, ils bénéficient d'avantages considérables : bonification d'exploitation, voiture, possibilités de rattrapage d'heures supplémentaires, vacances annuelles de quatre semaines, assurance médicale et retraite.

Les candidats retenus auront une licence d'électronique, de physique ou d'une autre discipline technique nécessitant une connaissance de l'électronique. Agés de moins de 28 ans, ils seront célibataires et dégagés de leurs obligations militaires, et disponibles pour commencer à travailler avec nous en janvier 1980.

Adresser les demandes avec curriculum vitae, à :
T. HOLYER, Dresser Atlas, 197 Knightsbridge, London SW7 1RJ. T.:584-7681.

GROUPE PRIVE D'ASSURANCES
LA PRESERVATRICE
recherche pour sa filiale du CAMEROUN

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE MARITIME ET TRANSPORT

Profil : - élément jeune de nationalité Camerounaise
- possédant diplôme d'études supérieures complété par une formation en Assurance.
Une expérience dans une compagnie sera fortement appréciée.

Mission : A l'issue du stage de plusieurs mois au siège à Paris, le candidat se verra confier la responsabilité du service Maritime et Transport à DOUALA.

Envoyez c.v., photo et prétentions à
LA PRESERVATRICE
Département du Personnel - Service du Recrutement
18, rue de Londres 75439 Paris Cedex 09.

MANPOWER CADRES
recherche
CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE
POUR LE CAMEROUN

Diplômé études supérieures, expérience dans même poste.

Mission d'un an reconductible.
Envoyer C.V. à Madame SENECHAL
98, rue La Fayette - 75010 PARIS

amp

AFRIQUE ÉLECTRONICIEN

expér. et polyvalent Notions matériel radio diffusion audio et H.F. Habileté manuelle. Travaux et conditions de vie difficile.
Adresser C.V. et prétentions à :
AUDECAM,
100, r. de l'Université, Paris-7e,
TEL. : 555-56-38.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIÈRE ET COMPTABLE
d'une SOCIETE en
AFRIQUE NOIRE
RESPONSABLES COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

D.E.C.S. ou équivalent avec expérience.
Anglais indispensable.

Avantages habituels d'expatriement.

Adresser C.V. et prétentions n° 35.443,
CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

ENGINEERING RECHERCHE
SITE ENGINEERS ET
SUPERVISEURS
TRAVAUX OFFSHORE

Toutes spécialités : électricité ,mécanique, soudure, instruments.

Ingénieurs, Techniciens, Dessinateurs
COST AND QUANTITY CONTROLLERS
pour constructions plates-formes.

GOLFE PERSIQUE

Adresser curr. vitae et prétentions à n° 36.778,
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes un Groupe de Bâtiment et Travaux Publics, pour nos chantiers du Proche-Orient nous employons une main d'œuvre en provenance du Moyen Orient et d'Extrême Orient, pour prendre en charge

une mission de recrutement
nous recherchons

UN CANDIDAT connaissant les métiers du Batiment et des Travaux Publics

capable de faire passer des tests d'aptitudes techniques, de juger des possibilités d'adaptation des personnels à recruter à des conditions de vie et de travail nouvelles, de suivre la constitution des dossiers administratifs et d'intervenir auprès des services d'immigration.

Le candidat sera très mobile géographiquement, saura s'adapter à des conditions de vie pouvant être difficiles, aura l'habitude des contacts à tous niveaux, il parlera parfaitement l'anglais.

Adresser candidature avec C.V., photo et prétentions ss No 35173 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
Filiale d'un grand établissement financier français
recherche
pour séjours résidentiels dans pays en voie de développement

.ingénieurs grandes écoles

- Ingénieur spécialisation SYSTEME.
Expérience du matériel IBM 370 sous OS-VS indispensable.
Réf. 3830/A

- Ingénieur ayant 5 ans d'expérience en gestion d'un important CENTRE DE TRAITEMENT et possédant un sens développé des relations humaines à haut niveau.
Réf. 3830/B

.organisateur

- Ingénieur ou Universitaire ayant l'expérience de l'Administration Publique et possédant une culture informatique.
Réf. 3830/C

.ingénieur de production

- Ingénieur expérimenté en système DOS susceptible de participer à la réalisation de projets et d'actions de formation.
Réf. 3830/D

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions sous référence correspondante à AXIAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SUCRERIE RAFFINERIE SENEGAL
recherche
INGÉNIEUR
ARTS ET METIERS ou EQUIVALENT

ayant 5 à 10 ans expérience pour diriger service entretien et centrale thermo-électrique.
Promotion importante possible pour élément valable.
Contrat expatrié garantissant avantages sociaux, voyages, congés, etc.

Ecrire avec C.V. complet, références, prétentions et photo identité ss n° 4.027 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

Importante Société d'Ingénierie recherche pour diriger des TRAVAUX de Préfabrication sur YARD de Plateformes Métalliques Pétrolières

INGENIEUR
diplômé Grandes Ecoles

ayant une expérience d'au moins 5 années acquise dans cette spécialité.
Pour ce poste, une spécialisation en TRAVAUX Mer (Installations de Plateformes) est fortement souhaitée.
Connaissance de l'Anglais indispensable.

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 3823 à Axial Publicité - 91, faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris - qui transmettra.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE
Ministère de l'Éducation Nationale
RECRUTEMENT DE
PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES
pour enseignement secondaire.

ANNÉE SCOLAIRE 1979-1980

QUALIFICATIONS REQUISES : Agrégation, CAPES, Maîtrise Licence ou diplôme d'ingénieur.
DUREE DU CONTRAT : Minimum deux ans.

TRAITEMENT MENSUEL : Licence, Maîtrise : 8.000 à 15.000 FF. - CAPES : 9.000 à 18.600 FF. - Agrégation, diplôme d'ingénieur : 9.900 à 20.500 FF.
AVANTAGES : Logement meublé, voyage annuel pour l'intéressé et sa famille.

Dossier, composé des pièces suivantes, à adresser à :
AMBASSADE DE COTE-D'IVOIRE

Sce Recrutement : 2, Villa de Saxe, 75007 PARIS, C.V., copies certifiées conformes, titres et diplômes, pièces justificatives ancienneté dans profession, certificat de résidence (+ titre de séjour pour étrangers), certificat médical d'aptitude à servir en Côte-d'Ivoire, 2 photos d'identité, casier judiciaire (ultérieurement). Date limite de réception des candidatures : Vendredi 14 Décembre 1979.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





emplois régionaux

THOMSON-CSF
CENTRE ÉLECTRONIQUE
de BREST
recherche pour
Etoffer son Equipe VIDEODISQUE

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Les candidats devront obligatoirement être diplômés d'une grande école d'Ingénieurs et pouvoir justifier d'une dizaine d'années d'expérience dans les études et le développement de produits électroniques de haut de gamme à grande diffusion.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
THOMSON CSF, Service du Personnel
route du Conquet, 29283 BREST CEDEX.

---

chef du personnel

Votre première expérience dans la Fonction Personnel en milieu industriel vous a permis d'en aborder tous les aspects.
Vous souhaitez maintenant évoluer vers une conception du Personnel ou les connaissances en Gestion et en Législation Sociale ne sont qu'un moyen indispensable au service des Relations Humaines.

Notre Groupe, leader européen dans son domaine, recherche UN CHEF DU PERSONNEL particulièrement soucieux des questions d'amélioration des conditions de travail, de restructuration des tâches, de formation permanente ....

Pour une de ses unités de production de la

COTE D'OR

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à no 35213 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LABO PHARMACEUTIQUE, RECHERCHE POUR USINE NOGENT-LE-ROTROU (28)
PHARMACIEN RESPONSABLE
CONTROLE PHARMACEUTIQUE ET ASSURANCE QUALITE.
— EXPERIENCE CONTROLE ET FABRICATION NECESSAIRE.
— POSTE DISPONIBLE IMMEDIATEMENT.

Adresser C.V. manuscrit s/référ. 3.507 à
PUBLICITE GAUTRON,
29, rue Rodier, 75009 PARIS, qui transmettra.

LE BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES
recherche
pour son département GEOPHYSIQUE à ORLEANS
UN INGÉNIEUR GÉOPHYSICIEN

de formation universitaire ou Grande Ecole ; avec expérience nécessaire dans les domaines de la recherche minière de l'hydrogéologie et du Génie Civil.
Anglais indispensable.
Missions de durée variable en France et à l'étranger

Adr. candidatures avec C.V., références et prétent. à B.R.G.M./D.P.E.L. av. de Concyr, B.P. 6009, 45018 ORLEANS CEDEX.

IMPORTANT CENTRE D'ÉTUDES
recherche pour
Clermont-Ferrand et région Dijon-Besançon
UN INGÉNIEUR
DIPLOME ENSI

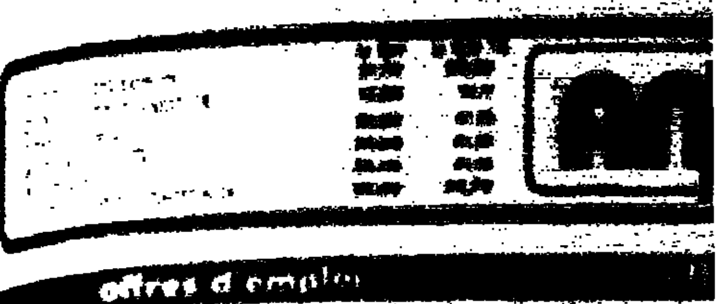
Spécialisé en mécanique des sols, ayant quelques années d'expérience soit de Bureau d'Etudes, soit de chantier Bâtiment ou Travaux Publics.

Ecrire à C.E.B.T.P., 12, rue Brançion, 75737 PARIS CEDEX 15.

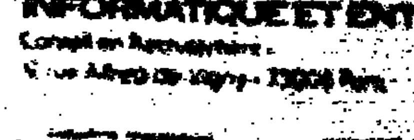
BANQUE PRIVÉE
recherche
pour son Agence de
DIJON
ATTACHÉ COMMERCIAL

— Formation bancaire ;
— Expérience des Entreprises ;
— Expérience de l'immobilier souhaitée.

Envoyer curr. vitae, photo et prétent. sous n° 4.310,
PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 PARIS, qui transmettra.









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

THOMSON-CSF TELEPHONE

recherche

UN INGENIEUR LOGICIEL

Ingénieur ayant une expérience de 2 ans en logiciel temps réel. Il participera à l'analyse et à la réalisation de la totalité du logiciel d'une unité de raccordement d'abonnés.
Une première pratique de l'assembleur est requise.
Référence JBK3337

DES INGENIEURS HARDWARE

— 1 INGENIEUR ELECTRONICIEN éventuellement débutant, ayant de bonnes connaissances en circuits analogiques et en transmission. Il définira des sous-ensembles fonctionnels logiques et analogiques et participera au développement de circuits intégrés.
Référence JBK3338

— 1 INGENIEUR ELECTRONICIEN éventuellement débutant, connaissant les technologies intégrées rapides. Il définira des sous-ensembles fonctionnels logiques.
Référence JBK3339

— 1 INGENIEUR ayant acquis une expérience dans les techniques de transmission digitale
Référence MC3640

— 1 INGENIEUR spécialisé en codage et filtrage numérique. Une expérience en transmission serait appréciée.
Référence MC3135.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à
P.M. DUGAS — THOMSON CSF TELEPHONE
46, Quai Alphonse Le Gallo - 92103 Boulogne.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
appelé à un fort développement international développant son CENTRE DE RECHERCHES

recrute un

DIRECTEUR DE RECHERCHES

pour diriger une équipe pluridisciplinaire (environ 60 personnes).

Rattaché à la Direction Générale, le candidat aura :

- une formation pharmacologique et biochimique ;
- des connaissances en chimie structurale;
- une expérience industrielle de 3 à 5 ans minimum ;
- lira et parlera l'anglais.

Rémunération attractive dans un cadre de travail agréable en province, proche PARIS.

Adresser votre lettre de candidature avec votre dossier détaillé au n° 37.109 sur enveloppe.

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui tr.

Toute candidature sera traitée avec un souci absolu de discrétion.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
25 personnes souhaitant se préparer aux fonctions de

DIRECTION DE PERSONNEL
CONTROLE DE GESTION
DIRECTION D'UNITÉ DE PRODUCTION

seront sélectionnées pour suivre, dans le cadre du programme « Management avancé » qui débutera prochainement.
8 mois rémunérés de formation spécialisée, organisée en liaison avec les entreprises et les milieux professionnels.
L'accès est prioritairement réservé aux demandeurs d'emploi ayant au moins 3 ans d'expérience, ainsi qu'aux salariés qui peuvent bénéficier d'un congé formation de 1200 heures.

Les dossiers de candidatures doivent être demandés par courrier à :

Programme « Management Avancé »
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
(Etablissement privé d'enseignement supérieur à but non lucratif)
25, rue François-Ier, 75008 PARIS.



MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE

recherche
pour son Département
ETUDES DE CREDITS

CHARGE D'ETUDES

Une formation économique (HEC, Sup de Co, IEP Eco/fi), éventuellement complémentée par un M.B.A., permettant d'assimiler les techniques d'analyse financière, et une bonne maîtrise de l'anglais sont nécessaires.

Adresser lettre + photo à
Direction du Personnel
20, rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS

Chef Comptable
HF

PUBLICIS
conseil

recherche le Chef de ses services comptables. Ces services représentent un effectif de 20 personnes réparties dans trois départements :
- Comptabilité générale et analytique,
- Comptabilité financière,
- Facturation.

La responsabilité de ce cadre couvrira les domaines suivants : bilan, fiscalité, suivi de la trésorerie, consolidation, relations avec l'informatique.
Nous souhaitons confier ce poste à un Chef Comptable très expérimenté qui devra animer et diriger efficacement cette équipe.
Son action de supervision et d'animation s'étendra aux services comptables de nos filiales à Paris et en Province.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 91140 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

CONSULTANT
HF

En moins de 10 ans d'existence, nous sommes devenus une des premières sociétés françaises de conseil en recherche de cadres.

Notre développement allié à notre volonté affirmée de répondre très précisément aux besoins des sociétés que nous conseillons, nous conduisent à renforcer notre équipe.

Nous souhaitons accueillir un diplômé de l'enseignement supérieur ayant une première expérience (5 ans environ) de la vie en Entreprise. Celle-ci a été, de préférence, acquise dans la fonction personnel. Sinon, les responsabilités industrielles ou commerciales exercées lui permettent d'avoir une très bonne connaissance des hommes.

Notre conception du conseil implique que chaque consultant soit autonome sur le plan interne et responsable vis-à-vis de l'extérieur. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Pour un premier contact, nous remercions les personnes intéressées d'adresser sous référence M/ EG 11 une lettre manuscrite de motivation confidentielle à Christian Laué.

groupe egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA-SYSTEM



Diamond Shamrock France

Filiale de Diamond Shamrock USA
fabricant de spécialités chimiques
recherche
pour son département agriculture

2 Ingénieurs Technico-commerciaux

pour les régions Est parisien
et le Sud-Est de la France

A de solides connaissances agricoles, il devra allier 2 ou 3 ans d'expérience de vendeur dans la branche phytosanitaire.
La connaissance de la langue anglaise serait un atout supplémentaire.
Un véhicule est fourni pour ce poste qui exige 80 % environ du temps en déplacements

Ecrire à la Direction du Personnel
B.P. 4 - 77310 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

Cetelem

NEUILLY

PROGRAMMEUR (Télétraitement IBM-DOS, CICS)
FUTUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Vous avez une formation IUT ou équivalent, une expérience de 2 ans environ en programmation de gestion, en Cobol appliquée à IBM et une connaissance de la télégestion.

Vous participerez à la mise en place d'un très important réseau de télétraitement (600 terminaux) et vous aurez la possibilité d'évoluer rapidement vers un poste d'Analyste-Programmeur.

Avantages d'un grand groupe financier.

Adressez votre C.V. détaillé avec prétentions, sous réf. 002 à Compagnie Bancaire – Service Orientation-Recrutement
5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

HAVAS CONTACT

---

emplois régionaux

ETAPE HIERARCHIQUE POUR UN RESPONSABLE SYSTEME

Ingénieur-système, l'aspect technique de vos fonctions ne vous satisfait plus totalement.
Il représente un acquis incontestable, mais vous souhaitez cependant évoluer vers des responsabilités d'encadrement et donner à votre vie professionnelle des perspectives plus variées et plus ouvertes.
Très important organisme financier, nous recherchons pour notre centre de MEAUX le patron de l'équipe informatique (16 personnes à l'exploitation, 5 personnes au système – équipement IBM-langages utilisés : DL1 - CICS). Ces fonctions allient un rôle technique important à des activités d'encadrement et d'animation du service.
Elles sont évolutives en raison des projets de développement des équipements et de l'importance croissante de l'informatique dans l'activité de notre entreprise.

Candidatures et C.V. sont à adresser sous la réf. 454 M à

GROUPE INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Recrutement -
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Important constructeur matériel filature, forte position exportatrice, implantée dans région touristique de l'Est, rech.

INGÉNIEUR TEXTILE

ENSAIT-ESITM-ITR ou simil. 10 à 15 ans expér. fabricat. (peignage et filature laine ou fibres chimiques coupe longue).

Parlant bien deux langues : anglais, allemand ou espagnol.

MISSION :
au département commercial :
— Organiser, gérer et animer les cours de formation des cadres de nos clients.
— Gérer le planning du Service après-vente intervenant dans 50 pays.

Possibilités de logement.

Poste sédentaire.

Adr. C.V. dét. sous réf. 835 à
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 Strasbourg Cedex.

Industrie mécanique
Biens d'équipements lourds.
Forte activité exportatrice
à STRASBOURG
(400 personnes) recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

AM-ENSI ou similaire.
Allemand courant indisp. + anglais utilisable. 4 à 5 ans d'expérience de la vente et de l'exportation de biens d'équipements mécaniques.

MISSION :
Animation d'un réseau d'agents en France et à l'étranger.
Interventions personnelles dans les ventes
Déplacements fréquents.
Liaison avec BE pour amélioration et développements produits.
Poste d'avenir évolutif, bien rémunéré.

Adr. C.V. dét. sous réf. 866 à
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 Strasbourg Cedex.

Important constructeur matériel filature forte position exportatrice recherche

INGÉNIEUR TEXTILE technico-commercial

MISSION :
Etudes de projets et relation avec clientèle France et étranger.

Ce poste pourrait convenir, soit à un ingénieur débutant de Roubaix, Mulhouse ou similaire, soit à un technicien supérieur textile ayant quelques années d'expérience pratique filature, fibres longues.

Anglais indispensable.

Situation : ville de l'Est

Possibilités de logement.

Adr. C.V. dét., sous réf. 877, à SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 Strasbourg Cedex

Quotidien régional recherche

JOURNALISTE LOCALIER
diplômé d'une école de journalisme ou de l'enseignement supérieur, bonne culture générale, deux années minimum d'expérience dans un quotidien, âge 30 a. minim. Env. C.V. + photo + Press-Book à RÉGIE-PRESSE n° 824-329 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui t.

Cabinet de Conseils recrute

SPÉCIALISTES EN FISCALITÉ DES ENTREPRISES

pour postes à pourvoir en province.
Candidats sans expérience professionnelle s'abstenir.
Discrétion assurée.

Ecr. sous réf. 8667 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

INFORMATIS

Société d'engineering de systèmes informatiques pour d'importants projets en temps réel.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans d'expér. IRIS 50 SIRIS 3
Salaire : 130.000 F par an.

INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15/125-PDP 11

INGÉNIEURS MICRO
Logiciel Motorola 6800-Intel.
M. le chef du personnel,
26, r. Daubenton-5e. 337-99-22.

Société location véhicules rech.
AGENT COMMERCIAL
pour prospection région parisienne. Ecr. n° 81.432 M, BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

ONERA
recherche

UN AT 3
INFORMATICIEN ou ÉLECTRONICIEN
Expérience mini-ordinateurs HP appréciée.

Adr. C.V. et photo à ONERA
29, avenue de la Division-Leclerc
92320 CHATILLON.

Important Groupe recherche pour postes stables

PROGRAMMEURS
GAP 2 confirmés
connaissant IBM 34
région RUEIL

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL-ASSEMBLEUR
OS-VS 1 confirmés

PROGRAMMEURS
COBOL-ASSEMBLEUR
connaissance GAP 2 appréciée

JEUNE DUT
COBOL
Téléphone : 292-06-77 poste 10.

IMPORTANT CABINET
recherche
CONSEILS FISCAUX
expérimentés pr métropole Nord situation cadre assurée. Ecrire n° T 017.008 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BUREAU D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
recherche
CHARGES D'ETUDES
ingénieur + format. économ., expérience souhaitée.
Adr. C.V. détaillé et prétent. n° T 16876 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION PARISIENNE
de renommée internationale recherche pour département
INGÉNIERIE CENTRALES PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

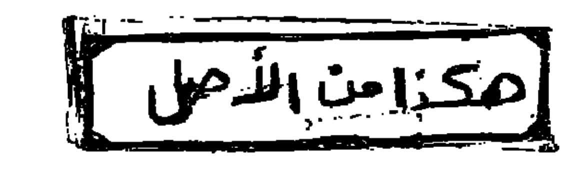
INGÉNIEURS MÉCANICIENS THERMICIENS

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES
(SUPELEC - NANCY - GRENOBLE - TOULOUSE - ARTS ET MÉTIERS)
ayant expérience de chantiers et de démarrage de centrales.

Déplacements courte durée à l'étranger.
Anglais ou allemand écrit et parlé souhaité.

Adresser C.V. sous n° 35.228 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



مكبر من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Société spécialisée dans le matériel para-médical
recherche

DIRECTEUR D'AGENCE PARIS

110.000 F +

— CONDITIONS :
30 ans minimum, domicilié à PARIS ou banlieue, 3 ans minimum d'expérience de vente et de gestion, stage préalable au siège.

— FONCTIONS :
Responsable du développement des ventes en région parisienne avec une équipe de 12 personnes.

En collaboration étroite avec le siège pour atteindre les objectifs de la Direction.

REELLES QUALITES D'ANIMATION ET DE GESTIONNAIRE.

Adresser C.V. manuscrit et photo, retournée à nº 2 288 HAVAS 37047 TOURS CEDEX.

Grande Banque Internationale - Paris 8e
recherche

Analyste Crédit "senior"

Ayant complété sa formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO, MBA, etc.) par une expérience de 2 à 3 ans, en évaluation de risques pour tous types de financements.

Une bonne maîtrise de l'Anglais est nécessaire. Le plan de carrière permet une rapide évolution vers l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger.

Adressez CV détaillé + photo sous la réf. JER à

em euro-média france
48, rue de Provence 75009 PARIS
qui transmettra

SCHERING FRANCE
filiale d'un important Groupe chimique internat.
crée le poste de

RÉVISEUR COMPTABLE PLANIFICATEUR

Le futur titulaire (Homme ou Femme) aura la position cadre. Sous l'autorité du Chef de service Finances-Comptabilité, il se verra confier les missions suivantes :
- préparat. des budgets et plans financiers
- révision comptable ;
- étude et amélioration des procédures.

Ce poste, susceptible d'évoluer vers des responsabilités plus larges, requiert du titulaire :
- une formation supérieure (Ecole de commerce, de gestion ou Sciences - Eco) complétée par un D.E.C.S. ou quelques années de pratique en Entreprise ;
- une large ouverture sur l'économie d'entreprise et les dimensions nouvelles de la gestion par l'informatique ;
- le goût de l'analyse et de l'innovation ;
- la faculté de communiquer et de collaborer au sein d'une équipe ;
- de bonnes notions d'allem. ou d'anglais.

La rémunération prévue ne sera pas inférieure à 90.000 F/an.

Lieu de travail : RUNGIS (Val-de-Marne).

Nous répondrons rapidement et avec la discrétion d'usage à toutes les candidatures (lettre manus-C.V. photo), adressées à notre conseil :

CECOD-SELECTION
CECOD-SELECTION
25, bd Malesherbes.
75008 PARIS
sous réf. 1.079.

Programmeur GAP2

Une société de renom fabriquant et diffusant des articles de luxe, recherche, pour son Service Informatique (8 - 10 personnes, saisie comprise) installé au siège de la Société (métro Concorde) un **PROGRAMMEUR GAP 2.**

Il assurera des tâches diversifiées (maintenance des traitements existants, développement de nouvelles applications sur IBM 3/15). Il participera activement au prochain changement de matériel (IBM 43/31).

De formation DUT ou similaire, son expérience, d'au moins 1 an, lui a déjà apporté une bonne maîtrise du GAP 2.

Rémunération fonction des compétences.

Possibilité d'évolution de carrière au sein du service.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79 812 M à notre conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

Société 1.500 personnes environ leader dans le domaine des INSTRUMENTS et SYSTÈMES OPTIQUES, recherche

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES
A.M. ou ÉQUIVALENT

Pour définition des produits depuis la participation à la conception jusqu'au lancement en petite ou moyenne série.

Adresser C.V. détaillé à SOPELEM, 125, boulevard Davout, PARIS (20e).

CONCESSIONNAIRE DE L'UNE DES PREMIÈRES MARQUES MONDIALES D'ENGINS TRAVAUX PUBLICS, recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
Haut niveau

Chargé de développer les relations commerciales auprès des Directions Matériels grandes Sociétés établies principalement en région parisienne.

Expérience confirmée de la vente et de la négociation et connaissance approfondie. Mat. Trav. Pub. indispensable.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à nº 35.136.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75016 PARIS

Important Groupe de Transports Internationaux recherche pour la Direction Financière de sa Société Holding un

RESPONSABLE COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

Diplômé Grande Ecole + formation expertise comptable

ayant acquis une expérience de 5 ans minimum de préférence en cabinet d'audit anglo-saxon.

Il aura la responsabilité de la **consolidation des comptes** et participera à la mise en place et au suivi des tableaux de bord des sociétés du groupe.
Une expérience analogue serait souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé (photo) en précisant la rémunération actuelle, sous référence 77441 M, à Brigitte PRISSARD
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

M.P.I. SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche

- **5 INGÉNIEURS D'ÉTUDES**
de haut niveau ayant 1 à 4 ans d'expérience sur mini et micro ordinateur pour travaux temps réel et logiciel de base.
- **5 ANALYSTES PROGRAMMEURS DE GESTION**
ayant 1 à 4 ans d'expérience en COBOL, PL 1 GAP II, Assembleur.
- **5 INGÉNIEURS**
GRANDES ECOLES - Débutants.

Ces postes sont à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. et prétentions à M. PARIENTE, 38, rue Bassano. - 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Chargés de la programmation de périphériques de visualisation équipés de microprocesseurs, de la conception et la réalisation de logiciels pour l'utilisation de ces périphériques.

De bonnes connaissances en mini - ordinateurs gamme MITRA seraient appréciées.

Lieu de travail : proche banlieue SUD.

Env. C.V. et prét. sous numéro 35.525, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra - 75001 PARIS.

BANQUE PRIVÉE A PARIS
recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION
ou
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Profil : Diplôme universitaire ou équivalent. Formation comptable juridique et administrative, expérience d'analyse financière acquise dans un établissement bancaire de préférence.
Mission : Assister le Directeur Général.

Adr. C.V. man., photo et prétentions à nº 7.076, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, Paris 9e.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recrute

UN MÉDECIN DU TRAVAIL
Posté à Paris

Rémunération annuelle de départ de l'ordre de 140.000 francs pour 85 heures par mois.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé seront reçues jusqu'au 7 décembre 1979 sous le nº 35.522, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Banque
Gestion de Crédits

Pour faire face à la rapide croissance de sa Division Internationale, un Etablissement Bancaire de 1er plan souhaite confier la gestion de ses dossiers de crédit à un :

Cadre V, VI

Une solide expérience du montage et de la gestion des Crédits Usuels en FF, Des Crédits Export et des Eurocrédits, Ainsi qu'une sérieuse connaissance de l'Anglais financier, seront les atouts du candidat sélectionné, qui devra en outre posséder les qualités humaines pour diriger et motiver une dizaine de Collaborateurs.

Adressez CV détaillé + photo sous référence JOSS à

em euro-média france
48, rue de Provence 75009 PARIS
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION PARISIENNE
recherche

AGENTS TECHNIQUES ASSISTANTS D'INGÉNIEURS
ayant B.T.S. ou formation équivalente

Expérience bureau d'études et ingénierie. Connaissance anglais ou allemand (lu et écrit). Quelques déplacements à l'étranger.

CHEFS DE GROUPE DE DESSINATEURS

en installations, pour étude centrales complètes partie mécanique.

C.A.P. de dessin + B.T.S. ou B.P. en tuyauterie et chaudronnerie ou fabrication mécanique.

Quelques déplacements à l'étranger.

Adresser C.V. sous nº 35.228, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Nous sommes une très importante **Société d'informatique**, le développement de nos activités nous amène à chercher un **jeune cadre** de

GESTION DE PERSONNEL

Vous serez d'abord chargé de la **gestion de la formation** puis évoluerez au sein de la fonction personnel au siège ou dans le Groupe. bénéficiant vous-même de la formation permanente dans différents domaines tels que Informatique, Finances, Anglais... que nous proposons à nos collaborateurs.

Votre salaire sera situé dans une fourchette entre 65 000 et 90 000 par an selon votre expérience professionnelle.

Nous aimerions que vous soyez diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialisation en Droit du Travail, Gestion de Personnel ou Sciences Humaines et que vous ayez une première expérience de l'Entreprise.

Nous attendons pour vous rencontrer que vous ayez écrit et envoyé votre C.V. au Consultant qui nous assiste dans ce recrutement:
Brigitte PRISSARD (réf. 77 910 M)



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

Consultant Service Software

JEUNE SOCIETE de SERVICES en INFORMATIQUE SPECIALISTE DES SYTEMES «CLES EN MAIN» DE HAUTES PERFORMANCES
recherche pour son siège à RUNGIS

INGENIEURS débutants(es) ou ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour ses départements :
- Sciences et Industrie
- Gestion

Critères appréciés.
- Jeunes même débutants (tes) mais astucieux (ses)
- FORTRAN IV
- mini ordinateurs H.P. - D.E.C.
- libres rapidement

Répondre très rapidement avec C.V. et prétentions à Consultant Service Software
SILIC 254 - 3, rue Le Corbusier
94568 Rungis Cédex

P.M.F.
PUTZMEISTER-FRANCE
Filiale du plus grand Producteur Allemand de projeteurs d'enduit, de transporteurs de chapes et de pompes à béton

recherche
dans le cadre de son expansion

UN DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT
RESPONSABLE SAV

Ce poste conviendrait à un ingénieur mécanicien ayant une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du matériel de chantier, bâtiment et travaux publics.

Des connaissances de l'Allemand ou à défaut de l'Anglais sont indispensables.

Envoyer C.V., photo et prétentions à P.M.F.
Z.I. 91800 EPINAY-SOUS-SENART
(Discrétion et réponse assurées)

bleu

GROUPE BANCAIRE PRIVÉ PARIS (8e)
recrute
POUR SERVICE CONTENTIEUX

RÉDACTEURS (TRICES)

- LICENCE DROIT PRIVE - DROIT DES AFFAIRES.
- Minimum expérience professionnelle souhaité.

Envoyer curriculum vitae, prétentions et photo sous la référence 9.788 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ MARKETING
recherche
ENQUÊTEURS (TRICES)
mi-temps ou en Free lance.
Envoy. C.V. et photo à E.M.C. 95, r. A.-France, 92300 Levallois

---

MAISON D'ÉDITION
recherche
DIRECTEUR ADJOINT
géographe-cartographe
Connaiss. plus particulièrement Afrique et Moyen-Orient.
AYANT EXPÉRIENCE.
Env. lettre manusc., C.V., photo nº T 824416 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous sommes une importante Société d'Ingénierie située à LA DEFENSE

Nous recherchons pour notre Service Affaires Sociales

UN TECHNICIEN DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Il sera chargé de l'ensemble du suivi administratif du personnel.
Il déterminera dans le cadre de la Convention collective de la métallurgie les réponses les plus adaptées aux problèmes rencontrés.
Il supervisera deux collaborateurs.

Les candidats à cette fonction auront environ 30 ans.
— Une réelle expérience dans poste similaire avec de bonnes notions de paye et de législation Sécurité Sociale.
— Un niveau supérieur au BAC par exemple le DUT gestion du personnel.
— La dactylographie est souhaitée.

Veuillez adresser un C.V. accompagné d'une lettre manuscrite, d'une photo et de votre dernier salaire s/réf.- R.A. à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra directement.

Société limite Paris-Ouest
recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
Ayant formation économique sérieuse pour développement activité branche
MATERIEL COUPE-FEU ET SECURITE.
Ecrire avec C.V. à nº 81.446 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

GROUPE FINANCIER
spécialiste de valeurs mobilières, lié à une très importante société américaine, cherche

GESTIONNAIRE DE CAPITAUX

pour étoffer son équipe de gestionnaires de capitaux institutionnels.
Le candidat devra :
— Etre jeune ;
— Avoir une formation d'analyste financier ;
— Connaître et avoir le sens des marchés ;
— Aimer la performance.

Il devra, bien sûr, parler très bien anglais et, si possible, une seconde langue.
Il devra aimer travailler en équipe, avoir de très bons contacts humains, savoir exposer et convaincre et, plus généralement, « en vouloir ».

Ecrire nº 395, Legrand, 98, rue de la Victoire, 75009 Paris, qui transmettra, une lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo. Discrétion totale assurée.

U S E B
14, av. du Général-Leclerc
94700 Maisons-Alfort
Mº Ecole-Vétérinaire
PROGRAMMEURS
et Analystes-Programmeurs Basic, confirmés, pour mini microsystème. - Téléphoner : M. Peureux 893-16-17 +.

Cherche Allemand pour cours 35 F l'heure. Envoyer C.V. FORINCOME, 66, rue des Grands-Champs, 75020 Paris

---

REVUE GRAND PUBLIC
recherche
RÉDACTEURS TECHNIQUES
HI-FI - VIDEO
Env. C.V. + lettre manuscrite, sous référence 891, à Créations Dauphine 41. av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

Magasin fournitures, matériel dessin Beaux Arts. Arts graphiques, rech.
VENDEUR QUALIFIÉ
Paris Hôtel-de-Ville
Ecrire sous réf. 6.717, à Publ. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Importante Association recrute pour internat. cas sociaux filles 6-18 ans Arcueil 94
UN CHEF DE SERVICE EDUCATIF, FEMME. C.C. 1966.
C.V. détaillé à V.A.G.A. 40, rue Liancourt, 75014 Paris

Attachée de Direction
10 ans d'expérience, habitué contact clientèle, haut niveau ch. situat. stable. Tél. 647-98-24 entre 16 h. et 19 h.

secrétaires

GROUPE INDUSTRIEL
4.500 personnes
1,5 milliard C.A.
Champs-Elysées
cherche pour seconder la secrétaire du Président

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
Niveau B.T.S.
3 ans d'expérience minimum
Excellente présentation

La personne choisie aura à accomplir toutes les tâches habituelles du secrétariat.
Elle devra pouvoir dactylographier, traduire et répondre au téléphone en anglais.
Ce poste exige un sens rigoureux de l'organisation et des contacts humains.

Possibilité d'évolution de carrière.

Env. C.V. + photo nº 35.460
CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

information divers

Pour connaître les emplois stables, bien rémunérés, offerts par l'Etat à toutes et tous avec ou sans diplômes, lisez la revue FRANCE-CARRIERES Paris (docum. sur demande). (D18), 3, rue Montyon, 75429

représent. offre

Société distribution d'outillage en pleine expansion cherche attachés commerciaux jeunes, dynamiques, pour responsabilité secteur important. Ecrire et envoyer curric. vitae à nº 1.602 P.B.C. L'ANNONCE, 22, route d'Espagne, 31081 Toulouse cedex.

travail à domicile

Demande

J.F., 24 a., exp. secrét. 6 a., ch. trap., accep. ttes prop. Tél. 250-75-91, soir ENT. 19-20 h.

Dactylographie raffinée de vos manuscrits sur IBM à sphère. Téléphone : 373-93-27.

Je tape vos thèses et manuscrits sur IBM multilingue, travail soigné - Tél. 051-44-49.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 869-30-02.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE

demandes d'emploi

Vous êtes Président d'une P.M.E. ayant une activité internationale. Vous recherchez un

CONTROLEUR DE GESTION

pour prendre en charge l'ensemble de la fonction financière et administrative.

J'ai 38 ans. Licencié en Droit + Sciences Po. J'ai 10 ans d'expérience professionnelle dont 2 aux Etats-Unis.

M'appeler au 060-90-32.

Ecrire N° 1.706 « LE MONDE » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

FRANCE-ESPAGNE
DIRECTEUR COMMERCIAL

(36 ans)

Espagnol, anglais, allemand, italien, Droit, Sc. Po. Bonne connaissance marché espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique). Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale.

Ecrire n° 1.657, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

COORDINATEUR-TECHNICIEN V.R.D.

(40 ans, 3 enfants) connaissance T.C.E. (Tous Corps d'Etats), 17 ans d'expérience, cherche important *Promoteur Paris banlieue NORD-EST* pour Technique et Surveillance de chantiers. (Préférence Lotissements). Possibilités déplacements même en province. Prétentions 95.000 F/an. Libre de tout engagement.

Ecrire : Bernard POLLISSE, 25, av. de la Muette, 93700 DRANCY - T. 831-04-09.

CADRE COMMERCIAL 42 ANS
SPÉCIALISTE INFORMATIQUE

Conseil organisation et formation, stratégie et développement du marketing à la vente, étudie vos propositions.
PARIS ou REGION PARISIENNE.

C.J.G., 48, rue Vautier, 94340 JOINVILLE-LE-PONT.

J.F., expérience enseignement I.U.T., 6 ans, 3e cycle Littérature comparée, cherche poste enseignante Lettres ou Expression/Communication, dans établissem. d'enseign. sup. ou de format. continue. Ecr. ou tél. à Michèle Mahéo Le Coadic, 10, r. de Kermaingay, 56530 QUEVEN Tél. (97) 05-00-49

MENUISIER, agenceur P 1 dég. O.M., ch. empl. région, 94, Sud ou Paris Tél. 687-42-98 le matin.

Dame, 50 ans, cél. dynamique, moderne, public-relation, secrétaire. B. vendeuse, Angl., Allem. ch. place stable, Hôtellerie, Tourisme, Collectivités. M. LAFORGE, 83240 Le Rayol. *Tél. (94) 05-60-07 heures rep.*

Cadre, 54 ans, tril., angl., allem. suédois, gde exp. vente très haut niveau intern, ch. emploi Paris, en rapport av. capacité. Ecr. Camille TRAVERSE S.A., 121, bd St-Michel, 75005 PARIS

Couple 49/46 a. très bonne présentation, cherche place GARDIEN propriété ou résidence, toutes régions. Ecr. Havas Orléans n° 107019

J. F., ch. emploi comptable 2e échelon, rég. Versailles. Tél. : 486-03-67.

Suite reconvers. cause accid. ch. ts travx traduct. techn., ccial et litter, anglais-italien, tr. bne expér. travail soigné, rapide. *Ecr. à T 016.765 M Régie-Presse* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

UNIVERSITAIRE, J. H., 30 a., doct. en droit, I.E.P. Lyon, lic. histoire, angl. cour., espagnol, expér. de la recherche, étudie ttes proposit. y compr. étranger. Ecr. n° 1.713 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE TECHN.-CCIAL BAT. 33 a., expér. 8 a. Asie-Afrique, *chef subd T.P./chef expl. forest.* et 2 a. ccial B.P.E. France, bil. angl., ch. poste RESP. DIR. Ecr. n° 7.086 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ingén. chantier ex. J.S., C.E.M., B.B.C., ch. entreprise moy. envergure, électromécanique et régulation analogique. Seulem. déplac. à l'étr. Réf. sérieuse. Ecr. n° 1.719 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Etudiante parlant anglais et russe et sachant taper à la machine cherche emploi à mi-temps, si possible région parisienne. Ecr. n° 6.132 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Hme, 37 a., 10 a. d'expér. ds la diffusion N.M.P.P.(promotion des vtes, inspect., gest. des statistiques, animat. de réseau d'inspecteurs). Tr. bne connais. du circuit de distribution PARIS-PROVINCE. 2 a. d'exp. réussie en publicité bâtiment. Bonnes connaissances des méthodes de fabrication, rech. poste respons. Ecr. n° 1.703 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL (Femme). — Export-import : commerces, transports, douanes. Relations transitaires et *clientèle*. Etudes de marché. RECHERCHE : poste à responsabilité en commerce international. Paris et 92. (Section E.)

JURISTE INTERNATIONAL. — 44 ans. Nat. italienne. Docteur en droit privé. Auditeur Académie département international de La Haye. Anglais courant, allemand (notions). 20 ans d'expérience en tant qu'avocat international « Pays d'origine ». Conseiller juridique (commerce international) dans entreprise française notamment sur les problèmes de sous-traitance de groupement entreprises à l'exportation, engineering, axé sur le Moyen-Orient.
RECHERCHE : poste de conseiller juridique dans entreprises (pétrochimie, bâtiment, T.P., engineering...) cherchant à développer l'aspect juridique de leur activité à l'exportation. Paris. R.P. déplacements fréquents acceptés. (Section BCO/JCB.)

J.F. — 33 ans. Assistante-secrétaire de direction. Grande expérience différentes fonctions : personnel, administrative, commerciale.
RECHERCHE : poste Paris, R.P. (Section F.)

INGENIEUR B.E. — 33 ans. Formation électrotechnique. Anglais. 12 ans d'expérience (mesures, climatisation électricité, électronique) dans le domaine des biens d'équipements.
RECHERCHE : situation similaire (P.M.E.-P.M.I. cherchant à développer service études) Paris. R.P. (déplacements acceptés : France-étranger). (Section BCO/JCB.)

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

J. H., 26 ANS, INGENIEUR CHIMISTE ESCM + Maîtrise canadienne en Génie chimique. Libre de suite. ECR. HAVAS 34323 MARSEILLE

J.F. 26 a., *MAITRISE drt privé,* « préparent le CAPA angl. et espagnol courant, étudie toute proposition, même tps partiel. Ecr. n° 92.536 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GRADE BANQUE
10 a. expér. classe IV, éch. 3, connaiss. portefeuille, inspection, contrôle, agence, ch. p. à resp. Ecr. T 016.936 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTRICE D'ÉCOLE
recherche pour ses élèves des emplois stables ou remplacement longue durée. STENOSDACTYLOS ou AIDES COMPTABLES DACTYLOS en vue mécanographe. 834-70-10.

DIRECTEUR CCIAL
FRANCE
compagnie aérienne, 38 ans, grande expérience exploitation commerciale, école hôtelière, angl. courant, étudie ttes prop. Ecr. T 016.986 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

OPEL CITY 1200 S - 1976
50.000 km, embr., freins neufs (facture) Argus 12.900 F, vds seulem. 10.000 F. cause urgence, 780-01-90 ap. 20 h., 204-39-59 bur.

Collaborateur Renault Vend 14 GTL (juin 1979) 7.000 km, beige, triplex, sièges velours miel, 26.800 F. Téléphone : 664-37-87, le soir. 609-37-13 heures de bureau.

Vente 128 berlinette 1300 Fiat, couleur verte, intérieur marron. Prem. main, kilom. 50.000 km avec révision complète à ce kilométrage, avec en sus 4 pneus et chbres neuv. Ecr. n° 6.131 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

8 à 11 C.V.

Particulier à particulier vend
504 TI - FÉV. 79
8.300 km, boîte aut., dir. assist., lève-vitr. élect., T.O., ét. impec. Aspect neuf. Tél. Bur. 723-59-32; dom. 602-88-76, à partir 20 h 30.

divers

NEUBAUER
PEUGEOT
- 104 - 304 DIESEL - 305 504 - 505 - 604 !!! modèles 79 et 80 d'exposition ou de direction. CREDIT GRATUIT 6 MOIS GARANTIE 1 AN. PRIX TRES INTERESSANTS. M. Gérard. Téléph. : 243-02-43 227, bd Anatole-France, St-Denis Métro Mairie-de-Saint-Ouen.

deux roues

A VENDRE 125 HONDA C.G., noir, 1977, 11 000 km. Av. pare-brise, porte-bag., guidon Multi, tablier. Prix : 2 500 F. Tél. : 201-37-72, après 18 h. 30.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

GDS BOULEVARDS
A rénover 70 m2 en 3 pièces, cuis., w.-c., gd débarras dans *bon imm. ravalé, 2e étage cour.* Prix 320.000 F. Jeudi, 14-18 h : 8, RUE DES JEUNEURS, (2e)

5e arrdt.

JARDIN DES PLANTES plein sud, 4 pièces, 100 m2 bon plan, superbe imm. Etat neuf. *MARNIER. 222-69-58*

Entre Panthéon et Contrescarpe 9, RUE DE L'ESTRAPADE Très belle restauration Hôtel particulier classé
STUDIO, 2 P. DUPLEX 3 P.
Livraison 2e trimestre 1980 Sur place jeudi, 14 à 17 h, ou BEGI - 267-48-01

6e arrdt.

CARREFOUR BUCI
RARE Immeuble XVIIe STUDIO, poutres, refait neuf. 149.000 F. - 325-77-33.

7e arrdt.

Av. SUFFREN, 200 m2 Imm. pierre de t., réception + 4 chambres, 2 bains. GARBI. - 567-22-88

8e arrdt.

Living + 2 chambres, confort, soleil, caractère, état neuf, 6e étage, asc. Tél. 325-32-77

PASQUIER SAINT-LAZARE calme, 80 m2, séj. + chbre gd conft, ét. élevé. asc. 354-95-10

PARIS (8e) - ALMA
Environ 110 m2, 2 chambres, double living, luxueusement aménagé. S/place ce jour entre 11 et 15 h et 17 h 30 et 20 h : 44, rue JEAN-GOUJON ou tél. HAMPTON : 225-50-35

SAINT-AUGUSTIN
6 pièces, 180 m2, 3e ét., tt cft. Idéal profession libérale *MICHEL & REYL - 265-90-65*

CONCORDE - 100 m2
PENICHE HOLLANDAISE 26 m Standing. Prix 260.000 F. Tél. : 265-64-21

11e arrdt.

FAIDHERBE-CHALIGNY
2 P. entrée, cuisine, w.-c., douches. 160.000 F. Propriétaire : 324-32-16, matin.

12e arrdt.

12e *Bourgeois. Grand* tt confort. Idéal **4 P.** médecin, dentiste - 344-07-13.

13e arrdt.

CITE FLORALE
MAISON rez-de-ch. + 2 étages 3 × 60 m2 IDEALE POUR ARTISTE 1.200.000 F. - Cotimo : 578-25-51

14e arrdt.

4 Pces comp. : entrée, cuis., séj., 3 chambres, salle de bns, w.-c., cave. ME VOIR le 29 et 30/11 de 13 à 18 h. 106, bd du *Général-Leclerc.* 1er étage droite.

15e arrdt.

XVe rue Violet - Part. à part. de préférence, vend 3 pièces, tt cft, cuis. équipée, tél., parking, 3e étage sans asc. Tél. le soir : 705-69-15.

16e arrdt.

STUDIO exceptionnel étage élevé plein sud. Vue sur Seine, grande terrasse plantée. Luxueusement aménagé, habitable immédiatement. BERGI - 222-48-60

AV FOCH Immeuble récent Très luxueux pied-à-terre 60 m2 + LOGGIA. 850.000 F. IMMO BALZAC - 723-50-00

17e arrdt.

ÉTOILE (à côté)
Pptaire vend IMM. LUXUEUX 2 p., s. bains, cuis. 57 m2. Placement intéressant - 450.000. Tél. avt 10 h., ap. 18 h. 504-02-52.

COURCELLES - 5e étg., balcon, 6 PIECES, 2 bs, chbre de bne, 1.350.000 F. Dorard, 503-04-04.

EXCEPTIONNEL
ROME - 99.000 F
Studio tt cft, asc., chauff. cent. URGENT - 325-77-42

18e arrdt.

Damrémont. Prop. vd spl. 2 P., tt cft, s/verd., cuis. équipée, wc, bs. Prix except. - 878-41-65.

Il existe à
MONTMARTRE
des APPARTEMENTS
EXTRAORDINAIRES
dans une demeure du 18e siècle au milieu d'un PARC EXCEPTIONNEL
Visites sur rendez-vous : 508-30-31

20e arrdt.

GAMBETTA (Proximité) « PRAIRIE » 28, rue des Prairies 2, rue de l'Indre 23, rue Pelleport STUDIO À 5 PIECES S/place ce jour 14 h./19 h. M. DUFOSSE - 360-90-64

92 Hauts-de-Seine

PARTICULIER à PARTICUL. 5 pièces, 130 m2, calme, soleil. Boul. Victor-Hugo, NEUILLY. Tél. : 825-38-72.

SPECIAL PLACEMENT LEVALLOIS-MAIRIE STUDIO tout confort, bains, wc, cuis., bar. Equipé 2 fenêtres/s-rue. 140.000 F - 344-03-68.

NEUILLY - VICTOR-HUGO 180 m2, 1er étage sur jardin, réception, 3 chbres, tt confort 1.700.000 F.
BOURDAIS - 766-51-32

94 Val-de-Marne

BOIS VINCENNES - 3 minutes R.E.R. Nogent, P. de T., réc., 3e étg., b. 3 p., entrée, cuis., salle de bains, balcon, parking. 450.000 F - 344-71-97.

S/BOIS DIRECTEM.
près Mo, bel imm. ancien, vaste séjour + salon cheminée, hall-galerie, 2 gdes ch., cuis., w.-c., s. bns, ch. cent. indiv. Except. 660.000 F. 345-82-72.

95 - Val-d'Oise

LAC ENGHIEN
SUPERBE 4 P. tt conft. Jardin privatif, garage. 800.000 F. 344-03-68.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 2 à 4 p. PARIS, *préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e,* av. ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-23-55 tte la journée, même le soir.

URGENT, ach. appts 2 à 4 p., paiement comptant chez notaire, PARIS 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e et NEUILLY. Tél. : 261-39-78 Mme Leulier, et 900-84-25, le soir.

SERGE KAYSER
RECHERCHE
Appart. rive gauche. 329-60-60.

appartements occupés

MARAIS Bel imm. XVIIIe de caractère
Parfait état - Bon standing
1) STUDIO, cuisine, s. d'eau, possib. Occupé Mr seul. Droit de reprise. Prix 60.000 F.
2) 2 P., cuis., w.-c., poss. bns. Occupé dame 84 ans. Prix 126.000 F. - Voir propriétaire *s/place jeudi de 14 h. 30 à 16 h. 30* 31, RUE CHARLOT.

immeubles

IMPORTANT GROUPE MARCHAND BIENS recherche IMM. LIBRES ou OCCUPES. Bons quartiers Paris ou banl. Proche DECISION RAPIDE. Estimation sans engagement. DISCRETION ASSUREE. Intermédiaire accepté. 555-91-00, poste 31, 10-12 h.

PONT DE PUTEAUX Parfait état, baux de 6 ans. Rapport 110.000 F. 766-50-45.

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides. 563-83-33.

locations non meublées Offre

Paris

Studio cuisine, salle d'eau, 30 m2 6e étage, Mo Pyrénées. 740 F par mois. Tél. 260-32-42 (matin).

156, RUE DE LA POMPE, 16e Bel imm. Grand STUDIO 2 P., kitchen, s. de bains, 2.850 F, ch. comprises, sur place jeudi de 17 à 18 h. 30. 7e étage.

Importante Société loue SANS COMMISSION APPTS récents tout confort PARIS (19e) 15-17, rue Henri-Ribière, face Mo Place-des-Fêtes
3 PCES, 67 m2, loyer 1.631 F, charg. 375 F. park. 158 F. Tél. 205-74-30 ou 202-05-88 de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis. 5.000 maxi. 283-57-02

locations meublées Offre

Province

En Dordogne, sud SARLAT, loue maison meublée, style *périgourdin, tout confort, soit à la semaine ou au w.-e.,* avec parc de 3.000 m2, à 600 m. du village. Téléphone : (16-53) 29-91-58.

locations meublées Demande

Paris

MICHEL BERNARD rech. pour sa clientèle de cadres étrangers, appts de standing quartier central. 500-54-90

RENTABILISEZ VOTRE APPT PENDANT VOTRE ABSENCE PARIS PROMO loue les apparts des Parisiens provisoirement absents à une clientèle sélectionnée (1 mois min.) - 325-28-77

INTERNATIONAL HOUSE rech. appartements de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89

SERVICE AMBASSADE pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08

bureaux

CHAMPS-ELYSEES A louer directement bureaux refaits neufs - 563-17-27.

BASTILLE, 1.600 m2 ou 650 m2, *bureaux impeccables climatisés,* bail neuf, libres - 563-83-33.

GEORGE-V Propriétaire loue 1 ou plusieurs *bureaux* dans *immeuble* bon standing - 723-55-18.

LOCATIONS SALLES, BURX, TOUTES DOMICILIATIONS TOUS SERVICES et TELEX. Tél. : 524-43-05.

CONSTITUTION STÉS DOMICILIATIONS
Rédaction d'actes financement ESRA - 700-68-94

DOMICILIATIONS CONSTITUTION DE STÉS
ASPAC : 281-18-18

A LOUER
PIGALLE
— 200 m2 de bureaux
— 240 m2 entrepôts
— 6 parkings - tél.
Immeuble récent
502-13-43

locaux commerciaux

11e PLACE DE LA BASTILLE angle bd Richard-Lenoir
MURS DE CINEMA
360 places. Rapport actuel : 32.000 F par an. Rapport prévu pour juillet 1981 : 45.000 F. Prix 630.000 F. - 755-82-30.

hôtels-partic.

20e GAMBETTA, voie calme, gde surface, 150 m2 à rénover, 2 niveaux. 630.000 F. 589-20-97, après 20 h.

BUTTES-MONTMARTRE dans voie privée, calme, verdure vds CHARMANTE MAISON, récept., 3 ch. 180 m2 + gdes terr. vue Paris. 264-02-63, matin.

12e P I C P U S - Petit hôtel particulier à rénover Construct. très saine - Possib. partie cciale. Prix 700.000 F. Pptaire : 324-32-16, le matin.

JASMIN Bel Hôtel Part. classique, récept. + 6-7 ch., 3 bns, petit jard., gar., exc. état
LARGIER 265-02-97 265-18-83

pavillons

MARLY-LE-ROI, récent, près gare, récept., 3-4 chb., garage, jardin, 750.000 F - 534-57-40.

URGENT, FONTAINEBLEAU Près gare, pavillon récent, sur sous-sol, avec gar. plain-pied, séj. double, cuis., bains, 4 chb., chff. centr., jardin 560 m2. - Prix 400.000 F à débattre - CAT 77670 SAINT-MAMMES - Téléphone : 070-58-60.

WISSOUS. Pav. 1966, 6 Pces, tt cft, gar., jard. sauvage 1.450 m2, 600.000 F - 666-00-27.

villas

500 mètres LAC **D'ENGHIEN**
Villa récente sur sous-sol total, séj., burx, chbre, bains cuisine. 1er ét. : 3 chbres s. d'eau, wc, greniers. Jard. 540 m2. 989-31-74.

St-NOM-la-BRETECHE, pr. golf, tr. belle VILLA RECENTE, sur 2.500m2, 250m2 hab. Liv. 60m2, 5 chbr., 3 bains, 1 s. eau, Ss-sol total - PRIX : 1.470.000 F - AGENCE ROYALE - 950-14-60.

terrains

S.-Morbihan, terr. boisé 2.500m2 ds parc, accès plage, tennis - Me Resnais, not. 56370 Sarzeau.

Placement région ETAMPES - Très beau terrain boisé, 10 ou 20 hectares - 563-83-33.

MAISONS-LAFFITTE (Parc)
Beau terrain boisé 1.000 m2, entièrement viabil. Agence de la Mairie. 976-52-52.

viagers

Sté spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

maisons de campagne

HAUTES-ALPES, ds joli village dominant lac de Serre-Ponçon, splendide maison pierre, habit. immédiat., 3 p., wc, E., E. + bergerie voûtée au r.-de-ch. et belle grange faciles à aménager exposit. sud, terrain attenant 800 m2, tr. belle vue, ski, pêche, voile. A saisir : 250.000 F. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (91) 65-15-87.

PART. vd maison F5, état nf, chff c. + ss-sol aménagé diverses possibilités, REGION SUD-OUEST, entre Bordeaux et Bergerac. Tél. (56) 46-05-37, heures des repas.

AVEYRON près ST-AFFRIQUE, ds hameau
DEMEURE PAYSANNE
comportant magnifique bergerie voûtée sous grange à ogives + habitation à aménager de 3 pièces sur caves + gd grenier. Prix 150.000 F. Crédit possible. CATRY - Tél. (91) 54-92-93

AVEYRON GORGES DE LA DOURBIE
NID D'AIGLE
Maison dans petit village fortifié, vue splendide du haut de la falaise, habitable de suite, 3 pièces + grenier aménageable. Prix 170.000 F. Crédit possible. CATRY - Tél. (91) 54-92-93

AVEYRON
PRES CITE TEMPLIERE DE LA COUVERTOIRADE
MAISON DS HAMEAU
avec jardin et dépendances, cave, eau, électricité. Prix 140.000 F. Crédit possible. CATRY - Tél. (91) 54-92-93

propriétés

Vds bord Dordogne, plantation 800 noyers, maison périgourdine. Prix à débattre. Ecr. Chicault, 1, av. de Lattre-de-Tassigny. *24000 Périgueux.*

80 km autoroute Sud, prox. NANTEAU-S/LUNAIN Site merveilleux - Maison de campagne compr. séjour, cuis., chbre, s. d'eau, w.-c. Terrain : 4.000 m2. - Piscine chauffée Tennis - Px except. 425.000 F.
MICHAUD 11, rue de Paris NEMOURS (77). - Tél. 428-12-25.

PRÈS MONTFORT-L'AMAURY
b. PPTE sur 12.206 m2, 290 m2 habit., 7 P. + mais. gardien, 3 chbres. Pour visiter 950-14-60.

PROCHE ÉTAMPES
Coin calme - Tr. belle propriété 200 m2 habitables - Etat parfait Décoration très soignée Grand jardin paysagé REZ-DE-CHAUSSEE : entrée, cuis., s. à m., bur., séj. avec cheminée, vestiaire cab. toil. ETAGE : 4 chbres av. cab. de toilette ou s. de bns antichambre + gde salle de jeux, gar. 2 voit., cellier, chaufferie. - S/2.300 m2. Prix 1.050.000 F

2 km d'ÉTAMPES
PROPRIETE DE CARACTERE Pierres apparentes et ptes tuiles REZ-DE-CH. : entrée, salon, s. à m., cuis., s. de bns 1 chbre. ETAGE : 2 gdes ch. cab. toil., grenier aménagé en partie. Grange annexe 55 m2 environ, aménageable, cave, beau jardin planté 2.850 m2. Prix 700.000 F.

CABINET ROHAUT
14, rue de la Tannerie, 91150 ETAMPES. — Tél. : 494-04-54.

120 km PARIS par A 13 bordure Seine
Belle propriété *Maison gardiens* **SUR 1 HA**
720.000 F. - 550-34-00.

l'agenda du Monde

Agencement

MENUISERIE DÉCORATIVE
Projets - devis - réalisation. Window-Productions : 375-15-71.

Artisan

RENOV' APPART'S Rénovation de l'habitat tous corps d'Etat, devis gratuit. TEL. : 937-46-48.

Arts

Œuvres CORNEILLE, KIJNO, MOULY, LABOUREUR. Tél. : 608-25-21 de 19 h. à 22 h.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Cours

Atelier de bijouterie cours de technique et création. Renseignements : 542-28-68.

Cours de calligraphie arabe les mercredis après 18 h. 30. Rens. secrétariat, 20, rue de Lubeck, Paris-16e. Téléphone : 704-99-11.

PRÉPARATION SCIENCES PO
SEMINAIRES INTENSIFS EPREUVES BLANCHES *COURS EN PETITS GROUPES.* RENSEIGN. : INSHSAEC 49, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Téléph. : 723-96-86 ou 723-71-10.

Débarras

ALAIN GIRAUD ach. meubles, bibelots, lots div. Se charge de tout enlèvement. TEL. : 854-69-74.

Enseignements

MAITRISE GESTION

P. CADRES et TECHNICIENS SUPERIEURS niveau BAC + 2.

Séminaires 4 jours par mois.

Organisés en commun par 7 UNIVERSITES. Centres à : Amiens, Clermont-Ferrand, Nice, Lyon, Montpellier, Paris, Caen.

Université Paris Val-de-Marne, 58, av. Didier, 94210 La Varenne. TEL. : 886-11-79.

Equitation

A vd 3 chevaux réf. olympique. Téléphoner en R.F.A. au 19/49-44-54-12-36.

Fourrures

A vendre urgent manteau loup canadien (T. 42) valeur 13.000, cédé 6.000 F. Tél. : 387-08-11.

FOURRURES D'OCCASION
Dépôt-vente, transformations, réparations. CREDIT GRATUIT.

CLAIRE BOUTIQUE
s'est agrandie au 6, rue Merlin, 75011 Paris, métro Voltaire. TEL. : 372-80-76. Ouvert lundi après-midi.

Moquette

SUPER SOLDES
moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité. Téléphone : 757 - 19 - 19.

Instruments de musique

A VDRE piano quart de queue américain marq. Peek and Sons, ref. 1976, prix 8.000 F. S'adr. à Pierre Sauvageot, 3, r. des Bordes, 91450 Etiolles. T. 075-03-06.

VIOLONCELLE 4/4
excellent état. Tél. : 437-16-88.

Mode

Ne payez pas la griffe. LES *PLUS BELLES COLLECTIONS* A C T U E L L E S de costumes 5, av. de Villiers, Paris-17e. Métro Villiers.

Philosophie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky est ouvert. Téléphone : 436-61-69.

Psychologie

Collectif de psychothérapie
— Bioénergie.
— Analyse caractérielle.
— *Sophrologie.*
— Face-à-face.
TEL. : 532-49-23. 845-18-37.

Stages

Pour les jeunes ETUDES, SPORTS, détente toute l'année en pays linguistique. Téléph. : 354-01-73.

A deux pas de Versailles
TENNIS
Initiation et perfectionnement. Stages 6 mois sur courts couv. : 1 heure fixe par semaine le soir ou samedi matin. Balles, raquettes fournies. Rens. et rés. INTER TENNIS. Téléph. : 367-58-31 et 322-23-44.

Rencontre

ASPHODELE Rencontres - Loisirs - Culture pour personnes choisies 60, rue Guy-Môquet, PARIS-17e. 263-70-55 sf merc. 14 h. 30-20 h.

Spécialités Régionales

Pour les Fêtes de fin d'année
L'AMBASSADE DES BEAUJOLAIS et MACONNAIS
vous propose une sélection *de ses meilleurs crus.* Tarif GRATUIT sur demande. 10 La Croix-de-Fer 69640 Rivolet.

PINEAU et COGNAC
« Grande Fine Champagne » Depuis 1619 La Famille GOURRY récolte sur son domaine qualité rare pour connaisseurs. *Echantillon contre 7 timbres :* SARL GOURRY de Chadeuille, 16130 SEGONZAC.

Vacances Tourisme Loisirs

Pied des Pyrénées ent. Lourdes et le pays Basque. PENSION RELAIS ASPOIS, 64400 Oloron.

GUADELOUPE offre à vacanciers studio bord de mer 70 F par jour. (49) 46-02-92 ap. 18 h.

P. vd multipplé Superdévoluy Séj. Pâques et Chamrousse 1 quinz. février. Rabais 25 % prix officiel. TEL. (78) 22-23-40

ACHETEZ à vie votre semaine de vac. scolaires de printemps
A TIGNES
Particulier vend 1 studio 4 personnes (4e semaine de mars et 3 premières d'avril) ds magnif. résidence av. pisc. et sauna au VAL-CLARET. Tél. : 973-57-85.

هكذا من الأصل

Textes et documents fournis par la S.N.C.F.

LE PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT DE LA S.N.C.F. :

UNE étape importante a été franchie en 1979 dans l'évolution des relations contractuelles de l'Etat et de la S.N.C.F. C'est, en effet, au mois de mai dernier, qu'a été signé par les ministres des transports, de l'économie et du budget et la société nationale un contrat d'entreprise précisant, pour le réseau principal, le cadre dans lequel l'entreprise va vivre jusqu'en 1982. Les objectifs de ce contrat sont :

— La croissance du trafic, tant voyageurs que marchandises ;

— L'amélioration de la qualité du service, sujet dont les liens avec la progression du trafic sont évidents et qui dépend de multiples facteurs, spécialement du niveau des investissements et de l'adaptation des moyens aux besoins ;

— L'assainissement en profondeur de la situation financière : en quatre ans, la société nationale s'acheminera vers son équilibre financier, lequel devrait être atteint à bref délai après l'expiration du contrat.

Afin de permettre la réalisation de ce triple objectif, le contrat prévoit toute une série de mesures, et, en particulier pour les années 1980 à 1982, des dispositions très favorables aux investissements.

Depuis 1971, point le plus bas au cours des quinze dernières années, la situation de ces derniers s'est redressée tant pour ce qui concerne la banlieue parisienne que le réseau principal avec une certaine accentuation à partir de 1974.

C'est la banlieue de Paris qui a enregistré la progression la plus forte, puisque, entre 1972 et 1978, le volume de ses investissements a plus que doublé. Certes, en 1979, les paiements ont marqué un léger recul correspondant à l'achèvement d'une première tranche de grands travaux ; cependant, dans les années à venir, leur montant devrait s'établir aux alentours de 1 milliard de francs par an, chiffre important qui traduit bien le souci constant d'améliorer cette partie essentielle du service public.

Pour ce qui concerne le réseau principal, un niveau élevé d'autorisations d'engagement est garanti par le contrat d'entreprise, mesure qui équivaut à un gage d'avenir pour le chemin de fer, puisque les investissements réalisés pendant la période du contrat porteront effet bien au-delà de son échéance. Pour les années 1979 à 1982 l'augmentation en volume sera de 15 % par rapport à la période 1975-1978 et de 42 % par rapport à celle de 1971-1974.

Le montant de l'enveloppe annuelle fixée aux autorisations d'engagement et aux crédits de paiement a été établi par le contrat sur les bases des conditions économiques de 1977 ; il est à revaloriser pour chaque exercice en

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUR TOUTE LA LIGNE

La S.N.C.F. n'intervient au total que pour 1 % dans la consommation française d'énergie. En énergie de traction, sa part est seulement de 5 % de celle du secteur des transports auquel revient le 1/5 de la consommation française. Le chemin de fer est donc un mode de transport économe en énergie.

Il est aussi le seul qui utilise la traction électrique dont les avantages sont importants par rapport à la traction Diesel, une fois réalisé l'investissement de départ, c'est-à-dire l'électrification de la ligne.

Le nombre de locomotives nécessaires à l'exploitation est, en effet, nettement moins élevé, les performances de traction et la disponibilité d'une locomotive électrique étant supérieures à celles d'une locomotive Diesel. La qualité du service est accrue : le taux d'incidents est moitié moindre pour une locomotive électrique que pour une locomotive Diesel. Les coûts d'entretien du parc moteur sont moins élevés : en 1978, sur l'ensemble de la S.N.C.F., le coût d'entretien au kilomètre était de 3,74 F pour les locomotives Diesel et de 1,56 F pour les locomotives électriques.

Mais d'autres avantages considérables sont apparus plus récemment. Il faut souligner, en priorité, que la crise du pétrole a renversé complètement le rapport des coûts de l'énergie d'origine électrique et de celle tirée du carburant Diesel. En effet, pour une même quantité d'énergie disponible au crochet de traction des locomotives, si on prend en compte les dépenses qu'entraînent pour la traction Diesel l'achat du carburant, les frais de transport et de distribution, et, pour la traction électrique, l'achat du courant électrique à E.D.F., les frais d'entretien et d'exploitation des sous-stations et des caténaires, le rapport du coût de l'énergie électrique à celui de l'énergie Diesel, qui était sensiblement égal à 2 avant la crise pétrolière, est tombé à 0,8 à l'automne 1979.

On peut penser que l'évolution du rapport se poursuivra en faveur de l'électricité dans les années qui viennent, au fur et à mesure que la production française d'énergie électrique fera appel à des sources autres que le pétrole, dont le prix ira en augmentant. Encore faut-il ajouter que la courbe de consommation d'énergie électrique de la S.N.C.F. sur une période de 24 heures est beaucoup plus « plate » que celle du reste de la consommation générale, dont elle est, au demeurant, complémentaire. En effet, par suite de l'acheminement de nuit des trains de marchandises, l'énergie électrique de traction est consommée à 40 % en heures creuses et à 5 % seulement en heures de pointe d'hiver.

Cette circonstance représente un élément important en faveur du développement de l'électrification du chemin de fer à moyen et à long terme.

Aujourd'hui, la France compte 9 862 km de lignes électrifiées, dont 8 425 en double voie. A elles seules, elles assurent près des trois quarts du trafic des voyageurs grandes lignes, près de 80 % du trafic des marchandises et approchent 99 % pour les mouvements de voyageurs en banlieue de Paris.

● Electrification

Après l'électrification de la rive droite du Rhône achevée en septembre dernier, on assistera, au milieu de 1980, à la fin de l'équipement de la grande transversale du Sud Bordeaux-Vintimille par la mise sous tension du tronçon Bordeaux-Montauban ; en même temps, les travaux sur Narbonne Port-Bou seront continués de façon à permettre la suppression complète de la grande traction thermique dans le midi de la France à la fin de 1982. Les premières opérations liées à l'électrification de ce que l'on appelle « l'Etoile d'Angers » sont en cours ; l'électrification elle-même sera engagée dans le cours de l'année ; la fin des travaux est prévue pour 1983.

Pour le court terme, resteront, en outre, à réaliser diverses électrifications de complément : Miramas-complexe de Fos, Lille-Tourcoing et la frontière belge, prolongement de l'artère Paris-Lille et soudure avec l'électrification en cours de réalisation en Belgique, Mulhouse-Neuenbourg permettant d'améliorer la desserte d'une zone à fort trafic industriel.

Le budget 1980 affecte aux électrifications 459 millions de francs d'autorisations d'engagement et 336 millions de crédits de paiement, somme qui permettra de respecter les plannings arrêtés pour les travaux en cours et de lancer les premiers travaux des opérations nouvelles.

Les travaux de la ligne nouvelle Paris-Sud-Est, qui ont débuté effectivement en octobre 1976, se déroulent conformément aux prévisions du calendrier d'exécution. Ils feront l'objet, en 1980, de l'engagement d'opérations nouvelles pour 896 millions de francs.

Sur le tronçon sud, Saint-Florentin-Sathonay (301 km), dont la mise en service est prévue pour octobre 1981, les acquisitions ont pris fin, les terrassements et ouvrages d'art sont pour 85 % réalisés, le parachèvement du grand viaduc sur la Saône est en cours. La pose des voies a débuté en juin dernier entre Cluny et le nord de Montchanin ; elle se déroule actuellement, de jour comme de nuit, au rythme moyen de 1 km par vingt-quatre heures : l'électrification suit à la même cadence. Plus de 100 km de double voie sont pratiquement construits, prêts à accueillir les essais des rames à grande vitesse courant 1980.

Sur le tronçon nord Combs-la-Ville-Saint-Florentin (116 km) à mettre en service en octobre 1983, les acquisitions de terrains sont achevées aux deux tiers. Les travaux de terrassement ont débuté, la construction du viaduc sur la Seine entamée en novembre 1978 est à 60 % réalisée.

● Matériel roulant

Matériel de traction. Compte tenu des commandes antérieures et de l'échelonnement des livraisons, les commandes de locomotives électriques à engager en 1980 seront de cinquante-cinq unités (BB 7 200 à courant continu 1,5 kV de puissance 4 600 kW) correspondant à un investissement de 370 millions de francs (1).

A ce dernier chiffre s'ajouteront 36 millions pour la commande de trente-cinq loco-tracteurs, ce qui correspond au rythme annuel de commandes suffisant sur trois ans pour satisfaire les besoins à l'horizon 1985.

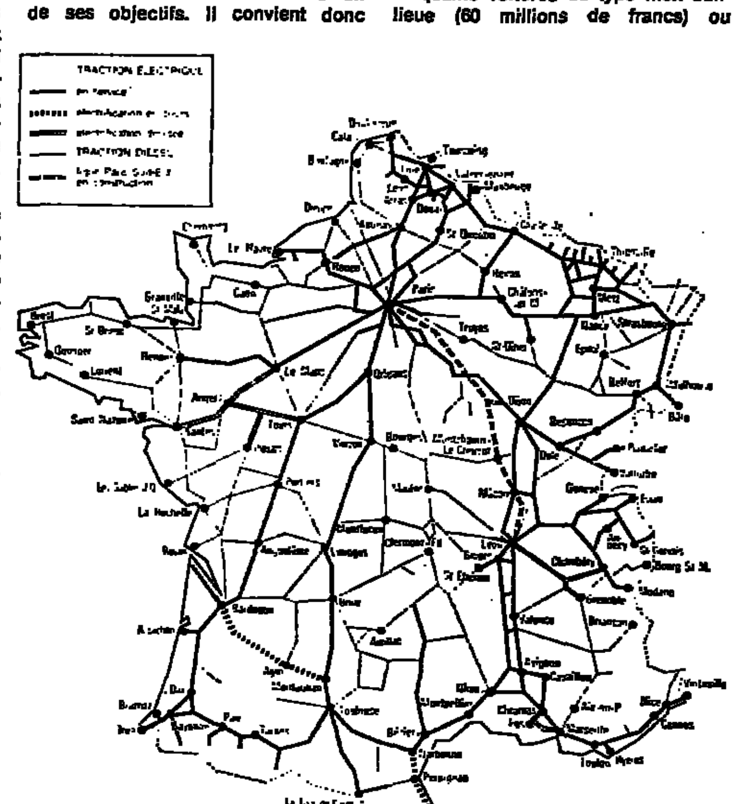
En revanche, en matière de traction Diesel, l'évolution des besoins suit à peu près l'évolution naturelle du parc et pas plus en 1980 qu'en 1979 il n'apparaît nécessaire de commander du matériel neuf.

Quant au matériel T.G.V., sur la commande totale de 87 rames — dont 2 de présérie livrées à ce jour, — le programme 1980 comprend une nouvelle tranche de 18 rames (615 millions de francs) qui s'ajoutera à la tranche de 15 commandées en 1977 et aux deux de 18 commandées en 1978-1979. Au programme de l'exercice 1981 seront inscrites les 16 dernières.

Vingt automotrices électriques du type Z 2 seront, d'autre part, commandées (106 millions de francs) pour moitié en version express et pour moitié en version omnibus. Il s'agit là d'un matériel dont 38 unités (y compris un prototype bi-courant) ont déjà été commandées précédemment pour livraison en 1980 et 1981.

Voitures pour trains rapides et express. Ce parc est composé de deux groupes : le premier, de loin le plus important, assurant la trame des trains qui circulent à longueur d'année, y compris la pointe hebdomadaire de début et de fin de semaine ; le second permettant de répondre aux besoins en sus de ce trafic de base : trains temporaires d'été, trains spéciaux, trains de pèlerinage...

Au service d'été 1979, le premier groupe comportait environ 7 800 unités et le second 700 constituant un parc capable d'assurer le service dans des conditions relativement satisfaisantes, malgré une fraction non négligeable de voitures de construction ancienne. Parmi celles-ci, cependant, un certain nombre présentent des conditions de confort, de vitesse et de circulation de moins en moins acceptables, alors que, précisément, le contrat d'entreprise fait de l'amélioration de l'offre un de ses objectifs. Il convient donc



d'en assurer le remplacement aussi vite que possible.

Compte tenu, par ailleurs, des amortissements et radiations et, d'autre part, des livraisons attendues sur les commandes passées au titre des programmes antérieurs (y compris T.G.V.), on est conduit à prévoir pour chacun des trois prochains exercices des commandes annuelles de l'ordre de deux cents à trois cents voitures. En première analyse, le chiffre de deux cent cinquante avait été retenu pour 1980 ; finalement, en vue d'augmenter la capacité du transport ferroviaire en période de pointe dans l'éventualité d'une aggravation de la crise pétrolière, il a paru convenable d'augmenter ce nombre de cent unités. Ce sont donc trois cent cinquante voitures d'express du type « Corail » qui seront inscrites au programme 1980, soit un engagement de 612 millions de francs.

En matière de service omnibus, la S.N.C.F. est désormais autorisée à prendre toute mesure permettant une meilleure adaptation de la desserte ferroviaire aux besoins réels des populations. Cette adaptation peut conduire, dans une marge, du reste, très réduite (0,5 % du trafic voyageurs au cours de la durée du contrat d'entreprise), au transfert sur route ou à la suppression des services d'une ligne dans le cas où leur coût est hors de proportion avec leur utilité, mais aussi, à l'inverse, à l'accroissement et à l'amélioration de ces services.

Il est apparu souhaitable d'inscrire la commande de dix autorails X 2 100 de puissance 440 kW et de dix motrices Z 2 en version omnibus (leur commande a été évoquée plus haut) au programme d'investissement de 1980 (71 millions de francs). En outre seront commandées cinquante voitures du type Inox banlieue (60 millions de francs) ou assimilées, nombre qui devrait être adopté aussi pour les exercices 1981 et 1982 ; les voitures de ce type sont destinées au service des villes de la grande couronne de Paris et des banlieues des grandes villes.

Matériel à marchandises. L'étude des besoins à moyen terme confirme les tendances des dernières années : le glissement de la demande du wagon à essieux vers le wagon à boggies se poursuit, la part de trafic dévolue à chaque grande catégorie (couverts, plats, tombereaux à toit ouvrant et tombereaux) continue d'évoluer en faveur du wagon plat au détriment des couverts et tombereaux, les wagons à toit ouvrant et les wagons spéciaux maintiennent sensiblement leurs positions, la croissance de la demande de plats spécialisés se poursuit.

Il est donc prévu de commander, en 1980, mille cinq cents wagons à boggies répondant à ces besoins spécifiques (225 millions de francs). La définition d'une politique à plus long terme s'avère difficile ; on peut, néanmoins, penser que les commandes annuelles des prochaines années devraient se situer entre mille cinq cents et deux mille wagons à boggies.

● Automatisation

En 1980, l'automatisation des installations de sécurité fait l'objet de 536 millions de francs d'autorisations d'engagement et recouvre deux ensembles principaux d'opérations : l'automatisation de la signalisation d'espacement des trains et la concentration des postes d'aiguillage.

Les investissements correspondants que la S.N.C.F. s'efforce de réaliser simultanément et, dans la mesure du possible, en même temps que les électrifications, permettent à la fois d'améliorer le débit des lignes, d'accroître la productivité, d'éviter des travaux importants pour le maintien en service d'installations trop anciennes et de renforcer la sécurité.

En double voie, le block automatique à cantons courts ou « block automatique lumineux », dans lequel la distance entre deux panneaux successifs ne dépasse pas 2 000 mètres environ, convient aux lignes très chargées. Le block automatique à cantons longs dans lequel il n'y a pas de limitation technique à la longueur des cantons, celle-ci n'étant imposée que par le débit que l'on désire donner à la ligne, est destiné à remplacer progressivement le block manuel sur les sections à circulation moyenne. A fin 1979, 8 000 kilomètres de lignes seront équipés ; 270 seront mis en service en 1980.

En dépit des efforts déjà faits en matière de concentration, les signaux et aiguilles restent manœuvrés sur la S.N.C.F. par un grand nombre de postes que l'objectif à long terme est de réduire le plus possible. On en vient ainsi, assez souvent, à un seul poste dont le rayon d'action peut être relativement grand si les opérateurs sont convenablement aidés par des dispositifs spéciaux de « suivi » des trains et de commande automatique des itinéraires.

Parmi les plus importantes fusions de postes qui s'achèveront en 1980, on peut citer celles qui sont en cours à Benestroff, Bordeaux-Saint-Jean et Montauban, tandis que se poursuivront ou commenceront les travaux concernant Valenton, Juvisy, Villeneuve-Saint-Georges, Saint-Florentin-Vergigny (en rapport avec la construction de la ligne nouvelle Paris-Sud-est), Paray-le-Monial, Tourcoing, etc.

En outre, onze opérations importantes seront engagées au titre du programme 1980, dont celle de Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), où un poste unique commandera les installations de la gare, celles de la gare de Lieusaint et la bifurcation de la ligne nouvelle Paris-Sud-Est.

L'équipement des passages à niveau en signalisation automatique lumineuse ou leur suppression par réalisation d'ouvrages d'art et de déviations routières se poursuit à un rythme très soutenu depuis plusieurs années. Au 1er janvier 1980, les 22 530 passages à niveau en service se répartiront en 5 200 gardés, 10 100 équipés de signalisation automatique lumineuse et 7 230 non gardés.

Sur les 5 200 actuellement gardés, 800 apparaissent encore comme susceptibles d'être automatisés, un millier pouvant, par ailleurs, être supprimés à moyen terme par la réalisation d'ouvrages d'art ou de déviations routières ; quant aux autres, leur automatisation n'apparaît pas envisageable (bon nombre d'entre eux sont situés sur des lignes à faible trafic et gardés seulement au passage des quelques trains de desserte circulant à vitesse réduite).

En 1980, 320 passages à niveau environ seront automatisés ; la S.N.C.F. participera, en outre, aux opérations de construction d'ouvrages d'art ou de déviations routières permettant d'en supprimer environ 160 autres.

(1) Ce montant comme les suivants est établi hors taxes, aux conditions économiques prévisibles de juin 1980.

DAVANTAGE D'EMPRUNTS

	1968 (1)	1974 (1)	1975 (1)	1976 (1)	1977 (1)	1978 (1)	Prévisions 1979	Prévisions 1980
Pourcentage des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses d'exploitation	12,9	12,9	14	14,6	15,5	16,6	15,4	16,4
dont :								
Autofinancement (2)	9,3	7,5	7,1	6,5	6,2	6	5,4	5,2
Financement par location-vente	0,4	0,9	0,8	1	1,2	1,3	1,2	1,1
Financement par emprunts	3,2	3,5	4,9	5,7	6,8	8,3	8,1	9,4
Financement par subventions	—	1	1,2	1,4	1,3	1	0,7	0,7

(1) Y compris programme spécial de la banlieue parisienne.
(2) Dotations d'amortissement.

Gares au futur

Les opérations en cours ou à engager en 1980 dépassent la cinquantaine ; 164 millions de francs d'autorisations d'engagement et 173 millions de francs de crédits de paiement leur sont affectés.

La majeure partie des gares de la S.N.C.F., bâties au siècle dernier ou dans le premier quart du vingtième siècle portent le poids du passé face à une clientèle devenue, de son côté, plus exigeante. La Société nationale a donc entamé un programme de redressement qui constitue un des axes prioritaires de sa politique d'investissement à moyen terme, l'objectif étant de traiter, partiellement ou totalement, environ deux cents gares importantes et moyennes en cinq ans. Cet effort important s'inscrit comme le complément naturel de la suppression des contrôles d'entrée/sortie et de la création d'un service d'accueil dans les grandes gares ainsi que de l'accroissement du confort dans les trains.

Il s'agit, en premier lieu, de l'amélioration des services offerts. Profitant de la rénovation des bâtiments âgés et en conservant le plus souvent le parti architectural extérieur auquel les villes sont légitimement attachées, on s'efforce de restructurer, selon les nécessités actuelles, les différentes fonctions assurées par l'établissement, de façon à améliorer le confort, à accélérer les formalités, à simplifier ou élargir les accès à la gare et aux quais. Selon le lieu, le trafic intéressé et les possibilités techniques, les solutions apportées diffèrent sensiblement : agrandissement des halls, réaménagement des locaux commerciaux et de ceux mis à la disposition des voyageurs, refonte de la signalétique et installation du téléaffichage, réfection des buffets...

On s'efforce de faciliter les transferts ville-gare, en accord avec les collectivités intéressées, par la création de parkings et l'amélioration des accès aux transports en commun et aux taxis... ainsi que les transferts gare-trains : rehaussement des quais, création ou extension de passages souterrains, réalisation d'abris sur quai sans oublier, chaque fois que cela est possible, les aménagements pour les handicapés.

Pour ce genre d'opérations, une partie de la dépense peut être couverte par des subventions et par des emprunts souscrits par les collectivités publiques intéressées et remboursés par la S.N.C.F. grâce à la perception de surtaxes locales d'un montant unitaire modeste.

Au rang des gares dont la rénovation complète ou partielle sera réalisée en 1980, on retiendra : Paris-Est, Lunéville, Mulhouse, Le Havre, Granville, Saumur, Bordeaux-Saint-Jean, Bayonne, Pau, Brive, Guéret, Ussel, Chalon-sur-Saône, Aix-les-Bains, Montélimar, Hyères, Argelès.

Viennent ensuite les opérations d'adaptation à l'évolution du trafic. Certaines gares situées sur des lignes à trafic saisonnier sont devenues inadéquates tant pour la réception, l'équipement et le remisage des rames que pour l'accueil des voyageurs. Diverses opérations lancées en 1979 seront continuées en 1980 dans des gares de la Maurienne, de la Tarentaise, de la haute vallée de la Durance et de l'Arve pour faire face, dans de meilleures conditions, au trafic des sports d'hiver ; à citer en particulier les travaux concernant les gares de Saint-Gervais-le-Fayet, Veynes, Gap, Montdauphin-Guillestre et Briançon.

Enfin, les constructions nouvelles. Après l'engagement, en 1979, de la construction de nouveaux bâtiments voyageurs sur la ligne nouvelle Paris-Sud-Est à Mâcon et Montchanin (desservant la communauté urbaine de Montceau-les-Mines - Le Creusot - Montchanin), l'année 1980 verra s'engager la première étape de la création de la gare de Lyon-Part-Dieu dans le cadre de l'opération d'urbanisme menée par les collectivités publiques concernées. Les travaux d'un montant total de 276 millions de francs seront financés pour 190 millions par la S.N.C.F., 50 millions par un emprunt gagé sur le produit des surtaxes locales temporaires et pour le reste par l'établissement public régional, le département du Rhône et la communauté urbaine de Lyon.

Dans cette même région Rhône-Alpes, deux gares nouvelles seront, d'autre part, créées qui faciliteront les transferts train-transports urbains : Saint-Etienne-Carnot et Vénissieux.

LE CHEMIN DE FE

1 600 000 VOYAG

● Matériel roulant



HAUSSE SUR LES

LE CHEMIN DE FER FAIT FACE A SON AVENIR

utilisant l'indice des prix du PIB. En outre, des *corrections doivent lui* être apportées en fonction, d'une part, des résultats de l'entreprise selon une loi définie par le contrat et, d'autre part, en fonction de la conjoncture, à la discrétion de l'Etat.

Les sommes dégagées seront surtout affectées à des *opérations concernant* le réseau principal actuel, qui va absorber une part prépondérante et croissante des crédits : renouvellement du parc moteur, continuation des efforts de modernisation du parc de voitures à voyageurs de grandes lignes, achat de matériels destinés à améliorer des services omnibus, renouvellement des installations fixes arrivées à la limite d'âge avec l'objectif de permettre l'accroissement du trafic et d'améliorer la productivité ainsi que la qualité du service ; enfin, en rapport direct avec la crise de l'énergie, extension des électrifications qui seront poursuivies ou entreprises à un rythme soutenu, les mises sous tension devant intéresser *environ 150* km de lignes par an.

En 1980, les paiements à effectuer au titre des investissements, tant sur les programmes antérieurs que sur ceux de l'année, atteindront hors taxes 7 milliards de francs, soit 8,2 milliards toutes taxes comprises, dont 5,3 pour l'ensemble du réseau hors ligne nouvelle et banlieue parisienne, 1,5 pour cette dernière et 1,4 pour les dépenses de réalisation de la ligne nouvelle Paris-Sud-Est.

La couverture en sera assurée pour l'essentiel par l'autofinancement (2,2 milliards) et par l'emprunt (5,6 milliards). Au titre des ressources diverses, le programme spécial d'équipement de la banlieue parisienne bénéficiera de subventions allouées par l'Etat (146 millions de francs) et par la région Ile-de-France (142 millions de francs).

Le programme d'investissement de l'année 1980 a été fixé pour les autorisations d'engagement à 6 516 millions de francs hors taxes (7 655 millions de francs T.T.C.) aux conditions économiques prévisionnelles de 1980 se répartissant comme suit :

— 4 650 millions pour le réseau principal (hors ligne nouvelle à grande vitesse Paris-Sud-Est mais y compris le matériel roulant qui sera affecté à cette ligne) ;

— 896 millions pour la ligne à grande vitesse Paris-Sud-Est ;

— 681 millions pour le programme normal de la banlieue parisienne ;

— 289 millions pour le programme d'infrastructure de la banlieue parisienne faisant l'objet d'un financement spécial.

1 600 000 VOYAGEURS PAR JOUR : LA BANLIEUE ATTEND L'INTERCONNEXION

Les transports collectifs assurent plus de 60 % de l'ensemble des déplacements Paris-banlieue et, aux heures de pointe, un peu plus de 80 %. La S.N.C.F., pour sa part, transporte quotidiennement sur les 900 kilomètres de son réseau de banlieue 1 600 000 voyageurs dont 1 280 000 arrivent ou partent de Paris. En dépit d'efforts visant à un meilleur étalement, ce trafic est caractérisé par des pointes journalières dont l'acuité ne se dément pas : en soixante minutes, de 17 h. 30 à 18 h. 30, 220 000 voyageurs partent des gares parisiennes par deux cent trente trains, soit plus du tiers du mouvement journalier « départ ».

En 1978 le trafic annuel a porté sur 431 millions de voyageurs, correspondant à 7,46 milliards de voyageurs-kilomètres (450 millions de voyageurs si l'on inclut les secteurs hors « Région des transports parisiens » qui donnent lieu à des migrations quotidiennes). Ce trafic (qui a doublé depuis 1955) devrait encore s'accroître dans les cinq prochaines années de 3 % par an environ. La S.N.C.F., aidée par les pouvoirs publics, doit donc, tout comme la R.A.T.P., se donner les moyens de faire face à ce trafic et d'en améliorer la qualité.

Pour 1980, le programme de la S.N.C.F. relatif à la banlieue de Paris s'élève en crédits d'engagement à 1 140 millions de francs (T.T.C.) *dont 800 millions* pour le programme normal — acquisition de matériel roulant, modernisation des installations, — *et* 340 millions pour le programme spécial *financé* avec l'aide de l'Etat et de la région d'Ile-*de-France et destiné aux* grandes *opérations d'équipement, en particulier* les liaisons nouvelles.

En crédits de paiement les dotations sont de 981 millions pour le programme normal et 536 millions *pour le programme spécial*, soit 1 517 millions (T.T.C.). A conditions économiques constantes, le volume global des crédits de paiement est comparable à celui de 1979, la diminution des crédits au titre du programme *spécial (— 22 %) étant* compensée par un relèvement du même taux du programme normal financé par la S.N.C.F.

L'important effort financier poursuivi depuis dix ans a déjà porté *ses fruits : desserte de la ville nouvelle* d'Evry et de Saint-Quentin-en-Yvelines en 1975, de l'aéroport de Roissy en 1976, modernisation des lignes de la banlieue de Paris-Saint-Lazare en 1977 et 1978, mise en service, le 31 mars 1979, de la liaison entre la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et la gare de Paris-Saint-Lazare, création, le 30 septembre dernier, de la « transversale Rive-Gauche » *qui* constitue la *ligne* C du Réseau express *régional*. Enfin, renouvellement et accroissement du parc de voitures avec, en particulier, la mise en service des rames à deux niveaux.

Les réalisations attendues dans les prochaines années — interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P., liaison vallée de Montmorency-Invalides, — transformeront fondamentalement les réseaux ferrés de banlieue : le réseau traditionnel constitué de lignes pratiquement indépendantes aboutissant à des gares en impasse dans Paris va faire place à un ensemble de lignes traversant la capitale ; le Réseau express régional, commun à la S.N.C.F. et à la R.A.T.P., et avec lequel la plupart des autres lignes seront en correspondance. Les lignes *interconnectées de ce réseau* — A, B et D — seront équipées d'un matériel nouveau, « M.I. 79 », conçu par les deux entreprises.

● Matériel roulant

De 1971 à la fin de 1979, plus de 1 500 voitures, dont 500 à deux niveaux, auront été mises en service et le parc s'est accru de près de 600 voitures, passant de 2 410 à 2 990. Ainsi, plus de la moitié du parc « banlieue de Paris » est aujourd'hui constitué de véhicules de moins de dix ans d'âge. Cet effort soutenu, aujourd'hui bien perçu des usagers, a permis de faire face à la croissance du trafic sur le réseau existant et aux besoins engendrés par l'extension du réseau.

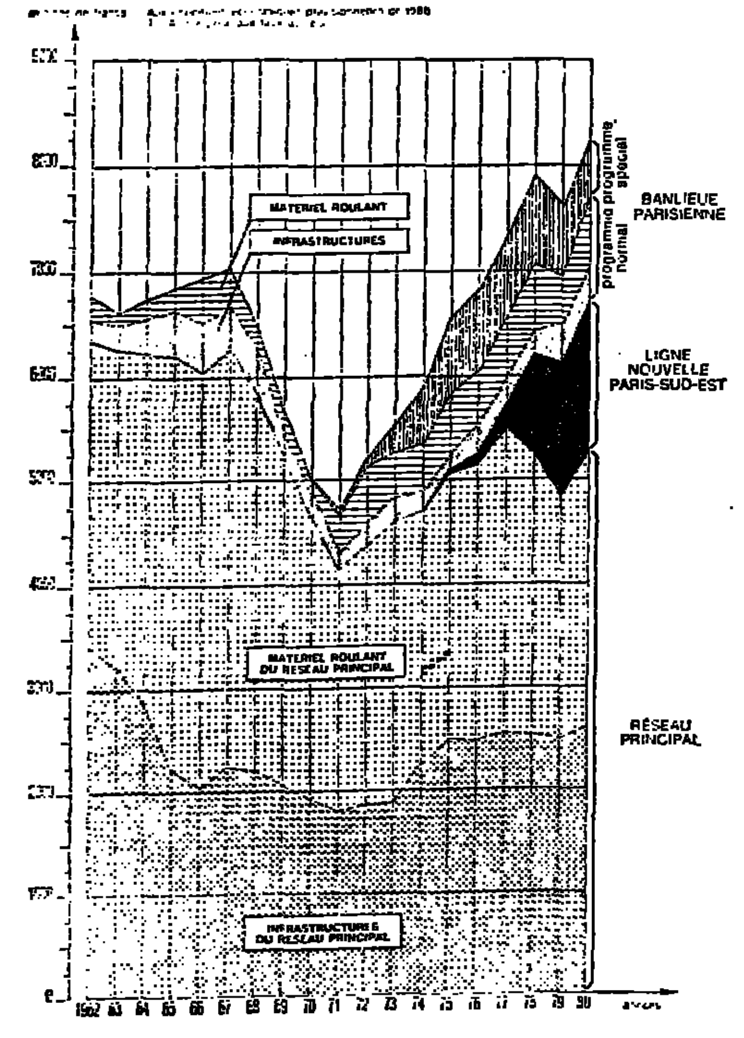
Il doit nécessairement être continué, afin d'éliminer le matériel âgé de quarante ans et plus — 450 voitures, soit 15 % du parc qui devraient disparaître avant 1985 — et de permettre de nouvelles dessertes : interconnexion S.N.C.F.-R.A.T.P. à la gare souterraine de Paris-Nord, constituant la ligne B, c'est-à-dire le grand axe nord-sud des réseau express régional (Roissy - Châtelet - Saint-Rémy-lès-Chevreuse), liaison vallée de Montmorency - Paris (Place-Pereire) et Invalides constituant la branche nord-ouest de la ligne C du R.E.R., exploitée par la S.N.C.F.

Le matériel M.I. 79 est en construction ; *les deux éléments prototypes* tout récemment livrés préfigurent une série de 150 éléments (600 voitures). En 1980, 27 éléments seront livrés, dont 14 pour la S.N.C.F., 44 éléments sont attendus en 1981, dont 27 pour la S.N.C.F. Equipé pour circuler sous courant continu 1,5 kV et sous courant alternatif 25 kV, capable de performances élevées d'accélération et de décélération, conçu pour desservir des quais de hauteur différente, ce matériel nouveau offrira une capacité de 1 680 places, dont 856 assises pour une rame de deux éléments (8 voitures).

Les rames livrées à la R.A.T.P. seront mises en service au printemps 1980, entre Châtelet et Saint-Rémy-lès-Chevreuse, celles destinées à la S.N.C.F. seront provisoirement affectées à la banlieue sud-est, dès la mise en service, à l'automne 1980, de la gare souterraine de Paris-Lyon *en attendant la réalisation* de l'interconnexion en gare de Paris-Nord.

Par la suite, la banlieue de Paris-Sud-Est recevra de nouvelles rames automotrices à deux niveaux. Ce *matériel, qui présente une capacité* accrue de 45 % et un coût à la place assise inférieur à celui des matériels automoteurs ordinaires, sera équipé de sièges individuels et construit en deux versions : l'une destinée aux lignes équipées en courant continu à 1,5 kV — banlieue sud-est et ligne C du R.E.R., — la seconde, bi-courant, nécessaire à l'exploitation de la branche vallée de Montmo*rency-Invalides de la ligne C.*

HAUSSE SUR LES INVESTISSEMENTS



● Gares souterraines

Après la mise en service, en 1969, de la gare souterraine de Paris-Austerlitz et, en 1979, de celles du quai d'Orsay et des Invalides, la S.N.C.F. continue la construction de nouvelles gares de banlieue à Paris-Lyon et Paris-Nord. A l'automne 1980, les usagers de la banlieue sud-est seront reçus dans la gare souterraine à quatre voies de Paris-Lyon superposée à la station Gare-de-Lyon de la ligne A du R.E.R. Les correspondances qui s'effectueront par un « quai à quai » vertical seront ainsi facilitées. La séparation des trafics banlieue et grandes *lignes se traduira par une* amélioration des services offerts : accueil, régularité et qualité des dessertes. A terme, *le raccordement* des voies de la gare souterraine à la ligne A du R.E.R. permettra de relier *directement Melun et Evry à la banlieue nord* (ligne d'Orry-la-Ville), via le Châtelet. Cette liaison constituera la ligne D du R.E.R. dont la mise en service interviendra au-delà de 1985.

A l'automne 1981, la mise en service de la première moitié (deux voies desservies par un quai commun) de la gare souterraine de banlieue de Paris-Nord et l'achèvement par la R.A.T.P. du tunnel la reliant au Châtelet permettront, en première étape, *la réception en gare du Nord* de certains trains en provenance de la partie sud de la ligne B du R.E.R. La correspondance de ces trains avec ceux qui desservent la ligne de Roissy s'effectuera alors dans la *gare souterraine*

A la fin de 1982, la mise en service de l'ensemble de la gare souterraine permettra de réaliser la première interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P. D'abord une large fraction puis, en 1983, la totalité des trains en provenance de Roissy-Mitry et Aulnay-sous-Bois traverseront la capitale en direction de Saint-Rémy-lès-Chevreuse ou Robinson. Cette liaison constituera le grand axe nord-sud du R.E.R. *(ligne B), étape capitale dans l'amélioration* des transports à l'intérieur de la région. Il ne faudra que vingt minutes pour se rendre d'Aulnay-sous-Bois au Luxembourg et guère plus de trente minutes pour aller d'Aulnay à la Défense, via le Châtelet.

En 1983 également, certains trains en provenance de la ligne d'Orry-la-Ville auront leur terminus dans la gare souterraine. Dans une étape ultérieure, *ils* pourraient être prolongés au Châtelet, en attendant la réalisation de la jonction entre la *gare souterraine de Paris-Lyon* et la ligne A du R.E.R. (ligne D du R.E.R. précitée).

Conformément au schéma d'interconnexion des lignes S.N.C.F. et R.A.T.P., la *nouvelle ligne* de Cergy (ainsi que celle desservant Poissy) ser. raccordée à la ligne A du R.E.R. en gare de Nanterre-Préfecture. Cette opération, *qui* devrait être réalisée vers 1984, intéresse plus d'un demi-million d'habitants dans un secteur s'étendant de Houilles à Cergy et à *Poissy*. Cette seconde interconnexion permettra de relier directement, via la Défense, la « plaque tournante » du Châtelet et la gare de Lyon, les deux villes nouvelles de Cergy et de Marne-la-Vallée.

● Modernisation des infrastructures

La construction des gares souterraines, *les* extensions du réseau *express régional et la réalisation de* l'interconnexion apporteront, dans les prochaines années, des améliorations décisives en matière de transport en région d'Ile-de-France. La S.N.C.F. ne saurait cependant négliger d'autres opérations et, en premier lieu, l'accroissement de capacité du réseau *existant*, notamment l'élimination des goulets d'étranglement préjudiciables à la régularité des circulations tant « banlieue » que « grandes lignes ».

Sur la banlieue nord, la construction en gare de Saint-Denis de deux voies de circulation supplémentaires, l'une *programmée* en 1979, la seconde en 1980, permettra de séparer les courants de trafic de Montsoult et d'Orry *qui s'écoulent sur une voie commune. Sur la* ligne de Crépy-en-Valois, l'aménagement d'une voie de terminus à Dammartin autorisera *l'amélioration de la desserte de la* section Mitry-Dammartin, qui s'est fortement urbanisée.

Sur la banlieue de Paris-Austerlitz, où le nombre des trains a été porté de vingt à vingt-quatre en heure de *pointe depuis octobre 1978, les installations* de Brétigny et de Pont-de-Rungis seront remaniées de manière à rendre indépendants les itinéraires utilisés par les trains de passage et ceux des trains terminus. En gare de Juvisy, un très important poste d'aiguillage, type P.R.S., se substituant à huit postes anciens, assurera la commande « presse-boutons » de trois *cent* vingt itinéraires et l'écouleme de mille trois cents circulations quotidiennes ; sa mise *en service doit intervenir fin 1982.*

Sur la ligne de Paris-Montparnasse à Rambouillet, le réaménagement des voies entre Le Perray et Rambouillet et l'installation en gare de Rambouil*let d'une seconde voie de terminus* sont en cours ; les travaux doivent être achevés au printemps 1981.

Sur la banlieue est, dans le cadre d'une vaste opération visant à porter à quatre voies la section Lagny-Meaux, le doublement du tunnel de Chalifert (entre Lagny et Esbly) est entrepris. En mai 1980, la traction électrique sera mise en service sur l'antenne Esbly-Crécy-en-Brie.

Dans un domaine intéressant plus directement les voyageurs, la rénovation ou *la* reconstruction des gares est poursuivie. Depuis 1970, cent *gares ont été rénovées*, vingt-six entièrement reconstruites et vingt-sept *gares nouvelles* mises en service. Au 14 janvier 1980, s'ajoutera la nouvelle station du Blanc-*Mesnil entre Drancy et* Aulnay-sous-Bois. S'il n'est pas envisagé la construction de gares nouvelles, en dehors d'une station à *Conflans*-Pont-Eiffel, sur la ligne de Cergy, au moment où celle-ci sera raccordée à la ligne A du R.E.R., la S.N.C.F. n'en continue pas moins son effort visant à *rénover* ou reconstruire certains établissements vétustes ou inadaptés au trafic actuel.

Seront ainsi poursuivis ou entre*pris les travaux de reconstruction* des gares de Saint-Cyr, Coignières, Les-Essarts-le-Roi sur la ligne de Paris à Rambouillet ; Viry-Châtillon, Lieusaint et Combs-la-Ville sur la banlieue sud-est ; Nogent-le-Perreux sur la ligne de Paris-Est à Tournan ; L'Isle-Adam sur celle de Pontoise à Persan-Beaumont et Suresnes sur la banlieue de Paris-Saint-Lazare.

LA GRANDE TRANSVERSALE

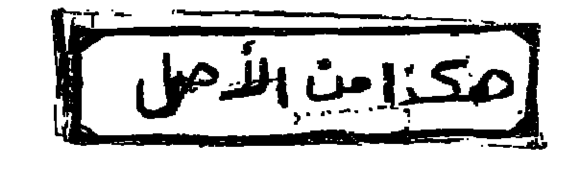
Réalisée le 30 septembre dernier, la jonction entre les gares d'Orsay et des Invalides a constitué une étape importante dans l'amélioration des liaisons à l'intérieur de la région des transports parisiens. La ligne « transversale rive gauche » — ligne C du R.E.R. — desservira, en mai prochain, Saint-Quentin-en-Yvelines (un train au quart d'heure en période de pointe, à la demi-heure aux autres heures). Elle trouvera une nouvelle dimension avec la réalisation de la liaison ferroviaire vallée de Montmorency-Ermont-Pereire-Invalides qui en constituera la branche nord-ouest.

La réalisation de cette liaison entre la banlieue nord-ouest et la banlieue sud desservie par la ligne C, via les quartiers ouest de la capitale et la gare des Invalides, repose, pour partie, sur des infrastructures existantes peu utilisées ou inexploitées : ligne Ermont-Saint-Ouen, partie ouest de la Petite Ceinture, raccordement entre cette ligne et la station Champ-de-Mars de la ligne C. Outre la complète modernisation des infrastructures intéressées, cette liaison nord-ouest - sud-ouest nécessite la construction d'un raccordement, partie en tranchée couverte, partie en souterrain, aux portes de Paris, afin de relier la ligne d'Ermont à *Saint-Ouen à la ligne de Petite* Ceinture aux abords de la porte de Clichy.

Elle sera réalisée en deux étapes : vallée de Montmorency-Paris-Place Pereire et Pereire-Invalides ; le choix de la station *Pereire comme gare terminale* en première étape se justifie par une double correspondance : avec la ligne d'Auteuil et avec la ligne 3 du métro qui, de la plaine Monceau à la République, dessert le cœur de la capitale. *Le coût de la première étape est* estimé à 540 millions de francs (hors T.V.A.) aux conditions prévisionnelles de 1980, *la* mise en service pouvant être effectuée en 1984.

Dans l'hypothèse d'une ins*cription budgétaire rapide de la* seconde étape, la liaison pourrait être réalisée dans sa totalité à la même échéance. Elle sera utilisée quotidiennement par 50 000 voyageurs pour leurs déplacements domicile - travail. Quatorze stations dans Paris, échelonnées de la porte de Clichy au boulevard Masséna, dont neuf en correspondance avec le métro, permettront une diffusion optimale des usagers de la branche nord-ouest de la ligne C du R.E.R. Montigny-Beauchamp et *Argenteuil - Ermont - Invalides* - Austerlitz - Brétigny-sur-Orge.

LE RÉSEAU EXPRESS RÉGIONAL



Le Monde

économie

SOCIAL

Les allocations minimales aux personnes âgées sont fixées à 40 F par jour

Le minimum-vieillesse passera, le 1er décembre, de 37,80 francs par jour à 40 francs. Cette décision, maintes fois annoncée, devait être prise au conseil des ministres de ce mercredi 28 novembre. Le montant des allocations minimales, qui est fixé à 13 800 francs par an depuis le 1er juillet 1979 (700 francs pour l'allocation de base et 6 800 francs pour l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité) atteindra ainsi 14 600 francs par an.

Promis durant la campagne électorale, le 7 janvier 1978, lors de la présentation du « programme de Blois », annoncé en conseil des ministres de fin août, le relèvement du minimum-vieillesse confirme la volonté des pouvoirs publics de respecter ses engagements. Mais la somme de 40 francs par jour, annoncée depuis les élections législatives, a perdu de sa valeur en raison de l'inflation : plus 21 % de hausse des prix depuis le début de 1978. L'augmentation du minimum-vieillesse aura été de 13 % en un an. Ce dernier taux d'accroissement est à comparer à celui de même grandeur (+ 13 %) du salaire horaire des ouvriers entre septembre 1978 et septembre 1979 ainsi qu'à la hausse des prix survenue en un an (11,3 %). La priorité des priorités, accordée aux personnes âgées les plus démunies fond au soleil de l'inflation : laprogression en pouvoir d'achat n'aura été que de 1,5 % en un an.

Quant à l'augmentation du SMIC, décidée, elle aussi, en conseil des ministres du 28 novembre, elle devrait être d'environ 4 % (*le Monde* du 28 novembre). Aucun chiffre n'avait été avancé à la commission supérieure des conventions collectives, qui s'est réunie mardi sous la présidence de M. Stoléru, secrétaire d'Etat.

M. Calvetti, secrétaire confédéral, a déclaré que la C.G.T. avait présenté une résolution pour porter le SMIC à 2 700 F dès le 1er décembre, et que celle-ci n'avait pas été retenue par les autres participants. La C.F.D.T., qui réclame l'ouverture de négociations, s'est abstenue dans le vote, de même que la C.G.C., Force ouvrière, la C.F.T.C. et les P.M.E. n'ont pas pris part au vote.

Du côté du C.N.P.F., qui avec le patronat de l'agriculture et de l'artisanat a voté contre la proposition de la C.G.T., on déclarait n'être pas « *défavorable à une revalorisation du SMIC, à condition de tenir compte des équilibres économiques* ».

Les partenaires sociaux ont été informés des résultats des négociations sur les conventions collectives en 1979. Celles-ci ont conduit à la conclusion de deux cent quarante-quatre accords dans cent vingt branches concernant douze million trois cent mille salariés de l'industrie et du commerce. Force ouvrière a signé cent quatre vingt-trois accords, la C.G.C., cent trente-neuf, la C.F.T.C., cent quarante et un, la C.G.T., cent vingt et la C.F.D.T., quatre-vingt-quatorze.

La plupart des syndicalistes ont jugé cependant ce bilan relativement négatif, d'autant plus que dans de nombreuses branches, a dit la C.F.D.T., les salaires minima sont inférieurs au SMIC. Pour la C.G.C., ce bilan fait apparaître que « *la politique contractuelle recule* ».

● *Le directeur de la SNIAS de Saint-Nazaire*, M. Renon, qui était « retenu » dans ses bureaux depuis 8 h. 15, le mardi 27 novembre, a été libéré vers 22 heures, après intervention de la police.

Le conflit porte sur la prime au rendement, qui vient s'ajouter au salaire dans la proportion de 3,5 % à 6,5 % : les syndicats réclament l'intégration de cette prime dans la rémunération. Or, la direction vient de décider d'en élargir la « fourchette » de 2 % à 10 %. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont déclenché, mardi, une grève de vingt-quatre heures reconductible, avec occupation des locaux.

● *La C.G.T.* a demandé une entrevue à M. Raymond Barre, dans une lettre adressée le lundi 26 novembre par M. Georges Séguy au premier ministre, pour l'entretenir notamment — en l'absence du ministre du travail, hospitalisé au Val-de-Grâce — du problème des sanctions prises contre des militants syndicalistes dans certaines branches du secteur privé.

Les sidérurgistes C. G. T. d'Usinor - Denain décident d'occuper leur usine

De notre correspondant

Lille. — C'est par un vote à main levée mardi 27 novembre, au cours du meeting organisé par la C.G.T. et qui réunissait cinq cents personnes environ, que les sidérurgistes d'Usinor-Denain ont décidé d'occuper leur usine. Une consultation du personnel aura lieu chaque jour. La C.G.T. annonce, d'autre part, une manifestation à Denain pour le 8 décembre.

Les autres syndicats sont très partagés sur cette forme d'action, qui, affirme notamment la C.F.D.T., « *conduit inévitablement à l'arrêt définitif de la production de la fonte et de l'acier avant le terme prévu* ». Après avoir fait une analyse de la situation mettant en valeur les atouts d'Usinor-Denain, la C.G.C. constate de son côté : « *A Longwy comme à Denain, la situation était identique il y a six mois ; elle a engendré démarches et réactions du même ordre. Mais, depuis, des études ont permis de trouver à Longwy une solution industrielle qui sauvegarde l'emploi et le logement pour chacun* ».

La direction souligne que si la restructuration entraîne des suppression d'emplois le personnel est protégé par la convention sociale signée en juillet dernier. Elle signale aussi qu'elle dispose d'offres d'emplois en quantité très supérieure aux mille sept cents mutations envisagées.

Enfin, le conseil régional Nord-Pas-de-Calais, réuni mardi, a demandé que la direction d'Usinor et le gouvernement reviennent sur leur décision pour maintenir la production de la fonte et de l'acier à Denain. Le conseil réclame la tenue d'une table ronde sur la sidérurgie.

G. S.

● *Débrayages à la R.A.T.P. le jeudi 29 novembre.* — Des arrêts de travail d'une heure auront lieu le jeudi 29 novembre dans les services du métro et des autobus parisiens de 8 h. 30 à 9 h. 30, puis de 14 heures à 15 heures, et de 21 heures à 22 heures pour les agents du métro, et à la première prise de chaque service pour les agents des autobus. Ce mouvement a été lancé par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et autonomes, qui, dans le cadre de la revendication des trente-cinq heures, réclament « *une baisse de la durée du travail pour l'ensemble des agents de la régie, avec apport d'effectifs correspondants et sans compensations* ».

Au ministère du travail

M. CHRISTIAN BEULLAC ASSURE L'INTÉRIM DE M. JEAN MATTÉOLI

Sur proposition du premier ministre, le président de la République a confié l'intérim du ministère du travail et de la participation à M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a annoncé mardi en fin d'après-midi un communiqué de l'Elysée.

Peu de temps avant, à 17 heures, l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, avait indiqué que l'hospitalisation de M. Matteoli serait de l'ordre de quatre semaines.

« *Après quarante-huit heures d'hospitalisation*, annonce le communiqué, *l'état de santé de M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation, s'est considérablement amélioré. L'évolution actuelle, bien que conforme à la meilleure des hypothèses, n'autorise néanmoins aucun relâchement dans la surveillance. A ce jour, on peut raisonnablement envisager une hospitalisation de l'ordre de quatre semaines. Sauf élément évolutif défavorable, il ne sera plus communiqué de bulletin de santé.* »

M. Beullac connaît déjà le 127, rue de Grenelle, puisqu'il y a exercé les fonctions de ministre du travail dans les deux premiers gouvernements de M. Barre, du 28 août 1976 au 29 mars 1977, puis du 31 mars 1977 jusqu'aux élections de mars 1978.

● *M. Jean-Pierre Doumenc*, quarante-deux ans, qui était sous-directeur de l'éducation populaire au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, adjoint au directeur de la jeunesse, a été nommé directeur-adjoint du cabinet de M. Matteoli, ministre du travail et de la participation. Ancien élève de l'ENA, M. Doumenc a été, notamment, sous-préfet de Provins et de Pointe-à-Pitre.

M. MENU (C.G.C.) S'ÉLÈVE CONTRE LA POLITISATION DES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

La C.G.C. récuse toute tentative qui consisterait à politiser la campagne prud'homale et les prud'hommes eux-mêmes, a déclaré, le 27 novembre, M. Menu, président de la centrale des cadres, devant la presse. « *Les prud'hommes sont là pour rendre la justice*, a-t-il dit, *et, en aucun cas, pour régler des comptes* (...). *La réforme de l'institution prud'homale permet enfin au personnel d'encadrement d'être jugé par ses pairs.* »

Cependant, M. Menu proteste contre « *les consignes fort restrictives données par le C.N.P.F. quant au tracé des frontières entre les cadres et, d'autre part, les agents de maîtrise et les techniciens* ». Là où ces dernier n'ont pu obtenir leur inscription dans la section d'encadrement, la C.G.C. inscrit ses candidats sur les listes ouvriers-employés.

Elle a introduit une centaine de recours auprès des tribunaux d'instance pour obtenir que les agents de maîtrise, techniciens et V.R.P. soient inscrits sur les listes « cadres » et a obtenu satisfaction dans 90 % des cas, déclare-t-elle. [Néanmoins, la Cour de Cassation, entre autres, a annulé un de ces jugements. — N.D.L.R.]

M. Menu a protesté auprès du ministre du travail contre les conditions maintenues en Alsace et en Moselle, qui obligent certains cadres à s'inscrire sur les listes d'employeurs.

D'autre part, le syndicaliste s'élève contre le comportement de certains patrons, qui tendent à écarter les cadres du scrutin du 12 décembre, et il craint qu'un bon nombre de salariés s'en désintéressent.

La C.G.C., qui comptait environ cent cinquante conseillers prud'hommes, a présenté des listes partout. Elle estime que cette élection n'a pas le caractère de représentativité que lui donnent les autres organisations syndicales. Elle critique leur « *matraquage publicitaire* », leur « *électoralisme forcené* », soutenus par des moyens financiers sans commune mesure avec ceux de la C.G.C.

PRESSE

APRÈS QUINZE JOURS D'INTERRUPTION

« Nice-Matin » reparaît mais le conflit n'est pas réglé

De notre correspondant régional

Nice. — Le quotidien *Nice-Matin* a reparu mercredi 28 novembre, après une interruption de quinze jours consécutive au conflit opposant la direction de l'entreprise aux clavistes C.G.T., au sujet du contrôle informatique de la production. Composé ces derniers jours par des clavistes adhérant au syndicat F.O. — une dizaine sur quatre-vingt-cinq, — le journal niçois n'a pas, cependant, sa physionomie normale, puisqu'il ne comporte que 14 pages au lieu de 24, sans les dernières nouvelles d'actualité.

Le nombre des éditions est de plus réduit à trois (Alpes-Maritimes, Var, Alpes) au lieu de neuf en temps ordinaire. « *Très rapidement*, lit-on dans l'éditorial signé des initiales de *Nice-Matin*, *si, comme nous l'espérons, les choses reprennent leur cours normal, nous pouvons assurer nos lecteurs que nous ne ménagerons aucun effort pour qu'ils retrouvent leur journal habituel.* »

Aucune solution n'est pourtant intervenue dans le conflit, dont la réapparition du quotidien niçois dans les kiosques marque seulement une phase nouvelle. Il paraît en effet difficile d'imaginer une sortie régulière du journal si la majorité des clavistes ne participe pas à l'élaboration de celui-ci.

Dans une lettre adressée à la direction, mardi 27 novembre, les clavistes C.G.T. ont néanmoins fait savoir qu'ils accepteraient de composer leur numéro d'identification individuel — permettant l'établissement de « suivis de fabrication » par ordinateur, — en attendant les conclusions des discussions qui doivent s'ouvrir au niveau national le 7 décembre. « *Cela ne saurait constituer en aucun cas*, ont-ils précisé, *l'acceptation de notre part d'un contrôle informatique qui a été introduit unilatéralement par la direction.* » Cette proposition a été rejetée par M. Bavastro, qui considère qu'« *elle ne change rien au fond du problème* ».

Une nouvelle assemblée générale des travailleurs du Livre de *Nice-Matin* doit avoir lieu mercredi après-midi, en présence de M. Jacques Piot, secrétaire général de la Fédération du Livre C.G.T. Rappelons également que doivent se réunir successivement, ce mercredi 28, le comité d'entreprise et le conseil d'administration de *Nice-Matin*.

Paradoxalement, au seizième jour du conflit, trois journaux auront été mis en vente à Nice, puisque, en plus de *Nice-Matin*, figuraient dans les kiosques la quatrième édition spéciale de *l'Action-Nice Côte d'Azur* et la seconde de l'hebdomadaire communiste *le Patriote-Côte d'Azur*, tirées respectivement à 50 000 et à 40 000 exemplaires. Un « pluralisme » auquel les lecteurs des Alpes-Maritimes n'étaient plus habitués.

GUY PORTE.

● *Le Syndicat du Livre C.G.T.* appelle tous les ouvriers des imprimeries du labeur de la région parisienne à observer, jeudi 29 novembre, un « arrêt minimum » de travail de trois heures pour obtenir un « déblocage » sur leurs revendications. Le Livre C.G.T. précise que ces débrayages auront lieu au moment décidé par les délégués syndicaux, afin de permettre aux ouvriers concernés de participer à la manifestation prévue jeudi matin.

● *Le quotidien « Libération »* publiera, à partir du samedi 1er décembre, un supplément de 48 pages (demi-format tabloïd), qui sera vendu avec le numéro du jour au prix de 5 francs. Intitulé *Sandwich*, il sera le journal du samedi des petites annonces. Pour Jean-Luc Hennig, qui en est le responsable, les petites annonces (gratuites) de *Libé* constituent l'une de ses originalités essentielles. « *C'est aussi une dimension de la communication qui permet de pénétrer dans le monde des échanges tous azimuts.* » *Sandwich* offrira aussi quelques articles et surtout beaucoup de renseignements pratiques en dehors des P.A.

LE BON CHOIX

Il faut choisir : emmerdeur ou emmerdant. Un journaliste ne peut pas être les deux à la fois. Pour ceux qu'il a griffés, mordus et quelquefois descendus en flèche, le journaliste est un véritable emmerdeur. Pour ses lecteurs, c'est à ce prix qu'il n'est jamais emmerdant.

Philippe Tesson

(Publicité)

NOUVELLE-CALÉDONIE

ENERCAL

AVIS DE PRÉQUALIFICATION

Aménagement hydro-électrique de la Neaoua

ENERCAL (Société Néo-Calédonienne d'Energie) lancera prochainement les Appels d'Offres pour la fourniture et l'installation du matériel d'équipement de l'aménagement hydro-électrique de la NEAOUA et des lignes moyenne tension associées à cet aménagement. Les études et le contrôle des travaux sont confiés à ÉLECTRICITÉ DE FRANCE, DIRECTION DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DE LA COOPÉRATION (E.D.F.-DAFECO).

Le site à aménager est situé à proximité de la petite ville de Houaïlou sur la côte Est de l'île à environ 240 km de Nouméa.

L'aménagement comprend :

— Une prise d'eau avec galerie d'amenée souterraine de 2.150 m de longueur ;
— Une conduite forcée de 2.400 m de longueur pour une dénivelée de 355 m ;
— Une usine télécommandée abritant deux groupes de 3,4 MW avec turbines Pelton ; un troisième groupe est prévu en deuxième étape.

Le premier groupe doit être mis en service le 1er août 1982.

CONSTITUTION DES LOTS

	Dates des Appels d'Offres
— TURBINES ET VANTELLERIE	10-01-1980
— ALTERNATEURS	10-01-1980
— ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE DE L'USINE et divers comprenant 1 POSTE 30 kV et la TÉLÉCOMMANDE DES GROUPES ..	10-01-1980
— CONDUITES FORCÉES	20-12-1979
— Environ 50 kilomètres de lignes 33 kV section 148 mm2	01-07-1980

FINANCEMENT

Le financement sera assuré par des organismes financiers français et de l'Europe des Neuf.

PROCÉDURE A SUIVRE

Les entreprises intéressées par un ou plusieurs lots doivent fournir, dès que possible, et au plus tard le 11 décembre 1979, en deux exemplaires, les références normalement requises pour une présélection telles que : expérience pour des travaux similaires, organisation, moyens et structure financière de l'entreprise.

Un exemplaire sera adressé à :

ENERCAL
9, rue d'Aguesseau
75008 PARIS

Le second exemplaire sera envoyé à :

E.D.F.-DAFECO
68, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS

Les entreprises retenues seront présélectionnées au vu de leurs références par la Société ENERCAL avec l'accord des organismes financiers.



AFFAIRES

Eurocom et Gilbert Gross créent une filiale commune d'achat d'espaces publicitaires en Europe

Eurocom (filiale de l'agence Havas regroupant ses agences de publicité) et Gilbert Gross, qui dirige la plus importante centrale d'achat d'espaces publicitaires, viennent de créer, à participations égales, une filiale commune, Media-Europe. Elle aura pour vocation d'acheter des « espaces » (pages ou placards publicitaires des journaux, temps d'antenne des radios ou des chaînes de télévision) dans les moyens d'information européens, et son activité s'exercera uniquement en dehors de l'Hexagone. La société offrira essentiellement ses services aux annonceurs français qui commercialisent leurs produits hors des frontières françaises et qui souhaitent lancer des campagnes de publicité dans les pays européens.

D'autre part, EUROCOM poursuit sa réorganisation entreprise il y a cinq ans avec l'éclatement en plusieurs morceaux (Havas-Conseil, Belier, Ecom, etc.) d'une agence de publicité monolithique. Selon M. Jacques Douce, P.-D.G. d'EUROCOM, cette opération a été couronnée de succès, puisque le chiffre d'affaires est passé de 400 millions de francs à 1,2 milliard, et le bénéfice de 3 millions à 15 millions de francs. Pour renforcer le secteur international, l'agence ECOM va être intégrée à UNIVAS, réseau d'agences présent dans une quinzaine de pays, sous la présidence de M. Jean-Pierre Audour. En France, les agences du réseau Polaris (G.-B. Publicité à Marseille, Publi-Est à Metz, Uniconseil à Lyon, Unicom à Rennes, etc.) vont entrer dans la première agence du groupe, Havas-Conseil, qui verra ainsi son chiffre d'affaires passer en 1980 de 350 millions de francs à 520 millions de francs.

Enfin, M. Bernard Brochand, directeur général d'EUROCOM, en deviendrait également vice-l'intention d'entreprendre avec président. En 1980, EUROCOM a prudence une action de diversification dont les axes ne sont pas encore arrêtés mais qui pourrait intéresser le marketing ou la formation continue.

LA COMPAGNIE U.S. STEEL VA FERMER DIX USINES NON RENTABLES

La société U.S. Steel, premier producteur d'acier des Etats-Unis, va fermer dix usines, considérées comme non rentables, en raison de leur vétusté, de la sévérité de la réglementation anti-pollution et de la concurrence des aciers étrangers, auxquelles s'ajoutent un début de récession chez deux clients importants, l'automobile et le bâtiment.

Cette décision va toucher treize mille ouvriers et employés sur un total de cent-soixante-sept mille personnes, et entraînera une baisse de 5 % d'un chiffre d'affaires, qui a atteint 11 milliards de dollars (45 milliards de francs) en 1978. Une partie des fabrications des usines vouées à la fermeture, sera transféré dans d'autres unités et une partie abandonnée. « *Nous avons tout fait pour tenter de maintenir ces usines en activités* », a déclaré le président, M. Roderick, mais « *la conjoncture reste trop difficile et nous avons d'énormes besoins financiers pour moderniser nos installations et lutter contre la pollution.* »

QUATRE GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS ET OUEST-ALLEMANDS S'ASSOCIENT POUR CONSTRUIRE DES SATELLITES DE TÉLÉVISION DIRECTE

Deux sociétés ouest-allemandes, Messerschmitt - Bolkow - Blohm (M.B.B.) et A.E.G. - Telefunken, et deux sociétés françaises, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et Thomson - C.S.F., viennent de décider la formation d'un groupement industriel pour construire des satellites de télévision directe et pour démarcher en commun les clients potentiels. Cette décision fait suite à l'accord établi lors du sommet franco-allemand d'octobre dernier suivant lequel la R.F.A. et la France vont étudier et développer en commun de tels satellites.

On sait déjà que les charges utiles des satellites, c'est-à-dire les équipements électroniques qui capteront les programmes de télévision transmis depuis le sol et les diffuseront sur toute la zone que doit couvrir le satellite, seront construites par A.E.G.-Telefunken pour les satellites allemands, par Thomson-C.S.F. pour les français. Ces sociétés sont les seules à maîtriser la technologie appropriée. Pour le corps des satellites, le gouvernement allemand semble tenir à ce que le constructeur allemand soit M.B.B., pour des raisons d'équilibre industriel entre le nord et le sud de la R.F.A.

Du côté français, on semble souhaiter au ministère de l'industrie, mettre en compétition la SNIAS et Matra. Mais M.B.B. a une longue tradition de coopération avec la SNIAS. Les deux sociétés ont étudié en commun un projet de satellite de télévision directe européen. De plus, Matra construit déjà les satellites SPOT (observation de la Terre) et Télécom-1.

Il est donc plus que vraisemblable que la SNIAS gagnera, là encore pour des raisons d'équilibre, la compétition pour les satellites de télévision directe. La création du groupement traduit la conviction des industriels que les jeux sont faits.

CONSOMMATION

● *Le groupe Perrier* qui exploite l'eau de la source Fontève, dont la vente a été interdite pour cause de pollution par le préfet des Yvelines (*le Monde* du 28 novembre), précise dans un communiqué qu'« *une très légère pollution des eaux de la source Fontève a été révélée par les analyses effectuées par les laboratoires de la Société générale de grande source d'eau minérale française (groupe Perrier) au début novembre* ». Ajoutant qu'il s'agit d'une source à faible production, pour laquelle des analyses journalières sont effectuées dans les laboratoires de la société, le communiqué déclare que les analyses se sont révélées excellentes sauf à partir du début novembre, où une « *très légère pollution sans danger pour les consommateurs a été décelée. Dès cet instant, néanmoins, en attendant de nouvelles analyses, la vente a été suspendue* ».



OBLIGATIONS DE 5.000 F

11,80%

NOVEMBRE 1979

- Ouverture de l'émission : 26 novembre 1979.
- Amortissement :
  - Les obligations seront amorties suivant un tableau établi sur la base d'une annuité constante d'intérêt et d'amortissement.
  - Le remboursement s'effectuera au pair, le 12 novembre de chacune des années 1980 à 1994, à la suite de tirages au sort pour la moitié au moins du nombre d'obligations à amortir, la S.N.C.F. se réservant, pour le complément, la faculté de procéder à l'amortissement par rachat.
- Jouissance : 12 novembre 1979.
- Prix d'émission : 5.000 F.
- Taux de rendement actuariel brut : 11,87%

Les souscriptions seront servies à concurrence du nombre de titres disponibles à chaque guichet, pour un montant global de 800 millions de francs.

Les obligations seront cotées à la Bourse de Paris.

SOUSCRIVEZ

DANS LES BANQUES ET CHEZ LES AGENTS DE CHANGE, CHEZ LES COMPTABLES DU TRÉSOR, DANS LES BUREAUX DE POSTE, LES CAISSES D'ÉPARGNE, LES CAISSES DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ET AU GUICHET-TITRES DE LA S.N.C.F.
8, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS
OU PAR CORRESPONDANCE A LA MÊME ADRESSE.

B.A.L.O. du 26 novembre 1979

384.78

VOUS VOULEZ CÉDER VOTRE ENTREPRISE ?

VOUS VOULEZ REPRENDRE UNE ENTREPRISE ?

Rencontrez-vous

aux

1ères JOURNÉES NATIONALES DE LA REPRISE D'ENTREPRISES

10 et 11 décembre 1979

Hôtel Méridien - Porte Maillot 75017 PARIS

organisées par ISG Création Entreprise
5, rue du Dôme 75116 PARIS - Tél. 553.39.09

sous le patronage de l'Assemblée permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie et de l'Agence nationale pour la Création d'Entreprises

avec la participation de l'Association «Pour Entreprendre» et des Compagnies d'Assurances du «Groupe Drouot»

Vous en saurez plus sur les problèmes posés par la cession d'une entreprise

Programme des débats :

Lundi 10 décembre 1979 :

14 h 00 : Les principaux problèmes de la cession d'entreprise

14 h 30 : L'évaluation de l'entreprise

Mardi 11 décembre 1979 :

9 h 00 : Problèmes juridiques et fiscaux

12 h 30 : Déjeuner officiel

15 h 00 : Problèmes financiers

Vous pourrez entrer en contact avec plusieurs centaines d'opportunités de reprise (France entière)

- présentées par les responsables régionaux chargés des dossiers
- ne concernant que des entreprises ayant fait l'objet d'un diagnostic préalable et jugées viables
- en vous laissant la liberté de conserver votre anonymat

Participation aux frais :
250 F avec le déjeuner du 11 décembre 1979
100 F sans le déjeuner

Renseignements et inscriptions

ISG CREATION ENTREPRISE
5, rue du Dôme 75116 PARIS
Tél. : 553.39.09

مكبرة من الأصل

ÉTRANGER

La Commission trilatérale s'est réunie pour la première fois en Espagne

De notre correspondant

Madrid. — La section européenne de la commission trilatérale s'est réunie pour la première fois à Madrid les 26 et 27 novembre. Il y a environ un an que les Espagnols ont été invités à s'intégrer à cette organisation. Le président de la section européenne, le Français Georges Berthoin, a expliqué pourquoi. *« La trilatérale n'est ouverte qu'aux régimes démocratiques »*, a-t-il dit. C'est donc en 1978, une fois les libertés rétablies en Espagne, que contact a été pris avec le président de la principale organisation patronale, M. Carlos Ferrer.

Aujourd'hui, plusieurs chefs d'entreprise de la Péninsule font partie de la commission. Celle-ci souhaiterait intégrer des dirigeants du parti socialiste (P.S.O.E.), mais celui-ci reste pour l'instant en marge, tout en manifestant son intérêt pour les travaux en cours. *« La trilatérale n'a pas bonne presse chez nous »*, observe l'un de ses promoteurs en Espagne, M. Antonio Garrigues Walker.

La réunion madrilène a été consacrée à un examen à huis clos de la situation espagnole : M. Garrigues Walker a indiqué dans son intervention qu'une clarification idéologique était en train de se produire en raison de la séparation des deux gauches (communiste et socialiste) et du divorce croissant entre le parti gouvernemental (centriste) et le P.C. de M. Carrillo qui ont longtemps flirté ensemble. Il a affirmé que la politique étrangère du gouvernement n'était pas encore bien définie. En outre, selon lui, l'apathie et le désenchantement qu'on observe actuellement dans le pays pourraient diminuer si la situation économique et sociale s'améliorait. Or, elle stagne chaque jour davantage.

Il y a eu des échanges de vue sur le dialogue Nord-Sud, l'un des thèmes de la prochaine réunion plénière de la trilatérale qui aura lieu en mars 1980 à Londres. En outre, M. Markmann, directeur de l'Institut d'études des syndicats allemands, a fait une analyse sur les rapports entre le chômage et le développement de la technologie. Il présentera à Londres une étude sur la question conjointement avec un expert japonais et un spécialiste américain.

Le Portugal rejoindra prochainement ce qu'on appelle parfois le « Club des riches ». Il avait délégué un observateur à la réunion de Madrid.

CHARLES VANHECKE.

NOUVEAU TRAIN DE MESURES CONTRE L'INFLATION AU JAPON

Tokyo *(A.F.P.)*. — Le gouvernement japonais a adopté mardi 27 novembre un nouveau train de mesures anti-inflationnistes restreignant notamment les dépenses consacrées aux travaux publics. Ce plan est le second depuis le début de l'année, le premier étant entré en application le 26 février.

Plusieurs dispositions prévoient une surveillance accrue des prix des produits de première nécessité. Mais aussi de ceux du kérosène et autres produits pétroliers en cas de pénurie et des mesures en faveur des économies d'énergie.

Le gouvernement estime que ce train de mesures, combiné avec la hausse du taux de l'escompte de la Banque du Japon, entraînera une stabilisation des prix.

M. Haruo Maekawa à la tête de la Banque centrale

Le gouvernement japonais a, d'autre part, nommé M. Haruo Meakawa, sous-gouverneur de la Banque centrale du Japon, comme nouveau gouverneur de la banque, en remplacement de M. Teiichiro Morinaga, et a désigné M. Satoshi Sumita, président de la Banque import-export du Japon, comme sous-gouverneur de la Banque centrale.

[M. Maekawa, soixante-huit ans, est entré à la Banque du Japon en 1935, où il a été nommé directeur en mai 1963, poste dont il a donné sa démission en 1970 pour devenir président de la Banque import-export en juillet de la même année, avant d'accéder au poste de sous-gouverneur de la Banque centrale. M. Sumita, soixante-trois ans, est entré au ministère des finances en 1940, a été vice-ministre des finances de juillet 1969 à juin 1971, avant d'être nommé président de la Banque import-export en octobre 1972. M. Teiichiro Moringa avait présenté sa démission lundi 26 octobre au premier ministre au terme d'un mandat de cinq ans, qui s'achève le 16 décembre.]

● *Le Japon va prêter* 27 milliards de yens (110 millions de dollars) à la Birmanie pour financer plusieurs projets industriels, vient d'annoncer le ministère nippon des affaires étrangères.

Ces prêts porteront intérêt de 2,25 % et seront remboursables en trente ans avec un délai de grâce de dix ans. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

Plusieurs pays exportateurs de pétrole annoncent une réduction de production pour 1980

L'Indonésie va réduire sa production de pétrole de 1,6 à 1,5 million de barils par jour (1 million de barils par jour = 50 millions de tonnes par an) en 1980, vient d'annoncer le président de la compagnie pétrolière Pertamina, M. Harjono, devant le Parlement. Dans un passé récent, l'Indonésie a produit jusqu'à 1,7 million de barils par jour. Cette réduction est la conséquence, a souligné M. Harjono, du ralentissement de l'exploration ces cinq dernières années. Il a cependant précisé que cela n'entraînerait nullement une baisse des revenus du pays, en raison de la hausse à venir des prix du pétrole.

D'autre part, les dirigeants du Koweït ont confirmé, le 27 novembre, à M. Miller, secrétaire américain au Trésor, en tournée dans le Golfe, *« qu'ils n'avaient pas l'intention d'augmenter leur production au-dessus du volume actuel de 2,2 millions de barils par jour »* et qu'ils avaient plutôt *« le projet de réduire celle-ci »*. De source proche des milieux officiels, cette réduction serait de l'ordre de 300 000 barils par jour, les responsables estimant que les approvisionnements pétroliers mondiaux peuvent répondre à la demande en raison du ralentissement économique dans les pays industrialisés.

Déjà, la veille, le ministre du pétrole des Emirats arabes unis, M. Al Otaiba, avait confirmé à M. Miller l'intention de son pays de réduire sa production de l'ordre de 5 % *« pour des raisons techniques »*. — *(A.F.P., Agefi.)*

[Les réductions de production, auxquelles il faut ajouter celles, déjà annoncées, de l'Iran, de l'Irak, du Nigeria et du Venezuela, confirment la tendance des pays producteurs à ralentir le rythme d'exploitation de leurs gisements pour en allonger la durée de vie. Cette tendance est d'autant plus encouragée que les hausses de prix intervenues (62 % en moyenne depuis le 1er janvier) et celles annoncées comme certaines pour 1980 compenseront, et au-delà, le manque à gagner résultant de ces décisions.]

● *Vers un rationnement des produits pétroliers au Brésil.* — Le président brésilien Joao Figueiredo a annoncé, le 27 novembre, qu'un rationnement des combustibles *« dans un très bref délai »*.

« LES COMPAGNIES SONT RESPONSABLES DE LA HAUSSE DES PRODUITS PÉTROLIERS » conclut un rapport officiel américain

Un rapport confidentiel de la Maison Blanche préparé par les services de M. Alfred Kahn, conseiller de M. Carter sur le problème de l'inflation, conclut à la responsabilité d'une « poignée de compagnies pétrolières » dans la hausse importante des prix intérieurs des produits pétroliers, affirme le « Wall Street Journal ». Selon ce rapport, les « majors » poussent les prix pétroliers vers le haut en exerçant une forte pression sur le marché mondial. Parmi les mesures préconisées par les services de M. Kahn pour lutter contre ce phénomène, figure le contrôle des marchés libres avec les autres pays industrialisés. Cette proposition avait été retenue par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Tokyo en juin, mais n'a pas été suivie d'effets.

● *M. Giraud en Norvège.* — M. André Giraud, ministre de l'industrie, se rend en Norvège du 28 novembre au 1er décembre en visite officielle. Il va tenter d'accroître la coopération bilatérale afin d'assurer aux entreprises françaises concernées un meilleur accès aux ressources en pétrole et en gaz de la zone norvégienne de la mer du Nord.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0970	4,1010	— 25	0	— 65	— 25	— 155	— 85
$ can. ...	3,4975	3,5030	— 45	— 15	— 70	— 30	— 95	— 30
Yen (100)	1,6460	1,6495	+ 55	+ 80	+ 110	+ 140	+ 390	+ 435
DM	2,3450	2,3485	+ 55	+ 75	+ 110	+ 140	+ 425	+ 475
Florin	2,1005	2,1040	— 25	— 5	— 35	— 10	+ 60	+ 185
F.B. (100)	14,4240	14,4450	— 310	— 165	— 605	— 345	— 980	— 570
F.S.	2,4875	2,4915	+ 135	+ 160	+ 320	+ 350	+ 890	+ 960
L. (1 000)	4,9985	5,0030	— 90	— 25	— 260	— 170	— 875	— 740
£	8,8600	8,8725	— 360	— 230	— 650	— 545	—1500	—1350

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 11/16	9 1/16	9 1/8	9 1/2	9 1/8	9 1/2	8 11/16	9 1/16
$ E.-U. ..	34 3/8	34 7/8	12 1/4	12 5/8	12 7/8	13 1/4	13 5/16	13 11/16
Florin ...	12 3/4	13 1/4	12 3/4	13 1/4	12 3/4	13 1/2	11 7/8	12 5/8
F.B. (100)	12 1/4	13 1/4	13 7/8	14 5/8	14 1/4	15	13 7/8	14 5/8
F.S.	7/8	1 5/8	3 9/16	3 15/16	4 1/4	4 5/8	5 1/16	5 7/16
L. (1 000)	9 3/4	12 1/4	14 3/4	16 1/4	14 3/4	16 1/4	15 1/4	16 3/4
£	15 3/4	16 1/4	16 1/4	17 1/8	16 1/4	17	16 1/8	16 7/8
Fr. franç.	11 7/8	12 1/8	12 1/2	13	13 1/2	13 3/4	13 7/8	14 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

« LES HAUSSES DE PRIX DANS LE COMMERCE VONT RESTER FORTES » estime l'INSEE

Le grand pessimisme qui régnait parmi les commerçants durant l'été s'est atténué ces derniers mois en raison de la fermeté de la demande, estime l'INSEE au vu de sa dernière enquête dans le commerce. Les intentions de commandes se sont donc redressées. Mais, parallèlement, la hausse des prix des produits manufacturés devrait rester forte, et même s'accélérer fortement pour les produits alimentaires.

● *L'indice trimestriel de la production industrielle*, calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970, s'est inscrit à 132 au deuxième trimestre 1979, contre 130 en février, soit une hausse de 1,5 % en trois mois. Un an plus tôt, au deuxième trimestre 1978, l'indice de la production industrielle était à 130 (+ 1,5 % en un an).

● *La hausse moyenne du prix des terres agricoles* en 1979 a été d'environ 11 % et est donc du même ordre que l'inflation, ont indiqué mardi 27 novembre à Paris les responsables de la F.N.A.I.M. (Fédération nationale des agents immobiliers). De 8 000 F l'hectare pour les forêts de la Vienne à 80 000 F pour les maraîchages de Vaucluse, le prix moyen en France n'est que de 25 000 F, contre 60 000 F en Allemagne fédérale, où la hausse a été de 16 %. Les acheteurs sont pour 90 % d'entre eux agriculteurs et français. Les acquisitions réalisées par des étrangers sont en baisse et ne représentent que 0,7 % du marché foncier.

FAITS ET CHIFFRES

● *La France a remplacé le Japon au rang de troisième exportateur mondial*, avec une progression de ses ventes de 18 % (en dollars) depuis le début de l'année, indique le C.N.P.F. Depuis 1970 les exportations japonaises étaient supérieures à celles de la France, qui a rattrapé le Japon au cours de l'été.

● *La balance commerciale ouest-allemande* a enregistré en octobre un excédent de 1,8 milliard de DM. Selon l'Office fédéral des statistiques, les exportations ont atteint 29,95 milliards et les importations 28,15 milliards de DM en progression respective de 19 % et de 21 %. En octobre 1978, l'excédent commercial avait été de 4,8 milliards de DM. Pour les dix premiers mois de 1979, le surplus des échanges extérieurs a représenté 20,2 milliards de DM. — *(A.F.P.)*

● *Les prix de détail américains* ont augmenté de 1 % en octobre (+ 1,1 % en septembre). Il s'agit du dixième mois consécutif au cours duquel l'indice enregistre une hausse de 1 % ou davantage, ce qui se traduit par un taux annuel d'inflation de l'ordre de 13 %. L'augmentation observée en octobre a été entraînée par une forte majoration des prix du logement (+ 1,5 %), les taux d'intérêt dans ce secteur s'étant fortement accrus en raison de la politique de resserrement du crédit. En revanche, la hausse des prix de l'essence et du mazout a été beaucoup moins importante qu'au cours des mois précédents (+ 1,8 % contre 3,5 % en septembre pour l'essence). Celle des prix alimentaires a été de 0,7 % contre 0,9 % en septembre. — *(A.F.P., Agefi.)*

● *En Belgique, l'indice des prix à la consommation* a augmenté de 0,4 % au mois de novembre, le taux d'inflation annuel (novembre 1979 comparé à novembre 1978) s'établit à 5,2 %. — *(A.P.)*

(Publicité)

T. & H. TYRE SERVICE LIMITED

Gloucester House, Luton, England

recherche
d'importantes quantités de pneumatiques Firestone, Dunlop et Pirelli.

Prière télexer vos meilleurs prix à :
M. T. WEBBER, télex 826 925 G

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

MINISTÈRE DU PÉTROLE
ET DES RESSOURCES NATURELLES
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LA RAFFINERIE D'HOMS

APPEL D'OFFRES N° 79.097

Extension de la raffinerie d'Homs-VI

Veuillez noter que nous avons reporté la date limite pour l'appel d'offres ci-dessus du 14 novembre au 15 décembre 1979, à 14 heures.

Dr M.K. KARFOUL,
Directeur général.



(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT
Société Régionale de Construction d'Alger

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
N° 09/79/DOP

La Société Régionale de Construction d'Alger « SORECAL » lance un avis d'Appel d'Offres International pour la fourniture de matériel de transport :

— SEMI-REMORQUES BENNES.
— SEMI-REMORQUES PLATEAUX.

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges à la « SORECAL » - DIRECTION DE L'ORGANISATION ET DE LA PLANIFICATION (D.O.P.), 97 bis, boulevard Colonel-Bougara - EL-BIAR - ALGER, contre la somme de : 100,00 D.A.

Les Offres accompagnées des pièces réglementaires et portant la mention « SOUMISSION APPEL D'OFFRES n° 09/79/DOP - A NE PAS OUVRIR - MATERIEL DE TRANSPORT » placées sous double enveloppe cachetée, devront être adressées ou déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 22 décembre 1979, à 17 heures, délais de rigueur.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90 jours à compter de la date de clôture de l'Appel d'Offres.

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs, à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce conformément aux dispositions de la loi n° 78-02 du 11 février 1978, portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs dossiers un certificat délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du lieu de résidence attestant qu'ils ont effectivement la qualité de fabricant ou de producteur.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SIMCO

Le conseil d'administration de SIMCO s'est réuni le 22 novembre 1979 et a procédé à l'examen des comptes du premier semestre et de ceux prévisionnels de l'exercice 1979.

Le patrimoine est loué dans sa quasi-totalité (plus de 99 %) et l'encours des impayés demeure à un niveau très faible.

Dans le cadre du programme de rajeunissement de son patrimoine, la société a mis en vente un nouvel immeuble à Vitry. Par contre, elle poursuit activement la construction d'un important ensemble immobilier d'habitation comprenant deux cent neuf appartements, rue Championnet, à Paris (18e), représentant un investissement de l'ordre de 70 millions de francs : la mise en location pourrait intervenir à compter de la fin du premier trimestre 1980.

Malgré la diminution des produits financiers dus à cet investissement, les résultats prévisionnels laissent espérer une nouvelle majoration du dividende qui était de 12,50 F au titre de l'exercice 1978.

GROUPE COCHERY

Au 30 septembre 1979, le groupe Cochery a réalisé un chiffre d'affaires de 960 millions de francs (hors taxes), en augmentation de 31 % du fait, en particulier, de l'apport des nouvelles filiales.

Avant impôts et hors réalisations à l'étranger, dont la contribution sera d'ailleurs modeste en 1979, mais après 29,5 millions de francs d'amortissements, le résultat s'élève à 10,2 millions de francs, en amélioration sensible par rapport au 30 septembre 1978.

Le carnet de commandes est lui-même en augmentation de 33 %, nouvelles filiales comprises.

Pour la société Cochery, le chiffre d'affaires (hors taxes) s'élève à 590 millions de francs, en progression de 13 %.

Le résultat ressort à 10 millions de francs, après 18 millions de francs d'amortissements.

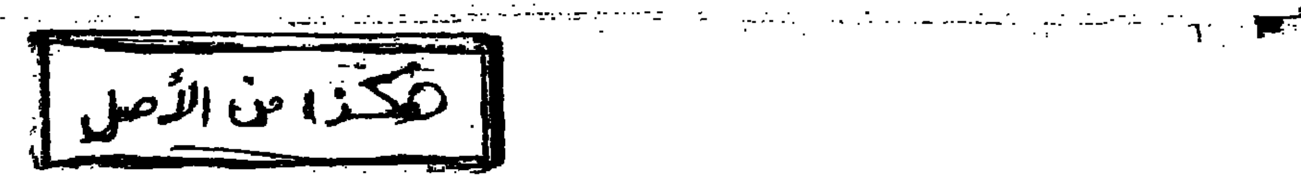
Révolutionnez vos placements.

Les Fonds Communs de Placement, c'est plus qu'une nouvelle manière d'investir.
Avec les Agents de change, c'est une révolution...
Venez en parler dès aujourd'hui à un Agent de Change.

Fonds Commun de Placement.
Rencontrez un Agent de Change.

4, place de la Bourse, Paris 2e. Bureau d'accueil
ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 19 h. Vous pouvez aussi écrire, ou téléphoner au 297.55.55.

HAVAS CONSEIL



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
27 NOVEMBRE

Bonne séance

Encore une bonne séance, mardi à la Bourse de Paris où l'indice instantané, après avoir initialement progressé de 1,25 %, a terminé en hausse de 1 %.

Le marché qui depuis quelques jours bénéficiait notamment des achats effectués par les gérants des Sicav-Monory, a, mardi, été encouragé par la forte hausse enregistrée la veille à Wall Street. En effet, l'indice des industrielles américaines a gagné 17 points après la décision de la « Bankers Trust Co » d'abaisser de 0,25 % son « prime rate », à 15,50 %.

La publication d'un fort mauvais indice des prix pour le mois d'octobre n'a pas eu d'incidence particulière sur la cote, relevaient d'autre part les boursiers.

Des valeurs qui récemment avaient été assez malmenées ont redressé la tête, en particulier, Guyenne et Gascogne en hausse de 6,6 %, Bail Investissement (+ 5 %), les Maisons Phénix, la Générale des Eaux et Bull (+ 4,5 %).

Les baisses n'ont pas dépassé les 3 %, à l'exception de Perrier, qui a été affecté par les ennuis que connaît actuellement une de ses filiales, les « Sources Fontève ».

Au compartiment des valeurs étrangères, les valeurs américaines ont évidemment suivi les indications parvenant d'outre-Atlantique.

Sur le marché de l'or, le napoléon a battu son record absolu de 459,90 F (égalé le 22 novembre dernier) en cotant 460 F. Le lingot de 1 kilo a cédé 5 F à 54 990 F, tandis que la parité s'élevait à 418,18 dollars l'once contre 413,67 dollars la veille.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Banque Transatlant., bon	1 p. 8	2 10
Chausson, c. 35	1 p. 1	. ..
Ciments Portland Rombas-Hagondange, c. 26	1 p. 1	1 ..
Gueugnon, c. 33	1 p. 2	. ..
Manurhin, c. 66	1 p. 4	68
Rhône-Poulenc, c. 38	1 p. 5	2 40

LONDRES

Encouragé par la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et l'espoir d'un règlement du conflit chez British Leyland, le marché poursuit son avance. L'indice des industrielles gagne encore 5,3 points, à 417,8. Avance des pétroles et des fonds d'Etat. Forte reprise des mines sud-africaines en liaison avec la brusque hausse de l'or.

Or (ouverture) (dollars) ... .. contre 393 75

VALEURS	CLOTURE 27.11	COURS 28.11
Beecham	120 ..	124 .
British Petroleum	380 ...	384 ...
Courtaulds	80 ..	81 ...
De Beers	7 60	7 90
Imperial Chemical	355	363
Rio Tinto Zinc Cor.	289 .	303 .
Shell	350 .	352
Vickers	103 .	110
War Loan 3 1/2 %	28 1/8	28 1/4
*West Driefontein	58 1/2	59 1/2
*Western Holdings	393 8	40 3/8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

Boeing. — Les actions de la firme américaine de Seattle pourraient être introduites à la Bourse de Zurich en janvier 1980.

Maisons Phœnix. — M. Jean-Claude Romain a été nommé président en remplacement de M. Roger Pagézy, démissionnaire. M. Gérard Rongeat a été reconduit dans ses fonctions de directeur général.

SIMOTRA. — Bénéfice net hors plus-values de l'exercice clos le 30 septembre, d'une durée exceptionnelle de neuf mois : 4,82 millions de francs contre 5,30 millions pour l'exercice 1978 de douze mois. Le dividende global est majoré de 10 % à 15,75 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	26 nov.	27 nov.
Valeurs françaises	119,1	119,5
Valeurs étrangères	131,8	131,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,1	105,1

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27.11	28.11
1 dollar (en yens)	251 50	249 70

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 11 7/8 %

NEW-YORK

Prudence

Malgré la décision de la Chase Manhattan de réduire son taux d'intérêt privilégié (« prime rate ») plus que ne l'avait fait la Bankers Trust et plusieurs établissements régionaux (voir d'autre part), le marché de New-York n'a pas ressenti mardi la même forte incitation à monter qu'il avait eue vingt-quatre heures plus tôt. Des ventes bénéficiaires se sont en effet produites en cours de séance et, après avoir poursuivi leur avance, nombre de valeurs se sont repliées, l'indice des industrielles s'établissant en clôture à 825,85, soit à 2,90 points en dessous de son niveau précédent.

Cependant, les prises de bénéfices n'ont affecté que les grands titres de la cote (« blue chips » et « glamours ») et, ceci expliquant cela, sur 1 951 valeurs traitées 1 078 ont encore progressé et 551 seulement ont fléchi.

De toute évidence, les opérateurs ont été tentés de se dégager après la flambée des cours survenue lundi. Réaction technique bien naturelle, au demeurant, d'autant que la décision de la Chase de ramener son « prime rate » à 15 1/4 % a été dictée par le souci de relancer son activité « crédit », en perte de vitesse, ce qui ne saurait donc en rien augurer la généralisation d'une telle mesure. Une personnalité de la World Band n'a-t-elle pas déclaré que la baisse du loyer de l'argent pourrait n'être que temporaire.

Autre facteur décourageant : la perspective d'un lourd déficit pour le groupe U.S. Steel à l'issue du quatrième trimestre et aussi pour l'exercice entier.

VALEURS	COURS 26/11	COURS 27/11
Alcoa	51 3/4	52 1/2
A.T.T.	53 ..	53 1/2
Boeing	48 5/8	44 3/4
Chase Manhattan Bank	37 5/8	38 1/4
Du Pont de Nemours	40 5/8	39 5/8
Eastman Kodak	58 1/2	48 5/8
Exxon	57 1/8	57
Ford	38 5/8	38 1/2
General Electric	47 1/2	47 .
General Foods	33 ..	33 1/2
General Motors	52 1/2	52 1/8
Goodyear	12 1/2	12 3/8
I.B.M.	64 1/2	64 1/2
I.T.T.	26 3/8	26 ..
Kennecott	26 1/4	26 ...
Mobil Oil	52 3/4	51 1/2
Pfizer	40 7/8	40 1/2
Schlumberger	100 3/8	97 1/4
Texaco	31 ...	30 2/8
U.A.L. Inc.	21 ...	21 1/4
Union Carbide	40 1/4	39 7/8
U.S. Steel	18 3/8	18 3/8
Westinghouse	18 3/8	18 3/4
Xerox	62 ...	52 3/8

BOURSE DE PARIS - 27 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 05	0 476
5 %	52 05	4 110
5 % 1920-1960	151	4 110

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	220	214
U.A.P.	558	558
Alsacien. Banque	365	367
Locabail	... ..	218
Locabail Immob.	370	367 50
Loca-Expansion	146	148
Locafinancière	210	211
Imminvest	144 80	144 ..
Cie Lyon. Imm.	133 10	133
UFIMEG	114	114 60
U.G.I.M.O.	175	178
Nord	22 60	22 55
OPB Paribas	160	160
Paris-Orléans	98 10	95 50
Paternelle (La)	251	252 .
Placem. Inter	106 50	107 .
Providence S.A.	320	315
Rosario (Fin.)	230	223 10
Santa-Fé	80	80
Soffo	128	128
Sofinex	389 60	360
Cambodge	73	70 20
Clause	427 ..	429
Indo-Hévéas	157 .	155
Madag. Agr. Inc.	25 70	25 20
(M) Mimot	..	16 10
Padang	156 .	156
Salins du Midi	349	390
Aliment Essentiel	289	297
Allobroge	383	383
Bananie	187	187
Fromagerie Bel	152	158
Cédis	891	895
(M.) Chambourcy	565	550
Cofradel		690
Economats Centr.	616	615
Epargne	698	680
Euromarché	480	500
From. P.-Renard	488	478
Général Aliment.	138 90	133 40
Genvrain	167	162
Goulet-Turpin	205	205
Lesieur (Cie fin.)	513	520
Gr. Moul. Corbeil	148	146 60
Gr. Moul. Paris	286	288
Nicolas	472	488
Piper-Heidsieck		340
Potin	...	860
Promodès	635	898
Rochefortaise	895	165
Roquefort	170	278 50
Radiola	22 80	23 70
Nodet-Gougis	211	218
Peugeot (ac. ord.)	189 50	190
Ratier-For G.S.P.		
Rossarts Ind.	146 .	148
Setam	79 20	80 50
Sicli	74	74
Soudure Autog.	150	147 10
S.P.E.I.C.B.I.M.	235	225
Trailor	320	319 50
Virax	81 20	81 95
At. Ch. Loire	18 60	18 50
Ent. Gares Frig.	133	139
Indus. Maritime	325 .	331 80
Mag. gén. Paris	190	185
Cercle de Monaco	111 40	118
Eaux de Vichy	899	898
Sofitel	51	50 80
Vichy (Fermière)	390	400
Vittel	322	322
Aussedat-Rey	56 ..	54
Darblay S.A.	43 20	43
Didot-Bottin	370	365
Imp. G. Lang	.	7
Papet. Gascogne	114 50	113 ..
La Risle	27	27
Rochette-Cenpa	56 40	57
A. Thiéry-Sigrand	89	90
Bon Marché	150 .	148 80
Damart-Servip	679	680
Mars Madagasc.	61 40	59
Maurel et Prom.	60	60
Optorg	140	140
Palais Nouveauté	388	389
Uniprix	72	71 .
G. Magnant	J 61	62 80
M.I.C.	172	172
O.F.P.-Om.F.Paris	352 50	350
Publicis	415	415
Saulnier-Leblanc.	315	382
Waterman S.A.	221	221
Brass. du Maroc.	230	223
Brass. Ouest-Afr.	88 20	80 20

SICAV

Plac. institut.	17165 65	16377 71
1re catégorie	10306 12	9888 78

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
31	De Beers (S.)	30 80	31 20	31 20	30 75
685	Deuts. Bank.	588	610	610	609
189	Dome Mines	164 90	166	167	167
166	Du Pont Nem.	170	172 .	172	172
199	East Kodak	199 50	204 30	204 30	204
48	East Rand	48 10	46 50	46 95	47 30
109	Ericsson	105	103 60	103 50	105
240	Exxon Corp.	241 50	240 40	240	241 60
132	Ford Motor	132	131 20	131 20	128
154	Free State	154 90	151 20	152 50	152
189	Gen. Electric	192 80	197 30	197 20	197 30
28	Sony	28 15	28 90	28 60	28 40
246	Buffelsfontein	242 10	240 80	240 80	...
42	Union Corp.	41 60	40 30	40 30	39 90
99	U. Min 1/10.	98 .	98	98	98 50
152	Unit. Techn.	157 50	164 60	164 ..	161 80
246	West Drief.	244 40	240	240	243
101	West Deep.	102 60	100	99 40	98 65
177	West Hold.	182	179 90	179 90	180
240	Xerox Corp.	246 50	251 10	252 50	251 10
1 15	Zambia Corp.	1 16	1 16	1 16	1 15

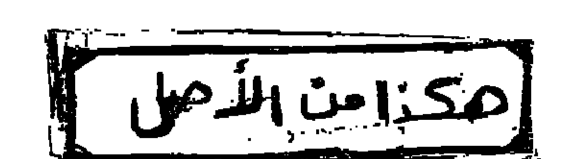
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/11	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 125	4 093	4 020	4 230
Allemagne (100 DM)	234 850	234 900	227	239
Belgique (100 F)	14 448	14 410	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	210 250	210 050	202	213
Danemark (100 krd)	79 420	79 050	85 ..	81 ..
Norvège (100 k)	82 250	82 210	80	85 .
Grande-Bretagne (£ 1)	8 879	8 889	8 650	9 150
Italie (1 000 lires)	6 014	4 987	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	248 670	248 900	243	258
Suède (100 krs)	98 080	97 590	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 640	32 645	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 216	6 184	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	8 225	8 195	7 400	8 400
Canada ($ can. 1)	3 512	3 499	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 642	1 647	1 560	1 680

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 11
Or fin (kilo en barre)	54800	54595
Or fin (en lingot)	54995	54990
Pièce française (20 fr.)	458 50	459
Pièce française (10 fr.)	370 50	321 90
Pièce suisse (20 fr.)	414 80	414 89
Union latine (20 fr.)	380	380 10
Souverain	480 10	459 50
Pièce de 20 dollars	2108	2125 60
Pièce de 10 dollars	1090	1078
Pièce de 5 dollars	727 50	..
Pièce de 50 pesos	2188	2239 50
Pièce de 10 florins	393 ..	391



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

(Publicité)

mach. à écrire —15 % à 30 % chez Duriez

200 électriques portables

TOUTES les meilleures marques, les plus durables : Olivetti, Olympia, Hermès, Adler, Brother, Erika, Silver Reed, Smith-Corona, etc. Simples (299 F ttc.) ou non, 31 styles de caractères. Sauf exception Duriez vend en discount et sans représentant. Duriez vous dit la vérité sur toutes les machines. 132, bd Saint-Germain. Mº Odéon, St-Michel et Luxembourg. Ouvert de 9 h à 19 h, sauf dimanche et lundi. Calculatrices électroniques, matériel de bureau et de classement. Satisfait sous 8 jours ou remboursé.

A B C D E F G

REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

Le roi de Tonga veut développer les relations économiques entre l'archipel et la France

En la personne du roi Taufa'ahau Tupou IV, c'est le représentant d'une des plus anciennes monarchies survivantes qui est reçu à déjeuner à l'Elysée ce mercredi 28 novembre par M. Giscard d'Estaing. Le souverain est arrivé à Paris mardi pour une visite de deux jours.

Fondé vers 950, le royaume de Tonga, dernier des grands empires du Pacifique, est l'héritier d'une civilisation vieille de plus de trois mille ans. Cette *« théocratie médiévale à l'anglo-saxonne »* — ainsi que l'a qualifiée l'océaniste français François Doumenge (*le Monde* des 16 et 17 octobre 1974) — est aussi voisine de la France, par l'intermédiaire du territoire de Wallis et Futuna.

Tonga, qui ne fut jamais véritablement colonisé, a conservé son homogénéité ethnique polynésienne, a échappé au système des plantations, et a maintenu sa structure féodale traditionnelle. La religion protestante — presbytérienne wesleyenne (méthodiste) — y a remplacé les cultes ancestraux. Peuplé d'environ 90 000 habitants — dont 19 000 dans le groupe de villages qu'est la capitale, Nuku'alofa — sur environ cent cinquante îles représentant 747 kilomètres carrés, le royaume n'est guère riche en ressources naturelles. Il exporte un peu de coprah et de bananes et doit importer une bonne partie de son alimentation. En dépit d'un système féodal de redistribution des terres, tous les Tongiens ne peuvent obtenir un champ et se livrer à l'agriculture. Une partie de la jeunesse semble vouloir secouer ces institutions passéistes. Seule, la pêche pourrait apporter un supplément de ressources à Tonga.

La position stratégique et les ressources marines de Tonga attirent quelques convoitises. A l'été 1976, la visite à Nuku'alofa de l'ambassadeur soviétique en Nouvelle-Zélande avait fait grand bruit ; il avait alors proposé à Tonga d'agrandir son aéroport et de développer ses pêcheries. Welligton, Canberra et Washington s'étaient inquiétés, le chargé d'affaires chinois aux Fidji voisines avait dénoncé l'« *ingérence* » du Kremlin. Les relations soviéto-tongiennes sont depuis lors au point mort.

Un an aprè sque Tonga eut recouvré sa pleine souveraineté, la France a établi des relations diplomatiques avec le royaume, où elle est représentée par son ambassadeur à Wellington. Les relations entre les deux pays sont bonnes d'autant qu'aucun contentieux ne les oppose ; elles ne sont toutefois pas très développées et la coopération se limite à l'envoi d'un médecin coopérant. L'an prochain, un professeur sera détaché à l'université de Tonga. Lors de la visite de M. Stirn à Nuku'alofa en juillet, le souverain avait souhaité une révision et une modernisation du traité de 1855. Ce sujet sera à nouveau abordé à Paris, de même que le développement de la coopération économique.

M. Giscard d'Estaing devrait prêter une oreille attentive à son hôte. La France se veut de plus en plus une puissance du Pacifique ; c'est ainsi que Paris avait accueilli il y a quelques mois le président de la République de la petite île de Nauru, Sir Hammer de Robart. De plus, Tonga est l'un des Etats de la région qui a le plus fait preuve de compréhension à l'égard des thèses françaises, s'abstenant de prendre position publiquement sur des problèmes tels que la poursuite des expériences nucléaires ou la décolonisation.

PATRICE DE BEER.

Le numéro du « Monde » daté 28 novembre 1979 a été tiré à 596 828 exemplaires.

FABRICANT — VENTE DIRECTE
COUVERTS
ARGENTÉ ET INOX
ORFEVRERIE
Garantie 25 ans s/couverts argentés
Réargenture
FRANOR 70 R. AMELOT 75011 PARIS
TÉL. 700.87.94 - Mº St-Sébastien
En Décembre ouvert le samedi

La fin de la visite de M. Suarez à Paris

Les chefs de gouvernement français et espagnol se rencontreront désormais une fois par an

La visite à Paris du président du gouvernement espagnol s'est terminée, mardi 27 novembre, sur une note résolument optimiste, contrastant avec les inquiétudes et les réserves dont avait fait état la presse madrilène, il y a quelques jours. Les chefs de gouvernement des deux pays ont d'ailleurs décidé de se rencontrer une fois l'an. « Les entretiens ont eu lieu dans un très bon climat, dans un esprit d'approfondissement », indiquait-on à Matignon, où l'on affirmait que Paris et Madrid ne seront « pas face à face, mais côte à côte » lorsque s'engageront à Bruxelles les négociations cruciales sur les modalités d'adhésion de l'Espagne à la C.E.E.

M. Suarez a manifesté sa satisfaction au cours d'une conférence de presse mardi après-midi à l'ambassade d'Espagne, deux heures avant de regagner Madrid. Le président du gouvernement espagnol a parlé d'un *« climat de sincérité et de rigueur »*, d'une *« grande cordialité »*, d'une *« coopération fructueuse dans divers domaines »* et d'une *« énorme compréhension »*. Il a estimé que la France et l'Espagne avaient *« des modèles de société très semblables »*. Répondant à une question d'un confrère espagnol, qui s'inquiétait de la persistance d'une relation de supérieur à inférieur entre les deux pays, M. Suarez a affirmé en souriant qu'il ne savait pas si une telle attitude avait existé, mais que sa visite à Paris lui avait démontré que les deux gouvernements traitaient en tout cas actuellement *« d'égal à égal »*.

Le président du gouvernement espagnol s'est félicité des propos de M. Giscard d'Estaing sur la qualité du travail des immigrés espagnols en France. Il a révélé que M. Raymond Barre lui avait remis une lettre donnant des garanties à ces derniers en ce qui concerne le renouvellement de leurs titres de séjour.

M. Suarez a été plus évasif en ce qui concerne le problème basque. On sait que Madrid a souvent reproché à Paris ces dernières années de fermer les yeux sur l'activité de l'ETA dans le sud-ouest de la France, considéré comme la « base arrière » de l'organisation terroriste. Les milieux officiels espagnols reconnaissent volontiers, en privé, que les autorités françaises se sont montrées plus « coopératives » ces derniers mois, en particulier depuis la suppression en janvier du statut de réfugié politique pour les Espagnols, principalement des Basques, vivant en France.

Le président du gouvernement espagnol n'a pas contredit le porte-parole de l'Elysée, M. Pierre Hunt, qui avait affirmé lundi que le problème basque n'avait *« pas été évoqué en tant que tel »* lors de l'entretien avec M. Giscard d'Estaing. Mais cette question a bien été abordée par le biais d'un échange de propos sur le terrorisme.

A propos du Sahara occidental, le président du gouvernement espagnol a affirmé : *« Notre objectif final est le même que celui de la France, c'est-à-dire la paix dans la région, même si nous suivons des chemins différents. Nous sommes en particulier partisans de l'autodétermination du peuple sahraoui. »* M. Suarez a évoqué la coopération avec la France en ce qui concerne le développement économique de l'Amérique latine, notamment des pays du Pacte andin (Venezuela, Bolivie, Equateur, Colombie et Pérou). Il a enfin rappelé la position espagnole à propos de l'OTAN. *« Le parti auquel j'appartiens, l'Union du centre démocratique, est favorable à l'adhésion à l'OTAN. Mais il faut du temps »*, a-t-il déclaré.

M. Suarez a confirmé qu'il avait été décidé de donner un cadre régulier aux consultations entre les deux pays. On indique à Matignon que le premier ministre français et le président du gouvernement espagnol se rencontreront désormais chaque année alternativement à Paris et à Madrid. M. Barre a été ainsi invité à se rendre l'an prochain dans la capitale espagnole. — D. Dh.

LE DOLLAR RESTE FAIBLE

L'once d'or au-dessus de 400 dollars

En baisse sensible, mardi 27 novembre, le dollar est resté faible mercredi 28 novembre sur les marché des changes, malgré une remontée passagère dans l'après-midi de la veille. Le cours de la monnaie américaine s'est donc maintenu aux environ de 1,74 DM à Francfort et 4,09 F à Paris. Outre les incertitudes sur l'évolution du conflit franco-américain, la confirmation d'un fléchissement des taux d'intérêt aux Etats-Unis a déprimé le dollar : la Chase Manhattan a réduit son taux de base de 15,75 % à 15,25 %, alors que la Bankers Trust s'était contentée, lundi 26 novembre, de la ramener à 15,50 %.

Selon la Chase Manhattan, il convient « de ne pas tirer de conclusions prématurées de cette réduction, qui reflète seulement la fluctuation du marché de l'argent et ne préjuge pas de l'orientation future du taux d'intérêt ». Le deutschemark reste ferme, son cours à Paris s'établissant aux alentours de 2,35 F contre 2,3450 F précédemment, tandis que le franc suisse progresse en raison d'une hausse des taux d'intérêt dans les banques helvétiques.

Au Japon, le yen, qui était revenu à son plus bas niveau depuis deux ans et demi par rapport au dollar (251 yens), s'est vivement redressé mardi dans l'attente de mesures sévères prises par la Banque du Japon (244 yens pour 1 dollar), puis à fléchi de nouveau (249,50 yens) à l'annonce des mesures prises, jugées insuffisantes.

Il s'agit notamment de la suppression des avances consenties par la Banque du Japon aux entreprises pour faciliter les importations, facilité accordée en 1978 pour faire baisser le yen, jugé alors trop élevé.

Le cours de l'once d'or (31,103 grammes) a bondi sur le marché libre de Londres, passant de 393,75 dollars à plus de 405 dollars, franchissant ainsi la barre des 400 dollars pour la première fois depuis plusieurs semaines.

GRÈVE DES CHEMINOTS RECONDUITE SUR LES RÉSEAUX PARIS-SUD-EST ET LYON

Le réseau de banlieue de Paris-Sud-Est (gare de Lyon), ainsi que le trafic des trains « à petit parcours » près de Lyon et Chambéry, est toujours perturbé par la grève des agents de train qui ont à nouveau reconduit leur action jusqu'à jeudi 29 novembre à 10 heures. Environ un train sur deux fonctionne en région parisienne, 90 % des trains circulant dans la région de Chambéry, mais le tranfic banlieue est « très réduit » près de Lyon.

Dans un communiqué, la direction de la S.N.C.F. dénonce cette grève sans préavis qui, *« commencée le 15 novembre à Lyon, s'est pousuivie dans des conditions illégales et s'est étendue à Paris-Sud-Est.*

« A différentes reprises, indique la S.N.C.F., *certains agents ont entravé la circulation des trains et occupé des locaux de travail, débordant ainsi largement l'exercice du droit de grève. Les agents en grève prétendent défendre les droits des voyageurs et réclamer une amélioration des conditions de transport, mais leur action contribue en fait à détériorer gravement les conditions d'exécution du service public. Les contacts pris entre les directions régionales et les représentants syndicaux n'ont pas encore permis de résoudre le conflit, dont il n'apparait pas clairement que le motif principal repose sur des revendications professionnelles. »*

● *Un gendarme de Bohain* (Aisne), âgé de quarante-deux ans, M. Jean-Marie Vangrevelinghe, a été tué, le mardi 27 novembre, par un forcené, M. Tadevz Tamborski, qui venait de blesser gravement sa femme dont il était séparé. Celle-ci est décédée dans la soirée des suites de ses blessures.

M. PIERRE MAILLARD EST NOMMÉ AMBASSADEUR A OTTAWA...

Le Journal officiel du jeudi 29 novembre publiera la nomination de M. Pierre Maillard comme ambassadeur à Ottawa, en remplacement de M. Daufresne de La Chevalerie, récemment nommé ambassadeur à Tokyo (*le Monde* du 10 novembre).

[*Né en 1916,* M. Maillard est entré dans la carrière diplomatique en 1942. Attaché de consulat à Berne, révoqué par Vichy, il a été membre de la représentation du Comité français de libération nationale dans la même capitale (1943). Il fut ensuite en poste à l'Office des réfugiés, au secrétariat des affaires allemandes et autrichiennes, à *Londres*, à la direction d'Europe, à Vienne, à divers postes de l'administration centrale (secrétariat des conférences, Sarre, *Afrique-Levant*) et au Conseil de l'Europe. De 1959 à 1964, il est conseiller technique du général de Gaulle, président de la République, puis secrétaire général adjoint de la défense nationale (1964-1969), ambassadeur à l'UNESCO (1970-1975) et conseiller diplomatique du gouvernement (1975-1979). M. Pierre Maillard avait été désigné, en septembre, par le conseil des ministres pour remplacer en Chine M. Claude Arnaud. Sa nomination fut rapportée au dernier moment, dans des conditions inhabituelles, pour être remplacée par celle de M. Claude Chayet (« le Monde » du 28 septembre).]

... ET M. LOUIS DAUGE AU VATICAN

Le même *Journal officiel* publiera la nomination de M. Louis Dauge comme ambassadeur près le Saint-Siège en remplacement de M. Georges Galichon.

[M. Louis Dauge, né en 1918, est entré aux affaires étrangères en 1945. Outre différents postes à l'administration centrale, M. Dauge a été notamment nommé à Mexico, à Bangkok, au secrétariat permanent de la défense nationale, à la délégation française à l'ONU, aux affaires algériennes. Il a été ensuite ministre à l'ambassade à Alger (1964), ambassadeur au *Congo* (1965), au *Cambodge* (1968), en Pologne (1973) et au *Japon* (1977).]

UN DC-10 NÉO-ZÉLANDAIS DISPARAIT AU-DESSUS DE L'ANTARCTIQUE

Il y avait 257 personnes à bord

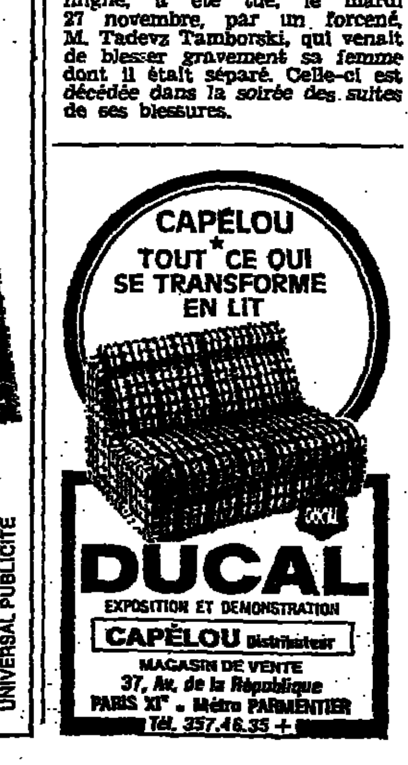
Un DC-10 de la compagnie néo-zélandaise New Zealand Airline qui, *avec 257 personnes à bord,* avait décollé de Auckland dans l'île Nord pour un voyage touristique et devait regagner Christchurch, dans l'île Sud, a disparu au-dessus de l'Antarctique, ce mercredi 28 novembre.

Les responsables de la compagnie ont attendu cinq heures, le temps que l'avion aurait mis pour épuiser son carburant, avant d'annoncer la nouvelle. Il y a peu d'espoir de retrouver des survivants, bien que les recherches aient été aussitôt entreprises avec le maximum de moyens. — (*A.F.P., Reuter.*)

■ *Le spectacle de l'American Circus,* interdit par le ministre de la culture et de la communication pour des raisons officielles de sécurité (la société Paris-Spec, organisatrice, n'avait pas la licence 5, « le Monde » du 23 novembre), devrait finalement avoir lieu à partir de ce mercredi 28 novembre, sur la pelouse de Reuilly. Le chapiteau a, en effet, obtenu le concours d'une autre société, la société Paul Raymond, titulaire, elle, de la licence nécessaire.

ACHÈTE COMPTANT TABLEAUX
Foujita, Marie Laurencin, Rouault, Utrillo, Vlaminck...
SOCIÉTÉ SPIESS
62 RUE LE BOÉTIE
75008 PARIS 561 04 01

H. UPMANN : Regalias
Epicures - Coronas major
PUNCH : Margaritas
Souvenir de luxe (étui de 5)
PARTAGAS : Chicos
Petit Bouquet - Belvederes
POR LARRAÑAGA : Monte-Carlo
HOYO : Palmas extra
sont fabriqués à Cuba avec du tabac
100 % HAVANE
et garantis par le sceau
apposé sur les coffrets.
REPUBLICA DE CUBA
Les CIGARES DE LA HAVANE sont également vendus à l'unité
UNIVERSAL PUBLICITÉ





Diamants placements — quelques exemples

poids en carat	couleur	pur à la loupe	prix t.t.c.
Oc. 51	Blanc H	10 fois	17 700 F
Oc. 64	Blanc except. E	10 fois	29 500 F
Oc. 83	Blanc extra + F	10 fois	43 600 F
1 c. 01	Blanc extra G	10 fois	94 300 F

Documentation gratuite sur demande.

هكذا من الأصل